LA VEUVE

DERNIÈRE PARTIE (1)

VI.

Ce ne fut pas sans surprise ni même sans effroi que la comtesse de Frémeuse vit entrer le lendemain matin, dès sept heures, son fils dans sa chambre, avec le visage pâle et fatigué d'un homme qui vient de traverser une nuit d'insomnie ; elle poussa un cri :

— Ah ! mon Dieu, qu'y a-t-il ?

— Rien, ma mère, dit Maurice ; pas l'ombre d'un malheur !.. — Il s'approcha de son lit et l'embrassa : — Vous allez être un peu contrariée seulement... Je suis rappelé à mon régiment, et je suis forcé de partir ce matin même pour Rennes.

— Ce matin ?.. Comment !.. Ton congé ne finissait que dans six semaines !.. Tu as donc reçu une dépêche ?.. Non ! je le saurais... Maurice, tu me trompes... Tu mens !

— Eh bien ! oui, reprit le jeune homme en souriant, je mentais... j'essayais du moins... mais décidément, je ne sais pas !.. Je vais vous dire, ma chère maman, la véritable cause de ce brusque départ, et vous allez voir qu'elle n'a rien qui puisse vous alarmer et rien que vous ne deviez approuver.

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

Il s'assit près du lit de sa mère, et lui prenant affectueusement une main dans les siennes :

— Ma chère mère, dit-il, il y a des impressions, vous le savez, légères et superficielles au début, qui gagnent en profondeur et en intensité à mesure qu'on y réfléchit et qu'on en prend conscience. C'est ce qui m'est arrivé cette nuit à propos de ma scène d'hier soir avec notre voisine Mme de La Pave. Cette scène a été tellement brève et rapide que je n'en ai saisi qu'à la longue toute la portée et toutes les conséquences... J'ai passé toute une nuit de fièvre à y songer... et ces conséquences ont fini par me paraître si délicates, si graves, si dangereuses... que j'ai résolu d'y échapper bravement par la fuite... Me comprenez-vous suffisamment, ma bonne mère, ou faut-il que j'aie la honte de m'expliquer davantage?

— Quoi?.. dit Mme de Frémeuse : tu aimes Marianne?

— Je n'aime pas Marianne, pas plus que Marianne ne m'aime, je suppose; mais enfin, par suite des circonstances et des complications que vous savez,.. et le diable s'en mêlant, comme vous me l'avez vous-même insinué,.. — car je vous ai fort bien entendue hier soir, ma bonne mère,.. — il s'est passé entre Mme de La Pave et moi une de ces scènes d'une intimité extraordinaire qui laissent les nerfs ébranlés et les cœurs attendris... Nous revoir maintenant à peu près tous les jours, pendant des semaines, dans l'abandon d'une étroite amitié, avec le souvenir encore tout vibrant de cette soirée de confidences, de larmes, de reproches, de pardons, — cela serait assurément sans danger pour Mme de La Pave, mais je ne sais pas, je vous l'avoue franchement, si cela serait sans danger pour moi... Or, c'est une affaire où mon repos et mon honneur seraient également en jeu... Je n'ai pas plus envie de hasarder l'un que l'autre, et c'est pourquoi je m'en vais.

— Comment! mon pauvre garçon, dit Mme de Frémeuse, tu n'as pas le cœur plus solide que cela?.. Un soldat! Un canonnier!

— Ma chère mère, dit Maurice, quoique soldat et canonnier, quand je me promène la nuit au clair de la lune avec une jolie femme qui pleure en me serrant la main,.. je ne suis plus qu'une faible créature d'argile!

— Allons! dit la vieille comtesse, avec un soupir, j'ai un fils qui est un parfait honnête homme... c'est une consolation!.. Eh bien! que veux-tu que je te dise?.. Adieu, mon cher enfant!.. Où vas-tu?

— Mon régiment est à Rennes,.. j'y vais. Je compte prendre le train de midi à Alençon.

— Mais tu sais que tu devais monter à cheval avec Mme de La Pave, ce matin?

— Je lui ai écrit.

Une heure après, le commandant de Frémeuse montait dans le petit coupé de sa mère et se mettait en route pour Alençon. Presque en même temps Mme de La Pave recevait le billet suivant :

« Madame et chère voisine,

« Un ordre subit me rappelle à mon régiment. J'ai le bien vif regret de partir sans vous avoir revue. Laissez-moi espérer que vous recevrez vous-même avec un peu de regret les adieux de celui que vous avez bien voulu appeler votre ami. Croyez qu'il s'efforcera toujours de mériter ce titre par le plus respectueux, le plus profond et le plus fidèle attachement.

« MAURICE DU PAS-DEVANT DE FRÉMEUSE. »

Mme de La Pave, après avoir pris connaissance de ce billet, ferma ses beaux yeux et rêva un moment. Il était en général très difficile de lire ses impressions sur son front pur et pâle. Sa tante, à laquelle elle fit part brièvement de la nouvelle, remarqua seulement qu'elle était très silencieuse pendant le déjeuner et qu'elle n'avait pas d'appétit. — Dans la journée, elle monta en voiture et se rendit au Prieuré.

Maurice avait fait promettre à sa mère qu'elle ne le démentirait point, qu'elle expliquerait son départ à Mme de La Pave comme il l'avait expliqué lui-même et qu'elle se garderait avant tout de lui en laisser soupçonner la cause véritable. Mme de Frémeuse tint sa promesse, mais comme une personne qui mourait d'envie d'y manquer. Tout en répondant aux questions curieuses de Mme de La Pave que son fils avait été, en effet, rappelé à son corps par une dépêche, elle eut des soupirs, des réticences, des mines embarrassées, des airs de mystère, qui contredisaient la version officielle. Les femmes s'entendent parfaitement entre elles, et la jeune veuve tira de ce langage muet des inductions qui l'amenèrent assez près de la vérité.

Rentrée chez elle, elle écrivit successivement trois lettres en réponse au billet de Maurice : la première, ironique et impertinente; la seconde, amicale et bon enfant; la troisième, d'une glaciale indifférence. Après quoi elle les brûla toutes les trois, et se décida à ne pas répondre du tout.

Il eût été impossible à Mme de La Pave elle-même de rendre un compte exact et bien défini des sentimens divers et parfois contraires que lui faisait éprouver le départ improvisé du commandant

de Frémeuse. C'était du dépit, de la colère, du dédain : c'était aussi du chagrin, de l'estime, et même de l'admiration. Ce qui l'importunait au suprême degré, c'était de ne pouvoir confier à personne, surtout à lui, les mouvemens qui l'agitaient, d'être forcée de garder pour elle ses émotions tumultueuses, de ne pouvoir exprimer à cet homme singulier tantôt le mépris qu'elle ressentait pour sa faiblesse, tantôt l'enthousiasme que lui inspirait sa délicatesse chevaleresque. — Et puis il lui venait des doutes sur le motif réel de ce départ : avait-elle bien interprété les airs mystérieux de Mme de Frémeuse? Le commandant n'était-il point parti tout bonnement, comme il le disait, pour obéir à un ordre de service? Mais, dans ce cas, certainement, après ce qui s'était passé entre eux, il ne pouvait s'en tenir à son billet laconique du matin, et elle recevrait de lui très prochainement une lettre plus explicite.

Cette lettre, attendue impatiemment de jour en jour, n'arriva pas. Mme de La Pave avait trop bien appris à connaître M. de Frémeuse, sa parfaite courtoisie, son tact et son bon goût, pour ne pas conclure de son silence qu'il avait le parti-pris de rompre toutes relations avec elle.

Dès la fin du mois d'août, elle quitta le château de La Pave et rentra dans son hôtel, à Paris. Elle y demeura tout l'hiver. Elle y vécut d'abord assez retirée, comme son deuil l'exigeait. Mais, après le 10 décembre, date anniversaire de la mort de son mari, elle sortit un peu de ses limbes, adoucit légèrement la sévérité de ses toilettes, et se hasarda dans quelques soirées d'intimité et dans les baignoires des théâtres. Elle était presque toujours accompagnée, dans ces diverses occasions, par sa tante de Combaleu, et, ce qui étonnait davantage, par Gérard de Combaleu, dont les habitudes et les goûts paraissaient se régulariser de plus en plus sous l'heureuse influence de sa belle cousine. Quelques bruits commencèrent à courir, dans le monde, sur ses assiduités auprès d'elle : ces bruits arrivèrent jusqu'à Mme de Frémeuse, qui, du fond de sa campagne, entretenait avec ses amies de Paris une correspondance très active. Elle crut devoir les communiquer à son fils, sous toutes réserves. Maurice, sans s'écarter du respect, répondit assez sèchement à sa mère sur ce sujet, traitant la prétendue nouvelle de ridicule commérage.

Cependant, vers le commencement d'avril, Mme de La Pave revint s'installer à la campagne, amenant avec elle sa tante et son cousin Gérard. Dès ce moment, des symptômes irrécusables confirmèrent de jour en jour les rumeurs qui avaient précédé Mme de La Pave dans le pays. La résidence prolongée de Gérard au château, ses attentions empressées, les bouquets, les cadeaux arrivant de Paris

chaque matin, les promenades à cheval en tête-à-tête, tout annonça clairement que le jeune homme était admis à faire régulièrement sa cour. Enfin un jour vint, — ce fut au commencement de mai, — où Mme de Combaleu, plus couperosée que de coutume, se présenta chez Mme de Frémeuse et lui tint ce langage :

— Chère dame, je connais toute votre bonne affection pour moi et les miens, et j'ai voulu que vous fussiez instruite la première de l'heureux événement qui va se passer dans ma famille... Mon fils épouse ma chère nièce Marianne.

Mme de Frémeuse laissa échapper un petit cri de joie : — Ah! dit-elle, permettez-moi de vous embrasser, chère amie... Vous ne pouviez rien m'apprendre qui me fût plus agréable!

Et elles s'embrassèrent avec tout le plaisir qu'on peut imaginer.

— Personne mieux que vous, chère amie, reprit alors Mme de Combaleu, ne peut comprendre ma satisfaction; car, vous aussi, vous avez un fils... que vous désirez certainement marier... Vous savez combien la tâche est difficile, et combien on doit se féliciter d'y avoir réussi.

— Ma chère, riposta Mme de Frémeuse, ne m'en parlez pas... J'ai le malheur d'avoir pour fils un parfait galant homme qui ne consentirait jamais à tenir sa fortune de sa femme!.. Cela lui a fait manquer d'excellentes occasions.

— On ne peut pas tout avoir, chère amie, dit Mme de Combaleu... Vous avez pour fils un phénix,.. c'est très heureux... Mais vous savez que le phénix est un oiseau qui ne se marie pas!.. Bonjour, chère,.. je vais maintenant chez le curé,.. mais j'ai voulu commencer par vous!

Mme de Frémeuse la remercia encore une fois de sa bonté particulière, et elles se quittèrent les meilleures amies du monde.

Ce ne fut pas sans un peu de malignité triomphante que Mme de Frémeuse envoya le jour même à son fils la nouvelle, désormais officielle, du prochain mariage de Mme de La Pave avec son cousin. Le lecteur a déjà compris que la mère de Maurice, par une de ces contradictions très humaines que font naître dans le cœur les luttes de la raison et de la passion, ne pouvait s'empêcher d'approuver et de blâmer à la fois la conduite de son fils. Elle appréciait ses principes d'honneur et de délicatesse, elle en était fière, mais en même temps elle y trouvait un peu d'excès, et elle s'irritait secrètement contre ces principes mêmes qui contrariaient ses ambitions maternelles. Sous le coup du désappointement définitif qu'elle venait d'éprouver, elle lâcha un peu la bride à son humeur : — « Tu vois, cher enfant, écrivait-elle à Maurice, que ton ancienne idole s'est parfaitement moquée de toi avec ses explosions de grands senti-

mens... Je ne voudrais pas dire que ta délicatesse a été une duperie; mais je ne puis pourtant pas me dissimuler qu'elle a eu pour résultat le triomphe de l'horrible Combaleu et le mariage indigne de Marianne : au lieu d'épouser un homme de mérite et un honnête homme, elle va épouser un mauvais drôle qui la dépravera et qui la ruinera par-dessus le marché... Franchement, je ne vois pas ce que l'ombre de Robert y aura gagné! »

Ne recevant pas de réponse à sa lettre, Mme de Frémeuse en conclut simplement que son fils, un peu dépité et confus de voir ses illusions trompées, préférait garder le silence sur un sujet qui lui était pénible. Elle ne supposa pas un instant que la nouvelle de ce mariage eût pu lui causer une autre souffrance qu'une légère souffrance d'amour-propre. Il y avait alors près d'une année que Maurice avait quitté le pays; dans cet intervalle, elle avait passé quelques semaines auprès de lui, à Rennes; elle avait reçu de lui nombre de lettres, et rien dans son langage ni dans sa correspondance n'avait pu lui faire croire qu'il conservât à l'égard de la veuve de Robert un autre sentiment que celui d'une froide et respectueuse curiosité.

Une dizaine de jours plus tard, la comtesse de Frémeuse travaillait à l'aiguille dans son salon quand un bruit de chevaux sur le pavé de la cour lui fit mettre la tête à la fenêtre. Elle sentit un coup au cœur en reconnaissant son fils, suivi de son ordonnance. Elle comprit confusément que cette arrivée soudaine était la réponse à sa lettre et qu'une telle résolution de la part de son fils pouvait contenir de très graves conséquences.

Maurice entra au même instant, le sourire aux lèvres, mais fort pâle. Elle s'était précipitée au-devant de lui, et, l'arrêtant de ses deux mains au moment où il voulait l'embrasser :

— Toi! s'écria-t-elle. Que viens-tu faire ici?

— Me reposer, ma mère. J'ai été mal portant, fatigué depuis quelque temps... Ma blessure à la tête m'a fait souffrir... On m'a recommandé le repos et l'air de la campagne. Ayant abrégé mon congé l'an dernier, j'ai pu facilement en obtenir un nouveau, et me voilà.

— Maurice, dit-elle en le regardant toujours dans les yeux, tu essaies encore de me tromper!

Il se mit à rire, embrassa sa mère malgré elle et, la faisant asseoir près de lui :

— Ma chère mère, lui dit-il, je vous devine. Vous croyez que j'arrive ici pour troubler tragiquement les noces de notre voisine, comme dans *Lucie de Lammermoor*, et que je vais pourfendre Edgard,.. Gérard... Comment s'appelle-t-il?.. Voyons, ne me

croyez donc pas si méchant ni si ridicule... Je mentirais cependant, poursuivit-il avec une sorte de hauteur, si je disais que ce mariage, — un peu hâtif, — n'a pas contribué à déterminer ma demande de congé. Il y a des choses vraiment qu'on ne peut pas laisser passer sans une protestation, — tout au moins silencieuse. Mme de La Pave se remarie, elle est libre. Mais Robert lui a dit par ma bouche que, si jamais cela arrivait, elle verrait son spectre. Eh bien! ce spectre, ce sera moi! C'est un dernier devoir que j'ai à remplir envers mon ami, et je le remplirai. Je lui imposerai donc ma présence, mais rien de plus. Ne craignez ni éclat ni scandale; je ne suis pas fou, et je suis fier, vous le savez bien!.. Comptez donc sur moi!

Il vit que sa mère essuyait une larme sans répondre :

— Ma chère mère, reprit-il tendrement, que faut-il donc dire ou faire pour vous rassurer? Voulez-vous que je vous promette de ne pas aller chez Mme de La Pave sans vous? Serez-vous plus tranquille?

— Un peu, murmura la vieille dame à travers ses pleurs.

— Eh bien! je vous le promets.

Chose étrange, ce fut Mme de Frémeuse, qui, deux ou trois jours plus tard, pressa son fils d'aller faire une visite au château. Puisqu'elle ne pouvait empêcher la rencontre, il lui semblait qu'elle serait moins tourmentée quand la glace serait rompue et que les relations nouvelles entre Maurice et Mme de La Pave auraient pris, grâce à sa présence, un tour naturel et régulier. Elle venait d'ailleurs d'apprendre par les commérages des voisins que le fiancé de Marianne, Gérard de Combaleu, était allé passer deux ou trois jours à Paris, et elle était bien aise que la première entrevue eût lieu en son absence.

La mère et le fils se présentèrent donc dans l'après-midi chez Mme de la Pave. Ils furent reçus et très fraîchement reçus par Mme de Combaleu, qui depuis qu'elle avait appris l'arrivée soudaine de Maurice, exerçait sur les approches du château une surveillance militaire. Elle s'excusa de ne point faire prévenir sa nièce, — c'était inutile : sa nièce était souffrante et gardait la chambre. — Mon fils est absent, ajouta-t-elle, c'est la première fois qu'ils se séparent depuis qu'ils sont fiancés, et vous comprenez que le cœur de la pauvre enfant en est tout endolori. Elle a pleuré toute la matinée.

Comme elle disait ces mots d'un ton pénétré, la porte s'ouvrit et Mme de La Pave entra, non pas telle que la représentait sa tante, les traits défaits et l'air languissant, mais radieuse, parée, triomphante et même gaie, bien que la gaîté ne fut pas habituellement le caractère distinctif de sa beauté.

— Ah ! quelle bonne surprise ! s'écria-t-elle, en tendant ses deux mains, l'une à Maurice, l'autre à sa mère.

Cet accueil, ce langage, étaient fort loin de répondre aux prévisions de M. de Frémeuse : — sa présence, au lieu de produire sur la jeune veuve, comme il s'en était flatté, l'effet d'une tête de Méduse, semblait lui causer un véritable plaisir, et c'était lui, fort au contraire, qui se sentait à demi pétrifié ; sa mère ne l'était guère moins. Mme de La Pave parut jouir à sa manière discrètement ironique de la stupeur de ses hôtes, et, en même temps, de la mine décontenancée de sa tante. Sa belle humeur en redoubla, et elle fit à peu près seule les frais de la conversation avec une aisance et un enjouement d'autant plus extraordinaires qu'ils ne trahissaient pas l'ombre d'affectation. — Quand elle vit Maurice près de se retirer :

— Eh bien ! commandant, lui dit-elle en riant, et cette promenade à cheval... que vous me devez depuis un an ?

— Madame, dit Maurice, après une pause d'étonnement et d'hésitation, quand vous voudrez !

— Oui, reprit elle en riant plus fort, vous me dites toujours : — Quand vous voudrez !.. Et puis, quand je veux,.. vous vous sauvez !

— Essayez encore une fois, dit le jeune homme.

— Avouez que je suis bonne femme... Eh bien ! toujours demain à dix heures !

Pendant que M. de Frémeuse et sa mère s'acheminaient vers le Prieuré en se communiquant leurs impressions sur l'attitude singulière de Marianne, Mme de Combaleu demandait à sa nièce sur un ton aigre-doux si elle jugeait bien opportune, à la veille de son mariage, cette promenade à cheval en tête-à-tête avec un étranger.

— D'abord, répliqua Mme de La Pave, le commandant n'est pas pour moi un étranger ; ensuite, nous ne serons pas en tête-à-tête, puisque nous aurons François ; enfin, je ne suis pas une jeune fille, mais une veuve, et en cette qualité, je crois pouvoir me promener jusqu'à nouvel ordre avec qui me plaît.

— Mais ne crains-tu pas, ma mignonne, de froisser un peu Gérard ?

— Non ! dit Mme de La Pave, — et elle s'en alla.

VII.

En somme, conclut Maurice résumant son entretien avec sa mère, mon tort a été de prendre cette femme au sérieux. Je la jugeais fort coupable, parce que je lui supposais une certaine profondeur de sentimens, une certaine consistance morale : bref, je la croyais

responsable, et il est évident qu'elle ne l'est pas. Sa contenance en face de moi vient de nous le prouver, elle n'a pas le sentiment de ce qu'elle fait. C'est une enfant et une inconsciente... Au lieu de se fâcher de sa conduite, il faut en rire !

Mme de Frémeuse n'était peut-être pas aussi convaincue que son fils de l'inconscience de leur belle voisine. Cependant les choses prenaient après tout une tournure rassurante ; la situation se détendait, et la vieille dame put retrouver la nuit suivante le sommeil qu'elle avait à peu près perdu depuis la brusque arrivée de son fils.

Elle le vit donc partir sans trop d'émoi le lendemain matin pour son rendez-vous. — Quelques minutes avant dix heures, le commandant faisait son entrée dans la cour du château de La Pave, où deux chevaux tenus en main par un vieux piqueur piaffaient en mâchant leur mors. Presque aussitôt la jeune châtelaine, sévèrement ajustée et moulée dans son costume de cheval, descendit les degrés de la terrasse, laissant sa longue jupe ondoye derrière elle; elle salua légèrement de la cravache : — Bonjour, monsieur ! dit-elle gaîment; — et elle se mit en selle.

Ils s'engagèrent alors dans l'avenue, suivis à quelques pas par le vieux domestique, et ils se trouvèrent bientôt perdus dans les labyrinthes de la riante campagne normande, passant des petits sentiers ombragés aux grands chemins clairs et blancs.

Malgré l'extrême légèreté de sentimens que Maurice attribuait non sans apparence, à la jeune veuve, il avait cependant cru tout à fait impossible qu'à leur première minute de tête-à-tête elle ne fît pas au moins quelque allusion au secret qui était entre eux et qu'elle n'essayât point quelque vague apologie de son mariage. Il s'était préparé à lui répondre sur ce point avec un respect glacial et avec l'indifférence qu'elle y apportait elle-même, bref, à la traiter comme une enfant qu'elle était.

Mais cette enfant ne se hâtait pas d'aborder un sujet d'entretien si naturellement indiqué dans la circonstance : elle n'en paraissait d'ailleurs nullement embarrassée, ni préoccupée. Elle humait joyeusement les bonnes odeurs de la campagne et du printemps, coupait du bout de sa cravache le long des haies les pousses fraîches des fougères, disait des tendresses à son cheval et laissait voir enfin tous les signes de la plus pure satisfaction intérieure. C'est que cette enfant était une femme, — une femme profondément consciente de ce qu'elle avait fait, de ce qu'elle faisait et de ce qu'elle voulait. Elle avait joué une partie hasardeuse : elle avait obtenu un premier triomphe; elle se sentait lancée en plein dans la passion, dans l'aventure, dans le danger, dans l'inconnu, et tout ce qu'il y avait de féminin en elle palpitait de plaisir.

Au milieu d'un temps de galop qu'elle avait mené avec beaucoup d'entrain, elle s'arrêta tout à coup.

— Qu'y a-t-il? dit Maurice :

— Oh! rien!.. dit-elle : une étourderie, un oubli. Voulez-vous appeler François?

Maurice fit signe au domestique, qui s'approcha :

— Mon bon François, dit la jeune femme, il faut que tu retournes,.. j'ai oublié deux lettres sur le bureau de mon petit salon,.. il faut qu'elles partent par le courrier de midi... Va vite et viens nous rejoindre à la garenne.

Pendant que le domestique s'éloignait au grand trot, Mme de La Pave reprit sa marche à côté du commandant, et, après quelques minutes de silence, le regardant brusquement :

— Vous m'en voulez beaucoup? dit-elle.

Le ton était bref, sérieux et hautain. Maurice comprit aussitôt qu'il l'avait mal jugée et qu'il avait affaire à une personne très maîtresse d'elle-même et de ses actes :

— Oui, madame, dit-il gravement, beaucoup!

— Je sais que je fais mal, dit-elle, très mal... Mais c'est vous seul qui en êtes cause.

— Moi!

— Oui,.. vous! Pourquoi m'avez-vous abandonnée?.. Si vous étiez, en effet, rappelé par votre service, si vous étiez forcé de partir, et j'en doute, — ne pouviez-vous pas au moins, ne deviez-vous pas m'écrire, me donner signe de vie, d'intérêt, d'affection?.. Condamnée à vivre sans amour, croyez-vous que je puisse également vivre sans amitié?.. Eh bien! dans ma situation, je n'avais, je ne pouvais avoir qu'un ami sûr,.. vous le saviez,.. je vous l'avais dit... L'amitié d'un homme comme vous pouvait peut-être me consoler de ma destinée manquée, ou du moins j'en faisais le rêve... et vous le brisez brutalement,.. vous vous sauvez,.. vous m'abandonnez,.. vous me faites ce chagrin... vous me faites cette injure, et vous voulez que je ne les ressente pas!.. Vous me prenez donc pour une des statues de mon jardin!.. Mon Dieu! monsieur, vous allez me trouver bien franche,.. mais si je me marie, c'est pour me venger de vous, de votre abandon, de votre mépris, de votre dureté,.. c'est pour vous blesser et vous affliger à mon tour, si je puis!

— En cela, madame, dit le jeune commandant avec émotion, vous avez tout à fait réussi, car vous m'affligez profondément. — Quant aux torts que vous me reprochez, et qui sont très réels, je vais vous les expliquer avec l'absolue franchise dont vous m'avez donné l'exemple : — J'ai craint simplement que le rôle d'ami et de con-

fident ne fût trop délicat et trop dangereux auprès d'une femme aussi charmante que vous l'êtes.

— Il faut saluer, je suppose? dit Mme de La Pave, en se courbant sur le cou de son cheval. — Et, après une pause : — Eh bien! alors,.. reprit-elle avec sa mine ironique, ça va recommencer? Vous allez repartir?

— Comme vous vous mariez, dit Maurice, cela devient inutile.

— Ah! dit la jeune femme, c'est juste!

Elle fit quelques pas d'un air pensif, son corps souple suivant avec abandon les mouvemens de son cheval, puis, tout à coup, regardant Maurice :

— Et si je ne me mariais pas, dit-elle,.. quoi?

Avant que le jeune officier pût répondre à cette singulière et embarrassante question, leur tête-à-tête fut troublé subitement par l'apparition au tournant de la route d'un cavalier qui s'avançait vers eux au petit galop.

— Gérard! s'écria la jeune femme. — Puis elle ajouta tranquillement : — C'est une surprise! Je ne l'attendais que ce soir,.. il aura pris le train de nuit... Aimable impatience!.. Monsieur de Frémeuse, je vous demande d'être bien, très bien pour lui.

Maurice s'inclina.

Gérard de Combaleu était un grand garçon élégant et robuste, bien qu'alourdi déjà par ses habitudes de viveur nocturne. Ses traits, un peu épais et endormis, ne manquaient pas d'une certaine beauté vulgaire. C'était au moral un libertin bon enfant, un don Juan de coulisse et de cabaret, d'un esprit enjoué, grossier et médiocre, du reste ne craignant pas un coup d'épée et suffisamment homme d'honneur suivant le train du monde.

Mme de La Pave se porta d'un petit temps de trot au-devant de Gérard, et lui tendant la main : — Bienvenu, cousin! dit-elle, — puis, se retournant un peu sur sa selle : — Monsieur de Frémeuse, mon cousin de Combaleu!.. Gérard, le commandant de Frémeuse, l'ami de M. de La Pave!

Sur cette présentation, les deux hommes se saluèrent avec une courtoisie un peu froide; car s'il y avait un être au monde que le commandant eût volontiers caressé du bout de sa cravache, c'était le fiancé de Mme de La Pave, et, d'autre part, si bon enfant que pût être Gérard de Combaleu, il ne pouvait lui être très agréable de trouver sa fiancée se promenant dans la campagne avec un jeune officier d'une tournure remarquablement distinguée. Mais, au point où en étaient les choses avec sa cousine, Gérard se regardait déjà comme marié et ne pouvait attacher à cet incident une importance sérieuse. Le léger nuage qui avait chargé son front au début de la

rencontre se dissipa aux premières paroles de politesse que le commandant crut devoir lui adresser pour obéir aux ordres de Mme de La Pave. On regagna donc paisiblement le château en s'entretenant de banalités sur un ton de bonne harmonie.

Comme elle mettait pied à terre avec l'aide de son fiancé, Mme de La Pave demanda à Maurice s'il voulait rester à déjeuner. Il s'excusa avec discrétion; elle n'insista pas et le jeune commandant reprit solitairement le chemin du Prieuré. Il se contenta de dire à sa mère que la promenade, à laquelle était venu se joindre M. de Combaleu, avait été parfaitement tranquille et insignifiante et qu'elle pouvait maintenant dormir en paix.

VIII.

Pendant le reste de cette journée, Mme de La Pave rechercha la solitude. Elle s'enferma dans son appartement; puis elle se promena longuement sous ses charmilles. — Que pouvait-elle méditer? A quoi rêvait cette jeune femme dans son âme cachée et profonde? Était-il possible que son mariage avec son cousin, après lui avoir servi de moyen pour atteindre quelque but secret, lui parût à cette heure inutile et importun? Était-il possible qu'elle eût la pensée de le rompre? Mais ce mariage, suivant tous les usages, était maintenant comme fait; il devait avoir lieu dans six semaines; on en était aux derniers apprêts; toutes les questions d'intérêt étaient réglées, le jour même de la cérémonie était fixé. Dans de pareilles conditions comment rompre? Sous quel prétexte raisonnable et honorable? Comment rompre sans scandale, sans se donner des torts apparens, sans blesser l'opinion, sans sortir du bon goût et des bienséances du monde?

Si Mme de La Pave se posa en effet ce problème, la solution lui en parut vraisemblablement trop difficile, car elle eut tout l'air d'y avoir renoncé. On la vit même les jours suivans se montrer avec son futur plus attentive et plus engageante qu'elle ne l'avait été jusque-là. Elle se mit sur le pied de le taquiner amicalement à propos de sa réputation de galanterie et de ses mauvaises connaissances. Puis le soir, à table, remarquant que Mme de Combaleu, suivant sa coutume, surveillait Gérard dans ses libations et lui lançait des regards terribles quand il semblait faire trop d'honneur aux excellens vins de sa cousine : — Mon Dieu! ma tante, dit-elle, ne tourmentez donc pas Gérard et laissez le pauvre garçon boire à sa soif!.. Je suis enchantée pour moi qu'il ait un bon estomac et une tête solide. Rien n'est déplaisant comme un homme efféminé...

Voyez nos ancêtres... ils buvaient sec et n'en étaient pas moins des personnages très distingués... Tenez, je lisais ces jours-ci les Mémoires de Bassompierre. Eh bien! certainement Bassompierre était un beau type de gentilhomme... et voyez comme il tenait tête aux plus grands buveurs d'Allemagne!.. Il y a aussi ces charmans et vaillans cavaliers du temps des Stuarts... tous ces hommes-là buvaient aussi bien qu'ils se battaient... Suivant moi, on a aujourd'hui à cet égard des délicatesses excessives qui témoignent simplement d'un affaiblissement des facultés. — Ainsi, mon cher cousin, ne buvez pas à vous griser, vous me feriez de la peine, mais buvez tout à votre aise, vous me ferez plaisir!

— Ça, ma cousine, dit le bon Gérard profondément touché, c'est gentil! c'est très gentil! Je n'abuserai pas de la permission, soyez-en sûre, mais j'y suis sensible. Je suis d'ailleurs tout à fait de votre avis sur Bassompierre,.. qui était un gaillard comme on en voit peu,.. et je vide à votre santé du fond du cœur ce verre de votre délicieux porto.

Plus habitué à la mauvaise compagnie qu'à la bonne, Gérard de Combaleu n'avait jamais été très à l'aise avec sa cousine, dont les grâces décentes et la distinction suprême lui imposaient. Mais quelques petites attentions de ce genre lui donnèrent plus de confiance en lui-même. Il perdit un peu de l'embarras dont il avait peine à se défendre en sa compagnie. Malgré ses goûts un peu grossiers, il était loin d'être indifférent à la beauté fine et troublante de la jeune veuve; il en était même à sa manière violemment épris; mais sa crainte, qu'il communiquait volontiers après boire à quelques amis de choix, sa crainte était que sa future ne fût diantrement bégueule, et le diable m'emporte, ajoutait-il confidentiellement, si je sais comment on s'y prend avec ces femmes-là!

On eût vraiment cru que Mme de La Pave était dans le secret des appréhensions et des scrupules de son fiancé, et qu'elle mettait un soin obligeant à l'en soulager. Elle daignait, pour lui plaire, sortir de sa réserve hautaine. Elle lui faisait des niches tendres et familières; en se promenant avec lui dans ses jardins, elle lui plantait des fleurs dans les cheveux; elle cueillait des cerises et les lui servait au bout de ses doigts; elle trouvait des prétextes pour lui passer devant le visage ses belles mains parfumées, comme si elle eût voulu lui faire respirer quelque sorcellerie.

Devant de tels procédés, Gérard ne pouvait guère conserver la timidité défiante qui l'avait si longtemps paralysé auprès de sa belle cousine. Mais il commençait à éprouver un embarras d'un autre genre : peu versé dans la science des amours honnêtes, il se demandait si, en voulant répondre aux charmantes câlineries de

sa cousine, — ce qui lui paraissait indispensable, — il ne risquait pas de dépasser la mesure et d'effaroucher une si délicate personne. Cette perplexité le rendait rêveur et plus gauche encore que de coutume.

Dans une de leurs promenades à cheval, Mme de La Pave, un peu étonnée sans doute de voir ses avances si froidement accueillies, s'avisa de lui dire tout à coup :

— Mon bon Gérard, est-ce que vous avez été un mauvais sujet vraiment?

— Mon Dieu! ma cousine, répondit M. de Combaleu, vous savez,.. j'ai été jeune comme tout le monde.

— Et vous l'êtes toujours, Dieu merci!.. Mais, du reste, on vous a beaucoup calomnié, n'est-ce pas?

— Très probablement, ma cousine.

— Ou bien peut-être, poursuivit Mme de La Pave, c'est moi qui m'abusais,.. car naturellement nous n'avons là-dessus, nous autres, que des notions très vagues... et un peu chimériques. Mais enfin on m'avait tant dit que vous étiez un mauvais sujet... que j'avais pris de vous une opinion terrible; j'avais presque peur de vous,.. et, en réalité, vous n'êtes pas effrayant du tout.

— Je suis trop heureux, ma cousine, de vous avoir détrompée.

— Mais non,.. il ne faut pas être si heureux que cela... Certainement, au fond, je suis très contente que vous ne répondiez pas à l'idée que je m'étais faite d'un mauvais sujet,.. mais, d'un autre côté, il y a un peu de mécompte... Vous savez combien les femmes sont curieuses, — les femmes de notre monde surtout!.. Pour elles, un mauvais sujet est une sorte de personnage mystérieux, redoutable, dont la pensée seule donne de petits frissons de terreur,.. avec lequel on s'attend à des choses extraordinaires... C'est une espèce de monstre dévorant qu'on craint de rencontrer,.. mais qu'on espère pourtant dompter... Voilà comment à peu près nous nous représentons un mauvais sujet.

— Enfin, Dieu merci! ma cousine, dit Gérard, Dieu merci! vous êtes rassurée?

— Oh! tout à fait! dit la jeune femme d'un ton sec.

Et elle partit au galop.

Tout en la suivant du même train, Gérard se livrait à part lui aux réflexions les plus pénibles. Il avait la peau un peu épaisse, mais pas assez cependant pour ne pas sentir la piqûre des traits que venait de lui décocher sa cousine. Il se persuadait de plus en plus qu'en s'épuisant, comme il l'avait fait depuis des mois, en chastes respects, et en réprimant sévèrement auprès de Marianne ses habitudes de galanterie cavalière, il avait décidément fait fausse route.

Il est assez d'usage parmi les bons compagnons de son espèce d'attribuer aux plus honnêtes femmes un goût secret pour les hommes hardis et entreprenans. Cet axiome, plus ou moins fondé, lui revint à l'esprit et fut pour lui un nouveau trait de lumière : il lui expliquait à merveille ce mécompte, ce dépit dont Mme de La Pave n'avait pu retenir l'expression. Il était évident que, sur sa réputation de mauvais sujet, elle avait attendu de lui, non pas certainement de la grossièreté, mais des façons plus vives, plus démonstratives, quelque chose qui lui fît sentir l'émotion de l'aventure et du péril.

Oui, positivement, il avait été stupide. A force de respect, il avait été complètement fade et incolore. Il s'était fait mépriser de cette charmante petite femme qui avait cru pouvoir compter sur lui pour sortir un instant, une fois en sa vie, des platitudes de l'amour convenu. — « Et j'ai été d'autant plus bête, ajoutait il, que c'est une femme faite au tour, que j'en suis fou, et que mon extrême réserve avec elle me gênait infiniment! »

M. de Combaleu ruminait encore sur ce texte quand on se mit à table, et pour achever d'éclaircir ses idées il crut devoir profiter largement des pleins pouvoirs que sa cousine lui avait conférés sur les vins de sa cave. Il se montra, en conséquence, plus expansif qu'à l'ordinaire et il s'abandonna plus franchement à la grosse gaîté qui faisait le fonds de son naturel et qui avait tant de fois ébranlé les vitres des cabinets particuliers. Mme de Combaleu en frémit; mais la contenance de sa nièce la rassura. Mme de La Pave, en effet, tout en ouvrant de grands yeux un peu étonnés, paraissait beaucoup goûter cette belle humeur rabelaisienne qui charmait probablement ses fines oreilles pour la première fois.

Après le dîner, on passa dans un élégant boudoir où le triomphant Gérard reçut successivement des mains de sa cousine un cigare et un bougeoir pour l'allumer, puis une tasse de café et un verre de liqueur. Pendant qu'elle lui rendait tous ces petits services, il s'inclinait jusque sur ses cheveux pour la remercier, la regardant dans les yeux d'un air mélancolique et lui murmurant de sa voix échauffée des complimens qui la faisaient sourire et rougir. Au bout de quelques minutes, les voyant en si bons termes, Mme de Combaleu eut la discrétion d'aller prendre l'air dans le jardin.

Demeuré seul avec sa cousine, Gérard se laissa tomber sur un divan où elle venait de s'asseoir, et se penchant vers elle, l'œil noyé, les joues enflammées, il la regarda de nouveau fixement, puis sans rien dire, il hocha la tête à plusieurs reprises, comme un homme qui ne trouve pas d'expressions assez fortes pour interpréter ses sentimens. Afin de remédier à cette insuffisance du langage, il

saisit les admirables mains de la jeune femme, et y appuya ses lèvres avec une ardeur extraordinaire.

— Il me semble, cousin, dit-elle en se dégageant doucement, que vous êtes bien gai ce soir, et que vous vous lancez un peu... Est-ce parce que je vous ai reproché de n'être pas assez mauvais sujet?

— Ma cousine, je vous avoue que je n'ai jamais eu si bonne envie de l'être qu'en ce moment-ci... et comment vous en fâcheriez-vous ?.. Voyons, vous m'avez bien un peu encouragé ?..

Et il lui prit de nouveau les mains.

— Oh ! vous avez bien compris, j'espère, dit la jeune femme, qui semblait fort troublée et qui l'était, — vous avez bien compris que je plaisantais !

— Quoi ! ma chère cousine, — ma belle et délicieuse Marianne,.. au point où nous en sommes, je n'aurais pas le droit de prendre un baiser sur ce front charmant ?

Elle hésita, — puis avança avec une timidité lente son front pâle, — et le lui offrit.

Ce premier succès l'enhardit malheureusement un peu trop; il voulut pousser ses avantages, et ses lèvres cherchèrent avec une sorte de violence un baiser moins platonique.

Moitié fâchée, moitié riante, elle le repoussait en murmurant quelques mots indécis : — Voyons, mon ami !.. Tenez-vous, je vous prie !.. sérieusement, tenez-vous !

Il se rappela malencontreusement en cet instant l'axiome qui veut que les femmes aiment ceux qui osent, — ou plutôt il ne se rappela probablement rien, et obéissant simplement à l'ivresse de son désir surexcité par le vin et par la lutte, il saisit d'une étreinte presque brutale la taille de la jeune femme. — Elle bondit : elle eut un cri d'indignation qui cette fois n'était pas un jeu; car elle était sincèrement révoltée, n'ayant jamais été traitée ainsi et n'ayant même jamais supposé que cela fût possible.— Mais il l'avait retenue; il la ramenait sur le divan, et il la maîtrisait entre ses bras, l'épouvantant de ses mines de faune...

— Ah ! mais, s'écria-t-elle, vous êtes un misérable ! — et lui échappant par un effort désespéré, elle courut à la cheminée, et tira violemment à plusieurs reprises le cordon de la sonnette.

Presque aussitôt la porte s'ouvrit, et Mme de Combaleu se présenta, suivie de deux domestiques. Elle aperçut avec stupeur sa nièce debout, les cheveux dénoués, le visage en feu, — et dans un coin, son fils blême, muet, écrasé.

— Ma tante, dit la jeune femme, c'est à vous que je désire parler.

Les domestiques se retirèrent.

— Ma tante, reprit Mme de La Pave, votre fils vient de se conduire avec moi comme avec la dernière des servantes et des filles... Jamais un homme capable de pareilles indignités ne sera mon mari, jamais!.. Pas un mot, ma tante,.. je vous jure que c'est inutile! — Vous avez des préparatifs à faire... Je vous en laisserai tout le temps,.. mais, dès ce moment, le séjour en commun nous serait impossible... Je vais m'installer pour deux jours à Alençon, chez mes cousines!

Ayant ainsi parlé, elle rajusta ses cheveux d'un coup de main, traversa le salon avec sa fierté tragique et sortit.

Trois quarts d'heure après, s'étant refusée à toute communication nouvelle avec sa tante, elle montait dans son landau attelé de deux postiers à grelots et partait pour Alençon.

A la suite de l'interrogatoire détaillé qu'elle fit subir à son fils, Mme de Combaleu ne laissa pas de soupçonner que ce grand libertin innocent était tombé dans un piège tendu par une astuce supérieure, et que Mme de La Pave avait prémédité de se faire manquer de respect par son fiancé, afin de se débarrasser d'un mariage qui avait cessé de lui plaire. La mère de Gérard n'eut pas beaucoup de peine à établir un rapport direct entre cette rupture improvisée et l'apparition récente du commandant de Frémeuse, pour lequel elle avait toujours senti que sa nièce avait une forte inclination. Si quelque chose pouvait ajouter à l'horreur du coup qui frappait Mme de Combaleu, c'était la pensée que cette catastrophe, qui ruinait toutes ses espérances, allait tourner vraisemblablement au profit de sa voisine et de sa rivale détestée, Mme de Frémeuse. Malgré tout, elle se garda scrupuleusement de laisser percer ses soupçons devant son fils, comprenant assez qu'une parole imprudente pouvait jeter ce jeune homme humilié et exaspéré au-devant d'un adversaire redoutable. — Il ne lui restait qu'à dévorer sa rage en silence; elle fit à la hâte ses préparatifs de départ et quitta le château le lendemain soir.

IX.

Il y avait environ huit jours que le commandant de Frémeuse méditait sur les incidens de sa promenade avec Mme de La Pave et commentait à part lui les moindres détails de leur entretien, un peu étonné de n'entendre plus parler de sa voisine, mécontent d'elle et mécontent de lui, quand des rumeurs étranges se répandirent un matin dans le voisinage : des scènes terribles avaient eu lieu entre Mme de La Pave et son fiancé; une incompatibilité d'hu-

meur absolue s'était manifestée; bref, elle l'avait congédié et le mariage était rompu. Les événemens s'étaient tellement précipités qu'on apprit en même temps au Prieuré la fuite de Mme de La Pave chez ses parens d'Alençon et son retour chez elle après le départ définitif des Combaleu.

Ces nouvelles plongèrent Mme de Frémeuse dans une pure extase de joie; car elles la délivraient de toutes ses inquiétudes et lui rendaient toutes ses espérances. Il y eut plus d'incertitude et plus de mélange dans les sentimens de son fils, quoique certainement la satisfaction y dominât.

— Je ne doute pas, dit-il à sa mère, que ce ne soit simplement partie remise et qu'elle ne se remarie un jour ou l'autre; mais du moins, ce ne sera pas si tôt et, de plus, on peut espérer qu'elle fera un meilleur choix. Il y avait quelque chose de particulièrement pénible à voir cette femme d'élite, si distinguée et si délicate, tomber entre les mains d'une brute. C'était comme un mauvais rêve.

Il y avait, dès ce moment, une démarche qui s'imposait à Maurice. Mme de La Pave, après avoir pris cette grave détermination, qu'elle savait devoir lui plaire et à laquelle il n'était peut-être pas étranger, devait attendre de lui quelques paroles de sympathie et de félicitation; il voulut les lui porter sans retard et se rendit le jour même au château.

On l'introduisit dans un petit boudoir tendu de soie jaune, où la jeune femme était en train d'écrire :

— Ah! dit-elle simplement en se levant, c'est aimable! Vous me prévenez, je vous écrivais. — Et dès qu'ils furent seuls, lui touchant le bras légèrement et dressant vers lui sa jolie tête : — Eh bien! dit-elle, êtes-vous content?

— Très content et très heureux, dit-il en souriant, et si j'y suis pour quelque chose, très reconnaissant!

— Vous y êtes pour tout! dit Mme de La Pave avec force. — Puis, s'asseyant et lui montrant un siège : — Mettez-vous là! — Elle se recueillit un peu, soupira longuement et reprit : — Monsieur, je désire que vous me connaissiez bien... Comme toutes les femmes, je puis être à mes heures très dissimulée et même très perfide... mon malheureux cousin vient d'en avoir la preuve; mais, en général, je suis franche et droite... vous le savez déjà; vous allez le savoir encore mieux. Écoutez-moi donc : — J'ai aimé mon mari, — peut-être pas avec toute la tendresse passionnée qui est en moi, mais je l'ai aimé sincèrement; — je l'ai aimé vivant, je l'ai aimé mort... jusqu'au jour où vous m'avez transmis de sa part cette prière, ou plutôt cette injonction... que vous savez. En vérité, mon-

sieur de Frémeuse, autant qu'on peut répondre de soi, j'aurais été capable de ce dévoûment, de cette fidélité éternelle à sa mémoire qu'il me commandait. Mais de tels dévoûmens, de tels sacrifices n'ont de prix et n'ont de douceur que s'ils sont volontaires. Que mon mari ait prétendu me les imposer, en charger ma conscience, en tourmenter à jamais ma vie, qu'il ne s'en soit pas fié à moi, c'est ce que je ne lui pardonne pas!.. J'obéis cependant à sa volonté; je cède, mais sachez bien que je le fais pour vous seul, parce que, après vous avoir longtemps méconnu, et même détesté, j'ai appris à vous estimer beaucoup et que je ne puis souffrir la pensée d'être mésestimée par vous... Voilà la vérité, la vérité pure. Maintenant, jugez-moi comme vous voudrez et faites ce que vous voudrez. Je trouverai toujours que vous avez raison!

Comme elle achevait de parler, deux larmes jaillirent à travers ses épais cils bleus et glissèrent sur ses joues.

— Madame, répondit Maurice, maîtrisant difficilement son trouble profond, une âme passionnée comme la vôtre doit comprendre et pardonner toutes les faiblesses, toutes les exaltations de la passion : Pardonnez donc à Robert,.. il vous a tant aimée! — Pour moi...

Il y eut en ce moment dans le cœur du jeune homme un tel conflit de sentimens que sa voix se brisa et il fut forcé de s'interrompre. Après une courte pause : — Pour moi, reprit-il, — pour ce qui m'est personnel, après ce que vous venez de me dire, je ne puis que me consacrer à vous absolument... J'essaierai donc de tout mon cœur d'être pour vous l'ami et le soutien que vous avez rêvé.

— Merci! dit-elle en lui tendant la main, — et cette main prit alors possession définitive de ce loyal soldat.

Dès cette minute, en effet, il lui appartenait et il était impossible d'imaginer qu'il pût se dégager des liens si habilement et si fortement tissés dont elle l'avait enveloppé. Mêlant à ses ruses profondes une sincérité de passion qui en était l'excuse, elle avait trouvé le moyen de lui faire un devoir de reconnaissance, une obligation de générosité, et presque un point d'honneur de cette amitié qui était si près d'être de l'amour, — de cet amour qui était si près d'être un crime.

Maurice était donc, à dater de ce jour, engagé dans cette liaison singulière dont il avait en d'autres temps si vivement pressenti le charme et le danger. L'expérience ne trompa pas ses prévisions. Il connut le charme et il connut aussi le danger. Il comprit mieux que jamais combien il était difficile de maintenir dans les limites de la raison et de l'honneur ces relations d'intimité quotidienne avec une jeune femme d'un contact si redoutable. Car Mme de La Pave n'était pas seulement une créature d'une grâce idéale évoquant

devant l'imagination toutes les grandes séductrices dont l'histoire et la poésie ont consacré les noms : elle était aussi de la race fatale de Circé; elle avait ce genre de beauté qui ne parle pas aux meilleurs instincts de l'homme, mais qui chez tous les hommes trouve à qui parler. C'était une de ces magiciennes qui semblent recéler dans leur langueur étrange, dans leurs formes exquises, dans leur ironique sourire, le secret d'amours inconnues. Elle était de celles dont on ne supporte pas l'idée de rester l'ami et dont la possession devient un désir furieux, ou un amer regret qui vous suivent jusqu'à la mort.

On dit que la fascination de certains serpens plonge leur victime dans une sorte de stupeur qui, pour être mortelle, ne semble pas douloureuse, et n'est peut-être pas sans une secrète volupté. C'était ainsi que Maurice, en la présence de la jeune veuve, se sentait comme la proie d'un enchantement dont il ne voulait pas se défendre et qui lui faisait tout oublier. Mais dès qu'il ne respirait plus son parfum personnel, dès qu'il n'entendait plus la musique de sa voix, le charme se rompait et il voyait les abîmes ouverts. — Où allait-il? quelle suite, quelle fin, quelle issue possible à cette liaison sans nom, innocente encore sans doute, mais déjà suspecte au public, et déjà compromettante pour celle dont la réputation devait lui être aussi sacrée que la sienne même? — Et puis quel serait l'avenir? Son congé terminé, partirait-il? Le laisserait-elle s'éloigner d'elle maintenant? Allait-il donc, lui aussi, renoncer à sa carrière, se rendre coupable de cette insigne faiblesse qu'il avait tant reprochée à Robert?.. Et pour la même femme!.. et sans la même excuse! Car Robert du moins avait le prétexte du mariage. — Mais déposer ses épaulettes, briser son épée pour s'attacher à la suite d'une femme qui ne pouvait être pour lui qu'une amie, n'était-ce pas une pure folie, une pure honte? Et si elle le lui demandait cependant, n'était-il pas trop engagé avec elle pour lui rien refuser?.. Et puis, et surtout, hélas!.. il l'adorait!

Il sortait un soir du château à la nuit close et retournait à pied chez sa mère. Chemin faisant, et loin de l'enchanteresse, il était retombé comme toujours dans ses cruelles incertitudes, dans ses scrupules, dans ses angoisses. Comme il passait sur les bords de la petite rivière qui arrosait le jardin du curé, il vit qu'une des fenêtres du presbytère était encore éclairée, c'était celle du cabinet où travaillait le vieux prêtre. Cette lumière, entrevue à travers les arbres, dans cette tranquille demeure, lui donna le sentiment d'une paix qui lui parut divine. Il porta envie au vieillard qui achevait doucement ses jours dans cette retraite. Il s'arrêta, puis tout à coup, faisant un détour, il alla sonner à la porte du presbytère.

L'abbé Desmortreux, armé d'une loupe, était en train d'examiner des médailles quand on lui annonça le jeune commandant d'artillerie. Il se leva aussitôt et le reçut avec sa cordiale bienveillance, mais non sans une nuance d'embarras inquiet.

— Je vous demande pardon, monsieur le curé, dit Maurice, de vous déranger à pareille heure; mais vraiment je suis si tourmenté, si malheureux que j'ai voulu prendre encore une fois vos bons avis.

Le vieillard s'inclina légèrement.

— Ma mère, reprit Maurice, vous aura certainement mis au courant de ce qui s'est passé, de ce qui se passe entre Mme de La Pave et moi.

L'abbé inclina de nouveau sa tête blanche.

— Je pourrais sans doute prendre les avis de ma mère, dont je connais toute la sagesse.., mais, dans le cas présent, je crains qu'elle n'ait pas toute l'impartialité nécessaire. Je viens donc à vous, monsieur le curé, dans une circonstance critique de ma vie, je viens à vous comme à un honnête homme, et permettez-moi de dire comme à un ami... je viens aussi à vous comme à un prêtre... familier avec les pensées hautes et saintes, — et je vous demande conseil : car toute ma vie morale est en détresse.

— Voyons, mon enfant.

— Vous avez su par moi-même, monsieur le curé, que j'avais été chargé de transmettre à Mme de La Pave les dernières volontés de son mari, et vous vous rappelez quelles étaient ces volontés. Il lui enjoignait avec une solennité tragique de ne jamais se remarier. Aujourd'hui, vous connaissez l'état de mes relations avec Mme de La Pave,.. vous savez quelle est notre situation mutuelle, combien elle est délicate, équivoque, impossible!.. Eh bien! au nom du ciel, que puis-je faire? que dois-je faire pour rester un honnête homme?

— Mon enfant, dit le vieux prêtre, je sais tout cela en effet, et tout cela me tourmente beaucoup,.. car, véritablement, la question que vous me soumettez est, en quelque façon, insoluble... Je ne vous accuse ni l'un ni l'autre,.. car vous n'avez rien prémédité,.. des circonstances inévitables vous ont rapprochés et vous ont mis dans des rapports d'intimité confidentielle. Vous vous êtes aimés,.. c'est un malheur, un grand malheur!.. mais, enfin, telle est la situation,.. on ne peut la changer, et il s'agit uniquement de chercher la meilleure voie pour en sortir. Au premier abord, votre devoir paraît clairement tracé : rassembler tout votre courage, étouffer vos sentimens personnels, braver les reproches, les larmes, le ridicule même... et vous en aller pour ne jamais revenir. — Mais, autant que je puis connaître Mme de La Pave, si vous faites cela, c'est une femme perdue! Pour se venger de vous, de moi, de nous tous, du bon Dieu même,

elle se jettera dans le désordre,.. elle deviendra une désespérée et une affolée,.. vous en aurez fait une courtisane.

L'abbé Desmortreux s'interrompit un moment, puis voyant que Maurice baissait la tête sans répondre, il reprit :

— Maintenant, monsieur, laissez-moi oublier une minute que je suis prêtre et vous parler nettement dans la langue mondaine : si vous ne partez pas, si vous continuez avec Mme de La Pave ces relations de prétendue amitié, dans un mois ou dans six mois, cette amie, la veuve de votre ami, sera votre maîtresse. — Vous n'en doutez pas plus que moi... — Eh bien ! il vaut mieux qu'elle soit votre femme !

Maurice poussa un cri.

— Oh ! je sais ! reprit vivement le vieillard, je sais... je ne me dissimule pas l'objection : elle est terrible ! — Épouser cette jeune femme quand vous avez le souvenir tout chargé du dernier message de son mari, quand ce message vous a été confié à vous-même, cela est très dur et très douloureux !.. Mais encore une fois, à l'heure qu'il est, c'est le seul moyen que vous ayez d'empêcher que la veuve de M. de La Pave ne soit un jour ou l'autre une femme déshonorée.

— Mais, grand Dieu ! s'écria Maurice, pour empêcher qu'elle ne soit une femme déshonorée, faut-il donc que je me déshonore, moi !

— Mon enfant, il est possible que je m'abuse, mais il me semble que si j'avais été de ce monde et que pareille alternative m'eût été posée, j'aurais plutôt hasardé quelque chose de mon honneur que de mettre en péril celui de la femme que j'aurais aimée.

Maurice soupira longuement ; puis, se levant : — Pardon, monsieur le curé, j'abuse vraiment,.. je vous remercie et je me retire. Et, près de la porte, tenant la main du vieillard : — C'est donc véritablement comme vous me l'aviez prédit : ennemi ou complice !.. et me voilà complice !

Dans le cours de sa nuit sans sommeil, le commandant de Frémeuse arrêta sa résolution : — Il aurait une explication avec Mme de La Pave : il mettrait fin d'une façon ou de l'autre à la situation actuelle. Il avait été excusable de la prolonger tant qu'il avait pu garder quelques illusions sur la nature de ses propres sentimens et sur le caractère de cette liaison : mais maintenant, et surtout après son entretien avec le curé, ses yeux étaient grands ouverts. S'il acceptait plus longtemps cette vie, ce serait la vie d'un hypocrite et d'un lâche. — Tout valait mieux que cela.

La journée du lendemain fut une belle journée d'été, qui dans l'après-midi devint lourde et accablante. Quand Maurice se dirigea vers le château, un soleil d'or inondait encore la campagne, mais une bande d'un bleu sombre s'était déjà formée à l'horizon occi-

dental, et elle envahissait rapidement l'étendue du ciel. Déjà se faisait dans les champs et dans les sentiers ce silence de toutes choses et cette paix inquiète qui précèdent les orages.

On dit à Maurice que Mme de La Pave était au jardin et probablement dans l'allée des charmilles. Ce fut là, en effet, qu'il la trouva, assise sur un banc de pierre et lisant. Ils aimaient tous deux cette vieille allée en berceau où s'était passée entre eux une scène qui était demeurée également chère à leur souvenir. Mme de La Pave y avait cherché un refuge contre l'extrême chaleur de la journée : mais, depuis un moment, le ciel s'était voilé sous la nuée d'orage; le soleil ne jetait plus de rayons à travers la voûte des charmilles, et une demi-obscurité régnait dans la longue allée sombre et silencieuse comme une église.

Le beau sourire qui avait entr'ouvert les lèvres de la jeune femme à l'approche de Maurice s'éteignit subitement dès qu'elle put distinguer l'expression rigide de ses traits. Elle se leva.

— Vous avez à me dire quelque chose, mon ami? demanda-t-elle timidement.

— Oui, Marianne.

Il s'assit près d'elle, et tandis qu'elle attachait sur lui ses yeux noirs pleins de trouble :

— Marianne, reprit-il, l'existence que nous menons ne peut durer. Votre réputation pourrait en souffrir,.. et de plus je joue ici un rôle de tartufe qui me révolte, car la vérité est que je vous aime en amant et non en ami... Il faut donc en finir... autrement vous ne tarderiez pas à me mépriser, comme je commence à me mépriser moi-même.— Je ne voudrais pas vous quitter, à moins que vous ne me l'ordonniez : mais, si je reste, il faut que vous me fassiez la grâce d'accepter mon nom, de m'épouser enfin... Je sais ce que je fais, croyez-le bien... Je sais ce que je vous propose. — C'est un crime !.. Mais nous en sommes là... Il faut choisir... Moi, je suis à vos ordres : décidez !

Elle eut un éclat de douleur sans larmes, et appuya fortement ses deux mains sur son visage, puis après quelques secondes :

— Moi, dit-elle, je vous aime assez pour cela !.. Mais vous,.. comme je vous connais, vous serez horriblement malheureux !

— Horriblement ! dit Maurice.

Elle se leva tout à coup :

— Eh bien ! s'écria-t-elle d'une voix brève, résolue, impérieuse, — plus une phrase... plus un mot... plus rien ! Partez !.. partez ! je le veux ! je vous jure que je le veux !.. Je vous l'ordonne ! — Adieu !

Elle lui prit les deux mains, et lui tendit son front.

Maurice lui baisa froidement les cheveux.

Elle se laissa glisser avec un bruit de soie froissée, et tombant à ses pieds, le corps brisé, la tête touchant presque le sable de l'allée, elle murmura encore une fois : — Adieu !

Il la saisit violemment, la releva, et la pressa longtemps sur son cœur et sur ses lèvres. — Tout était dit. Ils étaient fiancés.

X.

Mme de La Pave usa de son triomphe avec une sage discrétion. Elle avait assez obtenu : elle ne demanda rien de plus, elle ne parla point de démission. Maurice sollicita simplement, à l'occasion de son mariage, une prolongation de congé qui ne lui fut pas refusée.

Avec le même esprit de sagesse avisée et délicate, la jeune femme se préoccupa de donner dès ce moment à leur union prochaine une publicité régulière ; elle voulut même l'entourer d'un certain appareil de fête, afin de lui enlever aux yeux de Maurice, ce caractère clandestin et coupable qu'il était trop disposé à lui prêter. On laissa jusqu'à nouvel ordre Maurice au Prieuré, mais dès ce moment Mme de Frémeuse, sur les instances de sa future belle-fille, dut s'installer à demeure chez elle. En même temps Mme de La Pave cultivait plus activement ses relations de voisinage : elle offrait l'hospitalité à ses parens d'Alençon, parmi lesquels figuraient deux ou trois jeunes femmes, et elle arrêtait au passage quelques amis qui revenaient des courses de Caen ou de Deauville. Grâce à tous ces hôtes permanens ou passagers, le château s'anima d'une vie bruyante. Cette animation, dont Maurice était forcé de prendre sa part, ne laissait pas d'exercer sur son état moral une influence salutaire et de faire trêve par intervalles aux agitations secrètes de sa conscience. Peut-être aussi s'habituait-il peu à peu, depuis que sa résolution était arrêtée, à l'idée de ce mariage, se rappelant au besoin l'argumentation à peu près irréfutable du vieux curé et l'espèce de nécessité fatale qu'il subissait. Il s'attachait aussi, pour apaiser son trouble, au bonheur incomparable dont il voyait sa mère pénétrée. Enfin il était distrait et soutenu avant tout par l'amour ardent et profond dont son cœur était enivré. Il trouvait d'ailleurs dans celle qu'il aimait si passionnément et à laquelle il sacrifiait tant de choses, une reconnaissance si vive, si attentive, si pleine de grâce que ses chagrins, ses remords même, lui paraissaient doux à ce prix.

Mme de La Pave était trop profondément femme pour n'avoir pas la perception très nette des sentimens qu'elle inspirait. Elle ne doutait donc point de l'amour de Maurice. Cependant, depuis qu'il lui

avait donné dans un élan de passion irrésistible le baiser des fiançailles, elle remarquait qu'il évitait, par une affectation de respect chevaleresque, tout rapprochement, toute tendresse du même genre. Il semblait que, par un reste de scrupule et de souvenir, il retardât autant que possible le moment où la veuve de Robert serait pour lui quelque chose de plus qu'une amie. Mme de La Pave, tout en l'adorant, souriait secrètement de sa faiblesse, et elle attendait curieusement la fin de tout cela avec un mélange d'impatience, de malice féminine et de vague inquiétude.

Quelques semaines se passèrent ainsi. Le mariage avait été fixé au dernier lundi de septembre. — Ce jour arriva. La double cérémonie du mariage civil et du mariage religieux eut lieu, suivant la coutume de la province, dans la même matinée. On sortit de l'église vers une heure de l'après-midi. Il y avait un assez grand nombre de parens et d'invités qu'il fallut occuper pendant le reste du jour. Après une promenade dans les jardins, on improvisa un bal au piano, et on gagna de cette façon, assez péniblement, comme il arrive en pareil cas, le moment de se mettre à table.

Le dîner, d'une quarantaine de couverts, servi dans la grande salle du château avec une profusion de fleurs et de feuillages, se prolongea assez avant dans la soirée. Pendant le dîner, comme dans le cours de la journée, l'attitude mutuelle de M. de Frémeuse et de sa femme fut ce qu'elle pouvait être dans ce milieu social. Il n'est pas d'usage que des nouveaux mariés qui appartiennent au monde se retirent furtivement dans des coins après les cérémonies officielles, ni qu'ils donnent à l'assistance le spectacle de leurs empressemens. Le commandant de Frémeuse et sa jeune femme, par leur caractère et par leurs mœurs, étaient, moins que personne, capables de déroger à ces bienséances et de mettre le public dans la confidence de leurs effusions. On ne s'étonna donc point de la réserve qu'ils gardaient l'un envers l'autre. Des regards fréquemment échangés témoignaient cependant de la tendre et parfaite intelligence qui régnait entre eux. Un peu pâle et grave, portant avec une dignité élégante l'uniforme sévère de son arme, M. de Frémeuse apparaissait d'ailleurs à tous les hôtes du château comme un type idéal de mari viril et charmant. Il avait généralement auprès des femmes une politesse d'un autre âge et des formes exquises; mais, auprès de la sienne, on voyait qu'il raffinait, que le cœur et l'émotion s'en mêlaient, que ses paroles les plus insignifiantes étaient pourtant des paroles d'amour, et son silence même de l'adoration. Elle-même voyait tout cela mieux que tout le monde, et elle était ravie.

Pendant le premier tumulte qui accompagna le passage des con-

vives de la salle à manger dans le salon, la jeune châtelaine, occupée de mille détails, perdit un instant de vue son mari. Quand elle s'aperçut qu'il n'était plus là, elle s'informa auprès des domestiques. On lui dit que le commandant fumait un cigare dans la cour du château. La soirée étant très froide, elle s'inquiéta; mais on l'assura que M. de Frémeuse avait passé, avant de sortir, son pardessus d'uniforme.

Maurice, fatigué apparemment du bruit et de la foule, était allé, en effet, fumer solitairement sur la terrasse de la cour : — puis au bout d'un moment il descendit le perron et gagna l'avenue. Livré à ses pensées, il avança dans l'ombre jusqu'à l'extrémité de cette avenue qui aboutissait au chemin public. C'était une nuit sans lune, mais pleine d'étoiles et très claire. Après avoir marché quelques minutes encore, il se trouva en vue d'une vieille croix de granit qui s'élevait à l'embranchement de deux routes. Il avait évité depuis quelque temps de passer là : ce carrefour retiré, cette croix lui rappelaient des souvenirs importuns. Ce soir-là, les rencontrait-il par hasard, ces souvenirs, ou les avait-il cherchés?

Ce qui paraît certain, c'est qu'il en ressentit profondément l'impression. Que se passa-t-il alors dans son cerveau et dans sa conscience? Suivant toute vraisemblance, au moment fatal où il était arrivé, à l'heure où son crime allait devenir formel et irréparable, il se rappela avec une lucidité soudaine et terrible, — comme un homme qui s'éveille, — tout ce qui pouvait en aggraver l'horreur. Il revit dans le passé, au pied de cette croix, deux enfans embrassés qui se juraient une foi et une fidélité éternelles. Il revit aussi, au milieu d'une cabane ensevelie sous la neige, l'ami de son enfance et de sa jeunesse mourant d'une mort héroïque et sanglante. Il entendit sa voix suppliante, sa voix désespérée et déchirante, et toutes les paroles suprêmes de sa confiante amitié : « Tu me le promets, Maurice? — Oui! — Sur l'honneur? — Sur l'honneur! »

Et c'était lui, lui-même qui le troublait dans son sommeil de mort, qui l'outrageait dans sa tombe!

En ce moment sans doute le jeune officier rejeta loin de lui avec mépris tous les sophismes, tous les vains argumens dont il avait essayé de pallier sa faute à ses propres yeux : il ne vit plus que l'honneur qui avait été le culte de sa vie, et auquel il manquait, l'honneur dont il n'oserait plus prononcer le nom tant qu'il existerait, l'honneur qui ne souffre ni équivoque, ni compromis, — la parole donnée qu'on respecte quand on est un honnête homme et qu'on viole quand on est un misérable! — Et il ne voulut pas décidément être un misérable. . . . .

. . . .

On lisait le surlendemain dans un des journaux du département : « Un cruel événement, entouré des circonstances les plus dramatiques, vient de mettre en deuil deux des plus honorables familles de notre pays. Avant-hier, 29 septembre, le commandant d'artillerie Du Pas-Devant de Frémeuse épousait au château de La Pave, Mme de La Pave, veuve du lieutenant de vaisseau de ce nom. Vers dix heures du soir, pendant que la nouvelle mariée faisait encore les honneurs de son salon à ses invités, les fenêtres étant entr'ouvertes, on entendit dans la campagne le bruit d'un coup de feu. La jeune Mme de Frémeuse, ayant remarqué que son mari était absent depuis quelques instans, s'alarma. La saison de la chasse étant ouverte, on essaya de lui persuader que ce coup de feu avait été tiré par un chasseur qui déchargeait son arme. Mais les pressentimens de la jeune femme n'étaient que trop fondés. Une demi-heure plus tard, un des fermiers de Mme de La Pave accourait au château. A peu de distance de l'avenue, dans un carrefour où il y a une vieille croix de pierre bien connue des gens du pays, il avait trouvé le commandant de Frémeuse étendu sans vie et baigné dans son sang. A côté de lui, dans le chemin, était un revolver de petite dimension qu'il avait coutume, a dit son ordonnance, de porter dans sa capote d'uniforme. Une balle lui avait traversé le cœur. L'hypothèse d'un crime est inadmissible. On se trouve donc en face d'un suicide inexplicable, car M. de Frémeuse, officier du plus brillant avenir, marié depuis le matin à une personne qu'il adorait, riche par lui-même et par sa femme, avait mille raisons qui devaient l'attacher à la vie. On en est réduit à supposer qu'une blessure à la tête qu'il avait reçue à la bataille du Mans, et dont il n'avait pas cessé de souffrir, a déterminé subitement chez lui un désordre cérébral. Nous renonçons à décrire la douleur de Mme de Frémeuse la mère et celle de sa malheureuse belle-fille. »

Octave Feuillet.

UN CHAPITRE

DE

L'HISTOIRE FINANCIÈRE

DE LA FRANCE

LES ABUS DU CRÉDIT ET LE DÉSORDRE FINANCIER A LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

I.

LES ABUS DU CRÉDIT.

Le gouvernement de Louis XIV, dans sa longue durée de soixante-douze ans, présente les plus saisissans contrastes : la victoire et la gloire ont entouré le berceau du roi du plus retentissant éclat; les plus cruels revers, les plus cuisantes douleurs ont attristé sa fin. C'est pour Louis XIV enfant que Condé remporte ses grandes victoires de Rocroi et de Lens, et que Mazarin négocie le traité de Westphalie : onze ans après, la politique habile et persévérante du cardinal complète son œuvre par le traité des Pyrénées, qui unit le roi à l'infante Marie-Thérèse. Louis XIV a vingt-trois ans quand, à la mort de Mazarin, il entreprend de diriger seul le gouvernement; et aussitôt, « il commence à régner avec un éclat et une puissance sans exemples. » Son heureuse fortune lui donne pour commander

ses armées des hommes de guerre tels que Condé, Turenne et Luxembourg, et lui fait trouver pour instrumens de sa volonté des ministres tels que de Lionne, Colbert, Louvois. La guerre de la dévolution et celle de Hollande occupent et illustrent le milieu de sa vie. En plein hiver, en vingt-deux jours de février 1668, il enlève aux Espagnols toutes les places de la Franche-Comté, pour les leur rendre au congrès d'Aix-la-Chapelle au mois de mai suivant. En 1672, après avoir employé, pendant quatre ans, tous les efforts de sa diplomatie à isoler, en Europe, la république des Provinces-Unies, prenant avec Turenne le commandement de son armée, il effectue ce passage du Rhin, célébré par Boileau, et pénètre dans la Hollande, qu'il occupe en quelques jours ; mais les digues sont rompues et l'inondation arrête sa marche victorieuse. En juin 1673, il assiège, avec Vauban, Maestricht, qui capitule après trois semaines de tranchées; en 1674, il ne lui faut, comme en 1668, que quelques semaines pour se rendre maître de la Franche-Comté; Condé remporte la sanglante victoire de Senef et Turenne reconquiert l'Alsace, où les Impériaux ont pénétré. Après avoir encore, pendant trois ans, poursuivi cette grande guerre contre toute l'Europe, il traite à Nimègue, en 1678, avec la Hollande, avec l'Espagne, avec l'Empire. Désormais il possède au nord de la France une ligne qui s'étend de Dunkerque à la Meuse : « La monarchie espagnole est désarmée. »

« Le roi, dit Voltaire, fut en ce temps au comble de la grandeur. Victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, supérieur en tous genres à ses ennemis réunis, la terreur de l'Europe pendant six ans de suite, enfin son arbitre et son pacificateur, ajoutant à ses états la Franche-Comté, Dunkerque et la moitié de la Flandre ; et ce qu'il devait compter pour le plus grand de ses avantages, roi d'une nation alors heureuse, et alors le modèle des autres nations. L'Hôtel de Ville de Paris lui décerna le nom de *Grand* avec solennité. »

Louis XIV n'a pas quarante ans, et rien encore n'a ralenti son activité et son ambition : tandis que toute l'Europe désarme, il conserve ses troupes et veut se faire de la paix un temps de conquête. C'est par un coup de main que Louvois prend, en 1681, la ville libre de Strasbourg, et le roi y fait, le 24 octobre, une entrée triomphale, pendant que, le même jour, Catinat prend possession de la ville et du château de Casal, achetés secrètement au duc de Mantoue. A cette politique de guerres et d'agrandissemens sans limites l'Europe répond par la ligue d'Augsbourg, et bientôt la révolution de 1688, en plaçant Guillaume d'Orange sur le trône d'Angleterre, donne à Louis XIV son plus redoutable adversaire. Le roi a cinquante ans : il commence à perdre l'heureuse fortune de sa jeunesse, et la guerre de la ligue d'Augsbourg, qui commence en

1689 par l'incendie et la dévastation du Palatinat, durera dix ans. Les armes françaises ont encore de glorieuses journées : les victoires de Luxembourg, à Fleurus, à Steinkerque, à Nerwinde, celles de Catinat en Italie; mais ces succès sont mêlés de revers et l'échec de la flotte à La Hogue consterne la France habituée à la victoire. Louis XIV vient encore, en personne, investir et prendre Mons en 1691; Namur en 1692; cependant, en 1693, il ne trouve pas devant la ville de Liège, couverte à temps par le roi Guillaume, le triomphe assuré qu'il est venu chercher, et rentrant à Versailles, il abandonne pour toujours le commandement des armées. Pendant trois ans, la lutte se poursuit en se ralentissant : l'ancien conquérant de la Hollande et de la Franche-Comté ne peut plus que se tenir sur la défensive; et le traité de Ryswick, en 1697, l'oblige à restituer une partie de ses anciennes conquêtes, en lui laissant cependant Strasbourg.

Louis XIV ne songeait alors qu'à se rendre libre de suivre et de résoudre les questions qu'allait soulever la mort de Charles II. En acceptant le testament de ce prince, et en faisant résolument monter son petit-fils sur le trône d'Espagne, il provoque, à soixante-deux ans, la grande ligue de La Haye entre l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche, l'Empire, le Portugal. Il a perdu Condé, Turenne, Luxembourg, et dans la guerre de la succession d'Espagne ce sont les noms des généraux ennemis, du prince Eugène, de Marlborough, qui désormais vont retentir. Si, dans les premières campagnes, les succès se balancent, la bataille de Hochstedt en 1704, les défaites de Ramillies et de Turin en 1706 nous font perdre les places que nous occupions en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Italie : le Dauphiné est menacé. En 1708, le roi, faisant un suprême effort, peut encore entretenir cinq armées; mais la déroute d'Audenarde sur l'Escaut est suivie d'une retraite plus désastreuse encore : Gand, Bruges, Lille, assiégés par les Impériaux, capitulent, et la frontière française est entamée : on dit qu'un parti de Hollandais put s'avancer sur la route de Versailles. Louis XIV en est réduit à demander la paix; cependant quand on va jusqu'à exiger qu'il rende Strasbourg, qu'il renonce à l'Alsace, que lui-même chasse d'Espagne son petit-fils, sa fierté indignée se révolte, et ce n'est pas en vain que, dans un noble langage, il fait un dernier appel au patriotisme du pays. A Malplaquet, 90,000 hommes, commandés par Villars, se défendent avec succès contre Marlborough, à la tête de 120,000 hommes; cette glorieuse défaite marque le terme de nos revers, et la grande victoire de Denain finit par rendre possibles les traités d'Utrecht, de Rastadt, et de Bade, qui, rétablissant la paix à des conditions inespérées, laissent à Louis XIV les premières acquisitions de son règne, l'Alsace avec Strasbourg, Sarrelouis et Landau; une partie

de la Flandre avec Lille; la Franche-Comté, l'Artois et le Roussillon. La France sort de cette terrible épreuve affaiblie, mais non humiliée.

Ce n'est pas seulement la fortune de la guerre qui trahit la vieillesse du grand roi. « A peine respirait-il d'un danger si funeste, — écrit Saint-Simon de sa plume inimitable (1), — qu'il voit périr sous ses yeux son fils unique, une princesse qui seule faisoit toute sa joie, ses deux petits-fils, et périr de manière à le percer des plus noirs soubçons, à lui persuader de tout craindre pour luy mesme, et pour l'unique rejeton qui lui restoit d'une si nombreuse et si belle postérité. — Parmi des adversités si longues, si redoublées, si poignantes, sa fermeté, c'est trop peu dire, son immutabilité demeura toute entière; mesme visage, mesme maintien, mesme accueil, pas le moindre changement dans son extérieur; mesmes occupations, mesmes voyages, mesmes délassemens, le mesme cours d'années et de journées, sans qu'il fut possible de remarquer en lui la plus légère altération. Ce n'étoit pas qu'il ne sentit profondément l'excès de tant de malheurs ; ses ministres virent couler ses larmes, son plus familier domestique intérieur fut témoin de ses douleurs... Un courage masle, sage, supérieur, luy faisoit serrer entre ses mains le gouvernail parmi ces tempêtes... C'est le prodige qui a duré plusieurs années, avec une égalité qui n'a pas été altérée un moment, qui a esté l'admiration de sa cour et l'estonnement de toute l'Europe... »

On ne rencontre pas dans l'administration intérieure de Louis XIV, et surtout dans la conduite de ses finances, de moins grandes vicissitudes que dans sa diplomatie et dans ses opérations militaires. Sous le gouvernement de Mazarin et l'administration du surintendant Fouquet, la dilapidation des deniers royaux, l'absence ou la violation de toutes les règles protectrices de la fortune publique, avaient causé la ruine de l'état. Louis XIV a écrit dans ses *Mémoires :* « Je commençai à jeter les yeux sur toutes les diverses parties de l'état, et non des yeux indifférens, mais des yeux de maître, sensiblement touché de n'en voir pas une qui ne méritat et ne me pressat d'y porter la main... Le désordre étoit partout... Les finances qui donnent le mouvement et la vie à tout ce grand corps de la monarchie étoient entièrement épuisées, et à tel point qu'à peine y voyoit-on de ressource (2). »

Mais si Mazarin, par sa faiblesse ou son aveuglement se fit le complice des désordres de Fouquet, il répara sa faute, à sa mort, en donnant Colbert au roi pour contrôleur-général de ses finances.

(1) Saint-Simon, *Parallèle entre les trois premiers rois Bourbons*, publié en 1880 par M. P. Faugère, page 89.

(2) *Mémoires de Louis XIV*, publiés par Ch. Dreyss, tome II, page 375.

D'avance et sur la foi du cardinal, Louis XIV savait ce que valait Colbert. « J'avois en lui, dit-il, toute la confiance possible, parce que je savois qu'il avoit beaucoup d'application, d'intelligence et de probité (1). » En effet, « rude, renfermé, taciturne, infatigable au travail, passionnément dévoué à l'ordre, au bien public, à la grandeur paisible de la France (2), » Colbert ne tarda pas à fonder la prospérité financière sur l'économie dans l'administration des deniers publics et sur l'ordre dans la comptabilité. Il accroît les revenus, il diminue les dépenses et il parvient, un moment, à rétablir l'équilibre dans le budget, tout en ayant à pourvoir aux frais des plus grandes guerres et aux dépenses fastueuses du roi.

Mais, après lui, la faiblesse et l'inexpérience de ses successeurs se trouvent aux prises avec les plus périlleuses difficultés : il faut subvenir aux charges énormes de deux grandes guerres soutenues contre toute l'Europe, avec un revenu public amoindri, dont les sources mêmes sont taries par la misère de tous. Alors l'abus du crédit, l'emploi d'expédiens ruineux, la constante variation des monnaies, l'émission et le renouvellement d'un papier de circulation déprécié et avili créent à la mort de Louis XIV (1er septembre 1715) une situation qui semble un moment entraîner la banqueroute générale de l'état, et qui ne se liquide que par des banqueroutes partielles. Par l'ensemble des circonstances économiques et morales qu'elle présente, cette situation prépare et facilite l'entreprise, ou plutôt l'aventure, de banque, de commerce, d'industrie qui éclate au commencement du règne de Louis XV, qui compromet la fortune publique et bouleverse les fortunes privées par la perturbation la plus extraordinaire qui soit jamais résultée des actes d'un gouvernement régulier, et que, par un euphémisme qui s'explique plus qu'il ne se justifie, on a appelé le *système de Law*.

Ce sont ces crises financières et économiques de la fin du XVIIe siècle et du commencement du XVIIIe que nous voudrions retracer rapidement.

LES PREMIERS EXPÉDIENS FINANCIERS APRÈS LA MORT DE COLBERT.

L'état n'était pas endetté, en 1683, à la mort de Colbert, qui, deux fois, dans l'espace de vingt-deux ans, avait relevé d'une manière inespérée la fortune de la France. Nommé contrôleur-général pour rétablir l'ordre dans les finances, il y était promptement parvenu : quelquefois, il est vrai, par des procédés dont on

(1) *Mémoires de Louis XIV*, tome II, page 389.
(2) Guizot, *Histoire de France*, tome IV, page 360.

ne peut méconnaître l'arbitraire et la violence. — En 1661, le produit brut des impôts était de 84 millions, sur lesquels il en fallait prélever 52 pour le service des rentes et l'acquittement d'autres charges; il ne restait que 32 millions de revenu net, et les dépenses montaient à 60. — Cinq ans après, en 1666, Colbert était parvenu à porter à 92 millions le produit brut des revenus et à réduire à 34 le montant des rentes et des charges : la recette nette du trésor s'était élevée à 58 millions et présentait un excédent considérable sur les dépenses, qui avaient pu être réduites à 43 (1).

La guerre troubla cette prospérité financière. Celle de la dévolution ne dura que deux ans; mais celle de Hollande, qui provoqua la première coalition de l'Europe, commença en 1672 et ne se termina qu'en 1678 : elle porta les dépenses à plus de 100 millions par an, et, pour y pourvoir, il fallut recourir à des ressources extraordinaires, demandées le plus souvent à des impositions qui soulevèrent parfois de sérieuses difficultés et des révoltes. Aussi, après le traité de Nimègue, Colbert mit tous ses soins à rapprocher le budget de l'équilibre, et il y réussit cette fois en n'employant que des moyens d'une régularité irréprochable. La sécurité qu'inspirait le retour de la paix permettant d'émettre facilement des rentes au denier 20 (5 pour 100), il déclara obligatoire, par rang d'émission et avec délai de rigueur, le remboursement des rentes qui avaient été créées pendant la guerre à un taux plus élevé. Il réalisa paisiblement et sans secousses, de 1679 à 1683, une économie annuelle de 2 millions. Depuis 1661, l'impôt si lourd et si inégal des tailles avait pu être diminué de 22 millions; cependant, en 1683, grâce à l'augmentation successive des taxes de consommation, qui avaient alors le grand avantage de ne comporter, dans leur assiette et leur perception, ni exemptions ni privilèges, le produit brut du revenu public s'était élevé à 112 millions, et, après un prélèvement de 23 pour l'acquittement des charges, — dont 8 seulement pour le service de la dette publique, — il restait un produit net de 89 millions. Les dépenses ordinaires atteignaient, il est vrai, 96 millions, et il restait une dette flottante de 38 millions remboursables à bureau ouvert et qui avaient été fournis au trésor par une caisse des emprunts que Colbert avait instituée. Toutefois, avec le système de remboursemens et d'économie pratiqué depuis la paix de Nimègue, il est évident que l'équilibre déjà introduit dans le budget n'aurait pas tardé à être rétabli.

La tâche de Colbert était d'autant plus difficile que, pendant la paix, il avait à lutter contre la magnificence du roi et sa passion

(1) *Comptes de Mallet*, pages 286, 314, 343, 358.

pour les constructions coûteuses. « Sully, dit Voltaire, avait enrichi l'état par une économie sage, que secondait un roi aussi parcimonieux que vaillant, un roi, soldat à la tête de son armée et père de famille avec son peuple; Colbert soutint l'état malgré le luxe d'un maître fastueux qui prodiguait tout pour rendre son règne éclatant. »

Quand Colbert mourut, sa ferme et courageuse résistance à l'excès des dépenses lui avait aliéné la faveur royale; sa passion pour l'ordre et la régularité lui avait créé de vives inimitiés; quelques impôts établis pour subvenir aux dépenses de la guerre de Hollande et son esprit de fiscalité avaient excité contre lui l'irritation populaire. « On fut obligé de l'enterrer pendant la nuit pour éviter les insultes du peuple, qui lui imputait les impôts dont il était écrasé (1). » Cependant sa mort était un malheur public; on ne tarda pas à s'en apercevoir.

I. — LES SUCCESSEURS DE COLBERT.

Colbert n'était pas seulement contrôleur-général des finances : il était aussi ministre de la marine et surintendant des bâtimens et des arts. A sa mort, ces importantes fonctions furent divisées : son fils, le marquis de Seignelay, lui succéda à la marine, et la surintendance des bâtimens fut réunie au ministère de la guerre entre les mains de Louvois, qui, jaloux de conserver la faveur du roi, ne tarda pas à flatter sans mesure sa passion pour les grands travaux. Versailles manquait d'eau; il entreprit d'y amener les eaux de l'Eure au moyen d'aqueducs gigantesques dont on voit encore les ruines à Maintenon : 20,000 hommes pris dans l'armée y travaillèrent pendant deux ans. Les dépenses des bâtimens, qui ne dépassaient pas 6 millions en 1682, s'élevèrent à 15 en 1686.

Louvois était tout-puissant; son parent, Lepeletier, ancien prévôt des marchands, fut chargé de l'administration des finances. Honnête, juste, bienveillant, mais sans activité et sans énergie, il était hors d'état de résister à l'influence prépondérante de Louvois, auquel il devait sa nomination : ne pouvant arrêter ou tout au moins modérer les dépenses, il n'avait qu'à subvenir au moyen de les payer.

Ses premières opérations financières furent peu heureuses (2). La mort de Colbert ébranla le crédit de la caisse des emprunts, qu'il avait fondée. Les fonds qu'elle avait réunis pour les mettre à la disposition du trésor furent successivement réduits à 20 et à

(1) Guizot, *Histoire de France*, tome IV, page 381.
(2) P. Clément, *le Gouvernement de Louis XIV*, page 80.

10 millions, et deux arrêts du conseil (1) ordonnèrent ensuite qu'elle serait fermée le 1er octobre 1684. Il fallut donc pourvoir, au moyen d'un emprunt, au remboursement de la dette flottante qu'elle entretenait. Pour faciliter cet emprunt, Lepeletier imagina d'offrir 2,000 livres de rente à ceux qui, ayant souscrit pour 20,000 livres dans le dernier emprunt que Colbert avait contracté à 5 pour 100, — afin de convertir des rentes représentant un intérêt de 7 à 8 pour 100, — entreraient pour 16,000 livres dans la nouvelle opération. Par cette combinaison, un capital de 36,000 livres donnait droit à 2,000 livres de rente annuelle, ce qui élevait à 5 1/2 pour 100 l'intérêt, non-seulement du nouvel emprunt, mais de celui qui était déjà réalisé depuis plusieurs années. Pour rembourser une somme de 38 millions dont l'intérêt était servi à 5 pour 100, et emprunter 30 millions, les arrérages annuels de la dette furent augmentés de près de 2 millions 1/2.

Les dépenses de 1685 excédèrent le produit net des recettes de plus de 9 millions (2). Les tailles furent augmentées de 3 millions, et cette augmentation fut suivie de plusieurs autres qui accrurent l'impôt et ses accessoires. Pendant les cinq années que dura l'administration de Lepeletier, la paix ne fut troublée que par quelques campagnes sans importance, et cependant les dépenses publiques s'élevèrent à 545 millions, tandis que les revenus nets ne dépassèrent pas 463 millions; l'excédent des dépenses sur les recettes fut de 82 millions, et on y pourvut en empruntant 66 millions 1/2 et en se procurant 15 millions 1/2, soit par quelques expédiens alors en usage, soit par des anticipations sur le revenu des années suivantes. La dette, que Colbert avait réduite à 8 millions de rentes, était considérablement accrue, et le trésor était vide.

En 1689, quand éclata la guerre, que la ligue d'Augsbourg (en 1686) et la révolution d'Angleterre (en 1688) rendaient inévitable, « ce fut avec un trésor épuisé et obéré et avec l'aide d'une population n'excédant pas 20 millions d'âmes, qu'il fallut mettre sur pied et entretenir pour un temps dont on ne pouvait apprécier la durée, des armées comprenant de 3 à 400,000 hommes, et une flotte capable de lutter contre les marines réunies de Hollande, d'Angleterre et d'Espagne (3). » Lepeletier s'empressa de demander au roi de le décharger d'un fardeau trop pesant pour ses forces, et il eut pour successeur (le 20 septembre 1689) Phelipeaux, comte

(1) Arrêts du conseil du 10 juin et du 8 août 1684. (Manuscrit inédit du ministère des finances.)

(2) *Comptes de Mallet.* — Les chiffres rapportés par Forbonnais (t. II, p. 15) font même ressortir un déficit de 11 millions.

(3) P. Clément, *le Gouvernement de Louis XIV*, page 228.

de Pontchartrain, qui fut remplacé, le 5 septembre 1699, par Chamillart, auquel succéda Desmarets, le 10 février 1708.

Lepeletier, dominé par Le Tellier et par Louvois, avait affecté de se poser en censeur de l'administration de son illustre prédécesseur; cependant, en réalité, il ne s'était pas beaucoup écarté de ses pratiques et de ses maximes. « Mais, dit Mallet dans ses *Comptes*, la guerre, qui commença en 1689, demanda des fonds si abondans que M. de Pontchartrain se crut dans la nécessité de suspendre l'ordre et les principes qu'on avait rétablis dans l'administration des finances : persuadé qu'un temps de besoin voulait des secours prompts, il se détermina pour se les procurer à avoir recours aux expédiens de finances qui avaient été proscrits par Colbert (1). »

Le comte de Pontchartrain, reçu conseiller au parlement de Paris, en 1661, à l'âge de dix-sept ans, était devenu premier président du parlement de Bretagne en 1676 et intendant des finances en 1687; il n'était donc pas étranger au contrôle-général quand le roi l'y appela : en 1690, il réunit à sa charge déjà si considérable la secrétairerie d'état, comprenant le ministère de la marine, que laissa vacante la mort prématurée de Seignelay. « C'était, suivant Saint-Simon (2), un très petit homme, maigre, bien pris dans sa petite taille, avec une physionomie d'où sortoient sans cesse des étincelles de feu et d'esprit et qui tenoit encore plus qu'elle ne promettoit. Jamais tant de promptitude à comprendre, tant de légèreté et d'agrément dans la conversation, tant de justesse et de promptitude dans les reparties, tant de facilité et de solidité dans le travail, tant de subite connoissance des hommes, ni plus de tour à les prendre. Avec ces qualités, une simplicité éclairée et une sage gaîté surnageoient à tout et le rendoient charmant en riens et en affaires. »

Il fut contrôleur-général jusqu'à la fin de 1699, et, pendant ces onze années, le produit net des revenus ordinaires ne s'éleva qu'à 795 millions, tandis que la guerre porta les dépenses à 1,580 millions : il fallut donc pourvoir à une insuffisance de 785 millions. Contraint par des nécessités si impérieuses, Pontchartrain se laissa entraîner à se procurer des ressources extraordinaires au moyen d'expédiens qui ne répugnaient pas alors aux mœurs publiques, mais qui ne soulageaient le présent qu'en surchargeant l'avenir et dont son imprévoyante légèreté ne calcula ni les conséquences ni les périls. Il emprunta; il fit ce qu'on appelait alors des *affaires extraordinaires*, qui consistaient principalement en ventes de nouveaux offices ou en augmentations des gages des offices existans; il fit refondre les espèces monétaires en élevant leur cours. Il com-

(1) *Comptes de Mallet*, page 105.
(2) *Mémoires de Saint-Simon*, tome II, page 226.

mença ainsi à engager le trésor dans la voie funeste et ruineuse où il ne fut plus possible de s'arrêter jusqu'à la mort de Louis XIV.

Pontchartrain n'était cependant pas un homme sans mérite. Lorsqu'il quitta le contrôle-général, il fut élevé à la dignité de chancelier, et il exerça pendant quatorze ans ces hautes fonctions, plus appropriées à ses connaissances et à son esprit. Les lettres et les documens qu'il a laissés donnent la preuve d'une capacité et d'une vigilance qui lui assignent un rang élevé parmi les chanceliers de l'ancienne monarchie.

Il fut remplacé par Chamillart, dont les historiens, les mémoires, les légendes reconnaissent la parfaite honorabilité, le caractère aimable et doux, mais attestent, en même temps, le peu de capacité et la faiblesse dans les affaires publiques. Conseiller au parlement de Paris en 1676, à vingt-cinq ans, « sa fortune fut d'exceller au billard (1); » Saint-Simon raconte comment « Louis XIV, s'amusant fort de ce jeu, » M. de Vendôme, M. Le Grand, le maréchal de Villeroi, le duc de Grammont, qui faisaient sa partie tous les soirs, obtinrent que Chamillart « fut admis une fois pour toutes dans la partie du roi où il était le plus fort de tous. » Sa douceur, sa modestie, ses qualités aimables ne tardèrent pas à lui gagner les faveurs du roi et celles de Mme de Maintenon. Maître des requêtes et intendant de Normandie en 1686, il devint, en 1689, intendant des finances, et on pouvait penser que ces importantes fonctions, exercées pendant dix ans, l'avaient préparé à celles de contrôleur-général. Louis XIV voulut donner, en outre, à Chamillart la succession de Barbezieux au ministère de la guerre comme il avait autrefois donné à Pontchartrain la succession de Seignelay à la marine. Le contrôleur-général représenta vainement « l'impossibilité de s'acquitter de deux emplois qui avaient occupé tout entiers Colbert et Louvois; mais c'était le souvenir de ces deux ministres et de leurs débats qui faisoit vouloir obstinément au roi de réunir les deux ministères (2). » Il s'applaudissait « d'avoir mis sur de si faibles épaules deux fardeaux dont chacun eût suffi à accabler les plus fortes. »

Saint-Simon, qui cependant avait de l'amitié pour Chamillart, le juge sévèrement (3) : « C'étoit un bon et très honnête homme à mains parfaitement nettes et avec les meilleures intentions, poli, patient, obligeant, bon ami, ennemi médiocre, aimant l'état, mais le roi sur toutes choses et entièrement bien avec lui et avec Mme de Maintenon; d'ailleurs très borné et, comme tous les gens de peu d'esprit et de lumière, très opiniâtre, très entêté... Sa capacité

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, tome II, page 231.
(2) *Ibid.*, page 420.
(3) *Ibid.*

étoit nulle, et il croyoit tout savoir et en tout genre, et cela étoit d'autant plus pitoyable que cela lui étoit venu avec ses places, et que cela étoit moins présomption que sottise, et encore moins vanité, dont il n'avoit aucune. Le rare est que le grand ressort de la tendre affection du roi pour lui étoit cette incapacité même. Il l'avouoit au roi à chaque pas, et le roi se complaisoit à le diriger et à l'instruire, en sorte qu'il étoit jaloux de ses succès comme du sien propre. »

Pendant les huit années que dura son administration, Chamillart dut assurer le paiement de 1,462 millions de dépenses, et les revenus ordinaires sur lesquels on opérait des prélèvemens de plus en plus considérables, par suite des opérations onéreuses de Pontchartrain, ne fournirent qu'un produit net de 306 millions : il fallut donc qu'il pourvût à un déficit de 1,156 millions. Il eut du moins le mérite de ne se faire aucune illusion sur les progrès rapides du désordre financier. Il ne songea pas à dissimuler au roi l'état de ses finances : il n'atténua en rien une situation dont la gravité devenait de jour en jour plus inquiétante. Par sa ferme sincérité, par son désintéressement, par l'indépendance et même l'élévation du jugement qu'il porte sur la politique et sur la guerre, il surprend la sympathie de ceux qui étudient son administration, ou tout au moins il désarme leur sévérité.

On lit dans un rapport qu'il adresse au roi le 16 octobre 1706 : « Toutes ces dépenses extraordinaires, jointes à la disproportion des fonds à la dépense ordinaire, me firent connaître que le temps fatal approchoit, auquel, manque d'argent, il ne seroit plus possible de continuer la guerre, et que, si les ennemis ne vouloient pas la paix, Votre Majesté seroit obligée de la recevoir aux conditions qu'il leur plairoit la lui donner. »

Dans un autre rapport du 17 septembre 1707, il écrit (1) : « On pourroit soutenir la dépense jusques au mois de septembre 1708, y compris le reste de cette année avec 170 millions. Il n'y a guère d'homme sensé en France qui, avec rien, voulut se charger d'une pareille dépense,.. c'est donc sur ce rien qu'il faut faire un projet et soutenir le royaume. J'avoue que j'ai voulu plusieurs fois le commencer, que les forces et les lumières m'ont manqué : Dieu seul peut éclairer et conduire celui qui pourra y parvenir... Si j'avois une grâce à demander à Votre Majesté, ce seroit celle de pouvoir me soulager d'un fardeau que je ne puis soutenir, et de me permettre de réfléchir dans quelque coin du monde, avec un peu plus de tranquillité, à ce qui peut dégoûter des grandeurs que je n'ai connues que pour en être rebuté. Votre Majesté me doit rendre

(1) *Correspondance du contrôleur-général et des intendans*, tome II. Appendice, p. 474 et 475.

ce témoignage public qu'il n'y a point eu d'année que je ne lui aie représenté le danger auquel elle s'exposoit si elle attendoit les dernières extrémités; qu'il étoit de sa prudence et de sa sagesse de sacrifier une partie de l'Espagne pour sauver l'autre, et qu'elle ne devoit pas perdre la France avec l'Espagne. »

Ni Pontchartrain, ni Chamillart, n'étaient des financiers; mais on ne saurait adresser le même reproche à Desmarets, qui fut nommé contrôleur-général le 20 février 1708. Neveu de Colbert, il était entré de bonne heure dans les bureaux du contrôle-général et il était parvenu jeune encore au poste important d'intendant des finances. « Élevé et conduit par son oncle, il en avoit appris toutes les maximes et tout l'art du gouvernement des finances; il en avoit pénétré parfaitement toutes les différentes parties, et, comme tout lui passoit par les mains, personne n'étoit instruit plus à fond que lui des manèges des financiers, du gain qu'ils avoient fait de son temps, et par ces connoissances de celui qu'ils pouvoient avoir fait depuis (1). »

A la mort de Colbert, Desmarets avait été accusé d'avoir accepté des bénéfices irréguliers dans une opération monétaire récente qui avait pour objet une fabrication importante de petites pièces d'argent. Les passions et les haines qui s'agitaient contre la mémoire de son oncle l'avaient fait disgracier avec éclat. Obligé de donner sa démission et exilé dans sa terre de Maillebois, ce ne fut pas sans peine qu'il obtint de rentrer en grâce auprès du roi. Chamillart, dans les premiers temps de son ministère, fut autorisé à se servir de son expérience et de ses lumières pour diriger des recherches et des poursuites contre les traitans qu'il voulait assujettir à une taxe spéciale: avec l'appui des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, il obtint pour lui, en 1703, l'une des deux charges de directeurs des finances qui venaient d'être créées pour lui venir en aide: en 1708, quand, fatigué et malade, il se retira, il le désigna au roi pour son successeur.

Ce fut Louis XIV qui voulut prévenir Desmarets de sa nomination, « en lui expliquant lui-même l'état déplorable de ses finances, tant pour lui faire voir qu'il savoit tout, que pour lui épargner peut-être l'embarras de lui en rendre un compte exact, comme cela ne se pouvoit éviter à l'entrée d'une administration. Le roi ajouta que, les choses en cet état, *il seroit très obligé à Desmarets s'il pouvoit trouver quelque remède et point du tout surpris si tout continuoit à aller de mal en pis*; ce qu'il assaisonna de toutes les grâces dont il avoit coutume de flatter ses nouveaux ministres (2). »

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, tome v, page 324.
(2) *Ibid.*, page 113.

On devait croire que les traditions de Colbert rentreraient au contrôle-général, avec son neveu qui avait été son élève. Mallet, alors premier commis des finances, affirme (1) « que la malheureuse situation où Desmarets trouva les finances, et les secours pressans et continuels dont on avoit besoin pour soutenir la guerre, ne lui permirent pas de rétablir les principes de gouvernement tels qu'ils étoient sous Colbert. » Le nouveau contrôleur-général, malgré son incontestable capacité, son expérience, la grande fécondité des ressources de son esprit, ne put donc que suivre à peu près les erremens de ses deux faibles prédécesseurs, s'efforçant cependant de diminuer le nombre et l'importance des affaires extraordinaires, toujours très onéreuses au trésor, et cherchant l'appui du crédit des banquiers. On sait comment le roi s'efforça de le seconder, en accueillant à Marly avec une faveur particulière Samuel Bernard, l'un des plus riches et des plus puissans de ces banquiers.

Dans cette situation désespérée, Desmarets ne fit pas beaucoup mieux que n'avaient fait avant lui Pontchartrain et Chamillart. Son administration dura sept années, les dépenses s'élevèrent à 1,579 millions et à 1,914 millions en y comprenant 335 millions de dépenses, non payées, des années précédentes : le produit net des revenus ordinaires ne dépassa pas 269 millions. Il dut se procurer 1,300 millions de ressources extraordinaires et laisser plus de 300 millions dus et non payés.

II. — L'ÉTAT GÉNÉRAL DES FINANCES DE 1689 A 1715.

On ne peut se rendre un compte exact du désordre financier de la fin du règne de Louis XIV qu'en réunissant et en examinant dans leur ensemble les faits qui appartiennent à l'administration de chacun des trois derniers contrôleurs-généraux. Dans cette période de vingt-six ans, qui s'étend de 1689 à 1715, la guerre de la ligue d'Augsbourg dura neuf ans et celle de la succession d'Espagne se prolongea pendant plus de treize ans : il n'y eut pas quatre années de paix. Les dépenses constamment accrues par la guerre s'élevèrent à la somme totale de 4 milliards 956 millions, tandis que la guerre aussi, avec ses conséquences inévitables souvent aggravées par la disette, amena une diminution rapide des revenus publics. Le bail des fermes générales fut réduit presque à chacun de ses renouvellemens. En 1703, il ne fut que de 41,700,000 : — depuis 1683, il avait diminué de 20 millions. En 1705, le désordre des finances dans l'état, la gêne et l'inquiétude dans les fortunes privées étaient telles qu'on ne trouva de fermier que pour un an.

(1) *Comptes de Mallet*, page 113.

Bientôt on n'en trouva plus du tout : personne ne voulut se charger, pour un prix certain et fixé à l'avance, des fermes qui furent alors exploitées en régie, et dont le produit tomba à 31 millions en 1709 pour remonter à 40 en 1710. D'un autre côté, la misère fut telle en 1709 que le roi fut obligé d'accorder sur le brevet de la taille de 1710 une diminution de 6 millions, et, en fixant le contingent de chaque généralité, une nouvelle diminution de 2 millions; les droits d'entrée sur les bœufs et les moutons et sur les vins furent en même temps réduits. Ces pertes ne furent pas compensées par quelques fermes spéciales et quelques droits nouveaux, comprenant le contrôle des actes des notaires, la vente des poudres et du menu plomb, celle des cartes à jouer, etc... Ainsi amoindri, le produit brut des impôts eut en outre à supporter, chaque année, des prélèvemens et des charges plus considérables par suite du système suivi pour se procurer des ressources extraordinaires. Le produit net des revenus ordinaires, qui, dans les cinq premières années de 1689 à 1693, varia de 105 à 112 millions, ne fut plus après la paix de Ryswick que de 72 millions en 1698 et de 69 en 1700 : il tomba à 46 millions en 1708, au milieu de la guerre de la succession d'Espagne, à 36 en 1712 et 1713, et même à 32 en 1714. Le montant total des revenus nets de 1689 à 1714 ne dépassa pas 1,370 millions, tandis que le montant total des dépenses fut de près de 5 milliards. Deux impôts temporaires de guerre, la *capitation*, établie en 1695, supprimée en 1698 après la paix, rétablie en 1701, et le *dixième*, dont la perception ne commença qu'à la fin de 1710, donnèrent, il est vrai, 521 millions. Les dépenses n'excédèrent pas moins les recettes de 3 milliards 65 millions, et il fallut se procurer cette somme énorme par des expédiens et des procédés dont on a peine à comprendre aujourd'hui l'excès, l'aveuglement, l'imprudence. On emprunta en rentes perpétuelles et viagères 720 millions, et c'était la ressource la plus régulière; on fit des affaires extraordinaires, des créations d'offices, des augmentations de gages, etc., pour 900 millions; le bénéfice de cinq refontes successives des monnaies donna environ 140 millions; on se procura 600 millions par l'émission de billets de circulation remboursables à terme fixe; le surplus, dépassant 600 millions, fut assigné par anticipation sur les revenus des années suivantes, ou resta dû sans être ordonnancé ni payé.

Ce fut donc surtout au moyen des emprunts, des affaires extraordinaires, de la refonte des monnaies, de l'émission des effets royaux qu'on pourvut aux dépenses de la guerre. Il faut étudier et suivre chacun de ces expédiens de finances dans son système, dans son développement et dans ses résultats.

III. — LES EMPRUNTS.

La dette publique, à la mort de Colbert, se trouvait réduite à 8 millions de rentes : les opérations peu heureuses et mal conçues de Lepeletier, pour la liquidation de la caisse des emprunts et quelques emprunts nouveaux, avaient augmenté le capital de 84 millions 1/2 et les arrérages annuels de 7,400,000 livres. Même après cet accroissement, la dette ne présentait rien d'excessif, et il était naturel qu'en présence des besoins urgens auxquels il fallut pourvoir, quand la guerre recommença, on eût recours à des émissions de rentes.

De 1689 à 1693, on put commencer par emprunter au denier 18 (5.55 pour 100) une somme de 88 millions ; mais bientôt la confiance diminua : il fallut, de 1694 à 1697, emprunter au denier 14 (7.15 pour 100) 109 millions, et même, pour une somme de 12 millions élever, l'intérêt au denier 12 (8.33 pour 100). Le capital de la dette fut accru de 209 millions et les arrérages annuels de 13,700 liv. : la dette fut presque doublée.

Mais après la paix de Ryswick, le prompt rétablissement de la confiance et du crédit permit de diminuer les charges de la dette; 126 millions purent être empruntés au denier 18 (décembre 1697 et janvier 1698) et furent aussitôt employés à rembourser les 121 millions 1/2 empruntés au denier 14 et au denier 12 : le capital de la dette fut accru de 4 millions 1/2, qui servirent à rembourser les finances de plusieurs offices et de quelques augmentations de gages qu'il fallait supprimer.

La facilité avec laquelle on put placer ces rentes au denier 18 fit naître aussitôt la pensée de les rembourser immédiatement en empruntant cette fois au denier 20 et de comprendre dans ce remboursement toutes les rentes émises au denier 18, de 1683 à 1693 pour un capital de 163 millions : c'étaient, en tout, 299 millions à rembourser. On réussit à placer (en 1698 et 1699), 18 millions de rentes au denier 20 pour un capital de 360 millions, qui après le remboursement, qui était l'objet principal de l'opération, laissa disponibles 61 millions pour rembourser des offices et des aliénations de droits qu'on n'avait pu négocier qu'au denier 14 (7.15 pour 100) et même au denier 10 (10 pour 100). Cette transformation était bien conçue et avantageuse au trésor : la rapidité avec laquelle elle put s'exécuter sans embarras montre que le crédit public était déjà développé et comportait des opérations importantes.

Malheureusement, les événemens ne permirent pas de le ménager. On put encore, en 1700, emprunter, au denier 20, 17 millions, afin de pourvoir aux préparatifs de la guerre; mais quand les hostilités eurent commencé, en 1701, le crédit se resserra, et il ne fut plus

possible d'emprunter qu'au denier 16, au denier 14, et même au denier 12 (6.25,— 7.15 — et 8.33 pour 100). La totalité des emprunts contractés, de 1700 à 1714, s'éleva à 440 millions pour 25 millions de rentes. Si le taux moyen de l'intérêt n'est pas plus élevé, c'est que des rentes furent encore constituées au denier 20 pour des sommes considérables; mais ces opérations ont le caractère d'emprunts et de liquidations forcés. Un emprunt de 20 millions en 1704 et un de 600,000 livres en 1710 furent répartis par le gouvernement entre les acquéreurs de titres de noblesse; un emprunt de 400,000 livres fut réparti de même, en 1709, entre les étrangers naturalisés français, en violation des droits qu'ils avaient acquis; et un autre de 12 millions, en 1710, entre les *personnes intéressées aux affaires;* 34 millions constitués en rentes furent donnés, la même année, en paiement d'assignations délivrées pour des dépenses des années précédentes, et, en 1711 et 1712, 114 millions servirent à éteindre des effets royaux en souffrance. Tous ces capitaux furent constitués en rentes au denier 20, alors que sur le marché public l'intérêt était beaucoup plus élevé : on ne respectait plus la liberté des conventions; on n'acquittait plus régulièrement les engagemens contractés.

Cet oubli des principes et des règles dont l'observation est nécessaire au maintien et au développement du crédit fut suivi de mesures plus irrégulières et plus violentes. En 1697, on avait pu diminuer la charge annuelle de la dette en remboursant des emprunts contractés à un taux d'intérêt élevé (aux deniers 18-16-14 et même 12) au moyen de nouveaux emprunts régulièrement et librement consentis au denier 20 ; la détresse entraîna le trésor à réduire arbitrairement les rentes par un acte de l'autorité publique qui constituait une véritable banqueroute.

La rigueur de l'hiver de 1709 et la disette qui en fut la suite firent resserrer l'argent plus que jamais et élevèrent tous les prix que surhaussait déjà l'affaiblissement de la monnaie par la refonte des espèces et l'élévation de leur cours. Tandis que la diminution des consommations avait pour conséquence la diminution des revenus publics, il fallait continuer de subvenir aux frais de la guerre et remédier à la cherté des grains : la dépense des vivres, en 1709, dépassa 40 millions. Le trésor, épuisé, cessa de pouvoir payer les arrérages de la rente. En 1710, on annonça la reprise des paiemens; mais ils se firent sur le pied du denier 20, quel qu'eût été le taux primitif d'émission; et même, après cette réduction, un semestre seulement fut payé sur deux. À la fin de 1713, deux années étaient dues aux rentiers, et cette demi-suspension de paiement pouvait se prolonger indéfiniment : pour faire cesser ce provisoire, une banqueroute partielle, mais définitive, fut résolue. Un

édit d'octobre 1713 ordonna que toutes les rentes seraient converties en nouveaux contrats au denier 25 (4 pour 100) et qu'en outre elles seraient divisées en plusieurs classes, suivant la date et les conditions de leur constitution primitive, leur prix d'achat, leur cours actuel. Les plus favorisées furent remboursées intégralement en contrats nouveaux et ne subirent que la réduction résultant de la substitution du taux du denier 25 à l'intérêt plus élevé auquel elles avaient droit : les autres furent réduites en capital, du quart, de moitié ou des deux tiers; on crut seulement devoir ajouter à leur capital ainsi liquidé les deux années d'arrérages qui ne leur avaient pas été payées. La charge annuelle des rentes fut diminuée de 14 millions et leur capital nominal fut réduit de 135 millions. Comme on promettait aux rentiers qu'à ces conditions onéreuses ils seraient intégralement payés à l'avenir, on ne craignait pas de leur dire « qu'on assurait leur sort (1); » et, pour justifier cette violation manifeste du contrat, on alléguait que, les usuriers profitant de la détresse publique pour exiger des intérêts exorbitans, la plupart des rentes avaient été acquises à vil prix par leurs détenteurs actuels, et quelques-unes en échange de valeurs déjà dépréciées.

Néanmoins, et quelles que fussent les défiances et les inquiétudes causées par l'édit d'octobre 1713, on put encore emprunter, en 1714, 22 millions, mais partie au denier 16 et partie au denier 12 : la paix étant alors définitivement conclue avec toutes les puissances, le livre de la dette publique fut fermé, au moins momentanément.

A ces emprunts en rentes perpétuelles se joignirent des emprunts en rentes viagères, au denier 10, pour une somme de 67 millions : l'intérêt était élevé; mais, du moins, il comprenait l'amortissement de la dette, qui devait décroître successivement et s'éteindre par la mort des rentiers. Quelques-unes de ces rentes viagères furent

(1) Mallet, premier commis du contrôle-général, dit dans ses *Comptes* (page 151) : « Je ne puis me dispenser d'avouer que cet arrangement fut mal reçu du public; mais on doit convenir aussi avec moi que la plus grande partie des rentes réduites avaient été levées à un titre onéreux pour le roi, et que c'étoit *assurer le sort des rentiers*, que de retrancher près de 14 millions sur le montant des arrérages annuels; que le retranchement des 2/5es a opéré une décharge considérable au profit du roi, et que si M. Desmarets avoit attendu pour frapper un coup aussi important que la paix générale eut été faite, il y auroit trouvé plus d'opposition; car ce n'est que dans les temps de besoin et d'épuisement qu'il est permis au ministre de faire des coups aussi hardis, parce qu'un chacun se prête plus aisément à une situation qui lui est connue, qu'il ne se prêteroit dans des temps moins difficiles. » — Mais Forbonnais, qui écrivait au milieu du XVIIIe siècle, fait remarquer avec raison (tome II, page 254) : « qu'en pareil cas, l'état perd encore plus que les rentiers, puisqu'il se met dans l'impossibilité de faire de longtemps usage du crédit... L'augmentation momentanée des impôts dans les besoins publics est toujours un fardeau plus léger sur les fortunes que les suites d'une révolution sur le crédit national. »

émises sous la forme qu'on croyait plus attrayante de loteries et de tontines, qui avaient l'inconvénient d'exciter et de développer au sein des populations l'amour du jeu et du gain plutôt que l'esprit d'épargne et d'économie. Ces opérations n'eurent pas toujours le succès qu'on en espérait : une loterie royale de 240,000 billets à 20 sols, ouverte en 1705, ne put être tirée qu'en 1707; on en forma une autre à 20 livres le billet qui ne put être acquittée, et en 1714, il fallut ordonnner que les billets visés par le receveur seraient portés au garde du trésor, qui les convertirait en rentes perpétuelles au denier 25.

IV. — LES AFFAIRES EXTRAORDINAIRES.

Le produit des emprunts, des loteries, des tontines était loin de suffire aux besoins du trésor : il fallut recourir à ce qu'on appelait les *affaires extraordinaires*. Ces expédiens, sous le ministère de Colbert, pendant la guerre de Hollande (1672-1677) avaient principalement consisté en créations d'impôts nouveaux. Mais ces créations avaient mal réussi : la plupart avaient excité des mécontentemens; l'imposition sur les papiers timbrés ou *formules* avait soulevé les populations et provoqué en Bretagne et en Guyenne de sanglantes révoltes. Louis XIV en garda le plus vif souvenir et, quand la guerre reprit en 1689, il résolut de pourvoir à ses dépenses par d'autres procédés financiers. Alors on inventa et on épuisa toutes les combinaisons fiscales les plus onéreuses et les plus déplorables : — des emprunts déguisés, des augmentations de gages, des créations d'offices nouveaux, etc.., et on arriva à se procurer ainsi, de 1689 à 1714, la somme énorme de 900 millions.

Cent quarante millions sont le produit d'opérations si variées qu'on ne saurait les comprendre sous une dénomination commune, et si nombreuses que leur seule énumération ne peut trouver ici sa place. Il faut se borner à donner une idée de leur nature et de leur diversité en en mentionnant quelques-unes. — Le clergé donne ou prête 15 millions 1/2 en sus de sa subvention annuelle; — la vente de cinq cents lettres de noblesse, la recherche des usurpateurs de titres nobiliaires, la confirmation de la noblesse aux maires et aux échevins, une taxe sur les armoiries, spéculant sur la vanité humaine, produisent plus de 10 millions; — les gens d'affaires, ceux qu'on appelle les *traitans*, sont imposés à 24 millions, et quelques années après ils sont encore astreints à plus de 15 millions de restitutions sur les bénéfices qu'ils ont réalisés (1).

(1) On peut encore mentionner : des sommes perçues sur les bois des ecclésiastiques, 4,500,000 livres; des sommes perçues sur les îles et îlots, 4,500,000 livres;

Une somme égale de 140 millions est le prix de la concession à des traitans de perceptions et de redevances que l'état convertit en un capital mis immédiatement à sa disposition, ou du rachat par les contribuables de taxes auxquelles ils sont assujettis. — C'est ainsi qu'un traité pour le recouvrement pendant huit ans de droits d'amortissemens et de francs-fiefs produit 15 millions; — on obtient 8 millions 1/2 pour l'affranchissement de droits de censives, rentes foncières et autres; — près de 11 millions pour des aliénations de droits domaniaux, de greffes et autres droits en dépendant; — 3 millions 1/2 pour le rachat de la taxe des boues et lanternes; — 16 millions 1/2 pour la concession du contrôle des actes; — le rachat de la capitation par quelques contribuables donne 6 millions 1/2; — le clergé, pour s'affranchir de cet impôt, paie 24 millions en 1710, et 8 millions en 1711 pour se racheter de l'impôt du dixième (1).

Mais, sur les 900 millions que produisent les affaires extraordinaires, plus des deux tiers (620 millions), sont demandés à l'exercice même des fonctions publiques : des augmentations de gages attribuées aux offices déjà existans font verser au trésor 120 millions et des offices nouvellement créés sont payés 500 millions. « Les finances d'aucun pays n'offrent une suite semblable de moyens mis en œuvre pour se procurer de l'argent (2). »

On sait que sous l'ancienne monarchie presque toutes les charges publiques étaient vénales et héréditaires. En 1512, Louis XII avait commencé à vendre des offices de finance et même quelques charges de judicature, et, après lui, François I[er] avait abusé de cette ressource; aussi la vénalité des offices ne tarda pas à provoquer de vives réclamations. Bodin, dans sa *République*, et Montaigne, dans ses *Essais*, s'élèvent hautement contre un trafic « qui livre au plus offrant des fonctions exigeant de la science et de la probité, » et qu'ils qualifient de scandaleux. Le chancelier de L'Hôpital se borna à soumettre la vénalité des offices à des conditions de moralité et de capacité. En 1604, Sully consacra non-seulement la vénalité, mais l'hérédité des charges publiques, et, notamment, des charges de justice, en soumettant les titulaires, qui voulaient assurer la propriété de leur office à leurs héritiers, au paiement d'un droit annuel,

une taxe sur les aubergistes, 3,600,000 livres; confirmation de foires et marchés, 1,800,000 livres; confirmation de la comptabilité de toutes les charges, 2,500,000 livres.

(1) On citera encore : une augmentation de 30 sous par minot de sel, 2 millions; droits de jauge et de courtage abandonnés aux fermiers des aides, 1,800,000 livres; affranchissement des tailles en Dauphiné et en Languedoc, 3 millions; attribution de droits manuels aux officiers des greniers à sel et désunion des greniers d'avec les élections, 4,300,000; aliénation du sixième denier, 5 millions; une livre d'augmentation sur le suif à Paris pendant onze ans, 2,400,000 livres.

(2) Depping, t. II; introd., p. 21.

qu'on appela *paulette*, du nom de Paulet, secrétaire du roi, qui en fut l'inventeur et le premier fermier.

Dans cette organisation des offices publics, on donnait le nom d'*augmentations de gages* à un supplément de traitement que le roi accordait à un officier, à condition qu'il paierait une finance nouvelle en sus de celle qui avait été déjà payée pour sa charge. C'était, à vrai dire, un emprunt habituellement forcé sur les fonctionnaires publics : en 1689, on résolut d'user largement de cette ressource.

Le 5 août, le contrôleur-général mande aux intendans (1) que toutes les compagnies judiciaires de la ville de Paris, à commencer par le parlement, ont arrêté de prendre des augmentations de gages nouvellement créés, « par zèle et bonne volonté... sans qu'il y ait eu ordre de la part du roi. » Il s'efforce de leur montrer « combien de réputation cela donne aux affaires au dedans et au dehors dans les conjonctures présentes. Ce doit être un grand exemple à toutes les autres compagnies de province... Ces augmentations de gages que le roi veut bien aliéner, pour fournir aux dépenses de la guerre aussi grandes que nécessaires, sans charger le peuple, font un bien si sûr et si commode que les officiers ne peuvent regarder ce qu'on désire d'eux comme une charge. Aussi la chose n'est-elle pas susceptible de conditions et *doit être conduite en sorte qu'elle paraisse venir de leur bonne volonté.* »

Cet appel, auquel on avait affecté de donner une forme si douce et si persuasive, fut entendu. On ne peut en citer que quelques exemples. Dès 1689, 600,000 livres de gages héréditaires, au denier 18, attribuées à toutes les cours, produisirent net 9 millions 720,000 livres, et 300,000 livres attribuées aux officiers des élections et des greniers à sel, plus de 6 millions : en 1691, les payeurs de rentes eurent à verser 8 millions pour 300,000 livres d'augmentations de gages ; et, en 1693, les officiers des présidiaux, bailliages et sénéchaussées 5 millions 1/2 pour des augmentations de gages dont le chiffre n'est pas connu. Ce n'était pas seulement aux fonctionnaires d'un ordre élevé que le fisc s'adressait : les huissiers payèrent 250,000 livres en 1706, et en 1703 on avait fait acheter 600,000 livres aux vendeurs de marée une augmentation de 6 deniers par livre qu'ils étaient autorisés à prendre sur le prix de la marchandise vendue : ici le trésor recevait le capital ; mais c'était le public qui en payait l'intérêt.

En 1701, quand la guerre de la succession d'Espagne créa de nouveaux et plus impérieux besoins, il ne fut plus possible, comme en 1689, de s'en rapporter « au zèle et à la bonne volonté des fonc-

(1) *Correspondance du contrôleur-général avec les intendans*, t. I, n° 740.

tionnaires : » il fallut employer à leur égard des moyens plus coercitifs. Les officiers des cours de justice furent obligés de prendre pour 500,000 livres d'augmentations de gages, au capital de 9 millions, sous peine de ne plus être admis au paiement de l'annuel, c'est-à-dire sous peine de perdre l'hérédité de leurs offices (1). Les recouvremens ne se faisaient pas sans difficultés (2). Le contrôleur-général écrit le 29 août 1703 au premier président du parlement de Paris qu'il n'a pu se dispenser de faire connaître au roi que sa compagnie doit encore une somme considérable : « Sa Majesté l'a chargé de demander un état de ceux qui n'ont pas encore satisfait. Il craint bien qu'elle ne se souvienne dans la suite de ceux qui seront de ce nombre et qui n'ont pas témoigné leur empressement à fournir les sommes nécessaires pour soutenir le poids de la guerre. » Il écrit de nouveau le 11 décembre et fait entendre « que le roi finira par avoir recours à quelque mesure plus défavorable au parlement. » Le 18 janvier 1706, il mande à quatre conseillers du parlement de Bordeaux, qui n'ont pas encore payé leurs augmentations de gages que « Sa Majesté l'a chargé de faire savoir que son intention est qu'ils y satisfassent sans retard, *faute de quoi on sera obligé de faire contre eux des poursuites.* »

Ou usait encore de modération, on se bornait à des menaces à l'égard des conseillers des cours souveraines ; mais à la même époque (février 1706) le lieutenant-général au bailliage de Torigny, signalé par l'intendant comme refusant depuis trois ans de payer ses augmentations de gages et comme s'étant même porté à des violences contre l'huissier et les recors employés par le receveur-général, *fut envoyé au château de Caen*, et il ne fut relâché (le 13 mars) qu'après s'être entièrement libéré.

Les augmentations de gage avaient cela de singulier qu'elles pouvaient être acquises et possédées par d'autres que par le titulaire de l'office. C'est le contrôleur-général qui l'indique dans une lettre du 22 décembre 1689, et il en donne le motif : « On a créé des gages héréditaires, *afin que les officiers qui ne pourront pas les acquérir eux-mêmes puissent les faire acquérir par d'autres*, et il est juste que, dans des conjonctures comme celles-ci, tout le monde soit intéressé à procurer au roi, *par soi ou par autrui*, les secours dont Sa Majesté a besoin. »

Cependant le capital que pouvaient fournir les officiers publics en exercice était nécessairement limité, soit qu'il provînt de leurs propres fonds, soit qu'ils l'empruntassent, soit qu'ils se substituassent,

(1) Forbonnais, t. II, p. 126.

(2) Lettres du premier président du parlement de Metz (18 février 1703), et du premier président de la cour des aides de Rouen (24 février 1703) au contrôleur général.

comme on vient de le voir, d'autres prêteurs : il atteignit néanmoins la somme considérable de 120 millions. La source ouverte par la création d'offices nouveaux fut plus abondante et plus riche : elle donna 500 millions. Il est vrai qu'on y puisa à pleines mains, de toutes façons, sans être arrêté ou modéré par aucun scrupule.

Les fonctions les plus élevées du royaume, celles qui exigent que ceux qui les remplissent possèdent toute la confiance du gouvernement et que, s'ils la perdent, ils les quittent, furent érigées en offices héréditaires et vendues à qui voulut ou put les acheter. Huit charges de maîtres des requêtes, auxquelles n'était cependant attaché qu'un faible gage annuel de 1,300 livres, furent payées 1,520,000 livres (190,000 livres chacune); quatre offices d'intendans des finances furent vendus 1,200,000 livres; enfin les deux charges de directeurs des finances créées en 1701 pour suppléer à l'insuffisance de Chamillart, et dont l'une fut occupée par Desmarets, coûtèrent 800,000 livres chacune (1).

Cependant ce n'était pas dans ces premières charges de l'état que pouvait se trouver le développement complet et productif du système que poursuivait l'administration des finances : il fut appliqué à tous les services publics.

Les corps judiciaires, si nombreux alors, les parlemens, les chambres des comptes, les cours des aides, toutes les autres juridictions supérieures ou inférieures, virent augmenter, sans nécessité et sans utilité, le nombre de leurs membres, à moins qu'ils ne prissent le parti de *financer* eux-mêmes, pour éteindre en les réunissant collectivement à la compagnie les offices nouveaux, et pour se soustraire à des mesures qui atteignaient les magistrats dans leur considération et dans leurs intérêts.

A Paris seulement, des charges créées dans le parlement, en 1690, furent vendues 3 millions, et des charges créées dans la chambre des comptes une somme presque égale : en 1704, on vendit pour un prix total de 6 millions des charges nouvelles, dans le parlement, la chambre des comptes et la cour des aides (2).

(1) On trouve encore : deux charges de gardes du trésor vendues 1,600,000 livres; et plus tard une seule, 1 million de livres; des charges de secrétaires du roi et des offices au grand conseil, 8,650,000 livres; des charges de lieutenans-généraux de police dans les provinces, 3,600,000 livres; deux offices de trésoriers de l'extra des guerres, 3,600,000 livres; divers offices de trésoriers des corps composant la maison du roi, 2,684,000 livres.

(2) Sept charges de présidens aux cinq chambres des enquêtes du parlement à 200,000 livres chacune; quinze charges de conseillers à 100,000 livres avec trois offices de greffiers principaux à la grande chambre; quatre charges de maîtres à la chambre des comptes à 120,000 livres chacune; quatre de correcteurs à 50,000 et quatre d'auditeurs à 45,000 livres; à la cour des aides, deux charges de présidens à 200.000 livres chacune et six de conseillers à 60,000 livres.

Dans les provinces, il suffira de mentionner, à titre d'exemples, la vente d'offices de substituts, d'avocats et procureurs du roi, pour 1 million; — de simples offices de conseillers d'honneur dans les cours supérieurs et dans les présidiaux, pour près de 1,400,000 livres; — d'offices de secrétaires du roi dans les chancelleries présidiales pour 3,600,000 livres, et d'offices de gardes des archives dans les parlemens et les cours supérieures pour 900,000 livres.

Le gouvernement d'ailleurs considérait moins le nombre et la nature des offices à créer que le produit à en tirer. Sur la fin de 1689, le parlement de Bretagne, transféré à Vannes en 1675, fut rétabli à Rennes, et l'occasion parut favorable pour y créer une charge de président et six charges de conseillers : la cour ayant réclamé, le contrôleur-général écrivit, le 25 septembre : « Pour ce qui est de réduire la création à quatre charges de conseillers, je ne puis que vous répéter que le roi s'est fixé à vouloir 500,000 livres, *sauf à faire cette somme de quelque manière que ce soit*. Le roi vous laisse le choix des expédiens. » Le trésor parvint à tirer 1 million de cette translation du parlement de Bretagne : la ville de Rennes donna 300,000 livres; les bourgois 200,000 livres, qu'ils imposèrent sur le loyer des maisons, qui devait augmenter par suite du retour du parlement, et celui-ci contribua pour 500,000 livres par la création d'un président et de six conseillers.

Le parlement de Toulouse s'étant montré peu disposé, en 1691, à acheter des charges qu'on se proposait d'y créer, un traitant offrit de s'en charger à forfait pour 500,000 livres; mais le contrôleur-général fit savoir au premier président : « que le roi donnait la préférence à la compagnie pour la vente des offices de nouvelle création. » Le parlement était donc invité à acheter les nouveaux offices, non pour les éteindre, mais pour les revendre ; il répondit, « qu'il ne se trouvait pas en état d'exécuter cet engagement, n'ayant ni crédit, ni fonds pour les avances... » A la même époque, au contraire, la chambre des comptes de Montpellier acheta 429,000 livres toutes les charges nouvelles, sauf une, qui venaient d'y être établies (1).

Quand une cour de justice croyait pouvoir réclamer contre l'augmentation du nombre de ses membres, le contrôleur-général le prenait de haut avec elle. Le parlement de Besançon ayant enregistré (avril 1704), *sous réserve de très humbles remontrances*, un édit qui créait de nouveaux magistrats, Chamillart lui fit aussitôt répondre : « On sait bien que Sa Majesté veut que les enregistremens se fassent purement et simplement et qu'elle n'admet aucune remontrance par arrêt. » Il mande au procureur-général de la cour des aides, qui lui avait annoncé une députation chargée de remontrer

(1) *Correspondance du contrôleur-général avec les intendans*, t. I, nos 756, 771, 881, 939.

les inconvéniens d'une nouvelle création d'offices : « Vous savez qu'il y a longtemps que l'usage des remontrances est aboli. »

Les services judiciaires, quelque nombreux qu'ils fussent, ne pouvaient se prêter à l'institution de charges nouvelles aussi facilement que les services administratifs, financiers et militaires. On jugera du nombre et de l'importance des offices de cette nature qui furent créés par ce fait, qu'on en vendit pour 257 millions et à tous les degrés de la hiérarchie : on y trouve à la fois seize charges de grands maîtres des eaux et forêts vendues près de 2 millions, et des offices de priseurs nobles voyers, experts et greffiers de l'écritoire vendus 286,000 livres. Parmi tous ces offices, qu'il est impossible d'énumérer, ceux de greffiers conservateurs des actes de baptême, de mariage et de sépulture dans chaque paroisse attirent l'attention par les effets imprévus qu'eut leur création et les révoltes qu'elle provoqua. Ce n'était pas le désir d'assurer la conservation des actes de l'état civil, alors tenus par le clergé, qui la motiva : la pensée du fisc se révèle par l'établissement d'un droit pécuniaire que perçurent, sur les actes auxquels ils étaient préposés, ces nouveaux fonctionnaires, dont les charges (avec celles, il est vrai, de greffiers des insinuations et de notaires apostoliques) furent achetées 14 millions 1/2. Leur institution fut ensuite complétée par celle de contrôleurs des mêmes actes, qui produisit encore quelques centaines de mille livres, et Saint-Simon l'a marquée de ses traits incisifs : « Cet édit fut extrêmement onéreux et odieux. Les suites, et promptes, produisirent une étrange confusion ; les pauvres et beaucoup d'autres petites gens baptisèrent eux-mêmes leurs enfans et se marièrent sous la cheminée, par consentement réciproque, devant témoins. Par là, plus d'extraits baptistaires, plus de certitude des baptêmes, par conséquent des naissances, plus d'état pour les enfans de cette sorte de naissances qui put être assuré. On redoubla donc de rigueur contre des abus si préjudiciables... Du cri public et des murmures on passa à la sédition en quelques lieux : elle alla si loin à Cahors qu'à peine deux bataillons armés purent empêcher les paysans de s'emparer de la ville... On eut grand peine à dissiper le mouvement dans le Quercy... En Périgord, les paysans se soulevèrent tous, pillèrent les bureaux, se rendirent maîtres d'une petite ville et de quelques châteaux. »

Le roi ne se borne pas à convertir, à prix d'argent, en offices héréditaires les services de l'état, il détruit ce qui reste des franchises et des libertés locales en s'emparant des charges municipales existantes ou en en créant de nouvelles pour les ériger en offices royaux et les vendre. Il allègue (édit d'août 1692) « que la cabale et les brigues ont eu le plus souvent beaucoup de part à l'élection des maires dans les principales villes,.. que les officiers ainsi élus,

pour ménager les particuliers auxquels ils sont redevables de leur emploi et ceux qu'ils prévoient devoir leur succéder, ont surchargé les autres habitans des villes, et surtout ceux qui leur ont refusé leurs suffrages; » et il établit en titre d'office héréditaire, en chaque ville et communauté, excepté à Paris et à Lyon, « un conseiller maire » qui jouira des honneurs et des émolumens dont les maires anciens ont toujours joui et de nouveaux privilèges qu'il accorde; il crée en même temps des assesseurs des prévôts des marchands de Paris et de Lyon, et des maires des autres villes, et ordonne qu'à l'avenir la moitié des échevins, jurats, capitouls seront élus parmi ces assesseurs. On ne sait pas ce que furent vendus ces offices; l'intendant du Languedoc écrivait le 28 décembre : « Les soumissions pour les charges de maires s'élèvent déjà à plus de 800,000. » Quelques villes essayèrent aussitôt d'obtenir, à force d'argent, sinon la révocation, du moins la modification du nouveau système. Dijon offrit 100,000 livres pour le rachat de l'office de maire et 50,000 pour celui des offices d'assesseurs; ce qui fut accepté. Les consuls de Toulon demandèrent à acheter les charges municipales créées dans cette ville, et l'intendant de Provence leur proposa de verser 130,000 livres, « moyennant quoi on leur donnerait *gratis* ces charges; » mais la négociation échoua.

Cependant, en 1714, après le traité d'Utrecht, le roi, reconnaissant que les ventes des charges municipales « n'avaient pas eu dans les derniers temps le succès qu'il s'en était promis, » non-seulement supprima celles qui restaient à vendre ou à réunir, rendant aux communes la liberté de les faire exercer par ceux qu'elles voudraient nommer, mais il leur permit de déposséder les acquéreurs et titulaires des offices déjà vendus, « en les remboursant toutefois en un seul et même paiement de ce qu'ils auront payé, tant en principal qu'en frais et loyaux coûts. » — L'état conserve les sommes qu'il a reçues et exige qu'elles soient rendues par les villes et les communes à ceux qui les ont payées.

En même temps que le trésor exploitait ainsi à son profit le trafic des fonctions de l'état et de celles des municipalités, il s'adressait aux professions commerciales et industrielles pour les réglementer et les monopoliser entre les mains d'une foule d'officiers auxquels elles n'échappaient qu'en s'imposant elles-mêmes un sacrifice pécuniaire considérable. « On créa, dit Voltaire, des charges ridicules, toujours achetées... Ainsi on inventa la dignité de conseillers du roi rouleurs et courtiers de vin, et cela produisit 180,000 livres. On inventa des conseillers du roi contrôleurs aux empilemens de bois, des conseillers de police, des charges de barbiers-perruquiers, des contrôleurs-visiteurs de beurre frais, des essayeurs de beurre salé. Ces extravagances font rire aujourd'hui, mais alors elles faisaient pleurer. »

Une foule de métiers furent en quelque sorte confisqués au profit du trésor et devinrent des monopoles. On n'eut plus la liberté de se faire essayeur d'or, emballeur, essayeur de bière, etc. Parmi ces folies, celle qui créa des offices héréditaires de barbiers-perruquiers a été souvent signalée à la risée publique; elle a cependant son côté sérieux, car aucune ne montre à ce point combien l'administration était aveugle et irréfléchie. On commença par créer à Paris (1691) 100 charges de barbiers-perruquiers qui furent vendues 300,000 livres; dans les provinces, le prix de charges semblables (avec celui d'offices de contrôleurs et essayeurs d'étain, qui furent négociés en même temps) s'éleva à un peu plus d'un million. Leur nombre s'accrut successivement : de 1689 à 1714, on en créa 550. A moins d'avoir des lettres du grand sceau, personne ne put raser et coiffer sans s'exposer à une amende de 500 livres. On ne s'arrêta pas dans cette voie et le monopole des perruquiers fit établir un droit de contrôle sur les perruques par un édit (janvier 1706) dont les termes ne peuvent être passés sous silence. « L'usage des perruques, dit le roi, étant devenu très commun et ne contribuant pas moins à l'ornement de l'homme qu'à sa santé, nous avons créé des lettres de maîtrise,.. afin que le public pût être mieux servi et avec fidélité; mais comme nous sommes informés que plusieurs particuliers, sans expérience et sans titres, s'ingèrent à faire des perruques et ôtent aux maîtres l'avantage qu'ils ont espéré tirer de leurs lettres, nous croyons que le moyen le plus sûr pour empêcher ces abus et le préjudice que le public en souffre est de faire marquer à l'avenir toutes les coiffes des perruques qui seront faites par les perruquiers et *de les faire exercer*, au moyen de quoi ceux qui travaillent sans lettres seront facilement découverts... » Le fisc d'ailleurs y trouvait son compte, car le droit du contrôle des perruques fut aussitôt affermé moyennant 210,000 livres par an. Il est vrai que, six mois après, des réclamations très vives s'étant élevées dans un grand nombre de villes, et notamment à Marseille et à Lyon, le directeur des finances, Desmarets, qui, le 18 avril, recommandait instamment aux intendans « d'accorder au fermier du contrôle des perruques et à ses commis toute la protection nécessaire, » écrivait le 11 juillet : «... Mais ce droit est si odieux et les difficultés pour en faire la levée sont si grandes qu'il serait à désirer qu'on n'y eût jamais songé, et je doute qu'on puisse conserver cet impôt. » En effet, le roi, informé que le contrôle sur les perruques ruinerait un grand nombre de familles, ne tarda pas à le supprimer; mais le monopole des officiers barbiers-perruquiers fut maintenu (1).

(1) *Correspondance du contrôleur-général avec les intendans*, t. II, n°s 1014, 1027, 1035, 1050, 1066.

Quand des offices étaient créés dans une corporation déjà constituée, ses membres les achetaient pour les éteindre et ne pas voir s'élever à côté d'eux une corporation rivale.

Dans les communautés d'arts et métiers qui avaient conservé la libre élection de leurs administrateurs, « on établit au lieu et place des jurés électifs des jurés en titre d'office, qu'une perpétuelle application et l'intérêt de la conservation de leurs charges, qui répondront des abus et des malversations qu'ils pourront commettre, engageront avec plus d'exactitude et de sévérité à l'observation des ordonnances (édit du 14 mars 1691). » On pourrait croire qu'une pensée d'ordre a inspiré cette mesure; mais on a soin de déclarer dans l'édit qu'on espère « en tirer dans les besoins présens quelque secours pour soutenir les dépenses de la guerre. » Le fisc cherche ainsi toujours à se parer d'une apparence d'intérêt public. En voici un plus curieux exemple. Le roi (édit d'août 1691), « qui veut faire régner l'abondance dans sa bonne ville de Paris et autres, pour la satisfaction et la plus grande commodité de ses sujets, » a reconnu « que trois ou quatre particuliers, qui font le commerce des huîtres à l'écaille, s'en sont tellement rendus maîtres que ses sujets n'en ont que tant et autant que bon leur semble; qu'ils les vendent souvent à des prix excessifs et que même il en manque quelquefois à Paris, faute de personnes qui prennent soin d'en faire voiturer; » il croit donc utile de créer des pourvoyeurs vendeurs d'huîtres à titre d'office, mais en même temps, il en tire un prix de 125,000 livres.

Dans les métiers qui n'avaient ni maîtrises ni jurandes, des syndics héréditaires furent institués. Les corporations, craignant de voir des étrangers s'immiscer dans leurs affaires, demandèrent à acheter ces offices. L'administration, qui ne voulait que de l'argent, y consentit. Rouen se racheta; les six corps de marchands de Paris donnèrent 624,000 livres.

Mais les communautés qui achetaient ainsi des offices pour les éteindre n'étaient pas garanties contre une création nouvelle. En 1696, elles acquirent en partie, pour 666,000 livres, des charges de *trésoriers des bourses communes* et, quelques années après, en 1701, des offices absolument semblables étaient institués sous le nom de *trésoriers-receveurs et payeurs* des communautés, en violation des droits que celles-ci avaient acquis.

Le besoin d'argent l'emportait sur tout. Les députés du commerce se plaignirent d'un édit (octobre 1704) qui créait, en titre d'office, des inspecteurs généraux des manufactures dans chaque généralité, des commissaires-contrôleurs visiteurs dans chaque lieu de fabrique de toiles et dans toutes les villes de commerce, et des concierges ou gardes des halles aux draps et toiles en leur attri-

buant la perception de certains droits : le contrôleur-général crut faire droit suffisamment à leurs réclamations en informant (25 novembre 1704) les intendans que « Sa Majesté préféroit, au produit de la vente de tous ces offices, qui auroit pu monter à 3 millions, de prendre du commerce une somme certaine de 1,200,000 livres, que les députés ont fait entendre que les corps de marchands des principales villes pourroient fournir pour aider le roi... et de permettre à ceux qui fourniront cette somme de lever à leur profit des droits sur les marchandises pour les indemniser. »

Le nombre des offices concernant les communautés d'arts et métiers fut si considérable, qu'en 1710 on créa dans chaque généralité deux contrôleurs et deux trésoriers payeurs de leurs gages.

De 1689 à 1714, le prix des offices de toute nature créés dans les professions commerciales et industrielles s'éleva jusqu'à 94 millions.

Les inconvéniens et les dangers de ces créations, auxquelles on ne saurait donner le nom d'un système financier, étaient d'ailleurs si bien sentis que le gouvernement ne manquait pas de chercher à les atténuer par des suppressions dès que les circonstances, par exemple le rétablissement de la paix, paraissaient le lui permettre. Après le traité de Ryswick, on supprima 50 offices de secrétaires du roi pour les réduire au nombre de 300, d'autres charges et plusieurs privilèges attribués aux officiers des chancelleries près les cours supérieures et les présidiaux. On put employer aux remboursemens que nécessitaient ces suppressions une partie des 61 millions que la conversion des rentes laissa disponibles; mais, l'année suivante, le trésor, manquant de fonds, fut obligé de créer 600,000 livres de nouvelles augmentations de gages. Après le traité d'Utrecht, à la fin de 1714, différentes charges furent supprimées : celles de syndics, celles de payeurs et contrôleurs des rentes en partie, et beaucoup d'autres; mais, pour rembourser les titulaires des offices supprimés, après la liquidation de leurs finances, on constitua 1,500,000 livres de rentes au denier 25 (au capital de 37,500,000 livres), et ce remboursement en rentes à 4 pour 100 n'était, dans l'état du crédit, ni complet ni juste : il avait, à un moindre degré, le caractère des opérations qui, l'année précédente, avaient converti et réduit les rentes. D'ailleurs, ce capital était insuffisant, et, à la mort de Louis XIV, une somme énorme restait due pour le remboursement des finances des offices supprimés.

Tantôt les nouveaux officiers recevaient des gages du roi, et la finance qu'ils payaient était un emprunt que le trésor n'encaissait qu'en s'engageant à en payer l'intérêt; tantôt aussi ils étaient rétribués au moyen de perceptions et de redevances qu'ils étaient autorisés à lever sur le public; alors la création de l'office, qui restait

un emprunt pour l'état, devenait une imposition pour la nation. Ce fut le mode adopté pour un grand nombre d'offices commerciaux et industriels : il fut appliqué plus rarement aux fonctions publiques.

Les gages des nouveaux officiers et les augmentations de gages des anciens, quand ils étaient payés par le trésor, et c'était le cas le plus fréquent, constituaient des charges annuelles qu'accroissaient chaque année les opérations nouvelles, et qui, le plus souvent assignées directement sur les revenus ordinaires, en diminuaient le produit net, alors que la prolongation de la guerre, l'appel au crédit sous les formes les plus diverses, la variation des monnaies, les disettes, se réunissaient pour atteindre la richesse publique et privée, les impositions, les revenus bruts de l'état dans leurs sources les plus productives.

Cependant, tandis que les revenus publics décroissaient, les affaires extraordinaires avaient pour effet de rendre le poids des impôts plus lourd pour les populations. Les exemptions et les privilèges accordés, sans mesure, aux acquéreurs des nouveaux offices aggravaient la charge d'une partie des contributions, en diminuant le nombre de ceux qui les supportaient. On exempta de la taille, du logement des gens de guerre, de l'*ustensile* (1), des fonctionnaires importans, comme les trésoriers généraux à Paris, et des agens d'un ordre peu élevé, comme les greffiers des actes de l'état civil; les maires, les lieutenans de maires, les assesseurs, les jurats, les capitouls, dans les villes et dans les villages; les subdélégués des intendans et les officiers des présidiaux et des greniers à sel; les contrôleurs des exploits et même les greffiers de l'écritoire des revues et logemens des gens de guerre, etc. En 1691, l'intendant de Guyenne cite déjà un receveur des consignations, « qui a acheté sa charge 1,500 livres, et qui prétend se faire exempter de 400 livres de taille et d'ustensile qu'il a payées jusque-là. » Dans une autre dépêche, li signale la moindre ville de son intendance comme ayant au moins dix exempts, sans compter les maires, les procureurs du roi et greffiers : « Ces exemptions, dit-il, se multiplient dans des lieux où les offices sont complètement inutiles, au profit même des gens les plus haut imposés. *Dans un an, il n'y aura plus dans toutes les paroisses que les plus misérables pour payer les subsides.* » A la même époque (novembre 1691), l'intendant de Tou-

(1) On donnait le nom d'*ustensile* à la contribution quotidienne allouée aux troupes en quartiers d'hiver. Suivant l'ordonnance du 27 décembre 1675, la levée des sommes destinées à la fourniture des fourrages et au paiement de l'ustensile était faite par les syndics des paroisses, d'après des rôles où elles étaient imposées au sou pour livre de la taille, plus 3 deniers alloués à l'extraordinaire des guerres pour le maniement des deniers.

raine envoie la liste des privilégiés de nouvelle création, « qui prétendent être exempts de l'ustensile, bien que les édits ne parlent que du logement. » Ils sont au nombre de 4,275. Huit ans après (le 28 septembre 1699), il écrit que « toute l'application des gens riches... est de parvenir à quelque titre coloré pour se rendre maîtres et jouir de privilèges qu'ils n'ont pas même au sujet de la taille,.. où on se fait modérer et souvent mettre à un taux modique. » L'intendant d'Orléans (octobre 1699) « trouve dans toutes les petites villes un si grand nombre d'officiers exempts de tailles que c'est un accablement pour les pauvres artisans. » Le roi lui-même reconnaît (édit d'août 1705), « qu'il a créé différens offices de judicature, police et finance, auxquels il a attribué des exemptions et des privilèges, *pour s'en procurer le débit avec facilité*. Les plus riches habitans des paroisses les ayant acquis, le nombre des exempts et privilégiés est tellement multiplié *qu'à peine reste-t-il un nombre suffisant de contribuables pour porter les charges*, ce qui a rendu les recouvremens si difficiles, qu'il n'est pas moins de sa justice que de son intérêt d'y pourvoir et de révoquer une partie de ces privilèges et de ces exemptions. » Mais l'édit a soin d'ajouter : « sans supprimer les offices ; » et, allant au-devant des plaintes des officiers auxquels il retire quelques-uns des avantages qu'ils ont achetés à prix d'argent, il déclare « que les gages et les droits attribués aux offices sont plus que suffisans pour indemniser ceux qui les ont acquis de la finance qu'ils ont payée. » Cet édit ne révoqua d'ailleurs qu'une partie des exemptions et des privilèges déjà concédés et n'interdit pas d'en concéder dans l'avenir. L'année suivante, on en accordait de nouveaux à des offices créés dans les hôtels de ville avec attribution de la noblesse, et à beaucoup d'autres.

Toutes les affaires extraordinaires furent, en même temps, d'autant plus onéreuses à l'état que, le plus souvent, il ne pouvait les négocier directement et qu'il devait recourir à des intermédiaires avec lesquels il traitait et qui traitaient à leur tour avec le public. Ces *traitans* profitaient des embarras du trésor pour lui imposer des conditions excessives et pour réaliser des bénéfices considérables; mais ils se chargeaient des affaires difficiles et ils en avançaient le produit. Ces avances avaient un grand intérêt pour le trésor, toujours vide. Leurs procédés rigoureux rendirent souvent ces traitans odieux aux populations. Les consuls d'Aix ayant refusé d'acquérir, en 1695, quatre offices de jurés crieurs d'enterremens, un traitant les prit, et il fallut « protéger ses préposés contre les outrages et les mauvais traitemens de la population. » Une circulaire du 28 mai 1705 rappelle aux intendans « qu'on se plaint souvent des frais que font les commis des traitans pour le recouvrement des affaires extraordinaires, et surtout des *garnisons* qu'ils

établissent de leur pure autorité. Il importe, pour le bien du service, de ne pas laisser aux traitans la liberté entière de ces garnisons... » Cependant le contrôleur général se garde bien d'interdire aux traitans l'emploi de ce moyen violent de contrainte; il s'en rapporte à la prudence des intendans du soin de « leur permettre de s'en servir dans les occasions où il sera nécessaire pour assurer les recouvremens (1). »

Les traitans avaient droit, pour rémunération de leurs services, à un sixième de la somme qu'ils versaient au trésor : c'était leur remise en dedans, et, en outre, à une remise en dehors de 2 sous pour livre que payaient ceux avec lesquels ils avaient traité, en sus de leur finance : plus de 26 pour 100. Toutefois ces allocations n'avaient rien de fixe; quelquefois ils avaient plus, et quelquefois moins. De 1689 à 1708, pour 644,600,000 livres de finances, ils touchèrent 90,100,000 livres de remises en dedans, et 51,100,000 livres de remises en dehors; en tout, 141,200,000 livres, tandis que le trésor encaissa 554 millions de livres : leurs commissions furent donc de plus de 25 pour 100 (2). Des bénéfices si considérables ne pouvaient rester inaperçus : sans doute ils n'étaient que le résultat de conventions librement acceptées, et toujours même recherchées par l'état; mais cette considération n'avait pas alors la valeur qu'elle aurait aujourd'hui. Les traitans furent en conséquence, en 1701, imposés à une taxe spéciale de 24 millions. « Bien que cette taxe fût juste et modérée, dit Forbonnais (3), elle n'était pas opportune. C'est quand on est résolu à se passer des traitans et qu'on a les moyens de le faire, qu'on peut réclamer contre le prix excessif qu'ils ont mis à leur argent : ils trouvèrent le secret de se dédommager amplement. »

Si, au point de vue pécuniaire et financier, les créations et les ventes d'offices ne peuvent être justifiées, elles sont plus déplorables encore au point de vue administratif et moral. L'institution et la distribution des fonctions publiques ne sont plus qu'un commerce: les expressions qui deviennent de style dans la correspondance officielle du contrôleur-général et des intendans en fournissent la preuve, aussi curieuse qu'irrécusable.

Au mois de novembre 1689, l'établissement d'un présidial au Puy a été résolu, et Pontchartrain écrit à l'intendant du Languedoc : « Il ne reste plus que de savoir *si on débitera ces offices en détail ou si ce sera par traité,* si on les *débitera*, dès à présent, au profit du

(1) *Correspondance du contrôleur-général avec les intendans*, t. I, n° 1471, t. II, n° 816.

(2) *Comptes de Mallet*, p. 106 et 108.

(3) *Recherches sur les finances*, t. II, p. 122.

roi ou si Sa Majesté ne trouverait pas mieux son compte à en charger la province... *Il sera toujours bon de vous assurer de marchands pour les débiter.* » — Quelques semaines après (28 décembre 1689), c'est par une circulaire que le contrôleur-général recommande aux intendans *de faciliter le débit* des charges de grands-maîtres et de maîtres particuliers des eaux et forêts; dans cette vue, il leur annonce « que le roi avait résolu de n'admettre personne qui fût du ressort de la charge qu'il demanderait; mais il a depuis reconnu que la convenance du pays est ce qui détermine beaucoup de gens à entrer dans ces charges, même à en augmenter le prix. » — Les intendans, de leur côté, emploient journellement dans leur correspondance les mêmes expressions; celui de Provence écrit en mai 1691 : « Si les traitans des offices de receveurs *ne débitent pas leur marchandise* aussi vite que je le souhaiterais, ce n'est point par défaut de protection,.. mais parce que l'argent diminue et que le grand nombre des offices qui ont été mis en vente en même temps fait que *le débit des uns nuit au débit des autres* (1). »

Les charges sont tellement considérées comme une marchandise qu'on se préoccupe de la concurrence et du tort que leur vente pourra faire à la vente et au prix des terres, à la négociation des rentes qu'émettent dans les provinces les états et les villes, au crédit du commerce. Non-seulement ce sont des biens comme les terres, mais, comme les terres, *on les hypothèque*. En mai 1693, il s'agissait de faire acheter, au prix de 25,000 ou 30,000 livres, par les conseillers du parlement de Tournai l'hérédité dont ils ne jouissaient pas encore, et l'intendant des Flandres écrit : « Il n'y en a pas un qui ait cette somme; l'argent en ce pays est entre les mains des banquiers et des marchands, qui ne savent ce que c'est *qu'une hypothèque privilégiée sur une charge*, et qui aimeront mieux une lettre de change sur une personne qu'ils croiront solvable sans la connaître que ce privilège, qui nous paraît la meilleure de toutes les sûretés (2). » Aussi on va jusqu'à demander pour cette nature spéciale de propriété des dispositions et des garanties dans les conventions diplomatiques.

Quand on ne parvenait pas à assurer par les procédés du commerce le *débit* des offices, on recourait à des moyens plus énergiques, dont l'emploi a besoin d'être attesté par des documens officiels pour ne pas être révoqué en doute. On sait que, quand les élus et les assesseurs, chargés de l'assiette de la taille et d'autres impositions, avaient arrêté les rôles, les intendans avaient le pouvoir de *taxer d'office* les contribuables qui étaient parvenus à se soustraire

(1) *Correspondance du contrôleur-général avec les intendans*, t. I, nos 778, 834, 943.
(2) *Ibid.*, n° 1184.

à l'impôt ou d'augmenter *d'office* la taxe de ceux qui n'étaient portés au rôle que pour une somme insignifiante. Ils imaginèrent d'imposer sans raison des *taxes d'office* à ceux qu'ils voulaient contraindre à acheter des charges nouvellement créées et qui devaient ou payer la taxe ou acheter la charge. — Le 6 mars 1703, l'intendant du Berry annonce « qu'il a fait, lors du dernier département, 600 ou 700 taxes d'office pour débiter les charges de syndics dans les paroisses de la généralité. Elles sont toutes levées par cette voie; je me dispose, dit-il, d'en faire autant cette année pour les charges de vérificateurs. — Celles d'élus-contrôleurs n'ayant été levées que dans les élections des villes taillables,.. je me suis fait nommer les personnes les plus propres par leur bien, leur âge et leur état à les remplir; j'ai fait en même temps trois taxes d'office, l'une à la taille pour la ville de La Charité, une à l'ustensile et à la capitation pour la ville de Bourges, et une à la capitation pour la ville d'Issoudun, qui n'a pas d'ustensile. Celui qui a été taxé à La Charité a levé la charge: c'est une chose consommée; celui qui a été taxé à Bourges m'a été mal indiqué,.. Un sieur de Villecourt m'a été indiqué pour Issoudun: *le motif de la taxe est pour le prier de lever la charge de l'élection d'Issoudun.* C'est un homme qui a 80,000 ou 100,000 livres de biens; c'est un garçon jeune, très oisif, qui a été tenté de toute sorte de charges et qui ne saurait se déterminer. Si vous ne lui faites concevoir aucune espérance de modérer sa taxe et que vous le renvoyiez seulement à moi pour lui faire justice, je suis assuré ou qu'il lèvera la charge, ou qu'il trouvera quelqu'un pour la lever, ou qu'il fera trouver de l'argent à l'élection, qui, dans ce cas, s'obligera en corps à l'emprunter. » — Ce n'était pas là un acte isolé, l'acte d'un intendant qui voulait faire du zèle; car, deux ans après, le contrôleur-général lui-même mande à l'intendant de Tours « que le conseil se repose sur l'engagement qu'il a pris de faire débiter les offices de vérificateurs particuliers *soit par le moyen de taxes d'office*, soit par la réunion aux paroisses. »

Mais l'administration revient à des procédés qui se rapprochent davantage de ceux du commerce quand Desmarets, alors directeur des finances, écrit (26 mai 1706) à l'intendant d'Orléans: « Afin d'assurer ou de faciliter le débit des offices de juges-gruyers, chargés de connaître du fait des bois ou de la chasse dans les justices seigneuriales, sans user directement de contrainte envers les seigneurs, on a fixé la finance sur un pied assez bas en laissant des délais suffisans pour lever les charges; mais s'ils en ont besoin, on fera craindre une recherche et des poursuites *auxquelles on n'a pas réellement dessein de procéder;* » ou quand le contrôleur-général blâme le premier président du parlement de Besançon d'avoir

retardé la réception de nouveaux présidens et conseillers pour installer son neveu, qui vient d'acheter une charge ancienne : « Pour favoriser le débit de la création, le roi défend de recevoir aux anciennes charges avant que les nouvelles soient toutes remplies et leurs acheteurs reçus (1). »

Ce trafic est si nécessaire au trésor qu'il est difficile de ne pas sacrifier au désir de le rendre plus facile et plus fructueux, soit les conditions d'âge, de bonne conduite, d'aptitude, d'instruction qu'on exige ordinairement des officiers publics pour assurer l'exercice honnête et régulier de leurs fonctions, soit même la moralité et la dignité des fonctionnaires.

A la fin de 1689, l'un des grands maîtres des eaux et forêts nouvellement créés, voulant « se dédommager du prix de sa charge, » fait chercher « un marchand de confiance » auquel il adjugera la coupe de bois qui doit produire la plus grosse somme ; « il trouvera moyen de trancher sur les enchères et de se rendre maître, » si on donne 10,000 livres, « dont moitié sera pour lui et le surplus sera partagé entre ceux du complot. » L'intendant du Hainaut, en faisant connaître ce fait coupable, se borne à dire : « Comme toutes les charges de grands maîtres ne sont peut-être pas vendues, et qu'il peut y avoir raison de ne pas chercher à dégoûter ceux qui y pensent en veillant de trop près sur leur conduite, je me contenterai d'empêcher, autant que je pourrai, l'abus, et de vous mander ce que j'aurai appris de l'adjudication. » — En Bourgogne, les greffiers des rôles des tailles réclament le droit de dresser les rôles de l'imposition qui se fait pour l'affranchissement des cens et des rentes; l'intendant estime que cette demande est mal fondée : « On devrait, écrit-il (18 mars 1694) la rejeter nettement, *s'il ne restoit des offices à vendre.* »

En Normandie, les magistrats du présidial de Rouen mettent des obstacles à l'installation des conseillers d'honneur qui viennent d'y être créés, et leur refusent le rang qui leur est attribué par l'édit de création, l'intendant s'en plaint (mars 1691) et « demande des lettres de cachet pour punir les principaux opposans. » Une contestation analogue s'élève dans le présidial de Blois, « à propos de la réception *d'un valet de garde-robe de Monsieur*, qui ayant acquis une charge de conseiller d'honneur, prétend être reçu en épée, bien qu'il n'ait jamais servi, et qui ne peut non plus porter la robe longue, n'étant pas gradué. » En Dauphiné, l'intendant est obligé de soutenir contre les officiers de l'élection de Grenoble, l'acquéreur d'une nouvelle charge d'assesseur, « que ses collè-

(1) *Correspondance du contrôleur-général avec les intendans*, t. II, nos 699, 1257.

gues repoussent comme ayant été joueur de violon et maître de danse (1). »

Les corps judiciaires les plus élevés n'échappent pas aux conséquences du commerce dont ils sont l'objet. Le premier président du parlement de Guyenne rend compte (24 novembre 1691) des difficultés que présente la vente des charges créées, à l'occasion de la translation du parlement de La Réole à Bordeaux : « Le fils de M. d'Alesme, écrit-il, est en fuite pour avoir tué son père. M. Duval est dans la meilleure volonté, mais dans une impuissance qu'il ne peut vaincre; on ne peut compter sur ces deux-là. — Je suis revenu à M. le président de La Tresme, dont le fils a déjà pris quelqu'engagement dans l'épée, et qui d'ailleurs a l'étude nécessaire pour être conseiller... Nous l'avons déterminé. Le reste consiste à trouver de l'argent : il en cherche, on en cherche pour lui; mais c'est chose rare ici. — Je n'en suis pas resté là : le président Lalanne a un fils qui sort du collège et étudie en droit à Paris. Je lui ai proposé de faire cette acquisition; il a répondu que son fils était un écolier, qu'il avait vingt et un ans, que cet âge non plus que ses affaires ne lui permettaient pas d'y songer; il a répondu aussi par la disette d'argent. J'ai répliqué par l'intérêt de sa famille et le service de Sa Majesté. Si la qualité d'écolier n'est pas un obstacle et que le roi veuille donner une de ces charges pour 35,000 livres, vous pouvez y compter. Il y a même des raisons de croire que cet exemple pressera M. de La Tresme, auquel cas ce seroit une affaire finie, et le roi auroit encore 10,000 livres au-delà des 300,000. » Deux ans auparavant, le contrôleur-général avait déjà fait connaître au premier président du parlement de Bretagne, « qu'il avoit enfin obtenu que le chancelier ne refuseroit plus aucune dispense d'âge, ni de parenté, et même à l'égard des études, ce qui étoit plus difficile, il se réduit à demander six mois à ceux à qui il manquera le plus de temps. Sur ce pied, ce qui nous reste de charges ne doit pas être difficile à débiter (1). »

Au surplus, — et ce trait achèvera de caractériser la déplorable faiblesse du gouvernement, — les ministres sont les premiers à condamner leurs actes. Si leurs lettres ne nous avaient pas été conservées, qui pourrait croire aujourd'hui que Pontchartrain écrit au premier président du parlement de Paris, M. de Harlay :

« *Le 3 mars* 1691. — Voicy deux édits à qui j'ai mis la dernière main depuis vous avoir écrit ce matin. Je vous supplie de les voir. La marchandise est si bonne qu'elle est vendue avant d'être créée;

(1) *Correspondance du contrôleur-général avec les intendans*, t. I, nos 806, 926 et note.
(2) *Ibid.*, t. I, nos 1013 et 1301.

le traité est fait verbalement;.. cela ne laisse à souhaiter que d'en avoir souvent de semblables, ou plutôt d'être hors du malheureux besoin d'en faire de semblables. »

« *Le* 24 *mai* 1693. — Vous pouvez dire assez de mal de l'édit que vous m'avez renvoyé : je conviens de tout avec vous; mais, puisque vous convenez aussi avec moi de la triste et malheureuse nécessité qui nous oblige à ce qu'il y a de plus mauvais, je n'ai que trop de raisons de craindre que nous ne soyons forcés de faire pis. En attendant, faisons donc ce mal-ci. »

« *Le* 10 *octobre* 1696. — Si cette affaire étoit de votre goût, au lieu de 3 millions qu'on en offre, j'ai des gens en main qui la feroient valoir près de 5, et, pour la rendre de votre goût, faites réflexion... sur l'impossibilité de faire à présent d'autres affaires que les plus *diaboliques* et sur la cruelle nécessité d'en faire de quelque nature qu'elles soient. »

Et Chamillart, avec moins de hauteur et d'emportement, mais avec la douceur et la résignation plus tristes qui sont dans son caractère :

« *Le* 28 *octobre* 1701. — On propose d'établir des greffes, des hypothèques;.. c'est une cruelle place que celle des finances quand il faut renouveler la guerre après celle qu'on a essuiée. »

« *Le* 6 *novembre* 1701. — Je suis bien fâché d'avoir recours à de pareils moyens; mais ce n'est pas ma faute; ni mon cœur ni mon inclination n'y ont part. »

Et, à propos d'un projet de taxe sur les moulins et sur les moutures : « *Le* 9 *avril* 1702. — Je consentirois volontiers, aux dépens de la place de contrôleur-général et des appointemens considérables qui l'accompagnent, de n'avoir jamais de pareils objets sous les yeux; mais Dieu ne l'a pas permis (1). »

Cependant ni Pontchartrain ni Chamillart ne manquaient de bon sens et de probité; mais leur situation était fatale. Ils subissaient la pression des événemens sans pouvoir l'atténuer et sans que les mœurs publiques du temps vinssent leur prêter quelque appui : cette pression terrible qui les écrasait avait quelque chose du destin antique.

AD. VUITRY.

(1) *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. III, n° 90 et 100.

LES

LÉGENDES DE L'ALSACE

PROMENADES ET SOUVENIRS.

L'Alsace n'a joué dans l'histoire qu'un rôle secondaire; mais sa position géographique et l'instinct secret de sa race lui ont donné un rôle unique dans le concert multiple des populations européennes et semblent l'avoir prédestinée à une mission spéciale. Placée au beau milieu du bassin rhénan, entre la Gaule et la Germanie, sur la grande route des invasions, l'Alsace a été dès l'origine des temps historiques le théâtre principal de la guerre entre deux races, entre deux civilisations. Conquise et perdue tour à tour par la France et par l'Allemagne, subissant leur double influence, mais ne perdant jamais son individualité propre, elle n'a cessé d'être l'enjeu même de cette grande lutte. C'est la lutte vieille de deux mille ans, entre la civilisation gréco-latine, continuée, renouvelée par tous les peuples latins, dont la France est l'avant-garde, et la civilisation germanique, dont l'Allemagne est le vaste réservoir et vient de devenir sous la main de la Prusse l'agent actif et formidable.

Nous voyons l'Alsace sortir de la nuit des temps sous l'éclair

d'un grand coup d'épée. C'est le jour où les légions romaines jettent dans le Rhin, entre Colmar et Cernay, Arioviste et les douze rois teutons ses alliés. Après cette victoire, César, avec l'œil du génie, désigna la bande de terre entre les Vosges et le Rhin comme le boulevard de la Gaule. De fait, elle le demeure jusqu'à la chute de l'empire romain. Les victoires de Julien et de Gratien y assurent la domination de Rome. Mais enfin le flot des barbares rompit la digue. Du IVe au VIe siècle, l'Alsace est foulée, piétinée par les Vandales, les Goths, les Ostrogoths et les Huns. Clovis, après avoir conquis la Gaule, incorpore l'Alsace au royaume des Francs et y rétablit la paix. Elle dure sous les Mérovingiens et les Carlovingiens. Mais la race de Charlemagne une fois éteinte, les empereurs d'Allemagne s'emparent du pays, pendant que la France se constitue peu à peu sous les Capétiens. Dès lors, ce ne sont plus en Alsace que guerres de seigneurs et de familles; ces querelles remplissent son histoire sous le saint empire romain. Mais un grand fait domine : c'est la force et l'indépendance croissante des villes libres. On peut dire qu'à travers tout le moyen âge jusqu'au XVIIe siècle, l'Alsace gravite insensiblement vers la France. Elle est attirée vers elle moins encore par les nécessités politiques que par l'urbanité et la grâce, par cette humanité chevaleresque qui fait le plus beau trait du caractère français. Lorsque l'Alsace passe à la monarchie française, sous Louis XIV, le détachement se fait sans violence et de son plein gré. Si, d'une part, la réformation avait établi entre l'Alsace et l'Allemagne un puissant lien spirituel, le grand mouvement national qui soulève la France pendant la révolution remue l'Alsace jusqu'aux entrailles. C'est alors qu'elle sent son âme devenir française. Elle se donne à la France parce qu'elle épouse son idéal de justice et de liberté. Ni malheurs, ni mécomptes, ni folies ne peuvent l'en séparer. Et c'est au moment où, prenant en quelque sorte conscience d'elle-même, où, forte de son passé, sûre de son avenir, elle veut apporter à la patrie de son choix le tribut de ses meilleures forces et de sa vivace originalité, que la terrible Némésis, la guerre implacable, l'arrache de nouveau à sa mère adoptive pour la livrer pieds et poings liés à une marâtre. Étrange destinée qui a remis en question son bonheur et sa sécurité, mais non pas sa foi invincible.

On voit dès l'abord l'intérêt particulier qu'offre le développement d'un tel pays. Placée entre l'Allemagne et la France, l'Alsace a bu tour à tour à ces deux sources. Comment les deux génies se sont-ils combinés ou combattus en elle? N'ont-ils pu régner qu'en se détruisant l'un l'autre, ou tendent-ils à trouver en elle une fusion harmonieuse? Est-ce dans l'exclusion ou dans la prépondérance de

l'un des deux qu'est la vraie destinée de la province, son rôle à la fois patriotique et international?

Qu'on ne s'étonne pas trop, c'est aux humbles légendes populaires que nous allons demander quelques éclaircissemens sur ces graves questions. Il est de nos jours une classe d'esprits si convaincus de la supériorité de notre temps, si parqués dans leur étroite modernité, qu'ils voudraient biffer de notre mémoire tout ce qui précède la date de leur naissance. On les surprendrait fort si l'on allait chercher les racines de notre être moral « au temps où la reine Berthe filait. » Ce n'est pas à eux, disons-le tout de suite, que s'adressent ces pages. Quant à ceux qui estiment comme chose précieuse les manifestations spontanées et involontaires de l'esprit humain, qui aiment à chercher dans les légendes les élémens de la psychologie nationale et le plus suave parfum de la poésie, qu'ils me permettent une comparaison. N'y a-t-il pas en nous comme deux êtres : l'homme imparfait, grossier, plein de taches et de faiblesses, et cet autre moi, ce *double* lumineux, cet idéal intérieur que nous affirmons aux heures de force et d'enthousiasme? Ce prototype de nous-mêmes, que sans doute nous sommes appelés à poursuivre dans les existences futures, est à la fois le titre de noblesse et l'éternel tourment de ceux qui en ont pris conscience. Malheur et bonheur à ceux qui ont eu cette vision! Ils sont forcés de combattre le grand combat. Car qui voudrait renoncer à son moi divin après l'avoir entrevu, ne fût-ce qu'une seule fois? — Or, ce qui est vrai pour l'individu l'est également pour les peuples. Il y a dans la vie nationale des manifestations plus ou moins superficielles, plus ou moins profondes. Tout à la surface, nous trouvons le tissu grossier des faits matériels; la littérature proprement dite nous fait déjà pénétrer plus avant dans la conscience d'un peuple; la légende nous introduit dans son fond, à son point générateur, car elle tient au sentiment religieux par sa source, à la poésie par sa forme. L'histoire nous apprend ce qu'un peuple a été dans le cours des temps; la légende nous fait deviner ce qu'il a voulu être, ce qu'il a rêvé de devenir à ses meilleurs momens. N'est-ce donc rien pour la connaissance de sa psychologie intime?

Qu'on ne s'y trompe pas cependant. Les légendes alsaciennes ne se présentent point à nous sous la forme achevée, définitive qui séduit et qui s'impose. Les trouvères et les rhapsodes leur ont manqué. La plupart d'entre elles sont à peine sorties de la poussière des chroniques, et les hasards de l'histoire ne leur ont point permis d'atteindre tout leur développement. Ce sont, en général, des traditions demeurées à l'état flottant et embryonnaire; mais, par ces germes et ces pousses sauvages, on devine le caractère de

la végétation. En voyant la pépinière, on imagine la forêt. Nous entendrons ici par légendes les traditions mystérieuses, les visions poétiques et tous les grands souvenirs qui ont traversé les temps, surnagé dans le torrent des siècles, que l'origine en soit mythologique, ecclésiastique, populaire, ou strictement historique. En un mot, nous voudrions rappeler ce qui a vibré et vécu, tout ce qui vibre et chante encore dans l'âme de l'Alsace. Ce sera comme un résumé de son histoire.

Parmi les rochers sans nombre qui couronnent les Vosges et parsèment leurs flancs, il y a, comme en Bretagne, des *pierres qui parlent.* Debout sur la crête nue des montagnes ou sur la pente abrupte au milieu de vastes sapinières, ces *menhirs* gigantesques dominent des océans de verdure. Ce sont les témoins muets des âges disparus. Quand, par les nuits sombres, on approche l'oreille des fissures du grès couvert de mousse, on croit entendre des rires clairs ou des soupirs mélodieux s'échapper des entrailles de la pierre. Est-ce le vent qui joue dans les volutes de ces vieilles rocailles? Est-ce le frémissement musical des hautes branches d'un sapin séculaire? Les filles du village vous diront que c'est *la voix des fées* qui révèlent le passé et prédisent l'avenir.

Appliquons un instant notre oreille aux vieilles et jeunes légendes du pays, et tâchons d'entendre chanter son âme à travers les âges.

I.

Lorsqu'on parcourt ce vaste verger qui se nomme la plaine d'Alsace, l'œil rencontre à l'horizon une bande ondulée d'un bleu sombre; ce sont les Vosges. Par-delà les moissons jaunes et les hautes houblonnières, par-dessus les champs de colza ou derrière les rideaux d'aulnes qui enveloppent les villages rians sans les cacher, partout vous apercevez cette bordure lointaine de croupes boisées ou de cimes abruptes qui attirent le regard et reposent la vue. C'est aussi vers cette chaîne de montagnes que nous reportent les plus anciennes traditions, les grandes légendes du pays, comme vers des lieux en quelque sorte sacrés.

Franchissons la zone des vignobles qui longent les montagnes, engageons-nous dans une des nombreuses vallées latérales, et gagnons les cimes à travers les épaisses forêts de chêne, de hêtre et de sapin : un autre spectacle s'offre à nos yeux. Du sommet du Ballon, du Honeck, du Brésoir ou du Donon, le relief des montagnes se dessine. Au-dessus de l'enchevêtrement des vallées profondes, les sommets des Vosges émergent des forêts comme des

îles. Ce ne sont pas les pics escarpés des Alpes ni les plateaux monotones du Jura, mais de larges dômes ou des dos allongés qui affectent la forme d'animaux gigantesques, antédiluviens. Suivez ces crêtes rocheuses, promenez-vous sur ces landes, et vous vous croirez dans un autre monde. On dirait des lieux créés par la nature pour des réunions secrètes. La vie moderne s'est éloignée avec la plaine, qui prend d'ici les aspects changeans, les stries claires ou sombres d'une mer immense. Les *burgs*, les châteaux-forts, les ruines innombrables disparaissent à nos pieds. Nous pénétrons, bien au-delà du moyen âge, dans une région préhistorique. Sur la crête du Taenichel, qui descend du Brésoir aux châteaux de Ribeauvillé, des rochers étranges bordent la hauteur. Ce sont des blocs aux flancs creusés ou équarris. D'énormes *cairns* surplombent l'abîme des forêts; ils profilent sur les nuages leurs têtes de sauriens ou allongent dans le vide des museaux de sangliers. Çà et là les sapins envahissent l'enceinte monumentale; plus loin, un chaos de rochers s'éboule dans les bois. Partout. aux formes des pierres, aux entailles, à leurs dépressions on croit distinguer la main de l'homme sous les caprices de la nature. Un peuple disparu adorait-il ici ses dieux terribles? Vient l'orage; de lourdes nuées enveloppent la montagne; l'éclair bleuit la lande blafarde, les vallées se renvoient le bruit de la foudre, — et, frappés d'épouvante, vous croirez voir le Tarann gaulois lancer sa hache de pierre contre les angles de la montagne et entendre la voix d'Ésus sortir des forêts fouettées par l'ouragan.

Poursuivez cette promenade sur les sommets du sud au nord, et vous trouverez les traces de plus en plus visibles et certaines des peuples primitifs, des civilisations disparues. Au Schneeberg, c'est une pierre branlante parfaitement équilibrée; au Donon, ce sont les restes d'un temple gaulois; à Sainte-Odile enfin et au Menelstein, c'est le *mur païen*, prodigieuse construction qui fait depuis cent ans le bonheur des touristes et le désespoir des archéologues. Nous abandonnons aux savans le soin de déterminer à quelles époques diverses se rattachent ces monumens mégalithiques. A eux de décider si les premiers habitans de l'Alsace furent des Troglodytes, des peuples à silex ou à pierre polie, des crânes déprimés ou allongés, des Aryens, des Touraniens ou pis encore. Allons droit à l'âge gaulois et celtique, qu'on peut appeler le premier âge historique de l'Alsace, puisqu'il a laissé dans la langue et la légende des souvenirs ineffaçables.

Transportons-nous à l'époque où les Gaulois occupaient encore la rive gauche du Rhin, cent ans avant César et cinquante ans avant la grande invasion des Cimbres et des Teutons. La plaine d'Alsace

était couverte de forêts et de pâturages. Vue d'en haut, on eût dit une peau noire tigrée de taches vertes. Là sont parsemés les villages des Séquanes et des Médiomatrices, maisons rondes de bois couvertes de toits de joncs, peuple de pêcheurs et de chasseurs. Ils adoraient Vogésus, le dieu des Vosges. Les Gaulois se le représentaient tantôt comme un berger colossal poussant devant lui les troupeaux d'aurochs et de chevaux sauvages qui peuplaient alors ces forêts inextricables, tantôt comme un guerrier géant debout sur une haute cime de la chaîne, en face de la Germanie. Ils invoquaient aussi Rhénus, le dieu du Rhin, vieillard toujours en colère, auquel ils attribuaient la puissance prophétique. Mais, au-dessus de ces divinités locales créées par les indigènes régnaient les grands dieux aryens de la Gaule : Ésus, Tarann, Bélen, dont le culte était entre les mains des druides et qu'on révérait sur le sommet des montagnes.

Dès ces temps reculés, l'Alsace avait sa montagne sainte, et, chose étrange, c'était la même qu'aujourd'hui. Car, comme nous le verrons plus tard, la légende chrétienne vint se greffer sur les lieux consacrés par les vieux cultes païens. Mais pour le moment, il nous faut oublier que nous nous trouvons sur la montagne de sainte Odile et substituer à son couvent le temple du Soleil, qui la couronnait alors. Par sa situation comme par sa forme, cette montagne est la plus remarquable de l'Alsace. Placée en évidence, elle était prédestinée à la vénération des siècles. De plus de dix lieues on aperçoit ce haut plateau. Le Menelstein forme son angle gauche et son point culminant. Il envoie dans la plaine un long promontoire mamelonné, où se dessine le château de Landsberg. A l'angle droit, un rocher isolé domine à pic les sombres forêts de sapins comme une citadelle en vedette. Un couvent l'occupe aujourd'hui; mais il y a deux mille ans, il portait le temple de Bélen et s'appelait la montagne du Soleil. — Plaçons-nous maintenant sur le roc du Menelstein, à l'angle sud du plateau, et nous jouirons d'une vue à la fois splendide et sauvage, éblouissante de contrastes et d'immensité. On plane; montagnes et plaines se déroulent à perte de vue. Les ruines d'Andlau et de Spesbourg, si majestueuses lorsqu'on les voit d'en bas, disparaissent dans les profondeurs comme des taupinières. Quatre ou cinq chaînes de montagnes se succèdent l'une derrière l'autre comme un océan dont les vagues gigantesques vont du vert clair à l'indigo et qui roulent sur vous. Mais à côté du vertige des cimes s'étalent le charme et le repos de la plaine. Elle s'étend tout autour comme un verger sans fin, avec ses prairies, ses clochers, ses bouquets d'arbres jusqu'à la Forêt-Noire. Par les beaux soirs d'été, les Alpes dentelées scintillent, mirage aérien, au-dessus de la ligne vaporeuse du Jura.

Une lande couverte de genêts occupe le sommet et se recourbe

en fer à cheval jusqu'au rocher qui forme saillie au nord. Une chose frappe l'attention sur tout ce parcours, c'est un vieux mur qui longe et contourne le plateau. Il est bâti en énormes blocs de grès vosgien grossièrement équarris, mais si larges et si bien campés qu'ils n'ont pas bougé depuis des siècles. Quelquefois on les a trouvés reliés entre eux par ces petites pièces de bois nommées queues d'aronde. Çà et là, les pierres s'encastrent dans le roc, s'appuient aux angles de la montagne, appelés chaires de Bélen par la mythographie celtique. Quelquefois le mur, suivant les accidens de terrain, est forcé de descendre dans une ravine, mais c'est pour regrimper sur la crête. Sur un espace de plus de deux lieues, il fait le tour du plateau. Autrefois, le peuple, frappé de cette puissante construction, l'attribuait au diable. De là son nom de *mur païen*. Ni les hommes ni les élémens n'ont pu le démolir. La foudre a eu beau tomber, le levier creuser les interstices; les sapins, drus et serrés, se sont lancés par milliers à l'assaut contre lui; il n'a pas bougé. Ils ont recouvert ses parois, fouillé ses entrailles de leurs racines; mais les arbres se dessèchent et meurent; le mur immuable est toujours là : il est resté le maître de la montagne qu'il couronne et durera autant qu'elle.

Quel que soit l'âge de ce mur prodigieux sur lequel s'est épuisée la sagacité des antiquaires (1), il est évident qu'il avait pour but la défense du plateau. D'autre part, les *tumuli* trouvés dans l'enceinte (2), les *menhirs* postés sur les flancs, les *dolmens* et les pierres de sacrifice qui parsèment la montagne et les vallées environnantes, les noms mêmes de certaines localités (3), tout prouve que la montagne fut dans les temps celtiques le siège d'un grand culte. Rapprochons maintenant les deux ordres de faits qui découlent de ces monumens et des traditions celtiques, aidons-nous de l'histoire et de la légende et tâchons de ressusciter les scènes dont ces pierres furent les témoins avant l'arrivée des Romains.

Il y eut dans la Gaule celtique quatre grands centres religieux

(1) Schœpflin, dans son *Alsatia illustrata*, considère faussement le mur comme une construction gallo-romaine. Schweighauser et Levrault lui donnent avec probabilité une origine celtique.

(2) M. Voulot a trouvé huit tombes dans l'enceinte du mur païen. Il les a décrites dans son livre : *les Vosges avant l'histoire*, Mulhouse, 1872. Les ossemens, haches, colliers et anneaux trouvés par lui dans ces tumuli sont actuellement au musée archéologique d'Épinal, dont M. Voulot est le conservateur.

(3) La *Kirneck*, ruisseau qui traverse la vallée de Barr, le *Krax*, montagne voisine, le *Menelstein*, l'*Ellsberg* sont des noms d'origine celtique. *Truttenhausen*, endroit situé au pied du mont Sainte-Odile, signifie *maison des druides*. C'était probablement la principale résidence du collège druidique qui avait la garde de la montagne et présidait à son culte. Plus tard, pour exorciser ce lieu, on y bâtit un couvent dont on voit encore les ruines.

où se réunissaient les tribus des diverses régions. On y traitait à certaines époques les affaires religieuses, politiques, militaires et judiciaires de la confédération. Ces lieux étaient Karnut (Chartres), au centre de la Gaule; Karnac en Bretagne; le massif d'Alaise dans le pays de Besançon; et la montagne d'Ell (Bel ou Bélen), aujourd'hui le mont de Sainte-Odile (1). Ce dernier dut être l'avant-garde de la Gaule en vue de la frontière germaine. Lorsque les druides, venus de Bretagne avec les Kimris, s'emparèrent du gouvernement religieux et politique de la Gaule, ils apportèrent avec eux des dieux nouveaux et une doctrine secrète sur l'évolution de la vie, sur l'âme et sur la vie future. Cette doctrine, parente des mystères de Samothrace, se rattachait au culte des révolutions célestes. Eux seuls et leurs disciples en avaient le privilège. Quant aux peuples maintenus par la terreur sous leur autorité, ils étaient admis à la vénération des dieux supérieurs sans être initiés à leur nature. Rien de plus redoutable que l'inconnu. Ces dieux n'habitaient que les cimes ou les îles sauvages de l'océan. Or le mont de Bélen se prêtait admirablement à la mise en scène de ce culte. Les grandes fêtes avaient lieu au solstice d'hiver et au solstice d'été, quand l'astre vainqueur remontait vers le zénith ou lorsque, parvenu au plus haut du ciel, il s'arrêtait pour contempler son empire. Une grande quantité de Gaulois accourait alors du nord et de l'ouest et venait camper aux abords du mont sacré. Mais la foule n'était admise à l'ascension que la nuit. Les ovates ou eubages gardaient les chemins et guidaient les visiteurs avec des torches de résine. On s'engageait dans une des sombres vallées latérales. C'était la région pleine de terreurs des dieux du mal, des démons de la terre. Çà et là, dans un fourré, à la lueur des pins flambans, on voyait luire un couteau de sacrifice. Quelquefois le cri d'une victime feinte ou réelle perçait l'oreille et donnait le frisson. Mais, peu à peu, à travers les massifs de sapins, les bouquets de bouleaux, par les sentiers qui s'enroulaient autour de la montagne comme des bandelettes, on gagnait les régions supérieures. On parvenait enfin sur la lande de Ménel, éclairée par la lune, où les visiteurs se prosternaient devant Sirona, la Diane gauloise. Après toute sorte de rites solennels, vers l'aube, on approchait par le plateau du temple de Bélen. Mais il était interdit aux profanes de franchir sa triple enceinte sous peine de mort. Tout ce qu'ils pouvaient obtenir, c'était de voir le dieu lui-même, le soleil levant sortir de la Forêt-Noire et dorer de son premier rayon le temple circulaire aux sept colonnes, debout sur l'abîme.

La sainte terreur que les Gaulois avaient de leurs dieux garan-

(1) La partie de la montagne où se trouve *le Plateau des fées* s'appelle encore aujourd'hui l'*Ellsberg* (montagne d'Ell).

tissait la montagne contre toute profanation. Mais il y avait d'autres ennemis à craindre : les Germains, qui dès le 1er siècle avant notre ère, menaçaient la Gaule. Les historiens romains nous ont décrit la formidable invasion des Teutons que Marius seul parvint à vaincre. Ils nous ont montré ces hommes de taille gigantesque, vêtus de peaux de bêtes, coiffés de mufles d'animaux effrayans ou bizarres, portant des panaches en forme d'oiseaux de proie pour se rendre plus effrayans. Ils nous ont fait entendre « leurs rugissemens, pareils à ceux des fauves. » Ils nous ont fait voir ces peuples cheminant avec leurs chariots, leurs trésors et leurs femmes, et se répandant « comme une mer soulevée. » Mais cette invasion ne fut pas la seule. Beaucoup d'autres la précédèrent et la suivirent. Ces hordes venaient du fond de la Germanie, par la forêt hercynienne, pour ravager la Gaule; les Vosges recevaient le premier choc, les trésors du temple avaient de quoi tenter la cupidité des Teutons; et c'est sans doute pour le protéger que les druides firent construire ce mur énorme. Une armée pouvait camper dans l'enceinte. Plus d'une fois, elle dut être attaquée et vaillamment défendue. La muette éloquence des lieux nous retrace encore une de ces batailles où le génie ardent de la Gaule luttait avec la Germanie envahissante comme avec les élémens déchaînés : les feux allumés sur les plus hautes cimes pour rassembler toutes les tribus de l'Est; le mont de Bélen investi par les Teutons; les attaques nocturnes; les combats sur les avant-monts à coups de hache et de framée; l'enceinte escaladée, franchie, le temple menacé; les druides se jetant dans la lutte, flambeaux allumés; la mêlée au hasard, corps à corps, dans le chaos des rochers et des bois, et l'ennemi enfin précipité de ravine en ravine.

Plus belles que les fêtes du solstice étaient les fêtes de victoire. Alors la montagne de la guerre redevenait la montagne du soleil. Elle se hérissait de tribus armées. Les premiers guerriers étaient admis dans l'enceinte du feu sacré qui brûlait au centre du temple circulaire sur une pierre noire tombée du ciel. Le soleil renaissant embrasait le temple, les forêts, les montagnes. Peut-être qu'un barde debout sous les colonnes chantait pour la circonstance un de ces hymnes dont les traditions irlandaises et galloises nous ont conservé des fragmens : « Il s'élance impétueusement, le feu aux flammes, au galop dévorant! Nous l'adorons plus que la terre! Le feu! le feu! comme il monte d'un vol farouche! Comme il est au-dessus des chants du barde! comme il est supérieur à tous les élémens! Il est supérieur au grand être lui-même. Dans les guerres, il n'est point lent!.. Ici, dans ton sanctuaire vénéré, ta fureur est celle de la mer; tu t'élèves, les ombres s'enfuient! Aux équinoxes, aux solstices, aux quatre saisons de l'année, je te chanterai, juge

de feu, guerrier sublime, à la colère profonde (1)! » — Et les sept vierges gardiennes du feu, symboles des sept planètes, vêtues de lin blanc et couronnées de feuilles de bouleau tournaient autour du temple en frappant leurs cymbales et en poussant des cris de joie sur l'abîme.

De tout cela que reste-t-il aujourd'hui? Quelques pierres et le vieux mur impassible. La montagne des Gaulois, des Francs et des Français est retombée au pouvoir des Teutons. Elle porte çà et là des écriteaux allemands et c'est dans la langue de Teutobocchus qu'on nous montre le chemin des *cromlechs*, des *dolmens*, du *rocher des druides* et du *plateau des fées!* Et quand tout semble avoir oublié ce passé lointain, sauf les pierres, la légende à la mémoire tenace se souvient encore. Elle parle d'armées entières aux cuirasses de feu qui se combattent la nuit sur les landes, de fées *qui dansent au clair de lune entre les bouleaux*. Une superstition singulière est restée attachée à la chapelle qui s'élève sur l'emplacement du temple de Bélen. Les jeunes filles qui veulent se marier dans l'année en font trois fois le tour. Qui sait? C'est peut-être un souvenir de l'ancien culte solaire et des vierges gardiennes du feu.

II.

The dream is changed, comme dit Byron. Pour les peuples comme pour les individus, la vie est un rêve dont les tableaux se succèdent et s'effacent, dont le temps n'est qu'une vaine mesure. — Nous sommes à l'époque des Mérovingiens. Sept siècles ont passé sur l'Alsace. Après les Romains, les barbares se sont succédé. Attila a rasé l'enceinte primitive de Strasbourg. Les Francs enfin ont pacifié le pays. Çà et là apparaissent les premières traces de la civilisation. Dans les forêts encore pleines de bêtes fauves, des commencemens de villes et de villages se groupent autour des castels romains et des fermes où se sont installés les chefs francs avec leur *truste* qui comprend toute une armée de vassaux. Après tant d'horribles invasions, les faibles se serrent autour des forts, les paysans autour des guerriers. Le serf est trop heureux d'avoir un maître qui empêche son champ d'être brûlé. La féodalité, à son origine, est une protection. Quant aux rois mérovingiens qui ont conquis la Gaule, après un siècle de débauches effrénées et de cruautés sans nombre, ils sont tombés dans la mollesse. Le royaume est en train de se démembrer. Bientôt les maires du palais, s'empa-

(1) Chant d'Avaon, fils de Taliésin, barde gallois. (*Mywirian.*)

rant du sceptre, vont faire expier à leurs derniers descendans la paresse et les crimes de leurs pères. La chevelure du dernier des Mérovingiens, cette longue chevelure blonde, signe de la liberté et du pouvoir royal, tombera au fond d'un couvent sous le ciseau de la tonsure. La France proprement dite est à peine en formation; l'Allemagne n'est encore qu'une matrice de barbares, un foyer d'invasions que l'épée des Francs commence à maintenir en respect.

Mais une autre lutte agite ce temps, lutte profonde, tout intérieure et fertile en conséquences. C'est la lutte du christianisme contre la barbarie. L'église s'est emparée de l'esprit des Francs, et, forte de sa supériorité intellectuelle, les dirige selon de vastes desseins. Mais la conquête spirituelle des âmes se fait par le monachisme, qui représente l'église libre de ce temps. Les inspirés, les saints, les héros de l'époque sont les Patrice, les Colomban et tous ces disciples de saint Benoît que l'Italie envoie à la Gaule. Ces hommes doux et sans armes sont plus redoutés des rois barbares que les plus grosses armées. Ce sont des dompteurs d'âmes et de bêtes fauves. Ils prêchent la douceur, la charité, la mansuétude au milieu des haines sauvages, de la férocité et du crime. Et, chose étrange, les barbares tremblent, écoutent, obéissent. C'est à cette victoire morale du sentiment chrétien sur la barbarie que se rapporte la plus belle peut-être et la plus complète des légendes alsaciennes (1). Nous la raconterons avec son merveilleux, et, dans sa simplicité naïve, telle qu'on la trouve dans les vieilles chroniques, sans chercher à démêler l'histoire de la fiction.

Du temps du roi Childéric II, vers l'an 670, Atalric était duc d'Alsace. Il résidait tantôt à son château d'Obernai, tantôt à Altitona, castel romain bâti au sommet de la montagne, sur l'emplacement du vieux sanctuaire gaulois. Cet Austrasien, au caractère violent et cruel, avait pour femme la sœur d'un évêque, la pieuse Béreswinde. Depuis longtemps, les époux attendaient un héritier, quand la duchesse accoucha d'une fille aveugle. Le duc s'en fâcha si fort qu'il voulut tuer l'enfant : « Je vois bien, dit-il à sa femme, que j'ai étrangement péché contre Dieu pour qu'il m'inflige pareille honte, qui jamais n'est arrivée à aucun de ma race. — Ne t'afflige pas ainsi, lui répondit Béreswinde. Ne sais-tu pas que le Christ a dit d'un aveugle-né : « Il n'est pas né aveugle à cause de la faute de ses pères, mais afin que la gloire de Dieu apparaisse en lui? » Ces paroles ne purent apaiser la colère sauvage du duc. Il reprit :

(1) La source la plus ancienne est un manuscrit intitulé *Lombardica Historia*. On retrouve la légende dans la chronique de Schilter ajoutée à celle de Kœnigshoven et dans celle de Hertzog. Pour les recherches historiques et la description archéologique des lieux, voir : *Sainte-Odile et le Heidenmauer*, par Levrault. Colmar, 1855.

« Fais que l'enfant aveugle soit tué par un des nôtres ou qu'on l'emporte assez loin pour que je l'oublie; sinon, plus de joie pour moi. » Ces mots remplirent Béreswinde de terreur. Mais elle se souvint d'une serve fidèle. Elle lui remit sa fille aveugle, et, recommandant l'enfant à Dieu, elle pria la pauvre femme de le porter en secret au couvent de Baume-les-Dames, en Bourgogne. Bientôt après, un évêque vint baptiser l'enfant adoptif du monastère. Pendant qu'il versait l'eau baptismale sur le front de la petite, celle-ci ouvrit tout à coup de beaux yeux couleur d'améthyste, qui semblaient voir des merveilles et regarda l'évêque comme si elle le reconnaissait. L'aveugle-née avait reçu la vue. L'évêque lui donna le nom d'Odile et s'écria transporté de joie : « Chère fille, maintenant je demande à te revoir dans la vie éternelle! »

Odile fut élevée au couvent de Baume-les-Dames par de nobles Austrasiennes qui préféraient la retraite en Dieu aux terreurs de ces temps barbares. Elle grandit au milieu de la solitude des forêts, dans le silence du cloître, comme une fleur au calice brillant et coloré. Lorsqu'elle fut devenue une belle jeune fille, un hasard lui apprit sa naissance et son origine. Surprise, émerveillée de cette découverte, elle fut saisie d'un désir impétueux de voir son père, de le presser dans ses bras. Et comme on lui dit qu'elle avait un jeune frère ardent et généreux, elle lui écrivit une lettre en le priant d'intercéder pour elle. A cette lecture, Hugues fut pris de pitié et d'une sorte de passion pour cette sœur inconnue qui faisait appel à ses sentimens les plus intimes et croyait en lui comme en son sauveur. Il supplia son père de l'écouter. Mais au seul nom d'Odile, Atalric fronça le sourcil et imposa silence à son fils. Hugues ne tint aucun compte de cette défense et imagina un stratagème pour faire rentrer sa sœur en grâce. Il lui envoya secrètement un équipage pour revenir en Alsace. Un jour, Atalric était assis avec quelques-uns de ses vassaux sur la terrasse d'Altitona, d'où l'on domine à pic un profond ravin. Sur la route qui monte vers le haut castel par un grand circuit, il vit arriver un char traîné par six chevaux, orné de branchages et de la bannière ducale. Il demanda : « Qui vient en si grande pompe? » — Son fils répondit : « C'est Odile! » — Blême de colère, Atalric s'écria : « Qui est assez hardi et assez fou pour l'appeler sans mon ordre? — Seigneur, reprit Hugues, c'est moi, ton fils et ton serviteur. C'est grande honte que ma sœur vive en telle misère. Par pitié, je l'ai appelée. Grâce pour elle! » — A ces mots, qui, aux yeux du Franc autocrate et implacable, étaient plus qu'une révolte et constituaient un véritable attentat à sa puissance, il brandit son sceptre de fer et en frappa son fils avec tant de violence que celui-ci mourut peu après.

Cependant Atalric, effrayé de son forfait, rentra en lui-même, et,

en signe de repentir, appela sa fille auprès de lui. Des prétendans se présentèrent. Mais l'horreur de la vie avait envahi l'âme d'Odile et l'image de son frère mort pour elle y régnait seule. Elle refusa de se marier. Cette fermeté exaspéra l'âme irritable du Franc. Il résolut de lui faire épouser par force un prince aléman. Instruite par sa mère, Odile s'échappa la nuit dans un costume de mendiante. Elle traversa la plaine, passa le Rhin dans la barque d'un pêcheur et s'enfuit jusqu'aux montagnes. Harassée de fatigue, elle venait d'atteindre une vallée déserte et sauvage de la Forêt-Noire. La nuit tombait, lorsqu'elle entendit derrière elle le galop des chevaux et le cliquetis des armes. Elle comprit que c'était son père qui la poursuivait avec son prétendant et toute une troupe de vassaux. Ramassant le reste de ses forces, elle voulut gravir la montagne pour se cacher. Mais elle tomba épuisée au pied d'un roc. Saisie de désespoir, mais pleine d'une foi vive, elle étendit ses bras vers le ciel en invoquant le protecteur invisible, le roi glorieux des infortunés. Et voici que le dur rocher s'ouvrit tout d'un coup, la reçut dans son sein et se referma sur elle. Atalric, étonné, appela sa fille par son nom en lui promettant la liberté. Alors le rocher s'ouvrit comme une caverne et Odile apparut à la troupe émerveillée dans l'éclat de son innocence et de sa beauté. Toute la grotte rayonnait d'une lumière surnaturelle qui partait de la vierge, et Odile déclara qu'elle se donnait pour toujours à son rédempteur céleste.

A partir de ce jour, le duc d'Alsace fut l'humble serviteur de sa fille. Retiré lui-même au château d'Obernai, il céda à Odile le castel d'Altitona. Elle y fonda un couvent de bénédictines et en devint l'abbesse. Ainsi le sommet de l'altière montagne qui avait servi tour à tour de temple aux Gaulois belliqueux, de position militaire à l'empereur Maximien, et de résidence à un Franc ripuaire, devint enfin l'asile de l'ascétisme chrétien. Odile en donna l'exemple. Elle ne mangeait que du pain d'orge, couchait sur une peau d'ours, et mettait une pierre sous sa tête en guise de coussin. Mais elle avait l'âme trop aimante pour se contenter des joies de la vie contemplative, de ces voluptés exquises où le mystique trouve la compensation de ses tortures corporelles. Ses propres souffrances l'avaient rendue *voyante* dans le sens le plus profond du mot. Elle comprenait maintenant la souffrance des autres. Elle avait perdu un frère bien-aimé, premier rêve de son cœur, mais tous ceux qui souffrent étaient devenus ses frères et ses sœurs. Son ardente charité ne s'étendait pas seulement sur ses compagnes, mais encore sur tous les gens de la contrée. Elle fonda un hôpital dans le vallon qui s'ouvre au pied du couvent, afin que les malades pussent jouir du bon air et fussent plus près d'elle. Tous les jours, Odile, en robe de laine blanche, descendait d'Altitona au bas moustier, à travers les colon-

nades des hauts sapins, pour soigner et consoler ses malades. La chronique et la voix populaire disent merveille de ses miracles. Le plus touchant est celui qu'elle fit pour un pèlerin qu'elle rencontra mourant de soif. La sainte toucha le roc de son bâton. Aussitôt une eau claire et fraîche jaillit des fissures profondes du grès. C'est la fontaine qu'on rencontre tout près du sommet et à laquelle le peuple attribue toutes sortes de vertus.

En ce temps, Atalric vint à mourir. Odile reconnut dans son esprit que son père était en grande souffrance dans le purgatoire, à cause de ses crimes qu'il n'avait pas expiés sur la terre. Elle en ressentit une grande douleur et, redoublant d'austérités, elle pria pour lui des années. Elle pria si longtemps et si fort qu'une nuit, vers le matin, elle aperçut une vive lueur vers le fond de l'espace et entendit une voix forte lui dire : « Odile, ne te tourmente plus pour ton père, car le Dieu tout-puissant t'a exaucée et les anges ont délivré son âme. » A ce moment, les sœurs accourues la trouvèrent agenouillée en extase et presque inanimée. Elles voulurent la réveiller pour lui administrer les sacremens, mais Odile leur dit : « Ne me réveillez pas; j'étais si heureuse ! » Et comme transfigurée, elle rendit l'âme. Aussitôt il se répandit sur le sommet de la montagne un parfum plus suave que celui des lis et des roses, plus éthéré que le baume des pins qui s'envole dans la brise.

Telle est la légende qui, depuis un millier d'années, a fait couler les larmes des âmes simples au pays d'Alsace. Les savans alsaciens ont beaucoup discuté sur son origine et son authenticité. Quelques-uns ont nié jusqu'à l'existence d'Atalric et de sa fille. Le couvent aurait été fondé par une des femmes de Charlemagne, et l'histoire inventée après coup par un moine d'Ebersheim. Quant à nous, nous ne pensons pas que ces nobles et poétiques figures naissent dans l'imagination populaire sans qu'une puissante personnalité l'ait d'abord fécondée. L'âme du peuple élabore et traduit ensuite à sa manière ce qui l'a ému, transporté au-dessus de lui-même. Mais l'action a précédé le rêve; l'action est à l'origine de tout. Il y a dans ce récit un symbolisme naïf, un pathétique intime, une psychologie profonde, qui sont à peine indiqués, mais qui se devinent. L'idée de la *voyante*, de la vision spirituelle de l'âme, qui voit et possède le monde intérieur supérieur à la réalité visible domine toute la légende, y jette comme des raies de lumière. La lutte entre l'égoïsme, la dureté, la violence du père et la pureté victorieuse de la vierge consciente et forte y introduit un élément profondément dramatique. Enfin la charité qui ouvre des sources dans le désert, le dévoûment sans bornes qui demande à souffrir pour le coupable afin de le sauver, lui donne son couronnement.

Quiconque a gravi cette montagne, quiconque, après avoir visité

la chapelle des pleurs et *la chapelle des anges*, a contemplé ce vaste horizon et vu trembler la ligne azurée du Jura dans la pourpre du couchant, n'aura pas de peine à croire à la vierge des temps mérovingiens. Il lui semblera même que son âme respire dans cet air si pur. En redescendant par ces grandes forêts de sapins dont les fûts élancés se perdent dans une brume bleuâtre comme des nefs infinies, il ne pourra s'empêcher de rêver à l'église invisible, mais éternelle, des grandes âmes qui est au-dessus de tous les temps et de toutes les discussions; car elle a pour colonnes la charité sublime et la foi en l'âme immortelle.

III.

De sainte Odile à la reine Richardis il n'y a pas loin. Il suffit pour cela de passer d'une vallée à l'autre et de nous transporter du VIIe au IXe siècle. Pour ce temps-là qui n'avait ni chemins de fer, ni presse, ni démocratie, ni tout ce qui nous enfièvre et nous précipite comme un train lancé à toute vapeur, deux cents ans représentent à peine vingt des nôtres. Cependant le monde avait marché. Aux Mérovingiens avaient succédé les Carlovingiens. Un grand homme avait surgi parmi eux. Charlemagne avait compris que les deux instrumens de la civilisation étaient la tradition latine et le christianisme; il les imposa au monde barbare à grands coups d'épée. De l'alliance de Charlemagne avec l'église sortira la féodalité. L'idée de la fidélité de l'homme à l'homme se combinant avec celle du monde intérieur et spirituel produira la chevalerie, cette manifestation surprenante et originale des races du Nord, germaniques et celtiques. La chevalerie est une conception nouvelle de la vie qui comprend à la fois un idéal plus élevé de l'homme et de la femme. Le type du chevalier joignant à la féauté la parfaite courtoisie et l'*attemprance*, cette douceur exquise d'une âme maîtresse d'elle-même, n'est pas encore formé. Il mettra trois ou quatre cents ans à son épanouissement. Honorer et servir ce qui est faible! il n'est pas facile d'enseigner cela à des gens pour qui un coup de hache dans le crâne d'un voisin gênant est chose aussi simple que d'écraser une mouche. Mais, dès les temps carlovingiens, les croisades sont dans l'air, l'idéal chevaleresque germe sous les passions sauvages, et, en attendant qu'il occupe les troubadours et les trouvères, il prélude dans la légende.

Mais retournons au coin des Vosges que nous venons de quitter. Des hauteurs de Sainte-Odile descendons dans la vallée de Barr et remontons la côte en face à travers les taillis jusqu'au château de Spesbourg. La ruine est plantée comme un nid d'aigle au-dessus

d'une sombre vallée qu'elle domine à pic. Le ravin sauvage s'égaie en s'ouvrant sur la plaine. Les crêtes hérissées de sapins noirs font place à des collines de châtaigniers, à des vignobles. C'est le val d'Andlau. La petite ville du même nom est nichée entre ses derniers plis. Un clair et fort torrent qui descend du Hohwald la traverse, et une belle église romane la domine de son clocher. C'est là que repose une reine des Francs, Richardis, la femme d'un des derniers Carlovingiens. Rappelons en deux mots son histoire et sa légende.

Richardis eut pour père Erchangard, comte de la Basse-Alsace. Quelques-uns prétendent qu'il était d'origine écossaise, et de fait le caractère fier, indépendant et original que la tradition prête à sa fille s'accorde avec le tempérament de cette race. Les chroniques vantent à l'envi sa beauté éclatante, l'élégance de ses formes, la hauteur et le charme de son esprit. Le destin donna à cette femme accomplie le plus triste des maris. Elle épousa l'empereur Charles le Gros, que les Francs élurent roi de Neustrie et d'Austrasie. Mais l'arrière-petit-fils de Charlemagne n'avait rien de son aïeul. Epais, lourd et sournois, il était pire que les derniers Mérovingiens. A une vue courte en toute chose il unissait une ruse cauteleuse, et la méchanceté guettait sous sa faiblesse. S'il sortait de sa profonde indolence, c'était par accès de cruauté, puis il retombait dans le sommeil de la paresse et de la lâcheté. Pour achever ce portrait peu flatteur, disons que Réginon l'accuse d'impuissance. Intimidé par la supériorité de Richardis, Charles le Gros subit malgré lui son ascendant, contre lequel il regimbait en secret. Celle-ci, animée d'une noble ambition, essaya d'en user pour sauver le royaume de Charlemagne, qu'elle trouvait livré aux intrigans, ravagé par les Northmans et les Frisons. Dans ce dessein, elle fit nommer l'évêque de Verceil chancelier du royaume. Luitgard était un homme d'un caractère énergique et droit. Homme de paix à l'église, il redevenait homme d'action dans le conseil. D'accord avec la reine, il appela tous les Francs à la guerre et ne craignit pas d'écarter du pouvoir les Alémans et les Souabes qui avaient encouragé l'indolence du roi dans leur propre intérêt. Ceux-ci jurèrent de perdre Richardis.

A la tête de la conjuration se trouvait un fourbe habile, un Souabe, que la tradition appelle *le chevalier rouge*. Un jour qu'il traversait avec le roi une partie sombre de la basilique, la reine, qui avait l'habitude d'y faire ses dévotions, vint s'agenouiller à l'entrée du chœur. Lorsqu'elle eut terminé sa prière, Luitgard sortit de l'abside pour lui donner sa bénédiction. En se relevant, Richardis prit en main la croix que le jeune évêque portait suspendue à sa poitrine et y porta ses lèvres avec une ferveur religieuse. A cette vue, le Souabe faisant un geste d'horreur, dit au roi : « Voilà ce qu'ils osent dans le saint lieu ! Seigneur, jugez par là de ce qu'ils

font en secret! » L'étonnement, l'indignation jouée du chevalier rouge, et ce baiser mystique entrevu de loin dans la pénombre de l'église, suffirent pour jeter dans l'esprit du roi les soupçons les plus noirs. Depuis longtemps il haïssait la reine, qui lui imposait sa volonté avec une douceur fière. Il n'eut pas de peine à la croire coupable d'une passion audacieuse et des derniers débordemens.

Charles, transporté de fureur, fit appeler Luitgard, l'accabla d'injures et le chassa ignominieusement sans lui permettre de se justifier; puis, faisant comparaître sa femme devant son tribunal, il l'accusa publiquement d'adultère. Richardis, indignée, mais calme, offrit de prouver son innocence par l'épreuve du feu. Charles accepta le défi et fixa le jour.— Scène étrange et solennelle.— Une immense assemblée est réunie sur la place publique. Le roi siège sur son tribunal, entouré des plus grands seigneurs francs et des hauts dignitaires de l'église. Richardis paraît en reine splendide, étincelante de pierreries, dans un long manteau de pourpre, couronne en tête. Elle s'avance vers le roi et lui offre ses gants. Il les saisit; c'est le signe qu'il persiste dans l'accusation. Alors Richardis s'éloigne et reparaît dans une tunique de soie blanche cirée, serrant sa croix sur son cœur. Des moines chantent l'office des trépassés. La reine est d'une pâleur mortelle, mais la flamme de l'extase brille dans ses yeux élargis et fixes. Quatre valets, avec des torches allumées, essaient de mettre le feu aux quatre coins de sa robe. La flamme n'y mord pas, et les valets reculent d'effroi. Alors on étend devant elle une traînée de braise incandescente. Elle marche dessus, pieds nus, et les charbons ardens s'éteignent sous ses pas. A ce prodige, la foule pousse une immense acclamation, et les accusateurs, consternés, s'enfuient. Mais Richardis, d'une voix forte, adresse à son époux ces paroles mémorables : « Roi Charles, je vous ai prouvé mon innocence en passant par le feu. Par vous j'ai voulu sauver le royaume, mais il n'est plus rien de commun entre nous. Désormais j'appartiens à celui dont la beauté étonne le soleil et les étoiles et qui reconnaîtra ma fidélité mieux que vous. Adieu; vous ne me reverrez plus. Que Dieu vous pardonne comme je pardonne à mes accusateurs! » Après quoi Richardis se retira dans son pays natal et y fonda l'abbaye d'Andlau. Charles, peu après, fut déposé par les Francs et mourut dans l'exil et la misère.

Telle la tradition de l'abbaye. Il est curieux de voir ce que l'imagination populaire a ajouté à la légende ecclésiastique. Richardis, accusée d'adultère par son époux, disent les chroniqueurs qui ont suivi cette variante, s'en remit au combat singulier, qui était une autre forme du *jugement de Dieu* dans les idées du moyen âge. Un seigneur franc se présenta comme champion de la reine lutta en champ clos contre le calomniateur et le terrassa. Sortie blanche

comme neige de cette première épreuve, la reine se remit à la tête du royaume et appela son défenseur auprès d'elle en le nommant son chevalier. Les mauvais conseillers ne se tinrent pas pour battus. Ils firent si bien que Charles le Gros, retombé sous leur influence, accusa la reine et son chevalier d'une passion criminelle. Richardis, poussée à bout, eut recours à l'épreuve du feu plus encore pour sauver la vie de celui qui l'aimait sans reproche que pour se justifier. Après avoir traversé victorieusement les flammes, elle renonça à la fois au trône et au monde. Et, s'adressant à son chevalier, elle le pria de lui chercher une retraite dans les Vosges, la plus sauvage qu'il pût trouver. Le chevalier se mit en route vers les montagnes. Il entra sous les forêts épaisses, qui retentissaient alors du mugissement des aurochs et des loups. Harassé de fatigue, il s'arrêta enfin dans une vallée perdue où un ours buvait, avec ses petits, près d'un torrent. « Voilà, pensa-t-il, une solitude assez profonde pour ma reine! » C'est là, dans le val d'Andlau, que Richardis fit bâtir sa retraite; c'est là que s'élevèrent plus tard l'église et l'abbaye d'Andlau. Le chevalier devint le protecteur du couvent. Ce fut l'ancêtre des seigneurs d'Andlau, qui ont pour armes une croix rouge sur champ d'or, surmontée d'un heaume et d'un diadème. Le souvenir de cette tradition a été consacré par la gracieuse statue qui surmonte la fontaine d'Andlau et qui montre un ours humblement réfugié aux pieds de la reine des Francs (1).

C'est ainsi que le peuple a transformé l'ascétique légende dans l'élan naïf de son cœur. Il a mis le chevalier à la place de l'évêque, et, sans le savoir, il a rêvé l'amour là où l'esprit monacal n'a vu que le renoncement à la vie : beau rêve qui s'est desséché comme une rose parfumée entre deux feuillets de la chronique poudreuse et jaunie. Le chevalier est resté sans nom comme sans physionomie. Il ne nous apparaît que comme les combattans des tournois, reconnaissables seulement à leur vaillance et à leurs bons coups. Ceci nous amène à quelques réflexions générales sur les

(1) Les traditions ecclésiastiques sur Richardis ont été réunies dans une monographie : *Sainte Richarde, son abbaye d'Andlau, son église et sa crypte*, par Charles Deharbe. — Paris, typographie Renou, 1874. — La critique historique trouvera à redire à cet ouvrage, mais il contient les documens les plus intéressans sur le sujet. C'est aussi grâce aux soins et aux frais de l'abbé Deharbe qu'a été élevée la jolie statue de Richardis par Grass qui orne la fontaine d'Andlau. Sur le piédestal, on voit deux petites harpes sculptées en relief. L'humble ecclésiastique qui a consacré sa vie et sa fortune à la gloire de sa sainte n'a pas voulu que son nom figurât sur le monument. Il n'y a fait qu'une timide allusion par les *deux harpes* qui rappellent son nom, *Deharbe*. L'innocent jeu de mots trahit à la fois la modestie du restaurateur de Richardis et le sentiment délicat qui l'a guidé.

destinées du sentiment chevaleresque. La grande révolution qui s'accomplit dans la conception de l'amour par la chevalerie n'a trouvé qu'une expression imparfaite et rapetissée dans la littérature. La chevalerie a imaginé le culte de la passion uni aux raffinemens mystiques de l'âme et de la pensée; elle a cru à la vertu s'engendrant dans le cœur par l'enthousiasme de la beauté; elle a rêvé la femme capable d'inspirer volontairement un tel amour. La légende de Richardis nous montre ce sentiment dans sa chasteté et son intensité primitives. Mais l'arbre a fleuri trop vite sans produire son fruit. Le moyen âge a conçu un idéal qu'il n'a pas su rendre poétiquement. Le type du chevalier primitif s'est affadi dans les mièvreries des troubadours, dans les longueurs assommantes des trouvères, pour tomber sous la risée des fabliaux. La chevalerie est morte, mais le sentiment chevaleresque a survécu, il a pénétré dans la conscience moderne. A mesure que la femme s'ennoblira, il renaîtra sous des formes inattendues. Le plus beau rôle est réservé à la femme dans la société. Ridicule et déplaisante lorsqu'elle singe le sexe masculin et se départ du charme discret qui, dès les temps de la Grèce, faisait son plus bel attribut, elle se grandira au rôle d'inspiratrice lorsqu'elle sera fidèle à ses qualités supérieures. A cet égard, il nous est permis d'espérer pour l'avenir en songeant à notre passé. La France a produit trois femmes comme Héloïse, Jeanne d'Arc et Mme Roland, héroïnes de l'amour, de la patrie et de la liberté. Qu'il en renaisse de pareilles, et, malgré le scepticisme de notre temps, les chevaliers ne leur manqueront pas. Qu'il nous soit permis, en attendant, de rendre hommage à Richardis, la noble reine des Francs, qui, debout là-bas sur sa fontaine, semble songer dans son exil « au doux pays de France. »

IV.

De la tour d'Andlau, où nous sommes placés, regardez cette pointe verticale qui raie au loin la plaine du Rhin. C'est la flèche de Strasbourg. La vieille cathédrale nous appelle, car elle aussi a sa légende étroitement liée à l'histoire de l'ancienne ville libre du moyen âge.

Peut-être faut-il avoir grandi à l'ombre du colossal édifice pour se rendre compte de l'énorme morceau de passé qu'il contient et qui s'est pétrifié dans sa masse. Il faut avoir vu des générations innombrables de pigeons nicher sur l'épaule des vierges sages et des vierges folles, sous les voussures des portails; il faut s'être extasié, enfant encore, devant l'horloge merveilleuse de Schwilgué,

avec ses apôtres qui défilent devant le Christ et son coq qui chante à midi; il faut avoir connu, comme des personnages de pierre, ces statues d'empereurs et de rois qui s'étagent dans les airs, et avoir appris plus tard qu'ils ont existé en chair et en os; il faut avoir erré sur la toiture, parmi les animaux fantastiques des gargouilles et les anges des pinacles, puis plongé tout à coup le regard par une lucarne dans l'intérieur de la nef sombre où flamboie la grande rose; il faut avoir plané sur l'Alsace, à la hauteur vertigineuse des quatre tourelles, pendant que la tour vibre aux coups formidables de la cloche, et puis s'être endormi le soir au son de cette même cloche mélancolique et patriarcale; il faut avoir fait toutes ces choses-là pour comprendre que cette cathédrale est à la fois un monde et une symbolique, un peuple et une personne.

De toutes parts elle domine les toits pointus et serrés de la ville de sa puissante ossature, de sa tour prodigieuse qui réduit à l'état de naines les autres églises. Les siècles qui l'ont élevée y ont laissé l'empreinte de trois ou quatre styles différens, depuis la crypte de Charlemagne à travers les arcades byzantines du transept méridional jusqu'au gothique surchargé du transept du nord. Le chef-d'œuvre, c'est la façade du XIII[e] siècle, une des merveilles de l'art ogival. Lorsqu'on débouche de la place Gutenberg, elle vous écrase de sa hauteur, vous éblouit de sa gigantesque floraison. Pour bien saisir le caractère de cette page grandiose d'architecture, il suffit de la comparer à la façade de Notre-Dame de Paris. L'église de la monarchie française est le chef-d'œuvre de l'élégance et de la sobriété. Les trois étages se superposent coupés par les bandes longitudinales. C'est l'harmonie, la sagesse parfaite; mais peu d'élan, peu de mouvement ascensionnel. Regardez au contraire la façade de la cathédrale de Strasbourg par un beau soir d'été, quand le soleil couchant chauffe les tons rouges du grès bruni. Entre les trois forts piliers qui, d'un seul jet, gagnent la plate-forme, la dentelle transparente de pierre étale une végétation immense. Quelle force d'arborescence et d'ascension! La poussée des trois portails, l'élan des pilastres entraîne les chapiteaux, les tabernacles et des milliers de lancettes. Ogives sur ogives, colonnes sur colonnes, tout monte, tout flambe, tout fleurit; au centre, s'étale la rose, cœur ardent de cette forêt de pierres; au sommet, la flèche s'élance comme un lis.

L'intérieur est particulièrement sombre et mystérieux. On distingue vaguement dans la pénombre les grandes colonnes finement cannelées qui montent en croisant leurs nervures sous la voûte. Ce qui triomphe ici, c'est la peinture sur verre. Elle transfigure la cathédrale en ciel chrétien. Les larges baies à vitraux peints sont autant d'yeux qui regardent dans l'autre monde. Ou plutôt, c'est par ces ouvertures que le monde surnaturel darde dans le sanctuaire

ses visions d'azur et de feu. Peu de cathédrales rendent aussi largement le vaste symbolisme de l'église catholique. L'histoire sainte et l'histoire profane, celle-ci sous forme de monarques, debout dans les lancéoles, se déroulent sur les ogives des nefs latérales. Plus haut, au-dessus de la claire-voie de la grande nef brillent les vertus théologales, les martyrs, les saints, les vierges armées de lances et de flambeaux. C'est l'église triomphante au-dessus de l'église militante. Enfin, la grande rose de la façade rayonne à l'intérieur de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel; c'est la rose mystique, symbole de l'éternité.

Nous ne savons plus aujourd'hui les efforts qu'a coûtés l'achèvement de cet édifice; tout le pays y travailla pendant des siècles. La tradition a conservé le souvenir de l'année 1275, où l'évêque Conrad de Lichtemberg fit commencer la grande façade. Il obtint l'argent et les travailleurs à force d'indulgences. Avec un denier dans la caisse de Notre-Dame ou un bloc de pierre pour la cathédrale, on obtenait le pardon de tous les péchés. Aussi, comme on accourait! Ceux qui n'avaient rien offraient leurs bras, se précipitaient à la corvée; c'était un délire, une furie de travail. Pendant des années la presse des chariots, traînant des pierres de taille depuis les carrières de Wasselonne au faubourg de pierre, ne discontinua pas. Sur le chantier de construction, les prédications fanatiques se mêlaient au grincement des poulies, au hennissement des chevaux. Des milliers de poitrines se ruaient, criaient et râlaient sous le poids de la pierre. Mais le dôme grandissait et l'évêque pouvait le comparer « à une fleur de mai qui monte au ciel toujours plus haute et plus florissante. »

Que sont-ils devenus, les tailleurs de pierre, apprentis, compagnons, appareilleurs, les maîtres nombreux qui ont travaillé à la grande merveille? Il ne nous reste que les statuts de leur corporation dont la hiérarchie et le symbolisme ont servi de cadre aux francs-maçons. Leurs haines, leurs rivalités se sont fondues dans le vaste édifice où les démons sont terrassés par les anges. Ce peuple d'architectes et de sculpteurs ne nous a légué que son épopée de pierre. Si nous demandions à savoir quelque chose de leur vie, de leur destinée, de leurs passions, ils répondraient tous ces mots qu'on lit sur une pierre tombale du dôme : « Si tu demandes qui je suis, je te réponds : Ombre et poussière. » Quelques noms surnagent, mais ce ne sont guère que des noms. La légende les a tous confondus dans cette poussière des siècles où dorment tant de gloires éphémères, pour ne se souvenir que du maître qui a conçu « la glorieuse façade » et honorer en lui la pensée maîtresse de l'œuvre. Selon la légende de Cologne, la cathédrale de cette ville fut construite avec l'aide du diable, que l'architecte rusé frustra ensuite de son

salaire. Celle de Strasbourg nous montre maître Ervin tenant ses plans devant lui et contemplant sa façade inachevée. L'esprit du mal vient le tenter et lui offre de tout finir en un clin d'œil. Ervin refuse et, confiant en Dieu, en appelle à la postérité. Aussitôt l'ange du Seigneur apparaît; à son signe, la cathédrale s'achève et lance au ciel sa flèche aérienne. La légende du pays a célébré dans maître Ervin l'artiste d'inspiration téméraire et de calcul profond. En lui se personnifie ce génie maçonnique qui travaille courageusement à l'interminable *grand œuvre* et qui, sans en voir la fin, se fie à la justice divine.

On ne peut parler d'Ervin sans dire un mot de sa fille légendaire, Sabine. Une tradition récente lui attribue les plus belles statues et la colonne des anges qui ornent le dehors et le dedans du transept méridional. Regardez par exemple les deux sveltes figures qui ornent l'entrée du portail roman; l'une représente l'ancienne et l'autre la nouvelle alliance; la première tient un labarum brisé et baisse tristement la tête. On dirait vraiment qu'une main de femme a sculpté cette vivace image d'une mélancolie incisive. Mais il nous vient la réflexion que le portail et les statues sont d'un style antérieur à celui de la façade, que par suite, la sculptrice n'a pu être la fille d'Ervin. — Il paraîtrait que la légende de Sabine est née d'une inscription trouvée au socle d'une statue aujourd'hui détruite. On y lisait ces mots: *Gratia divinæ pietatis adesto Savinæ, de petra dura per quam sum facta figura*, ce qui veut dire: Que la grâce et la miséricorde de Dieu soient avec Sabine, par laquelle de pierre dure je fus faite statue. On a conclu de là à l'existence d'une sculptrice de ce nom, et comme la sculpture est fille de l'architecture, on lui a donné Ervin pour père. — Il n'est pas plus difficile que cela de démolir une légende. Non contens de ce triomphe, ces terribles savans ont observé que le nom de Sabine pouvait désigner la donatrice aussi bien que le statuaire; et voilà Sabine qui s'évanouit tout à coup et rentre comme une ombre vaine dans la pierre d'où elle était sortie. Heureusement que la légende n'écoute pas les savans. Elle a ses raisons de croire, ses documens à elle, sa logique propre. On a fait sur Sabine toutes sortes de romans qui ne font que défigurer la simple et profonde conception du peuple. L'âme alsacienne a rêvé la vierge laborieuse, infatigable, absorbée dans son monde de pierre et rendant le dernier soupir au pied des statues auxquelles elle avait donné le meilleur de son âme et de sa vie. Nulle part peut-être, elle ne s'est mieux peinte elle-même. L'Alsace n'a ni le génie brillant de la France, ni la subtilité métaphysique de la race qui a produit Hegel et Schiller; mais le génie plastique, la force et la persévérance au travail, une ténacité qui va jusqu'à la passion, une fidélité à toute épreuve aux affections de l'âme et à l'idéal une

fois embrassé. Voilà pourquoi l'ombre charmante et fière qu'un coup de ciseau a fait sortir de la pierre ne mourra point. Elle s'est promenée dans toutes les imaginations et sa statue s'élève maintenant devant le portail du sud. N'essayez pas de nous persuader que la colonne des anges n'est pas de la fille d'Ervin. Bien des filles d'Alsace se sont reconnues dans Sabine qui a travaillé et qui a cru sans laisser faillir son espérance. Elle vit et vivra autant que le dôme.

Il est temps de jeter un regard sur la vieille cité qui se serre autour de la cathédrale et de rappeler les épisodes les plus caractéristiques de son histoire. On sait que Strasbourg fut dès les temps reculés une des villes libres les plus puissantes et les plus jalouses de sa liberté. La charte de commune de l'an 980 porte en tête ces mots : « Argentine a été fondée dans cette vue d'honneur que tout homme, tant étranger qu'indigène, y trouve la paix en tout temps et contre tous. » Ce principe d'indépendance est resté à travers les siècles l'esprit même de la cité. Mais, pour le maintenir, il fallut plus d'une guerre avec les princes d'Allemagne et de Bourgogne, avec les seigneurs et principicules d'Alsace, qui, du fond de leurs repaires des Vosges, jalousaient sa prospérité. La plus éclatante de ces victoires est celle que Strasbourg remporta en 1262 contre le seigneur de Geroldseck et qui marque la plénitude de son affranchissement municipal. Jusqu'alors la ville avait vécu sous la protection de ses évêques, cherchant dans leur caractère religieux un gage de douceur et d'équité. Il se trouva qu'un jour l'évêque fut un hobereau de race, et la lutte s'engagea.

Walter de Geroldseck était un jeune seigneur hautain et despote, d'un orgueil sans frein. A peine sacré par l'archevêque de Mayence, il fit son entrée triomphale dans la ville. Ce n'était plus un évêque prenant possession de son diocèse, mais un souverain entrant dans sa capitale. Devant lui marchaient des hérauts d'armes qui portaient sur leur poitrine les armes de Geroldseck écartelées de celles de la ville, ce qui blessa au vif les habitans. Puis s'avançait l'évêque sur un magnifique cheval blanc, laissant voir son armure de chevalier sous le long manteau épiscopal. Derrière lui chevauchait toute la noblesse d'Alsace, chaque seigneur ayant derrière lui un écuyer et un page portant son pennon. Depuis Charlemagne, on n'avait vu pareille pompe. Installé à l'hôtel de ville, Walter voulut établir de nouveaux droits de péage et frapper les bourgeois d'impôts. Les magistrats lui représentèrent vainement que cela était contraire aux us et coutumes de Strasbourg. Il menaça la ville de l'interdit. Quand les magistrats transmirent cette nouvelle au peuple en assemblée publique, un seul cri s'éleva : « A l'arsenal ! » Les bourgeois prennent les armes, les corporations se forment en milices, les femmes son-

nent le toscin. Au nom de ses libertés, au nom de ses lois, tout le peuple de Strasbourg est debout et déclare qu'il n'acceptera pas un tel maître. L'évêque fut forcé de quitter la ville. Une fois revenu dans son château, Walter lança l'interdit sur Strasbourg, et changeant sa mitre contre un casque, il appela toute la noblesse d'Alsace contre les bourgeois révoltés. La guerre se termina par la mémorable bataille d'Hausbergen, où une armée de tonneliers, de forgerons, de tanneurs et de charpentiers, mit en fuite les chevaliers bardés de fer de l'évêque. On amena dans la ville les prisonniers, les mains liées au dos avec les cordes qu'ils avaient attachées le matin à la selle de leurs chevaux « pour pendre, disaient-ils, les manans de Strasbourg. » Walter, qui combattit au premier rang, eut trois chevaux tués sous lui et mourut de chagrin après sa défaite. C'est ainsi que Strasbourg conquit sa liberté.

Les sentimens d'honneur, d'indépendance et de fraternité, qui se développèrent dans la petite république de Strasbourg, grâce à sa constitution modèle et à la sagesse de ses magistrats, ont donné lieu à plus d'un trait original. Le plus célèbre est le fameux voyage des Zurichois en 1576. La ville de Zurich, pour prouver son amitié à sa féale amie la ville de Strasbourg lui promit un cadeau d'une espèce nouvelle. On fréta une barque où s'installèrent les premiers magistrats de la ville, et faisant force de rames on gagna Strasbourg en un jour par la Limmatt et le Rhin. Quand les Zurichois débarquèrent sur le quai, ils montrèrent aux Strasbourgeois étonnés ce qu'ils venaient d'apporter : une marmite où fumait une soupe encore bouillante. Idée singulière assurément et quelque peu bourgeoise. Quoi ! un voyage pour une soupe ? Cinquante lieues pour une bouillie de mil ? Mais on cesse de rire en relisant les paroles historiques dont le vieux magistrat accompagna ce présent patriarcal : « Ceci, dit-il, n'est qu'un symbole. Si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, Strasbourg se trouvait dans la détresse, les Zurichois voleront à son secours avant qu'un plat de mil ait pu se refroidir (1). »

Qui l'eût dit alors que ces paroles devaient se vérifier trois siècles plus tard et que cette scène joyeuse trouverait une tragique répétition ? Tout le monde se rappelle en Alsace que, pendant le siège de Strasbourg par l'armée allemande en 1870, une députation de la Suisse, conduite par les envoyés de Zurich, pénétra dans la ville et fit cesser un instant la grêle des obus pour porter aide et secours aux assiégés. Les Zurichois ne pouvaient sauver la ville sœur de

(1) Voir le récit de ce voyage dans l'intéressant opuscule : *le Grand Tir strasbourgeois de 1576*, par R. Reuss. Strasbourg, 1876.

l'étreinte implacable de la Prusse, ils purent du moins panser quelques blessures et lui apporter ce qu'elle demandait avant tout : des nouvelles de la France ! Hélas ! elles étaient lugubres. La grande nouvelle encore inconnue des assiégés portait le nom fatal de Sedan. Elle frappa l'Alsace au cœur, mais elle ne put la faire douter de sa patrie. Si jamais elle a senti puissamment le lien moral qui l'attache à la France, c'est dans ces jours de désastre. Le malheur partagé est-il pour les peuples comme pour les individus un lien plus fort que la joie ? On le dirait. Car c'est alors et depuis, que l'Alsace n'a cessé d'envoyer à la France les gages de son inviolable fidélité. La Suisse a compris ces sentimens et confirmé l'amitié des vieux jours par sa profonde sympathie. L'Alsace française ne l'oubliera pas.

Puisque nous voilà ramenés aux jours récens, comment prendre congé de la cathédrale sans rappeler les épisodes du siège, qui déjà font partie de sa légende? L'histoire contemporaine prend ici une couleur fantastique. Voici comment un militaire français, le capitaine de vaisseau Dupetit-Thouars, raconte la première nuit du bombardement. « Le soir du 18 août, je m'étais rendu comme de coutume au Contades ; la nuit se faisait sombre et nous attendions, l'œil ouvert sur ces immenses masses de verdure. Tout à coup l'horizon s'illumina et une grêle de projectiles passant par-dessus nos têtes alla s'abattre sur la ville. Il en pleuvait de tous les côtés, et la distance des batteries était telle qu'on ne voyait que la lueur du coup et qu'il fallait prendre une montre à secondes pour se rendre compte qu'elles étaient à environ 3,000 mètres. Au silence qui régnait succéda une immense rumeur qui venait de la ville plongée encore dans l'obscurité ; puis des lueurs parurent, puis des flammes s'élevèrent de tous côtés, puis la flèche de la cathédrale, reflétant ces teintes fantastiques commença à flamboyer et au-dessus du fracas de l'artillerie, du crépitement de l'incendie, des voix qui s'appelaient, on entendit la note aiguë des enfans qui dominait tout le reste. Pour obtenir une capitulation et dans l'espoir de provoquer une pression de la population sur le commandant, les Allemands avaient commencé, selon leur propre expression, « la danse sanglante. » On sait comment les Strasbourgeois répondirent à cette invitation gracieuse. Écoutons maintenant comment un officier prussien décrivait huit jours plus tard l'aspect qu'offrait du dehors le bombardement parvenu à son apogée de splendeur : « De longues rues flamboyaient d'un bout à l'autre ; leur rouge clarté illuminait tout le ciel. Je me trouvais dans une batterie près du village d'Hausbergen. Les obus avec leurs mèches traversaient l'air comme des comètes ; les bombes, répandant autour d'elles une lueur assez vive, décrivaient de grands arcs de cercle, puis tombaient lourdement

sur le pavé et sur les toitures. Toutes les batteries prussiennes et badoises dressées autour de la ville tonnaient à la fois, et le fracas était si horrible que la terre tremblait positivement sous nos pieds. De tous les remparts on répondait énergiquement à notre feu ; une couronne d'éclairs environnait Strasbourg. Au point de vue purement militaire, c'était une nuit extrêmement intéressante... Quant au but spécial du siège, ce bombardement ne nous servit en aucune manière à l'atteindre, comme la suite des événemens le démontra (1). »

Voilà deux documens historiques sur ces nuits légendaires. Ce ne fut pas tout. Une nuit, on entendit cette clameur sinistre : « La cathédrale brûle ! » En effet, la toiture de la nef était en feu et la flamme léchait avec furie la base de la tour sans pouvoir l'entamer. A cette vue, qui ne se serait souvenu de la vieille légende? La nuit de la Saint-Jean, disait-on autrefois, dans les longues veillées d'hiver, les vieux artistes qui ont bâti la cathédrale se remuent sous leurs dalles. Alors sortent de leurs tombeaux les maîtres architectes, tenant en main le compas et le bâton magistral, puis les bons tailleurs de pierre portant le cordeau à la main, puis les sculpteurs et les peintres-verriers. Tous se rencontrent sous la nef, se saluent d'un air de connaissance et se secouent la main. Ils s'agitent et chuchotent comme des milliers de feuilles qui se frôlent. Par les escaliers, les galeries, l'immense procession se répand et monte vers la tour. Une vierge en robe blanche, le ciseau dans sa main gauche, le marteau dans sa droite, marche en tête. C'est Sabine la sculptrice. On la voit s'élever jusqu'à la pointe de la flèche et flotter autour dans la lumière argentée de la lune. Au coup d'une heure, ce peuple d'ombres se dissipe comme un essaim de feuilles sous un coup de vent. — Ah ! vieilles ombres oubliées, artistes naïfs et enthousiastes, qu'eussiez-vous dit à la lueur de cet incendie, en voyant brûler votre vieille cathédrale sous les obus de Germania? Que diriez-vous surtout si vous l'entendiez réclamer à grands cris les enfans de Strasbourg comme des frères? — Pour tout Alsacien la réponse n'est pas douteuse. Vous diriez : — Nous sommes avec nos descendans !

V.

Comment l'Alsace allemande du moyen âge est-elle devenue l'Alsace française de la révolution? Nous risquerions de ne pas com-

(1) *Geschichte des Krieges von Deutschland gegen Frankreich*, von Julius von Wickede. — Ce récit et celui qui précède sont empruntés au *Journal du siège par une réunion d'habitans et d'anciens officiers*. Fischbacher, 1874.

prendre l'énergie profonde de ce phénomène, si nous nous ne rendions pas compte de l'évolution intime qui l'a précédé. C'est l'âge de la réformation, c'est l'Alsace du XVIe siècle qui nous en donne la clé. Le feu souterrain qui a rendu possible l'explosion de 1789, et par suite la fusion ardente avec la France, commence à couver alors.

Un coup d'œil rapide à cette époque nous suffira ; et nous ne quitterons pas la main conductrice de la légende, qui fréquente également les sommets déserts et les villes populeuses, les grandes routes et les sentiers défendus. Dans cet âge tourmenté du XVIe siècle, elle évoque trois types nouveaux qui nous font passer brusquement des grandes lignes de l'art idéaliste aux formes convulsées du réalisme moderne. Ces trois types sont : le paysan révolté, la sorcière et le libre prédicant.

Tant que la féodalité avait été défensive ou conquérante, elle avait élevé les âmes, donné un moule nouveau à la société. Mais les institutions humaines perdent bien vite de vue leur idéal pour se corrompre sous l'action des passions. Le beau temps de la chevalerie était passé. Le tableau que nous offre la vie des seigneurs allemands, à la fin du XVe siècle, est comme presque partout celui d'une sensualité effrénée dans une tyrannie sans miséricorde. Leur vie se passait en tournois, en banquets, en jeux de carnaval et en mascarades. Lorsqu'ils étaient las de leurs chasses, ils cherchaient querelle à leurs voisins. Pour payer leurs fous et leurs femmes, ils se faisaient faux monnayeurs, brigands. Les châteaux des Vosges, ces repaires imprenables, regorgeaient de chanteurs et de courtisanes. Nuit et jour on y entendait le son des fifres et les clameurs des fauconniers. Comme dit un contemporain, « chaque journée ivre envoyait sa fête et sa huée dans l'autre. » Et qui payait ce train? Le pauvre serf, le malheureux paysan. Chétif et misérable, écrasé d'impôts, il agonisait sur la glèbe pendant que l'enfer hurlait sur la montagne. Pour lui prendre son dernier sou, on le traquait avec des chiens comme une bête fauve, on tombait à coups de fouet sur son dos amaigri. Les supplices contre les braconniers étaient terribles. Dans une oubliette on a trouvé un squelette humain entre des cornes de cerf et des défenses de sanglier. Quelquefois on laissait le prisonnier mourir de faim et de soif dans son cachot. La femme du paysan qui venait errer la nuit autour du donjon entendait le dernier râle du mourant s'exhaler dans une exécration contre ses bourreaux.

Contre un tel état de choses une ligue secrète se forma, dès le XVe siècle, en Wurtemberg, et bientôt elle s'étendit dans les pays environnans. C'était une véritable jurande de paysans, qui s'intitulait *la confrérie du pauvre Conrad*. On se réunissait la nuit dans les bois. La confrérie avait son cérémonial, d'une ironie mélanco-

lique et bizarre. Le chef admettait les affiliés par une poignée de main et leur offrait en partage les biens que possédait la confrérie *dans la lune,* des champs et des vignobles dans la forêt de la *grande manquance,* une retraite sur le *mont de famine,* un banquet *au val des mendians* et un bail au château de *Nullepart.* Ils avaient un drapeau caché, où l'on voyait, sur fond bleu, le pauvre Conrad à genoux devant un crucifix. En 1514, l'impôt capital fut établi sur les victuailles. Le chef du Pauvre Conrad tint une assemblée dans un champ; il fit un cercle avec une pelle, puis il dit: « Je m'appelle, je suis et je reste le pauvre Conrad. Que celui qui ne veut pas donner le méchant denier entre avec moi dans le cercle. » Bientôt ils promenèrent leurs drapeaux dans les villes et allèrent porter leur requête aux seigneurs. Ceux-ci, pour dissoudre la ligue, usèrent de la menace et des tortures. Rien n'y fit. Les idées évangéliques et réformatrices donnèrent un singulier courage au pauvre Conrad; car il avait entendu dire aux prédicateurs que les enfans d'un même père ne pouvaient être esclaves les uns des autres, et ce prêche il l'avait mieux compris que le latin de l'église. Il rédigea douze articles, dont le premier réclamait l'abolition du servage. Les seigneurs refusèrent. Alors la révolte éclata générale et formidable. Le pauvre Conrad avait trouvé son symbole : un soulier de paysan. Ce soulier, hissé au bout d'une perche, devint le signe de la guerre au seigneur. Le serf, devenu homme, s'écriait : « Un soulier pour échapper à la glèbe; un soulier pour aller au bout du monde; plus de charrue, une cuirasse; plus de chaînes, une épée! » Bientôt les couvens, les châteaux, les églises fumèrent. En Alsace, ce vaste soulèvement finit par le massacre de tous les révoltés. Mais la mémoire du peuple n'oublia pas l'image héroïque de ce paysan qui avait écrit sur sa bannière : « Que celui qui veut être libre suive ce rayon de soleil ! »

Si le Pauvre Conrad fut la révolte contre le seigneur, la sorcière fut la révolte contre le prêtre. L'église avait été hautement civilisatrice tant qu'elle avait combattu la barbarie par la charité et la foi spiritualiste. Elle était devenue oppressive depuis qu'elle ne songeait plus qu'à régner en refoulant la raison et la nature, au lieu de faire régner les vertus chrétiennes. Elle avait conquis le monde par la douceur et l'abnégation; au XVI[e] siècle, elle ne gouvernait plus que par la corruption et la terreur. Pour mieux effrayer, elle grandissait Satan et diminuait Dieu. La sorcière qui se jette dans les bras de Satan est ainsi l'œuvre de l'église elle-même. C'est le réveil féroce des deux instincts d'Eve : sensualité et curiosité, que l'homme peut discipliner, mais non supprimer. Les représentans de l'église d'alors se réservaient les jouissances de la chair et de

l'esprit, qu'ils refusaient à leurs ouailles. Ils avaient confisqué la clé de ce monde et de l'autre. De là la sorcière effrénée qui court au sabbat, maudit Dieu et se vend au diable. Dans le duel horrible qui s'engage entre l'inquisiteur et la sorcière torturée, très souvent la victoire demeure à celle-ci, lorsqu'elle refuse de renier Satan son maître et proclame jusque dans les flammes les délices de l'enfer. L'Alsace a été particulièrement féconde en bûchers de sorcières, et le souvenir des orgies du sabbat est resté attaché à un grand nombre de montagnes. Outre la tradition populaire, les actes des innombrables procès de sorcellerie racontent les fiançailles et les noces avec le diable, les chevauchées à travers l'air, sur des balais, des fourches et des fagots d'épines, les hideurs de la messe noire et les frénésies de la danse infernale. Ici, comme ailleurs, dans toute cette fantasmagorie, il est impossible de distinguer l'hallucination de la réalité. Mais il est un témoignage que nous pouvons rendre aux sorcières alsaciennes sans crainte de nous compromettre, c'est celui d'une fermeté particulière dans la torture et d'une fidélité remarquable à maître Satan. Ne leur en voulons pas trop; les natures énergiques sont persévérantes dans le mal comme dans le bien. A ceux qui voudraient tirer de ce fait des conclusions fâcheuses pour le caractère alsacien, nous répondrions par ce mot de La Rochefoucauld : « On n'est pas vraiment bon quand on n'a pas la force d'être méchant. »

Ni le pauvre paysan, ni la malheureuse sorcière ne pouvaient créer un ordre de choses nouveau. Quelque juste que fût la révolte, leur protestation n'était que celle de la violence et de l'instinct déchaînés. La seule qui pouvait réussir était celle de la conscience, car c'est de ce foyer lumineux que partent tous les mouvemens qui changent la face de l'humanité. La réformation fut un de ceux-là. Le principe de la réforme est celui du christianisme lui-même; il est aussi vieux que l'église, et nous retrouverions ses analogues dans toutes les religions idéalistes. C'est toujours le retour de l'extérieur à l'intérieur, des œuvres mortes à la foi vivante, de la tyrannie du formalisme à la liberté du sentiment, de l'évangile éphémère de la lettre à l'évangile éternel de l'esprit. Joachim del Fiore répond à saint Paul et Luther à Jean Huss. Tous ils en appellent des prêtres au Christ. Le mot le plus hardi de Luther est celui-ci : « L'homme chrétien est libre; tous les chrétiens sont prêtres et de race royale. Tous ont le droit et le devoir de travailler au bien commun. » Ce mot dépasse de beaucoup son œuvre. Grand caractère, esprit limité et homme pratique, il eut l'étroitesse nécessaire pour fonder une nouvelle église. Mais l'esprit déchaîné souffla comme un ouragan. L'Allemagne se remplit de

sectes de toute sorte, d'illuminés qui se vantaient de révélations immédiates, de ravissemens et de visions. Des enfans et des femmes prophétisaient au milieu des convulsions et des gestes extatiques, quelques-uns d'entre eux avaient un don étrange de divination. Luther, inquiet, les entreprend, les prêche, les somme de faire un miracle. Ceux-ci lui répondent : « Comme preuve de notre mission divine, nous te dirons ce que tu penses en ce moment. Tu ressens pour nous un invincible attrait, et ta sympathie est si forte que tu es prêt à nous donner raison. » La chose était si vraie, et Luther en fut si effrayé, qu'il déclara ces gens possédés de démons et de forces sataniques. Mais les idées allaient leur train, et la réforme se prêchait sur tous les modes. A cette époque, les libres prédicans apparaissent en Alsace. Ils appartiennent à toutes les classes : moines défroqués, savans fatigués de leur latin, nobles et roturiers. Ces inspirés vont de lieu en lieu, de pays en pays, comme des apôtres, prêchant en plein air, sous le grand tilleul, à la lisière du bois. Il faut nous figurer un de ces frères, debout sur un tronc d'arbre, au milieu de la lande, l'œil enflammé, le geste hardi, sa robe couverte de la poussière des chemins. Autour de lui, une foule de paysans agitée d'idées apocalyptiques, des joues pâles et des yeux étincelans. Les uns sont si habitués à l'esclavage qu'ils n'écoutent que courbés; les autres, poings fermés, figures musculeuses pleines d'audace. Le frère prêche l'évangile et l'avènement de la justice. Il dit : « Je veux, avec l'excellent combattant du Christ Jean Huss, remplir les claires trompettes d'un chant nouveau... » Ces sermons finirent dans le sang des paysans. Mais la trompette avait sonné. Deux siècles après, un autre coup de trompe sonnera de l'autre côté des Vosges. Et cette fois toute l'Alsace l'entendra.

VI.

Si, prenant la révolution française à ses débuts, dans ses représentans les plus désintéressés, si pénétrant sous la surface trompeuse des passions, un magicien de la pensée pouvait faire parler l'âme même de la nation française en 1789 et lui demander ce qu'elle a aimé, ce qu'elle a voulu, ce qu'elle a cru dans cette grande affirmation, elle lui répondrait sans doute : « La patrie par la justice et l'humanité par la patrie. » Les rois ont fait la France, et, pendant mille ans, l'idée de patrie s'identifia avec celle de la royauté. Le grand changement apporté dans la conscience nationale par le XVIII[e] siècle fut que l'idée de patrie s'identifia, non plus avec la personne du souverain, mais avec un ensemble de principes, avec un idéal de justice et de liberté. Si, consultant la conscience alsacienne, nous nous demandons ce qui l'a rendue assez fran-

çaise pour opposer, depuis 1870, une protestation absolue à la conquête allemande, nous dirons que c'est cette idée nouvelle de la patrie qui a pénétré dans la moelle de ses os. Joignons-y le sentiment chevaleresque de la nation, qui, héritière des anciens preux, a toujours pris en main la cause des faibles et des opprimés avec une imprudence dangereuse et une générosité héroïque, — et nous aurons défini en peu de mots le lien indissoluble qui unit l'âme alsacienne à l'âme française.

Les passions et les intérêts gouvernent le monde à l'état ordinaire; aux grandes heures de l'histoire, les idées et les sentimens prennent le dessus et poussent irrésistiblement les hommes vers un but supérieur. La France eut une de ces heures lorsque, après la prise de la Bastille, le grand mouvement des fédérations souleva la nation dans ses profondeurs. C'est l'heure de l'innocence et de l'illusion, du rêve fraternel. Illusion féconde cependant, car elle créa une patrie pour tous. Dans les pays féodaux, l'homme se sentait attaché comme la glèbe au sillon natal; il était la propriété du château ou de l'église, le prisonnier de sa ville, de sa province. Soudain il lève la tête, et, derrière les murs croulans de la Bastille, pour la première fois, il aperçoit la France. Alors l'homme donne la main à l'homme, la province à la province. Partout, hors des villes, au bord des fleuves, à ciel ouvert, des foules couronnées de fleurs, en longues processions, vont saluer cette France sur des autels de gazon. A ce moment trop court, toutes les classes sont unies dans un même sentiment. Plus de province, la patrie! c'est le cri du Dauphiné. Il va de Bretagne en Languedoc et du Rhône au Rhin. L'Alsace y répondit avec enthousiasme, et sa réponse prouva que, dans les temps modernes, la nationalité est une chose de libre choix, un instinct moral au-dessus de la fatalité de la langue et des mœurs. Comme toutes les provinces, l'Alsace eut à souffrir de la tempête révolutionnaire, mais elle en sortit aussi passionnément française qu'aucune province de l'Est et du Nord. Parmi les faits de ce temps, qui ont laissé un écho légendaire dans la mémoire des Alsaciens, il faut placer tout d'abord la naissance de *la Marseillaise*, ce premier coup de clairon de la défense nationale à la veille des guerres épiques qui durèrent plus de vingt ans. Cet épisode, popularisé par les historiens de la révolution, est connu de tous. Nous n'en rappellerons que les traits essentiels.

Au printemps de l'année 1792, l'Alsace se trouvait en état de défense sous les ordres du maréchal Luckner. La guerre avec l'Autriche était imminente. L'effervescence patriotique était grande à Strasbourg. Des bataillons de volontaires s'y organisaient sous la direction du maire, Dietrich. Dietrich était un de ces magistrats loyaux, fermes, dévoués, dont l'histoire de Strasbourg offre de nom-

breux exemples. Amoureux des lettres et des sciences, patriote ardent, convive animé et brillant orateur, il offrait le type de l'homme accompli du XVIII[e] siècle. Son salon était le foyer du patriotisme alsacien. Le 24 avril, la guerre fut déclarée à l'Autriche. Dietrich offrit un banquet d'adieu aux volontaires, parmi lesquels se trouvait son fils aîné. Le lendemain, le bataillon de Strasbourg devait partir pour l'armée du Rhin. Les esprits étaient montés, la situation tendue. On avait le sentiment que, pour défendre la jeune liberté, on aurait contre soi toute la vieille Europe. Dietrich, après quelques paroles éloquentes adressées à ces jeunes gens, dont beaucoup n'avaient que quinze ou seize ans, exprima le regret qu'il n'y eût point un chant de guerre pour mener ces recrues au combat.

Rouget de l'Isle, jeune officier du génie, qui assistait au repas, était un gentilhomme du Jura. Sa physionomie, que nous connaissons par le médaillon de David d'Angers, avait plus de noblesse que d'énergie. Tout en lui annonçait une nature sérieuse et contenue. On le connaissait plutôt comme musicien que comme poète dans le salon des Dietrich, où il avait l'habitude d'accompagner sur le violon les filles du maire. Ce soir-là, excité par les paroles du patriote, frappé de la grandeur de la situation, chauffé par l'haleine brûlante d'une jeunesse exaltée, il rentra chez lui, et, d'un trait, composa l'air et les paroles de l'hymne auquel il doit l'immortalité. Lui-même n'a rien su nous dire de cette veillée, où il entendit la voix de la patrie s'élever dans son propre cœur et appeler tous ses enfans aux armes sous le tonnerre des canons ennemis. Chose frappante, dans tout le reste de sa vie, aucune parole, aucun acte ne le distingua de la foule. Mais, cette nuit-là, le génie d'une France nouvelle le prit pour clairon; le souffle de toute une nation enfla sa poitrine; les strophes enflammées en jaillirent avec cette mélodie superbe, au vol d'aigle, aux élancemens sublimes. Elle est restée célèbre la scène du lendemain, celle du poète déclamant et chantant pour la première fois son hymne à ses amis. Ce jour-là, il était transformé; un dieu était en lui, eussent dit les anciens. La fille aînée de Dietrich accompagna, Rouget chanta. « A la première strophe, dit Lamartine, les visages pâlirent; à la seconde, les larmes coulèrent; aux dernières, le délire de l'enthousiasme éclata. La mère et les filles, le père et le jeune officier se jetèrent en pleurant dans les bras les uns des autres. L'hymne de la patrie était trouvé (1). »

(1) Pour les rectifications et les détails sur l'histoire de *la Marseillaise*, voir la monographie : *le Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, par Le Roy de Sainte-Croix. Strasbourg; Hagemann, 1880.

Étrange et lourde destinée de ce chant! Ni Dietrich ni Rouget de l'Isle n'imaginaient tout ce à quoi servirait l'hymne improvisé dans le plus pur enthousiasme de la patrie, ni ce qu'ils allaient devenir eux-mêmes dans la tourmente de la révolution! *Le Chant de l'armée du Rhin* (c'est ainsi que le poète le nomma et c'est sous ce titre qu'il parut) dut s'appeler *la Marseillaise*, parce que les Parisiens l'entendirent chanter d'abord par des Marseillais. Il était dirigé contre l'étranger; mais, avant de mener à la victoire les volontaires de Valmy, de Jemmapes et de Fleurus, il devait retentir, le 10 août, à l'assaut des Tuileries. L'hymne de la défense nationale devint aussi l'hymne de la terreur. Il a eu la destinée des dieux, qui est d'être invoqué à la fois par la vertu et par le crime, de planer tour à tour dans la nue et d'être traîné dans la boue. O ironie des choses humaines! deux ans plus tard, Rouget de l'Isle, accusé de royalisme, était poursuivi à travers les Alpes par des bandes qui lui chantaient sa *Marseillaise* en demandant sa tête. Quant à Dietrich, libéral, mais fidèle à la constitution qu'il avait jurée, il expia sur l'échafaud son courage et sa fermeté. Rappelons ses dernières paroles; elles témoignent à la fois de la noblesse admirable de son caractère et de la grandeur de l'époque : « Si je péris, écrit-il à ses enfans, cette injustice vous accablera de douleur. Mais imitez votre père; aimez toujours votre patrie. Vengez-moi en continuant à la défendre avec la plus intrépide bravoure. » Pour nous, souvenons-nous que, dans la pensée de son auteur et de ceux qui l'ont salué les premiers, *le Chant de l'armée du Rhin* fut l'hymne de la défense nationale. Lui donner un autre rôle, c'est l'avilir et le profaner. Odieux dans les guerres civiles, il n'a été noble et grand que dans la bouche de nos armées qui défendaient notre sol. Le jour où on pourra le chanter de nouveau dans la cité qui l'a vu naître, la république aura justifié les espérances de la patrie; mais tant que la statue de Strasbourg portera un crêpe, *la Marseillaise* ne devrait retentir qu'au son d'un tambour voilé.

La légende de l'Alsace française est toute militaire. Elle se rattache à ces beaux types de jeunes généraux qui ont commandé tour à tour et combattu côte à côte dans l'armée du Rhin : Hoche, Marceau, Kléber, Desaix sont restés dans le souvenir des Alsaciens comme les incarnations de la patrie, les images vivantes de la France qui, dans cet âge terrible, mais héroïque, ravit son cœur et subjugua son âme. Gloires pures au ciel sanglant de la révolution, ces quatre figures n'ont fait que grandir dans la perspective de l'histoire. Elles ne perdent rien à être regardées de près. Bonaparte, en leur succédant, les a comme éclipsées et reculées à l'arrière-plan par sa légende prodigieuse, par ses exploits fulgurans. Il dompta

la France et terrifia le monde; l'histoire n'a pas encore effacé de sa pierre le point d'interrogation de Manzoni : *Fu vera gloria? Ai posteri l'ardua sentenzia*. Les quatre héros auxquels nous ramène la légende de l'Alsace n'eurent point le génie universel, souverain du vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna; ils possédèrent en revanche des qualités qui furent toujours étrangères au despote : l'abnégation, la candeur superbe des âmes pures, une sorte de foi primordiale et naïve en la patrie, en un mot, l'enthousiasme.

Hoche, qui eut la gloire de reprendre les lignes de Wissembourg et de sauver l'Alsace en 1793, est le type du brillant capitaine, du soldat généreux. Sorti du peuple, nature active, infatigable, il dut faire lui-même son éducation. Il devina la grande guerre avant Napoléon et la mit en pratique. Avec cela, il eut le beau don de l'ardeur, de l'expansion. Nul mieux que lui ne savait communiquer le souffle, électriser les troupes. Il remonta des armées complètement désorganisées et les rendit capables de vaincre. A Frœschwiller, — car, chose triste à répéter, c'est là même où nous fûmes battus en 1870, que nous étions restés les maîtres en 1793, — il mit les canons autrichiens aux enchères et les offrit 150 livres pièce à ses soldats. « Adjugés! » répondirent les grenadiers; et les canons furent enlevés à la baïonnette. Quand Hoche parut en Alsace ce fut un éblouissement. « J'ai vu le nouveau général, écrit un officier, son regard est celui de l'aigle, fier et vaste; il est fort comme le peuple, jeune comme la révolution. » On peut dire que les succès de Hoche viennent d'une grandeur et d'une égalité d'âme qui se soutiennent dans toutes les circonstances. Son langage a parfois la vulgarité soldatesque et l'emphase du temps. Mais il est impossible de découvrir en lui un sentiment qui ne soit pas noble et parfaitement élevé. Il ne sut ni haïr ses ennemis, ni envier ses rivaux. Il dédaigna de se venger de Saint-Just, qui avait voulu le perdre; il salua Bonaparte avec enthousiasme, à cette première campagne d'Italie qui frappa le monde d'admiration, et l'appela : frère d'armes. Peu avant sa mort, à Wetzlar, il devina l'ambition du vainqueur d'Arcole et laissa échapper ce mot : « S'il veut se faire despote, il faudra qu'il me passe sur le corps. » Comme on rappelait ce mot à Napoléon, à Sainte-Hélène, il répondit : « Il se serait soumis, ou je l'aurais brisé. » — Le dominateur de l'Europe eût brisé cette épée, peut-être, mais cette âme, non. Et peut-être que l'esprit modéré de Hoche eût su conserver cette rive gauche du Rhin que le génie effréné de Napoléon perdit après avoir tenu le monde sous sa main.

Parmi les lieutenans qui combattirent sous Hoche à Landau, se trouvait Desaix. Le gentilhomme de l'Auvergne eut les vertus austères du passé; son courage était silencieux. Au temps des croi-

sades, il eût été templier ou chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Sous la première république, il devint le modèle du général de brigade, prouvant en toute occasion que le bon soldat n'est fait ni d'entraînement ni de colère, mais de sang-froid et d'intrépidité. En Égypte, où il se vit face à face avec les mameluks, il organisa ces fameux carrés d'infanterie qui, dans les batailles de l'empire, résistèrent si bien aux charges de cavalerie. Desaix eut la modestie dans la force, l'énergie dans l'abnégation. Il rechercha toujours le second rang et s'y conduisit comme au premier. Il est resté cher aux Alsaciens à cause de sa fameuse défense du fort de Kehl. Il s'y jeta avec une petite troupe, et, n'ayant pas de canons, commença par en prendre aux Autrichiens. Exténué par la famine et menaçant de se frayer une route à travers les assiégeans, il obtint de se retirer avec les honneurs de la guerre. Quand les Autrichiens entrèrent dans le fortin, ils ne trouvèrent que des tas de terre. Leurs canons avaient tout démoli, mais les assiégés étaient sortis les armes à la main. Frappé mortellement à Marengo, au début de cette première grande bataille qu'il fit gagner au premier consul et craignant que sa mort ne décourageât les siens, il dit simplement à ceux qui l'emportaient : « N'en dites rien. » Lorsqu'aujourd'hui nous voyons sa statue sur la route de Strasbourg à Kehl gardée par un factionnaire allemand, nous sommes tenté de nous écrier à notre tour : « Ne le lui dites pas. »

La statue de Desaix, qui rêve tristement entre les peupliers du Rhin, nous fait penser à celle de son ami Kléber debout sur la place d'armes de Strasbourg dans sa fière attitude. Ce bronze est le chef-d'œuvre de Grass, un artiste alsacien de haute distinction, et Kléber est le fils chéri de Strasbourg. L'Alsace a donné nombre de braves soldats à la France; celui-ci est son héros. « Tout, dans cette figure, dit son biographe Desprez, est large et plein, les traits forts, les yeux grands, la bouche grande, les couleurs hautes, les cheveux épais et bouclés; la vie y circule abondante et à l'aise. » Le fait qui décida de sa carrière le peint tout entier. Il était architecte à Belfort. La révolution éclatait. Les officiers de Royal-Louis, ne voulant pas reconnaître les nouveaux magistrats, marchèrent contre eux avec leurs troupes. Voyant cela, Kléber, le sabre en main, couvre les magistrats de son corps, harangue les soldats en soldat, arrête l'insurrection. Peu après il fut nommé adjudant-major dans le deuxième bataillon du Haut-Rhin. Tel nous le voyons dans cette circonstance, tel il fut toujours : brave, fougueux, emporté pour la justice et toujours prêt à la défendre, à lui tout seul, de sa large poitrine. Il ne trouvait toute sa lucidité que dans le danger. Aussi aimait-il à s'y jeter. Au siège de Mayence, en Vendée, sous les

Pyramides, au mont Thabor, il se ressemble partout, superbe dans l'attaque, fougueux dans la résistance, l'idole du soldat et l'honneur du champ de bataille, où seulement il devient lui-même. Cette riche nature avait la nonchalance et les réveils du lion. Il a passé à la postérité dans l'attitude de sa statue, avant la bataille d'Héliopolis. Il vient de recevoir la lettre de lord Keith; il la froisse d'une main, de l'autre il saisit son sabre et se rejetant en arrière, il répond à l'insolence de ses ennemis par ce défi : « Les armes que vous demandez, venez les prendre! »

Un jour, — c'était dans la terrible guerre de Vendée, — Kléber, dans un bivouac, au milieu d'une lande de genêts, vit venir à lui un jeune officier qui se trouvait sous ses ordres. Beau visage, encadré de longs cheveux bruns: les traits fins, l'expression fière; et sur cette noble physionomie flottait, comme un voile, la mélancolie des âmes délicates. Cet exalté voulait faire la connaissance du général et venait à lui, tout frémissant d'enthousiasme. Kléber, inquiet, préoccupé du lendemain, lui répondit d'un ton bourru : « Vous avez eu tort de quitter votre service. » L'officier, qui se nommait Marceau, se retira froissé. Le lendemain, on se battait. Soudain, Kléber voit Marceau charger les Vendéens à la tête des hussards mayençais avec tant d'impétuosité qu'il disparaît au milieu des ennemis. Il le croit perdu et se met à jurer comme un Turc contre le jeune imprudent. Enfin Marceau revient, les yeux flamboyans. Alors Kléber courut à lui, et, le serrant dans ses bras : « Pardon! dit-il, hier, je ne vous connaissais pas. Maintenant, soyons amis! » Ils le furent pour la vie, et il n'est rien de plus confortant dans les annales militaires que cette amitié scellée de tant de hauts faits, entre deux natures si diverses, mais unies dans un même enthousiasme. Kléber était violent; Marceau avait l'âme tendre et susceptible. Malgré cela, ils ne se brouillèrent jamais. Leur tâche en Vendée était difficile, semée d'embûches. Les jacobins les soupçonnaient souvent, le comité de salut public menaçait leurs têtes. Ils se soutinrent réciproquement et se signalèrent dans cette campagne par des actes de générosité envers les royalistes vaincus. Une fois, ce sont des enfans qu'ils trouvent dans la forêt et qu'ils emportent dans leurs bras; une autre fois, c'est une jeune fille noble qu'ils font évader à grands frais.

Leur amitié fut ainsi comme un beau rayon de lumière qui les guidait à travers la sombre époque de la terreur et les épreuves de la guerre vers l'humanité qu'ils rêvaient. La Sambre et la Meuse les revirent combattre ensemble. Puis le sort les sépara sans désunir leurs cœurs. Marceau périt à Altenkirchen, dans cette mémorable retraite où il se montra plus héroïque qu'on ne peut l'être

dans une victoire. Quand son cercueil passa le Rhin, les Autrichiens voulurent lui rendre hommage. La fureur de la guerre s'arrêta un instant devant la majesté de cette mort. Les canons tonnèrent sur les deux rives du fleuve et les armées ennemies, réconciliées pour un jour, saluèrent à son départ la grande âme du héros de vingt-sept ans. Kléber tomba peu après, en Égypte, sous le poignard d'un musulman fanatique. Son corps est revenu reposer dans sa ville natale, sous sa statue, non loin de Desaix. Le hasard a réuni, à Coblentz, les restes de Marceau et de Hoche dans une même tombe. Ainsi les quatre héros sont ensevelis près du Rhin. Cette rive gauche, qu'ils avaient conquise et que nous avons perdue, ils sont seuls à la garder encore! Leurs monumens solitaires y sont les souvenirs éloquens, mais ineffaçables, de cette France à laquelle ils crurent plus qu'à eux-mêmes et pour laquelle ils sont morts.

VII.

Trois quarts de siècle nous séparent de ces grands jours. Ce temps a suffi pour compléter la fusion entre l'Alsace et la France. Commencée dans l'élan de 1789, continuée dans l'armée et sur les champs de bataille, cette union s'est affirmée depuis dans tous les domaines de l'industrie, des sciences, des arts et des lettres. Si l'Alsace a toujours tenu à son originalité, elle n'en avait pas moins l'instinct de son unité croissante avec l'esprit et l'âme français. Un signe remarquable que cette unité avait pénétré dans les couches profondes de la population alsacienne, ce sont les romans nationaux de MM. Erckmann-Chatrian, dont l'œuvre considérable nous donne un tableau véridique de la vie populaire en Alsace depuis une centaine d'années. Dans leurs romans d'avant 1870, on voit percer, à côté du patriotisme français le plus sincère, l'espérance d'une entente pacifique entre les deux races, dont l'Alsace française aurait pu être le trait d'union. Beaucoup d'amis de la paix partageaient alors cette illusion généreuse. Ils ignoraient les rancunes séculaires savamment entretenues par la Prusse et l'appétit vigoureux de nos voisins. Comment le trait d'union est-il devenu un fossé de sang que des siècles peut-être ne suffiront pas à combler? C'est ce qu'il ne nous appartient pas de dire ici. Mais nous ne pouvons clore le cycle des grandes légendes de notre pays sans donner un regard au champ de bataille où son destin se jouait il y a treize ans. Quelque douloureuse que soit notre tâche finale, il nous faut traverser ces lieux où l'Alsace et la France se sont

perdues sans se dire adieu. Si ce souvenir est fait pour réveiller nos tristesses, il peut aussi raviver toutes nos espérances.

Niederbronn est une petite ville située à l'entrée d'un défilé des Vosges qui conduit par Bitche à Metz. De larges collines ondulées s'appuient aux flancs sombres des Vosges et forment le vallon de la Sauer. En suivant la route de Niederbronn à Frœschwiller par Neeweiler, on longe la ligne des hauteurs occupées le 6 août 1870 par l'armée française. C'est le champ de bataille de Wœrth, de funeste mémoire. Dès les premiers pas, il s'annonce par des signes funéraires qui rompent la paix des champs et font des taches sinistres sur le vert des prairies. Ce sont des tertres surmontés de petites croix de bois, où pendent des couronnes d'immortelles et de feuillage flétri. Là sont confondus par centaines Allemands et Français, zouaves, troupiers, Prussiens et Bavarois, entassés pêle-mêle après la lutte suprême, acharnée. Puis viennent de petits monumens, des enclos funèbres, des marbres, avec des noms connus et inconnus. On s'arrête, on lit, on cherche, et l'on reprend sa route d'un pas plus lourd. Nous voici dans le village de Frœschwiller, où se dressent les deux églises reconstruites, l'une par l'Allemagne, l'autre par la France. Elles ont beau être des asiles de paix; debout, l'une en face de l'autre, elles semblent se défier encore. Sur l'autre versant, devant le village, en redescendant la pente, les croix se multiplient. Parfois ramassées au coin d'un bois, elles font penser à une lutte sauvage, corps à corps; plus loin, elles s'échelonnent dans un chemin creux et reproduisent encore, par leur rangée inquiète, une colonne de tirailleurs. On respire mal, on presse le pas. De distance en distance s'élèvent des croix, toujours des croix. De tous côtés, aux montées, aux descentes, elles surgissent et s'étendent à perte de vue. La campagne assombrie se transforme en un immense cimetière. Et, tandis que tous ces morts dorment le grand sommeil sous les arbres doucement agités par la brise, la fièvre de leur dernier combat nous monte au cœur et la sueur nous ruisselle au front.

Arrêtons-nous sur la hauteur d'Elsasshausen. Nous sommes au centre de la ligne française. Le maréchal de Mac-Mahon avait établi son quartier-général à ce poste très exposé. On montre le noyer d'où il suivait les péripéties du combat avec son état-major. D'ici, on domine le vallon de la Sauer, le regard embrasse tout le champ de bataille et le combat revit pour nous. — Il était une heure de l'après-midi : les Français occupaient encore toute leur ligne; Frœschwiller et Woerth étaient en flammes; la canonnade et la fusillade retentissaient sur un espace de plus de deux lieues. Mais l'arrivée simultanée du prince royal et du général von der Thann

sur le lieu de l'action devait changer la fortune du combat. Cette nouvelle venait d'arriver à l'état-major. Une forêt de casques et une mêlée effroyable sur le pont de Gunstett prouvait que l'aile droite était débordée et forcée de se replier sur Niederwald. C'est alors qu'eut lieu la fameuse charge des cuirassiers dite « de Reichshoffen, » restée légendaire en Alsace et connue du monde entier. Le commandant en chef les lança pour couvrir son aile droite. La brigade Michel, postée à Eberbach, reçut l'ordre de reprendre Morsbronn. Ce fut sans doute un spectacle émouvant pour ceux qui le virent que ces trois régimens partant et se précipitant, ventre à terre, à travers tout un corps d'armée répandu en pelotons et en essaims de tirailleurs sur une étendue d'une lieue dans le vallon de la Sauer. Suivant le cri de leurs officiers, penchés sur le cou de leurs chevaux, sabrant ce qu'ils trouvaient sur leur passage, ils balayèrent les champs sous les feux et la mitraille du 11e corps. Mais à mesure qu'ils avançaient dans cette furieuse calvalcade de la mort, on voyait chevaux et cavaliers s'abattre dans leurs bonds prodigieux. Ils furent peu nombreux, ceux qui sortirent de cette fournaise, et qui, par la route montante, pénétrèrent dans Morsbronn sous la fusillade plongeante des Bavarois embusqués à toutes les fenêtres des maisons. Leurs corps s'entassèrent dans ce village, qu'ils avaient reçu l'ordre de reprendre et où ils ne purent que mourir!

Après cet essai infructueux de protéger son aile droite, le maréchal dut se replier sur Frœschwiller. La bataille était perdue. Le centre, si âprement disputé depuis neuf heures du matin, allait être attaqué maintenant de trois côtés à la fois par des forces triples et quadruples avec toute la masse de l'armée allemande victorieuse sur les ailes et qui, tournant les Français par leur gauche vers Niederbronn et Reichshoffen, tentait déjà de nous couper la ligne de retraite. Dans cette extrémité, pour éviter un plus grand désastre, le maréchal ordonna une seconde charge à la dernière réserve de cavalerie dont il disposait. Est-il vrai ou apocryphe ce bref et poignant dialogue qui doit l'avoir précédée? On se le racontait dans l'armée française et je l'ai entendu répéter en Alsace. Si ce n'est pas de l'histoire, cela ressemble beaucoup à la vérité. Le maréchal de Mac-Mahon s'élança vers le général Bonnemain, en lui criant : — « Général, chargez sur la droite avec toute votre division. Allez! — Maréchal, c'est à la mort, vous le savez? — Oui, mais vous sauverez l'armée. Embrassez-moi et adieu! » Le général partit au galop, la masse s'ébranla et disparut dans un gouffre de fumée et de feu. — Ah! ces beaux, ces fiers cuirassiers! la fleur de la jeunesse virile, à la longue crinière, à la poitrine luisante, au regard intrépide, que de bonnes payses leur avaient jeté des bouquets, que

de nobles jeunes filles leur avaient souri d'une fenêtre comme à l'espoir de la patrie! Que sont-ils devenus? Ils dorment sous la terre. Ils ont sauvé l'armée!

C'est assez évoquer le passé... c'est trop se souvenir!.. Nous touchons à la fin de notre pèlerinage. Pour l'achever, allons saluer la colline où reposent ces braves. En sortant du village de Morsbronn, on gagne le sommet d'un vignoble. Sur la hauteur s'élève une pyramide de grès dont la base est flanquée de quatre boules de fer et qui domine la plaine. C'est le monument consacré aux cuirassiers dits de Reichshoffen. Sur les deux côtés sont inscrits les noms d'une série de régimens français. Sur la façade est gravée l'inscription suivante :

MILITIBUS GALLIS

HIC INTEREMPTIS DIE 6 AUGUSTI 1870

DEFUNCTI ADHUC LOQUUNTUR

EREXIT PATRIA MOERENS

Découvrons-nous en présence de cette pierre qui regarde l'Alsace et que dore le soleil couchant. Car ceci est encore la France, et ceux qui sommeillent autour ne sont pas des vaincus. Ils ont passé le mauvais pas et remporté la grande victoire. *Defuncti adhuc loquuntur!* Les morts parlent encore! Il nous semble, en effet, que leur voix sort du monument et nous dit : « Oui, la France est ici, dans nous qui veillons, dans ceux qui espèrent. Si vous voulez reconquérir ce que vous avez perdu, soyez non des enfans, mais des hommes. Les nations périclitent par la légèreté, par la mollesse, par l'égoïsme; elles vivent par le sérieux, par la discipline et le dévoûment. Le marbre dont se bâtit le temple invisible de la patrie se nomme conscience et volonté. Cette divinité auguste n'a de refuge inexpugnable que dans les âmes fortes, où vit le culte du passé avec la foi en l'avenir. Elle peut se voiler ou disparaître dans les tempêtes de l'histoire, mais elle renaîtrait du néant même par les cœurs fermes et par les grands courages. »

ÉDOUARD SCHURÉ.

SOUVENIRS

D'UN

ENSEIGNEMENT A LA SORBONNE

Bien des années se sont passées depuis le jour où le suffrage des professeurs de la Faculté des lettres me désignait pour la chaire de philosophie, illustrée par Théodore Jouffroy et devenue vacante par la mort d'Adolphe Garnier, un de ses plus chers disciples et son successeur immédiat (1). Je n'ai pas à rappeler ici avec détail ce que la philosophie doit à Jouffroy; mais il me sera permis de dire que la Sorbonne est fière d'avoir été le sanctuaire de ce grand enseignement dans lequel furent posés, avec une lente et sage méthode qui est demeurée un modèle, des problèmes tels que ceux du droit naturel et de la destinée humaine. C'est là que le maître, parlant, ou plutôt pensant tout haut devant des disciples recueillis comme dans un temple, leur inspirait une sorte d'enthousiasme austère pour les grandes idées et de piété philosophique. Après lui, avec moins d'élévation et d'éclat, mais avec des qualités rares d'analyse, M. Adolphe Garnier avait été, lui aussi, un excellent maître. Qu'on relise ce *Traité des facultés de l'âme*, le résumé de son enseignement et l'œuvre d'une vie entière, et qui restera comme un des

(1) 1864.

ouvrages les plus complets de la philosophie moderne; à côté de quelques pages un peu vieillies, par le tour de l'expression plus que par le fond des choses, qui change moins qu'on ne le croit ou qu'on ne le dit, on sera étonné du nombre d'idées justes et encore neuves qui s'y font jour sous la simplicité d'un style très naturel, un peu nu peut-être, un peu dépouillé, que l'auteur lui-même craignait d'animer trop et refusait d'orner par une sorte de pudeur de la raison, par haine pour l'affectation et l'emphase, fidèle jusqu'au bout à ce bon sens que j'appellerais volontiers son bon génie, gardant toujours la sincérité de l'accent et ce genre de distinction si rare, la distinction dans la simplicité. Par goût, par modestie même, il ne se risquait pas volontiers dans les grands problèmes de la métaphysique pure. Il avait monté dès sa jeunesse jusqu'à la source un peu froide, mais limpide et transparente, de la philosophie écossaise; plus tard, il ne remonta guère au-delà. Ce fut un des caractères de son ingénieuse et fine philosophie; elle se défiait des vastes horizons; elle restait volontiers au bord de l'infini sans oser s'y aventurer.

Je devais ce souvenir à ce philosophe distingué qui m'avait fait 'honneur, une première fois, de m'appeler à la suppléance de sa chaire, et qui semblait ainsi m'avoir désigné pour lui succéder plus tard. Ce nom, je le crains bien, est en train d'être un peu oublié des nouvelles générations, et pourtant il mérite de ne pas l'être : il serait digne de survivre à bien des renommées plus bruyantes et plus spécieuses. Mais, dans le temps où nous sommes, où la vie est si rapide et comme entraînée d'un mouvement vertigineux, où les idées elles-mêmes vont si vite, paraissant sur la scène de l'histoire et en disparaissant comme de vrais personnages de théâtre, vingt années sont une éternité. C'est à nous, qui nous souvenons, d'avoir le culte de nos chers morts et de l'entretenir. Je n'ai pas failli à ce devoir. Toutefois, quand je succédai à M. Garnier, je ne me crus pas obligé de continuer exactement le même genre d'enseignement. On n'hérite pas d'un genre d'esprit comme on hérite d'une chaire. Une méthode, en philosophie, c'est presque toujours la personnalité même du philosophe. Je compris que le meilleur moyen de profiter de ce noble exemple, c'était de tenter librement ma voie, sans prétendre ramener mes auditeurs dans celle où M. Garnier avait si heureusement conduit plusieurs générations de disciples. Avant tout, il faut que chacun reste dans la mesure de ses forces et dans les conditions de son esprit. Le peu qu'il est vaut toujours mieux que ce qu'il voudrait et ne pourrait pas être.

Ai-je eu raison de penser ainsi et de me tracer cette règle de conduite? Peut-être est-ce aujourd'hui l'occasion de me le demander. Peut-être, à ce point où j'en suis d'une carrière déjà longue,

n'est-il pas sans quelque intérêt pour ceux qui ont bien voulu me suivre jusqu'à ce jour, que je me retourne vers l'espace parcouru pour compter sur ma route les stations traversées, les sujets traités, les problèmes étudiés; que je jette sur le passé de cet enseignement une sorte de vue d'ensemble, que je fasse quelque chose comme un examen de conscience philosophique. Il peut être bon, en toute carrière, de s'interroger de temps en temps sur ce qu'on a voulu faire, d'y comparer ce qu'on a fait réellement, de confronter les espérances conçues d'abord avec les résultats finalement obtenus, et quand même on devrait être confondu de la banqueroute de ces espérances et de la pauvreté de ces résultats, cet examen de soi-même aurait encore son utilité si l'on y peut constater l'effort accompli : la bonne volonté seule dépend de nous; c'est tout ce que le public a le droit d'exiger de nous, mais il a ce droit. Particulièrement dans ces hautes chaires de l'enseignement, dont nul ne saura jamais, — sauf ceux qui en ont porté le poids, — ce qu'elles coûtent d'efforts et de soucis à qui veut les remplir avec honneur, il est certain qu'on encourt certaines responsabilités : il faut les poser nettement devant soi et les regarder en face. En même temps, c'est une occasion toute naturelle d'éclaircir certains malentendus amenés par le choc des doctrines qui parfois représentent le conflit des hommes plus encore que celui des idées, de répondre à certaines préventions par l'exposé sincère de ce qu'on a voulu faire, et, sinon de désarmer des adversaires systématiques, du moins d'éclairer ceux qui cherchent la vérité sur le mérite et la suite des intentions, sur le degré d'activité appliquée à la poursuite de certaines fins, sur la valeur de ces fins elles-mêmes. C'est à ceux-là que je m'adresse.

A ce propos, on nous permettra de relever une de ces erreurs involontaires et généralement accréditées, un de ces malentendus de l'opinion dont la sincérité n'est pas toujours évidente, bien que l'origine en soit assez spécieuse, et qui, à cause de leur vraisemblance, tendent à s'établir d'une manière durable. Je veux parler de l'influence de M. Cousin sur la philosophie et l'enseignement des hommes de mon âge. On croit que cette influence était très grande sur eux, dominatrice même. On se trompe d'une génération. La plupart de ceux qui sont entrés dans la vie d'homme vers 1850 ont très peu connu M. Cousin et n'ont entretenu avec lui que des relations assez rares. Certes personne ne me surprendra jamais à parler de ce maître illustre qu'avec la plus grande déférence et la plus sincère admiration. Mais la vérité a ses exigences : elle veut qu'on tienne compte de la diversité des circonstances, de la variété des esprits, des hasards mêmes, bons ou mauvais, qui ont

présidé à leur formation. Depuis la révolution de 1848, sauf quelques rares apparitions au dehors, comme il en fit une dans la grande commission qui élabora la loi de 1850, M. Cousin vivait loin des luttes quotidiennes ; il avait renoncé à toute ingérence dans le gouvernement de la philosophie, si ce n'est par quelques conseils donnés de loin en loin. Retiré au fond de la Sorbonne, dans quelques chambres dont la seule décoration était une bibliothèque composée avec une sollicitude infinie et une passion éclairée, il y passa les dix-sept dernières années de sa vie, tout le temps du moins que lui laissait de libre, chaque année, son séjour dans le Midi, rendu nécessaire par l'affaiblissement de sa santé. Il y vivait, puissant encore par la pensée, à laquelle la méditation et l'étude apportaient un rajeunissement perpétuel, par sa conversation étonnante d'aperçus et inspiratrice au plus haut degré, par sa parole, dans les occasions où elle avait à se produire, tenant toujours, avec une sorte d'autorité consentie par ses confrères, l'empire de la philosophie à l'Institut, beaucoup moins au dehors, presque pas dans l'université. Il était loin d'approuver tous les mouvemens d'idées qui s'y produisaient. Est-il vrai, d'ailleurs, qu'il eût gouverné jamais, autant qu'on s'est plu à le dire, la philosophie proprement dite? L'enseignement secondaire, assurément, ce qui est bien différent et peut-être nécessaire ; non l'enseignement supérieur, encore moins les consciences et les âmes. Des noms comme ceux de Jouffroy, d'Adolphe Garnier, de Vacherot, de Ravaisson sont là pour répondre du degré d'indépendance qu'il était permis à des philosophes universitaires de conserver, même dans ces générations antérieures à la nôtre et qui vivaient avec lui, près de lui, dans le voisinage immédiat de sa redoutable influence, sans trop en souffrir.

Osons dire ouvertement ce que nous pensons de M. Cousin, de son action sur les idées au XIXe siècle, et dans quelle mesure nous croyons l'avoir nous-mêmes subie. Nous ne diminuerons pas M. Cousin, bien au contraire ; nous l'établirons d'autant plus solidement dans le domaine où il était le maître incontesté, que nous en marquerons plus nettement les limites, qui sont restées toujours un peu flottantes dans l'opinion publique. Au fond, et pour ceux qui connaissent les grands courans intellectuels du siècle, les directions principales des idées, contrairement à ce que l'on entend affirmer chaque jour, M. Cousin n'a pas créé d'école. Maine de Biran en a créé une, qui vit encore ; Jouffroy en a créé une. M. Cousin n'a pas eu d'école, parce qu'il n'a pas eu un système qui lui fût propre. Après avoir erré curieusement sur les frontières de l'école écossaise, qui venait d'être révélée à la France par M. Royer-Collard,

après avoir pénétré, à la suite de Maine de Biran, « dans les galeries souterraines de la psychologie, » après s'être fixé quelque temps, par une sorte d'attraction irrésistible, dans les grandes spéculations de l'idéalisme hégélien, étudiées à leur source pendant ses deux voyages en Allemagne de 1817 et de 1824, il avait fini par se réfugier dans une sorte de spiritualisme vague et noble, composé pour une part d'idées empruntées à Descartes, pour une autre part de théories empruntées à Leibniz; il en avait fait, avec quelques belles aspirations platoniciennes, une doctrine d'enseignement plus que de recherche proprement dite, où se distinguait un seul trait bien précis, bien personnel, l'attachement à la méthode psychologique comme au véritable et unique fondement de toute philosophie. Au vrai, la grandeur de M. Cousin n'est pas là; ce qu'il a créé est ailleurs. Il est un admirable historien de la philosophie. C'est de là que relèvent et sa véritable originalité dans le monde des idées, et sa grande influence sur les esprits de son temps.

S'il y a quelque justice à espérer, tel est le témoignage que la postérité rendra à M. Cousin, en dehors de tout parti-pris et de toute querelle misérable d'école. Ce n'était pas l'établissement d'un système nouveau que saluaient les applaudissemens enthousiastes de la vieille Sorbonne dans les cours mémorables de 1828 et de 1829; c'était la révélation du grand drame des idées sur la scène de l'esprit humain, ouverte par de larges échappées et de vastes aperçus. C'était là ce qui ravissait légitimement nos pères.

On n'avait jusque-là rien connu, rien entendu de semblable: les belles spéculations conçues dans les calculs profonds de la raison ou dans l'ivresse du génie venaient se peindre et se colorer dans les magnificences d'une parole inspirée. Il semblait que l'esprit humain retrouvât la conscience de lui-même, longtemps égarée et dispersée à travers les systèmes. Tel était le vrai sens de ce fameux mot d'éclectisme dont on a tant abusé contre M. Cousin. C'était la parenté des doctrines, attestant la nature et l'origine de la raison humaine et se reconnaissant à travers les diversités, les contradictions apparentes des civilisations et des hommes. Je ne sais quelle vision sublime du progrès apparaissait aux esprits, dans cet enchantement réciproque de l'auditoire et du maître. Que d'espérances confuses! que d'élans vers l'avenir! Combien de nobles idées et aussi de rêves généreux sortaient, comme en essaims, des ombres émues du vieil édifice, et de là se répandaient sur les générations nouvelles en France et en Europe! Chaque siècle a sa jeunesse et comme son printemps. C'était vraiment alors la jeunesse du XIXe siècle. Travail magnanime, vaillans et longs espoirs, animés par des volontés enthousiastes, tout cela n'a pas été stérile. Dans ce temps-là, l'Alle-

magne écoutait curieusement ce grand bruit des idées qui s'agitaient en France. Goethe vieillissant, mais tenant toujours son génie en éveil, recueillait les échos qui arrivaient à Weimar du Muséum, de l'Institut et de la Sorbonne.

Depuis ce temps, dans toutes les directions de l'histoire philosophique, d'immenses travaux ont été faits, de grands progrès ont été accomplis en Allemagne et en France avec une érudition plus profonde et plus sûre. Mais si l'on a pu contester à M. Cousin la nouveauté de son œuvre dogmatique, ce que la violence des plus injustes réactions n'a pu et ne pourra jamais lui ravir, c'est l'honneur d'avoir le premier, de ce côté du Rhin, appliqué la critique historique aux origines et aux grandes manifestations de la pensée humaine, d'en avoir exploré les sources principales, expliqué et suivi les évolutions diverses, d'avoir enfin provoqué autour de lui des recherches dans tous les sens, des découvertes, des travaux dont quelques-uns sont devenus à leur tour des modèles. Il excitait les autres et s'excitait lui-même sans fatigue et sans trêve dans cette voie.

De là cet édifice perpétuellement accru de son œuvre historique, se produisant non-seulement dans une série régulière de leçons, mais dans un grand nombre de monographies, d'introductions, d'argumens, des fragmens sur tous les grands sujets de l'histoire de l'esprit humain, dans la traduction devenue classique de Platon, dans les éditions savantes de Proclus, d'Abélard, de Descartes, de Maine de Biran, dans des morceaux qui sont de purs chefs-d'œuvre, comme la notice sur Xénophane et le récit du voyage en Allemagne. Autour de lui et sous sa vive impulsion, des esprits distingués renouvelaient certaines parties de la science : Aristote, Platon, les stoïciens, l'école d'Alexandrie, Spinoza, Kant, étaient soumis à des études régulières et de plus en plus approfondies. La rigueur croissante de l'analyse et de la critique s'étendait chaque jour sur de plus vastes régions de l'antiquité, du moyen âge, des temps modernes. Dans le même temps, en dehors de la direction de M. Cousin, mais concourant à son œuvre, de savantes recherches sur les langues, les civilisations, les philosophies religieuses de l'Égypte, de l'Inde et de l'Orient, depuis Colebrooke jusqu'à Abel Rémusat et Eugène Burnouf, depuis Champollion jusqu'à Letronne, depuis Lepsius jusqu'à Mariette, toutes ces découvertes ouvraient la voie aux investigations philosophiques; des mondes tout nouveaux apparaissaient dans un passé qu'on croyait presque fabuleux, et s'ouvraient de toutes parts à l'appel de la philologie, de l'archéologie, de l'ethnologie comparées, devant la science allemande et devant la science française devenue sur certains points sa rivale, sur d'au-

tres son initiatrice. A la suite de ces conquêtes de l'érudition, la critique philosophique s'avançait d'un pas plus assuré dans ces régions, où elle avait à recueillir de précieux témoignages sur les origines de l'esprit humain, plus près des sources de l'histoire, là où la science place le berceau de l'humanité pensante.

Ce fut vraiment l'œuvre grande et durable de M. Cousin. Il ne faut pas la déplacer de peur de l'amoindrir; mais il serait inique de refuser à un tel maître un grand rôle, celui d'initiateur à la philosophie, de révélateur des systèmes. Il propageait avec une verve admirable le goût des recherches et la passion des idées. Dans sa conversation toujours un peu solennelle et dramatique, il excellait à peindre les philosophes d'un mot, d'une grande image, souvent d'un grand geste qui complétait la pensée : l'histoire de la philosophie, ainsi animée par de si vives couleurs, devenait pour emprunter aux rites grecs leur beau langage, je ne sais quelle *théorie* sacrée qui s'avançait à travers les siècles, auguste et sévère comme la science, réelle et mouvante comme la vie. Chaque personnage de cette théorie était une idée sans doute, mais une idée qui avait vécu sous les traits d'un homme et qui avait reflété en lui quelque chose de son immortelle beauté. Ce qui valait mieux qu'une doctrine définie, ce qui agissait souverainement sur tous ceux qui approchaient de M. Cousin, c'était cette âme de feu qui aimait à se communiquer par la parole. Il avait le don de l'enthousiasme; il en avait l'art aussi. Tel qu'il était, il fut vraiment un inspirateur.

Mais voici que, vers les dernières années de sa vie, un grand mouvement de curiosité vers les sciences de la nature se produisit parmi les générations nouvelles qui arrivaient à la vie philosophique. M. Cousin y resta étranger, et dès lors sa part d'influence, subsistante encore et gardée par son grand talent, se restreignit sensiblement. Sans rester en dehors des découvertes de la science positive, il se défiait du trouble profond que certaines illusions, nées de cette science, pouvaient produire dans la conscience et la raison publiques; il en redoutait le contact avec la philosophie, il se tint à l'écart d'elle dans un isolement volontaire et quelquefois attristé. Bien au contraire, le caractère marqué de la génération philosophique qui s'emparait alors de l'enseignement était cette vive préoccupation de la grandeur croissante et du progrès de ces sciences. C'est là qu'attirés par les découvertes chaque jour accrues sur les diverses manifestations de la vie ou les grandes lois du mouvement, ils établissaient un de leurs foyers d'études. Il ne s'agit pas, bien entendu, de comparer les talens nouveaux avec ceux qui les avaient précédés, mais seulement les tendances et les procédés. Or il est certain que les tendances avaient changé.

Un irrésistible attrait précipitait les esprits vers les résultats généraux des diverses sciences, vers les grandes hypothèses qui naissaient de toutes parts. Rien ne pouvait plus modifier ou faire refluer ce courant. C'était un travail de synthèse nouvelle qui s'imposait aux anciens dogmatismes; ils étaient tenus de se renouveler sous peine de perdre toute leur action sur les esprits. Il résulta de ce mouvement un classement nouveau des écoles et des hommes. Le dogmatisme de M. Cousin était trop vague pour offrir un terrain solide de conciliation. Plusieurs d'entre nous remontèrent jusqu'à la psychologie profonde de Maine de Biran pour y chercher un point d'appui inébranlable. Quelques-uns se pénétraient de l'excellente méthode de Jouffroy et tentaient de l'appliquer, avec plus ou moins de chances de succès, à la situation nouvelle de la philosophie; un grand nombre allaient droit au dynamisme de Leibniz et essayaient d'en tirer les principes du spiritualisme renouvelé. D'autres enfin, à leurs risques et périls, cherchaient à se faire une méthode et une doctrine personnelles, cherchant un refuge dans une sorte d'idéalisme esthétique, à une hauteur d'où ils dominaient la nature et lui imposaient l'harmonie souveraine et la beauté de leurs conceptions. — Et tout à côté de ces tentatives transcendantes, s'annonçait déjà par quelques essais cette psychologie expérimentale ou même physiologique qui devait prendre plus tard un si grand développement.

Tel était l'état de dispersion intellectuelle des esprits il y a une vingtaine d'années. A cette époque, chacun cherchait librement sa voie, et des sectes diverses apparaissaient de toutes parts dans l'ancienne école spiritualiste, profondément divisée. Qu'il y eût des inconvéniens dans une pareille situation, cela n'est pas douteux; mais comment les empêcher de se produire? Ils subsistent d'ailleurs, ils vont même en s'aggravant, à l'heure qu'il est, où il n'est pas rare de voir, dans certains établissemens (même d'enseignement secondaire), des chaires voisines consacrées à des doctrines contradictoires. Mais, à ce nouvel état de choses, l'enseignement supérieur a gagné le droit de répondre victorieusement à un reproche qui lui était souvent adressé autrefois et qui n'aurait plus de raison d'être aujourd'hui. On accusait la philosophie enseignée dans les chaires de l'état d'être une philosophie officielle; c'était le grief favori, en apparence légitime, de certains adversaires, dans le temps où la philosophie était gouvernée ou avait l'air de l'être. Cette accusation n'a plus de motifs, et si on la renouvelle encore, c'est sans conviction, et pour n'en pas perdre l'habitude. D'ailleurs, aujourd'hui, la concurrence des doctrines existe; sous certaines conditions, très faciles à remplir, toute idée peut arriver à la parole et même à l'enseignement public, et, de fait, dans ces derniers temps,

plusieurs chaires se sont élevées en l'honneur des philosophies les plus opposées à la nôtre (1). Nous sommes loin de nous en plaindre, nous constatons le fait. Quant à cette philosophie que nous enseignons et dont le caractère est bien connu, parce qu'il ne s'est jamais dissimulé, à quel titre serait-elle officielle? Dans quel laboratoire secret, dans quel cabinet politique a-t-elle bien pu être préparée, édictée? Où sont les oracles qui ont parlé? Dans cette mobilité des pouvoirs publics qui se sont succédé depuis vingt années, lequel aurait jamais pu avoir non-seulement l'ambition morale, mais le temps matériel de dicter des mots d'ordre ou même d'inspirer un mouvement d'idées dans l'enseignement supérieur? S'il y avait une inspiration officielle, nous craindrions fort de n'être pas toujours d'accord avec elle. Mais la vérité est qu'il y en a pas et qu'on nous laisse libres. Cette liberté de l'enseignement dans les chaires publiques de l'état, nous l'avons goûtée et reconnue sous les régimes divers qui se sont succédé depuis vingt ans. C'est un témoignage qu'il ne me coûte pas de rendre.

Ce qui m'attirait particulièrement, ce qui me paraissait digne de remplir une vie philosophique, c'était de mettre la psychologie et la métaphysique à l'épreuve des idées nouvelles et de rechercher si, en effet, comme on le prétendait, la science de la nature, réduite à elle seule, apportait quelque base solide de reconstruction pour la raison et la conscience humaines, menacées ou détruites dans leurs fondations anciennes. Ce fut là le but constant de mes méditations, l'objet assidu de mes travaux. C'est avec cette méthode d'enquête perpétuelle sur les résultats et les conséquences authentiques des sciences que j'abordai l'exposition de mes idées. J'estimais que c'était à la fois une manière de faire subir à mes convictions personnelles une contre-épreuve utile et peut-être aussi une manière de renouveler les aspects des questions et de varier les démonstrations anciennes en les serrant de plus près.

Je vais tâcher de donner une idée de ce travail tel que je le conçus et que je le poursuivis obstinément. On comprend qu'il ne s'agit pas ici de résumer un cours qui a duré à travers un si long espace de temps sur des sujets variés et renouvelés chaque année. Je ne voudrais qu'en indiquer l'esprit, la tendance et la méthode, essayant de reconstruire l'ordre logique, sinon l'ordre chronologique de ce cours, la série et l'enchaînement des idées, sans m'attacher à la

(1) M. Jules Soury a obtenu la création d'une chaire à l'École des hautes études; M. Ribot, le savant directeur de la *Revue philosophique*, a été sollicité à plusieurs reprises d'ouvrir un cours libre près la Faculté des lettres; M. Laffitte fait un cours sur M. Auguste Comte dans la salle Gerson.

distribution plus ou moins accidentelle des questions, que je prenais le plus souvent dans les préoccupations les plus vives et les plus actuelles de l'esprit public. Il y avait là des indications précieuses et des symptômes dont nous avons toujours pensé qu'il fallait tenir compte. Sans aller jusqu'à dire que les questions changent en philosophie, on peut affirmer pourtant que l'intérêt des questions se déplace et, sans que l'on doive suivre dans ses fantaisies la mobilité du goût public, peut-être n'est-il pas mauvais de consulter, dans une certaine mesure, les inquiétudes ou les curiosités de la raison générale. Ce n'est pas au hasard que se déterminent, dans l'atmosphère des idées, ces grands courans qui les emportent dans des directions fixes pendant des périodes plus ou moins longues. Ces variations, quelque capricieuses qn'elles paraissent être au premier abord, au fond sont réglées par des lois fort délicates, qui, pour n'être pas réductibles à des formules exactes, n'en sont pas moins souverainement agissantes et se font sentir aux esprits mêmes qui prétendent s'y dérober par l'indépendance ou la hauteur de leur raison solitaire.

J'ajoute que cette méthode qui nous a guidé dans nos investigations ne se borne pas à la consultation des écoles philosophiques. La philosophie ne se fait pas tout entière dans ces écoles; elle est partout; elle est à l'état diffus dans l'atmosphère d'un temps; elle préside aux révolutions du goût; elle est dans telle ou telle tendance de la littérature; elle est dans les mouvemens religieux d'une époque, elle est dans la poésie même; chaque école de poésie contient une métaphysique qu'il s'agit d'en extraire pour bien comprendre la poésie elle-même. Elle est dans les formes variées de la vie, dans la manière dont on la sent, dont on la comprend, dont on l'exprime, dont on en jouit ou dont on en souffre. Chacun de nous (surtout dans ce temps de libre individualisme) n'a-t-il pas sa façon de se poser dans le monde, en face de la grande énigme, de concevoir les choses et leur principe? C'est là, au cœur même de l'humanité contemporaine, que j'ai tâché de poursuivre les grandes manifestations de la pensée. Ainsi entendue, la philosophie réelle s'étend bien au-delà des bornes étroites où l'on prétend trop souvent l'enfermer. Elle est affaire de conscience autant que de science, affaire d'âme autant que de système; une école n'en est que l'expression dogmatique et fixée; elle est *vécue* avant d'être pensée. Quoi de plus curieux, par exemple, que le tableau des opinions philosophiques et religieuses qui agitent et passionnent l'Angleterre, tel que nous le retracent les meilleurs observateurs, ce mouvement vers l'*agnosticisme,* qui est un des signes irrécusables du temps? Il faut essayer de comprendre ce que c'est qu'un pareil état d'âme; il faut

le traduire, l'interpréter, en analyser les causes durables ou momentanées. C'est dans ces perceptions vives de l'état des esprits que réside le sens philosophique par excellence, et c'est à y correspondre le mieux possible qu'un maître de l'enseignement public doit, à ce qu'il me semble, s'attacher s'il veut être vraiment utile à ses auditeurs, s'il veut être écouté, s'il veut combattre pour ou contre des idées vivantes et non pas mener éternellement le même et stérile jeu d'une dialectique vaine autour des fantômes d'idées mortes.

Au fond, sous des formes très variées, ce qui préoccupe particulièrement les esprits depuis un quart de siècle en France, ce qui nous a préoccupé constamment depuis que nous avons pris possession de notre enseignement, c'est le grand procès institué par la science positive contre la métaphysique. Ce procès est le résultat inévitable du développement illimité qu'ont pris, de notre temps, les sciences de la nature, appuyées sur des méthodes infaillibles de découverte et de vérification, sur des expériences qu'on peut conduire à un point de précision tel que chaque progrès est définitivement acquis et n'est qu'un passage à de nouveaux progrès également assurés. On en est venu tout naturellement à se dire que les sciences de l'esprit, qui n'avancent pas de la même manière, ne sont réellement pas des sciences. Et de là cette question, presque universellement posée sous des formules qui varient à l'infini : « Le monde tel qu'il est aujourd'hui déployé devant la science expérimentale, dans la variété si compliquée de ses phénomènes, ne s'explique-t-il pas naturellement par la seule vertu de lois permanentes, ne dérivant que de soi, expression mécanique ou dynamique (la question est réservée) des actions et des réactions qui se passent dans l'infinie multitude des élémens d'une matière éternelle (réelle ou idéale), éternellement en mouvement? A quoi bon chercher au-delà? Le vrai domaine de la réalité, c'est-à-dire de la nature, c'est la sphère du déterminisme. Qui dit *nature*, au sens rigoureux du mot, dit enchaînement nécessaire de faits et de lois. Là où la nécessité, où l'enchaînement des faits, dans une série continue dont chaque terme appelle l'autre, n'apparaît pas clairement à l'esprit, c'est que la science positive n'a pas encore pénétré jusque-là. Un nouveau progrès de cette science rétablira l'anneau qui manque dans cette chaîne immense, par laquelle tous les phénomènes sont reliés et communiquent entre eux, depuis les dernières et les plus humbles manifestations de la chimie inorganique jusqu'aux modes les plus élevés de la pensée. Dès lors, à quoi bon la métaphysique, cette prétendue recherche des premiers principes dans l'ordre de la pensée et des premières causes dans l'ordre de l'être? Que peut être cet ordre supérieur de réalités que vous appelez intelligibles, parce

qu'elles n'ont rien de réel, et qui échappent non pas seulement aux prises actuelles, mais aux prises possibles du déterminisme scientifique? Cette métaphysique dont vous nous parlez sans cesse depuis Platon et Aristote, sans y avoir ajouté ni une analyse ni une démonstration, c'est, ou bien un système étrange d'hallucinations liées, ou bien un art ingénieux de constructions libres dans l'idéal, c'est-à-dire dans le rêve. » Cela se répète depuis nombre d'années, cela se généralise comme un axiome devenu incontestable. Et l'on ajoute, sous forme d'épilogue, comme une preuve expérimentale à l'appui, que d'ailleurs, à voir le mouvement des sciences philosophiques et les progrès de celles qui sont susceptibles d'en faire, comme la morale et la psychologie, à mesure qu'elles tendent à se constituer, elles se détachent de la philosophie proprement dite et deviennent positives, de sorte que la philosophie voit de jour en jour son domaine se restreindre; elle se réduira bientôt à ce qui ne peut être déterminé, c'est-à-dire scientifiquement connu. En résumé, la métaphysique, qui est la plus haute partie de la philosophie, n'est-elle, comme le prétendent les nouvelles écoles, que la région de l'inconnu pur, ou, si l'on veut, par une dernière concession de mots, de l'inconnaissable?

Et, ce qui est un autre aspect de la même question, la science positive peut-elle, comme on l'affirme autour de nous, par ses seules forces et ses seules lumières, constituer une conscience nouvelle pour remplacer celle qu'elle vient détruire, faire une civilisation toute neuve au lieu de celle que nous avons et qui est saturée de spiritualisme latent, recréer enfin une humanité à son image?

Voilà le problème primordial que nous avons eu constamment devant les yeux, le point central d'où a rayonné, depuis le premier jour, tout l'effort de notre enseignement. Nous nous sommes demandé s'il était vrai qu'une incompatibilité de nature, un antagonisme irréductible existât entre la science de la nature et les sciences philosophiques, et que l'esprit scientifique proprement dit exclût radicalement toute métaphysique. On n'attend pas de nous que nous entrions dans le détail de la longue controverse établie sur ce point essentiel. Mais il nous sera permis de rappeler que nous avons réagi de toutes nos forces contre ce prétendu antagonisme, tout artificiel, qu'on a voulu nous imposer comme un axiome et qui est l'œuvre d'esprits systématiques. Nous avons établi une distinction nécessaire, sans laquelle tout n'est que malentendu, entre la science positive et le positivisme, qui a souvent profité de l'analogie des noms pour créer une confusion regrettable d'idées. La science positive est l'étude expérimentale des faits et des lois

qui peuvent être positivement constatés, des faits et des lois de la nature physique. Le positivisme semble d'abord être cela, n'être que cela, et, de fait, il est toute autre chose. Il est la même chose, en un sens, parce qu'il a le même contenu que la science positive; mais il est autre chose en ce sens qu'il déclare qu'au-delà de ce contenu il n'y a plus rien à chercher, plus rien même à savoir; qu'il n'y a pas d'autres faits à connaître, pas d'autres lois, pas d'autres réalités que celles-là, pas d'autre ordre de connaissances. On voit apparaître clairement la différence. La science positive est l'ensemble des connaissances vérifiables par l'expérience et par le calcul; le positivisme consiste essentiellement dans la négation ou l'exclusion de tout ce qui dépasse cette nature visible et sensible; il borne la philosophie aux résultats systématisés de l'expérience, aux faits principaux de chaque science, coordonnés hiérarchiquement dans un certain ensemble. L'essence du positivisme est là et non pas ailleurs: il déclare fermées toutes les questions de causes et de fins, voilà son trait caractéristique. C'est donc le positivisme qui se porte l'adversaire irréconciliable de la métaphysique, ce n'est pas la science positive elle-même. Ce ne sont pas les vrais savans, les savans désintéressés et sans parti-pris, qui rejettent cet ordre de questions hors de l'esprit humain. Ce n'est pas le véritable esprit scientifique qui déclare la chimère ou le néant de ces recherches; c'est le positiviste, qui déjà n'est plus dans les vraies conditions d'impartialité du savant, puisqu'il est philosophe plutôt que savant, et qu'il a pris position d'avance.

Nous avons traité cette question capitale à plusieurs reprises, et avec étendue. Nous avons essayé de démontrer, par des analyses et des exemples dont le détail serait infini, que la science de la nature, quelque sévère qu'elle soit dans sa méthode et son contenu, n'exclut pas la recherche des principes et des causes, ne ferme pas les questions de cet ordre, ne contient en soi rien d'incompatible avec elles, seulement qu'elle déclare que ce n'est plus là son affaire, que ses procédés ne vont pas au-delà de ce qui est positivement déterminé et vérifiable. Cela, nous le savions déjà, et l'on ne nous refuse rien en nous refusant l'application des procédés positifs dans un ordre de recherches qui ne les comporte pas. Mais, à notre tour, tout en reconnaissant l'indépendance de fait de la science positive, nous avons montré que, théoriquement, elle ne se suffit pas pour se constituer. Elle tient à la métaphysique par ses postulats, qui dépendent des lois formelles de la pensée; elle plonge par ce côté-là ses racines dans l'indéterminable. Elle y touche par certaines idées, dont l'expérience ne rend pas compte, mais au contraire qui la guident et la devancent; elle y aspire par certaines conclusions impli-

cites, par certaines inductions qui naissent spontanément des derniers résultats de la science. Enfin, tout en se dispensant de les traiter elle-même, elle reconnaît volontiers que, sur tous les points de l'immense circonférence qui renferme son domaine et son action, s'élèvent irrésistiblement et légitimement certaines questions qui ne sont pas de sa compétence, il est vrai, mais qu'elle ne se reconnaît pas le droit d'interdire et qui sont précisément la métaphysique.

Personne, parmi les savans de notre temps, n'a eu un sentiment plus vif et plus délicat de cette distinction essentielle que l'illustre et regretté Claude Bernard. Certes, aucun savant n'énonçait et ne pratiquait plus sévèrement que lui les conditions du déterminisme scientifique. Il déclarait hautement que l'essence des choses doit rester ignorée à la science positive; que nous ne pouvons connaître (expérimentalement) que les relations des êtres et les résultats de ces relations, que le but scientifique est atteint quand nous avons trouvé la cause prochaine du phénomène étudié, en déterminant les conditions et les circonstances dans lesquelles il se manifeste. Et c'est justement qu'on l'applaudissait quand il résumait ses principes et sa méthode dans cette vive image : « Je mets le spiritualisme et le matérialisme à la porte de mon laboratoire. » Il avait raison. Ni le matérialisme, ni le spiritualisme ne sont affaires de laboratoire. Il n'avait et ne pouvait avoir qu'un objet et un but, l'étude des faits, sans penser aux conséquences prochaines ou possibles. Mais, hors de son laboratoire, le savant reprend tous les droits que lui confère sa libre raison, en particulier le droit de philosopher pour son propre compte, et il en use. Claude Bernard ne s'en privait guère, et rien n'était plus piquant que cette alternative du penseur et du savant qui se succédaient en lui, l'un avec une précision inflexible, une probité incorruptible d'expérimentateur, l'autre avec une hardiesse réfléchie et grave qui ne croyait pas déroger à la science positive en la complétant par de magnifiques inductions. Un jour que je l'écoutais avec une curiosité émue, tandis qu'il m'exposait, dans une liberté superbe de spéculation, les conceptions les plus hautes sur les origines des êtres : « Mais c'est de la métaphysique que vous faites là ! » m'écriai-je. — Assurément, me répondit-il, et je vais aussi loin que possible dans cet ordre d'idées auquel je crois d'une autre manière, mais tout autant qu'à l'ordre des faits dont je m'occupe tous les jours. La question est de ne pas mêler les méthodes. » Pour lui, c'était la sollicitation de ces idées supérieures qui gouvernait la science de la nature à son insu, qui dirigeait les expériences et suggérait les découvertes. C'est ce qu'il exprimai d'une manière hardie, montrant à quel point l'esprit mêle son activité originelle à l'interprétation des faits, pour leur faire produire

tout ce qu'ils contiennent : « On peut dire que nous avons dans l'esprit l'intuition ou le sentiment des lois de la nature ; mais nous n'en connaissons pas la forme. » La science de l'esprit est tout entière en germe dans cette belle parole. Nous avons le sentiment des lois de la nature, c'est-à-dire l'intuition de l'ordre, mais non encore à l'état explicite et clair. Ici comme ailleurs, nous portons avec nous et en nous l'idée directrice ; l'expérience nous fournit l'occasion et la matière des déterminations de cette idée. Or, comment ce rapport entre les conceptions idéales de l'esprit et les lois de la nature pourrait-il exister, si ce n'est par l'effet de quelque harmonie préexistante entre le monde et l'esprit humain? Si l'ordre réel est deviné, anticipé d'une certaine manière par la pensée, d'où vient cet accord? Peut-il être l'effet d'une coïncidence fortuite? Ce serait le plus étonnant miracle du hasard. Goethe, avant Claude Bernard, avait été frappé de ces effets de coïncidence inexpliquée ou d'harmonie souveraine entre les lois de la pensée et les lois de l'être. Il n'hésite pas à dire, dans ses *Aphorismes*, que « ces idées révélatrices sont la réalisation remarquable d'un sentiment originel de la vérité, qui, longtemps cultivé en silence, conduit inopinément, avec la vitesse de l'éclair, à une conception féconde. » On n'échappe pas à cet ordre de questions, d'où naissent les plus hautes inductions. On ne les supprime pas non plus. Les nier, ce serait encore faire du dogmatisme, mais du dogmatisme à rebours. Toute la science positive peut se faire sans l'intervention de la métaphysique ; mais elle part d'un postulat, elle aboutit à une conclusion, qui n'est qu'une autre forme du même postulat, c'est que la raison de l'homme est faite pour comprendre la raison des choses et qu'elle ne peut être le dernier produit des lois du mouvement, puisque c'est elle qui nous le fait comprendre, qui en devine les formules et en devance les démonstrations, et qu'enfin la puissance de l'esprit qui crée la science prouve qu'il est d'une autre nature que l'objet même de cette science.

La conséquence de ce long débat était une foi profonde et raisonnée à l'accord possible de la science positive et de la métaphysique, la conviction qu'il n'y avait pas entre elles d'antagonisme véritable, et en même temps une tentative pour jeter les bases de cet accord entre les deux ordres de faits et de vérités, pour réconcilier non pas tous les savans, mais seulement les savans sans parti-pris avec les philosophes. Quelle sera la fortune de cette conciliation tentée par quelques penseurs de ce temps, avec qui nous nous rencontrons, il n'est guère aisé de le prévoir ; mais elle est possible et assurément elle est souhaitable, pour que la raison humaine ne se déchire pas elle-même dans une discorde éternelle.

En même temps que se développait l'empirisme issu du grand mouvement scientifique du XIXe siècle, soit sous la forme du positivisme français, celui de M. Comte et de M. Littré, qui essayait, par un malentendu sincère, moins manifeste, de confondre sa cause et sa fortune avec celle de la science expérimentale, soit sous la forme du positivisme anglais, plus large, celui de Stuart Mill, celui d'Herbert Spencer, moins strictement emprisonné dans des formules négatives, et qui déploie une activité d'idées et une fécondité extraordinaires, soit sous la forme du monisme allemand, qui logiquement remonte à Spinoza, mais qui a oublié en route ses origines métaphysiques pour se renouveler et se rajeunir dans l'idée de l'évolution, pendant ce temps, une autre école, une par l'inspiration première, très complexe par ses manifestations, venait en aide à toutes ces tendances et en multipliait les effets en contribuant à désagréger et à dissoudre les anciennes doctrines. Je veux parler du criticisme, qui, en apparence, n'est guère moins hostile à la métaphysique que les sectes diverses qui se rattachent à l'école empirique. Issu de la *Critique de la raison pure*, il prétend, par l'analyse des formes et des lois de la pensée, la réduire à l'impuissance spéculative, et déconseille d'inutiles excursions dans la région inaccessible des principes et des causes, dans le monde des *noumènes*. Nous avons examiné avec la plus sérieuse attention cette direction très marquée de la pensée contemporaine. Nous l'avons étudiée dans quelques-uns de ses plus célèbres représentans. Nous avons réussi, je crois, à mettre en lumière ce fait considérable qu'aucune de ces écoles issues de Kant, qui nient la légitimité de la recherche métaphysique, ne s'en prive pour son propre compte, et que chacune d'elles reconstruit un dogmatisme complet à sa manière et à son usage. Cette recherche est tellement naturelle et nécessaire à l'esprit humain qu'elle renaît partout, sous les formes les plus imprévues, même chez les penseurs qui semblent le plus résolus à la proscrire. Chacun d'eux arrive à son heure et infailliblement à dogmatiser sur les principes des choses ou la raison de l'univers. C'est Kant lui-même qui reconstruit comme objets de foi morale les noumènes qu'il a logiquement détruits comme objets de raison. C'est Hamilton; personne n'a développé avec plus de vigueur que ce redoutable dialecticien la thèse de *l'inconcevabilité de l'absolu*, lequel étant par essence *inconditionnel*, exclut toute relation, toute détermination, et condamne à la contradiction toute raison qui croit le penser. Et c'est lui qui relève sous le nom de *croyance* ce qu'il a détruit sous le nom de *connaissance*. C'est M. Renouvier, un penseur âpre dans la critique, mais doué au plus haut degré de la faculté de l'analyse. Lui aussi a développé à sa manière, qui est profonde et

forte, l'objection de Kant sur l'impossibilité de la métaphysique, déduite de l'analyse des lois de la connaissance; et quand il est arrivé au terme de son œuvre analytique, que l'on aurait tort de confondre avec le but qu'il poursuit, voilà qu'un changement imprévu se produit. Une théorie nouvelle s'élève, celle des inductions ou *croyances rationnelles :* l'idée de la personnalité, la perpétuité des personnes, les destinées individuelles, la réalité du libre arbitre, Dieu lui-même, la loi morale, elevée au-dessus de toutes les autres vérités de cet ordre et se portant garante de tout ce que nous pouvons atteindre en fait de principes. Voilà l'évolution de Kant accomplie chez les principaux représentans de sa critique. Au fond, qu'est-ce que cet ensemble de *croyances rationnelles*, ou cette *foi philosophique*, auxquelles tous finissent par revenir? N'est-ce pas l'énergique postulat de la raison qui réclame contre la destruction de ses objets propres?

A cette descendance légitime de Kant nous avons rattaché une brillante école, non de logiciens, mais plutôt de philosophes de l'histoire, qui ont combiné avec un grand art l'objection kantienne, et spécialement les antinomies, avec le mouvement dialectique de Hegel et la formule flottante de l'universel *devenir*. On connaît les célèbres thèses à l'appui, la transformation des choses en leur contraire, l'avènement inévitable de chaque idée, chaque contraire ayant son moment historique, d'où le caractère relatif de toute vérité, la chimère d'une vérité fixe, la génération perpétuelle, dans la contradiction des faits, du beau, du bien et du vrai, qui ne sont pas, mais qui se font. Mais ces grands artistes ne se trouvent-ils pas sans cesse en contradiction flagrante? Ne cèdent-ils pas à chaque instant à l'attrait rétrospectif des croyances qu'ils ont eues, des opinions qu'ils ont traversées? Maintiennent-ils avec une rigueur absolue leur défiance de tout dogmatisme? Bien au contraire, ils emploient avec une sorte d'ingénuité, si ce mot convient à de tels raffinés d'esprit, ou si l'on aime mieux, avec une véritable condescendance pour le public, des expressions consacrées par les vieilles philosophies ou les vieilles religions, quitte à les expliquer dans des sens nouveaux, ou à sourire quand on s'y est trompé. D'ailleurs nous savons qu'eux-mêmes, dans leurs écrits, distinguent ce qu'ils appellent les *certitudes*, les *probabilités*, les *rêves*, et cela n'est-il pas une preuve que toutes les formes de la pensée humaine ne sont pas sur le même rang à leurs yeux, et qu'ils admettent bien des degrés dans l'erreur, ce qui n'est pas très éloigné d'un certain dogmatisme?

Qu'est-ce donc que tout cela? Que signifie l'action perpétuelle de cet instinct qui ramène toujours la raison à dogmatiser, même

quand elle a été dépouillée de ses motifs de croire par l'analyse la plus inexorable, et qui opère aussi sûrement sur les esprits les plus cultivés, sur les logiciens les plus rigoureux ou sur les dilettantes de la critique les plus exercés à n'être pas dupes? Ce n'est pas pour le vain plaisir d'élever des contradictions nouvelles dans le champ de la pensée et de mettre des philosophes aux prises avec eux-mêmes que nous avons fait cette recherche. Ce serait, en vérité, un médiocre résultat. Mais un but plus haut a été poursuivi par nous et, dans une certaine mesure, atteint : c'est la démonstration qu'aucune logique humaine, aucune dialectique, aucune critique, fût-ce même celle d'un génie tel que Kant, ne peut persuader à la pensée d'abdiquer la recherche des causes, même en la menaçant de poursuivre un éternel mirage. Un instinct rationnel, invincible comme tout ce qui constitue la nature de l'homme, la soutient contre tout effort et tout raisonnement de ce genre. Chercher toujours pour ne trouver jamais, voilà ce qui lui paraît impossible. Tout mouvemement lui semble avoir nécessairement un but. Que si elle traverse les systèmes, les doutes et les contradictions, c'est pour arriver quelque part. Ce n'est pas la peine de penser, si l'on ne doit pas aboutir. Dans ce cas, ce serait le pessimisme qui aurait raison, c'est-à-dire l'univers absurde, la vie sans but, l'absence de pourquoi dans le monde : une solution sans doute; mais quelle solution !

Une question intimement liée à celle-ci, c'est le genre de certitude propre aux vérités de l'ordre philosophique. Le malentendu qui rend ces vérités suspectes aux yeux de très honnêtes gens et d'esprits très sincères, tient à ce qu'on prétend exiger d'elles la même nature de certitude qu'on exige des sciences positives. C'est trop demander. Quand même la raison devrait s'éclairer, s'élever, acquérir une vue de plus en plus étendue des problèmes supérieurs, un tact de plus en plus précis de la vérité, quand la conscience devrait s'affirmer et s'assouplir jusqu'aux plus fines analyses, même à ce degré d'un perfectionnement inespéré de la méthode et des facultés qui l'emploient, jamais la science philosophique n'atteindra au même degré de rigueur que les autres sciences. Non pas qu'elle soit moins capable de certitude, mais la certitude qu'elle nous donne est d'un autre ordre. Cela tient à la nature des vérités qu'elle poursuit et qui est d'une tout autre essence, singulièrement plus complexe et plus délicate que celle des phénomènes physiques, ou bien encore celle des figures de l'espace et des quantités (1). Nous avons essayé

(1) Nous avons traité cette question ici-même, avec une certaine étendue, dans une étude sur Jouffroy, le 15 mars 1865.

pendant toute une année, de montrer les conditions, les lois de ce genre de certitude, et de constituer sur des bases assurées la logique de la conviction dans cet ordre le plus élevé du savoir, en dehors de cette évidence positive qui enlève tout droit, tout prétexte même à la résistance, en dehors de cette rigueur absolue de raisonnement qui est irrésistible à la passion, à la mauvaise foi, à certains aveuglemens de nature et de système. La vérité philosophique exige, pour être saisie, les plus rares facultés d'intuition et d'analyse; mais elle ne s'impose pas comme s'impose une propriété du triangle ou un théorème de mécanique. Tout l'appareil géométrique de l'*Éthique* ne change rien à la nature de la vérité que Spinoza croit saisir. Elle reste fluide, et jusqu'à un certain point libre, à travers tout ce rigide appareil, elle échappe à ces étreintes d'un procédé mathématique qui n'est pas à sa place. C'est la noblesse de la philosophie d'avoir des vérités de cet ordre; c'est son désavantage aussi aux yeux des esprits absolus qui n'admettent qu'un genre de démonstration; c'est aussi là souvent l'angoisse secrète et parfois le désespoir de ceux qui, jouissant pour eux-mêmes de cette clarté souveraine de l'évidence dans un certain ordre de problèmes, ne parviennent pas toujours ni à l'imposer aux esprits réfractaires, ni même à la communiquer avec cette même clarté aux intelligences qui la cherchent. Qu'en faut-il conclure, sinon qu'il y a d'autres sciences que la science positive, et que tout savoir ne doit pas être nécessairement mesuré au degré de vérification possible et soumis aux règles du calcul?

Tel a été le programme très général de notre cours et l'esprit dans lequel ce programme a été rempli. Nous passerons rapidement sur les applications nombreuses et variées que nous en avons faites. Nous avons dû analyser les élémens irréductibles de nos intuitions rationnelles, les *a priori* qui sont le dernier fonds de la raison; nous avons cherché, sinon la vérification positive de ces intuitions, du moins leur confirmation dans l'histoire des religions, dans l'histoire de la philosophie, dans l'étude scientifique du monde. Nous avons fait converger ces longues études préliminaires vers cette double question : Y a-t-il de la finalité dans le monde, et à quel signe peut-on reconnaître qu'il y en a? Enfin, s'il y a une finalité instinctive, que prouve-t-elle? Peut-on admettre qu'il y ait dans la matière une finalité instinctive, qu'il y ait, comme on l'a dit, dans le premier atome un ressort de progrès qui soit le principe secret de ses métamorphoses, la première et la dernière raison de ses évolutions mystérieuses? Et nous avons amené le problème à ce dilemme fondamental : ou la nécessité mécanique à l'origine des choses ou plutôt sans origine des choses, ou la pensée au commencement du

monde; la nature éternelle et fatale, ou la raison souveraine, libre, créatrice; une matière, une force aveugle, ou Dieu. Alors nous avons eu à nous demander si ce concept de la cause première, qui fait si intimement partie de la substance intellectuelle et de la vie morale de l'humanité, est déclaré impossible par les sciences de la nature. C'est une contre-épreuve négative que nous devions tenter, une vérification, si l'on veut, par la science positive, en tant que cette science ne contient pas une contradiction manifeste à cette intuition de la raison qui est en même temps un élément essentiel de l'histoire. Cette règle nous a semblé la bonne et nous l'avons constamment appliquée. Nous n'avons pas subordonné la vérité métaphysique à la vérité positive et expérimentale. Nous n'avons pas fait dépendre nos convictions des décisions de la physique et de la chimie, qui n'ont pas à décider directement dans les questions de cet ordre; mais notre devoir était de rechercher s'il est vrai, comme on le prétend, qu'il y ait incompatibilité absolue entre les faits d'un certain ordre et les résultats de l'investigation métaphysique. Or, la conclusion d'une longue et patiente étude, notre conviction absolue a été qu'il n'y a sur aucun point contradiction, et que toute contradiction apparente s'évanouit sous un examen plus approfondi, devant un regard plus libre.

Notre principe à l'égard des sciences positives dans ce genre de problèmes a été celui-ci : discerner en elles ce qui est un fait ou une loi de ce qui n'est qu'une assertion pure ou une hypothèse; laisser dans cet ordre de questions la parole entièrement libre et la dernière conclusion aux savans spéciaux; nous bien garder de prendre parti dans telle ou telle controverse particulière (comme celle des générations spontanées ou celle de la métamorphose des espèces), par une sorte de prédilection périlleuse pour les inductions et les conclusions qui en peuvent être tirées. Or, en suivant ces principes, ce qui nous a paru évident, c'est que, quoi qu'il arrive, quelles que soient les révolutions de la science future, l'ensemble des phénomènes qu'elle étudie, le monde restera toujours ce que les Grecs ont appelé d'un si beau nom le *Cosmos*, c'est-à-dire un tout ordonné, conséquent, logique, parfaitement intelligible en soi, de plus en plus intelligible à mesure que le génie monte plus haut et s'avance plus loin; enfin que l'esprit scientifique ne contredit en rien une pareille espérance. Qu'est-ce, en effet, que le véritable esprit scientifique, sinon la perception de la raison des choses, de la liaison des phénomènes, de l'ordre progressif des formes et des êtres, la contemplation expérimentale de l'harmonie universelle? Quoi qu'il arrive, on peut être assuré que ces bases ne seront point ébranlées; l'étude du monde, à mesure qu'elle sera

plus approfondie, confirmera cette parole vraiment prophétique d'Aristote : « Non, la nature ne nous paraîtra jamais être un ouvrage sans lien, un composé d'épisodes, comme une mauvaise tragédie. » C'est un poème d'une grande et merveilleuse unité. Et nous est-il interdit de chercher le poète ?

Tel a été le centre de perspective où nous nous sommes constamment tenu dans nos recherches métaphysiques (1). Pour être complet dans nos indications, nous devons rappeler, au moins d'un mot, la partie psychologique très étendue de notre enseignement, l'étude expérimentale des instincts, des passions, de l'intelligence, de la raison, de la volonté, de la conscience morale, enfin de la personnalité humaine. Sur ce terrain, nous avons rencontré à chaque pas les explications nouvelles tirées du darwinisme et les analyses très intéressantes (même pour ceux qui n'en admettent pas les conclusions entrevues) de la psychologie physiologique, qui devrait s'appeler plutôt pathologique. Tout en les estimant insuffisantes, nous en avons tenu grand compte, et notre application a été de faire passer la psychologie biranienne, qui est la nôtre, par l'épreuve du fer et du feu. Ce ne serait rien moins qu'une épreuve mortelle pour la philosophie de la personnalité, que le triomphe de ces nouvelles doctrines, qui toutes se réduisent à un *processus* de mouvement nerveux ou d'actes reflexes.

Dans ces controverses, qui ont pris un si long espace de ma vie, je me suis appliqué constamment à pratiquer pour mon compte et à honorer dans mes adversaires la liberté de discussion, en tâchant d'en bien comprendre les devoirs, qui ne sont pas seulement des devoirs scientifiques, mais des obligations de conscience. La première règle m'a paru être de m'abstenir rigoureusement de toute polémique personnelle. Rien de plus déplorable, de plus honteux même, qu'une discussion philosophique qui glisse sur la pente vulgaire des récriminations, des insinuations, des représailles. Cette petite guerre d'épigrammes déshonore ceux qui la font bien plus que ceux qui la subissent. M. Guizot disait magnifiquement : « La polémique personnelle creuse les abîmes qu'elle prétend combler, car elle ajoute l'obstination des amours-propres à la diver-

(1) Nous négligeons volontairement, pour plus de clarté, dans un ensemble de leçons qui s'étendent sur un grand nombre d'années, une foule de questions successivement traitées, toutes dépendantes les unes des autres, et dont on peut suivre la série dans plusieurs de nos ouvrages où sont reproduites des portions essentielles de notre enseignement, tels que *l'Idée de Dieu, la Philosophie de Goethe* (*Essai sur le Panthéisme au XIXe siècle*), *le Matérialisme et la Science, le Pessimisme, les Problèmes de morale sociale* (*Morale indépendante, Morale utilitaire, Morale zoologique*), enfin *M. Littré et le Positivisme*.

sité des opinions. » Et il ajoutait : « Je ne veux avoir pour adversaires que les idées. » La seconde règle, applicable aux discussions actuelles de la philosophie, je l'ai prise dans le même auteur : « Quelles que soient les idées, il faut admettre la sincérité possible de ceux qui les professent ; la discussion n'est sérieuse qu'à cette condition, et ni l'énormité intellectuelle de l'erreur, ni ses funestes conséquences pratiques n'excluent sa sincérité. » J'en ai ajouté une troisième : c'est d'essayer de comprendre dans leur vrai sens les idées que j'ai dû combattre, d'interpréter à fond ces théories, sans trop m'arrêter à des erreurs manifestes ou à des contradictions de surface. C'est un des plus regrettables travers de la polémique que de chercher à tendre à l'adversaire des pièges, de le surprendre en flagrant délit d'oubli momentané de ce qu'il a pensé ou dit ailleurs, et de rechercher des triomphes aussi faciles qu'insignifians sur des malentendus.

Ai-je été fidèle à ces règles que je me suis posées dès le début de mon enseignement ? Je l'espère. C'est à mes auditeurs à répondre. Je ne puis répondre que de ma bonne volonté. Ce que je puis affirmer, c'est qu'en toute question, j'ai tâché d'élargir le débat, de l'élever, de me placer à cette hauteur où la personnalité s'efface et disparaît, où les idées seules sont en jeu. Si l'on n'a pas toujours observé à notre égard les règles que je me suis tracées inflexiblement à moi-même, il importe peu. On ne peut répondre que de soi. Si, dans une vie, vouée à des discussions de ce genre, je n'ai pas trouvé la paix, j'y ai maintenu au moins pour ma part le combat qui ennoblit, la lutte loyale des doctrines. Que fallait-il pour cela ? Rien de plus qu'aimer sincèrement la vérité. Il fallait l'aimer assez pour en respecter même l'illusion dans les autres. Il fallait l'aimer pour les autres comme pour soi ; il fallait l'aimer, même quand elle nous gênait ; c'est ce que j'ai essayé de faire.

On nous dira, en parcourant ce tableau sommaire des questions posées, que nous nous sommes tenu constamment dans une situation défensive. Cela est vrai. Il y a des époques pour le dogmatisme, où il peut se déployer à l'aise et en toute liberté, dans le plein essor de ses grandes certitudes. C'est ce que Saint-Simon appelait les époques organiques, celles où se fondent les doctrines. Et puis il y a les époques critiques, comme la nôtre, celles où les grandes batailles s'engagent de toutes parts autour des idées, où il faut chaque jour combattre pour ses convictions, les exposer et les confirmer par l'examen des systèmes adverses, tâcher de les faire triompher par la lutte. Cette position défensive, ce n'est pas nous qui l'avons choisie, ce sont les circonstances qui nous l'ont faite, c'est l'état actuel des esprits qui nous l'a imposée.

Pressés de toutes parts, en butte à des argumens chaque jour nouveaux et à des objections toujours renaissantes, qui menacent de détruire de fond en comble nos plus chères convictions, nous sommes condamnés à combattre pour elles sans trêve. Pourtant, si l'on y regarde de près, sous l'apparence de la critique, c'est un dogmatisme qui s'éprouve lui-même de cette façon et qui s'établit de plus en plus solidement par la discussion des théories contraires. Ce que nous avons défendu, c'est le droit pour l'esprit humain d'aborder les problèmes supérieurs et de mettre en harmonie avec la science nouvelle l'œuvre d'Aristote et de Leibniz sur les causes premières et les causes finales. Ce que nous avons défendu, c'est l'existence de l'esprit comme un principe de force irréductible dont les opérations sont liées sans doute au mécanisme cérébral, mais restent à la fois dépendantes et distinctes, dépendantes puisqu'elles ne peuvent se manifester sans un organisme, distinctes puisqu'elles sont irréductibles au mouvement. Ce que nous défendons, c'est l'existence d'une conscience qui centralise, je le veux bien, toutes ces petites consciences infinitésimales que l'on distribue dans les centres nerveux, mais qui leur est supérieure, comme la monade suprême de Leibniz l'est aux monades qu'elle régit. Ce que nous soutenons, c'est la réalité d'un sens moral, distinct de toute aptitude analogue, créée dans les espèces animales par la sélection, organisée en vue de l'utilité de l'espèce. Ce que nous n'avons pu laisser périr dans les théories zoologiques, non plus que dans les systèmes associationistes, c'est la raison, garantie par les idées nécessaires et par la conception de l'absolu, quelque concession que nous soyons disposés à faire, dans le détail, sur les formes successives et l'évolution historique de ces idées. Bien des problèmes nous échappent encore. Mais combien de problèmes aussi échappent aux sciences positives! Elles n'expliquent, quoi qu'on en ait pu dire, ni l'origine de la vie, la vie restant irréductible à la matière organique, ni la transformation des mouvemens en pensées, ni la transformation des sensations en idées nécessaires, ni la personnalité esthétique, ni la personnalité morale, ni l'héroïsme, ni le génie; rien de tout cela ne peut être atteint par l'intermédiaire des connexions d'images, ni par les associations, ni par l'hérédité accumulée de Spencer. Elles ne rendent compte, dans la psychologie, que de la liaison de certains mouvemens de l'appareil cérébral avec telle ou telle opération mentale, sans expliquer ni ce mode de pensée ni ce mode d'affection. La psychologie cérébrale, dont je suis loin de méconnaître l'intérêt, ne s'interprète elle-même qu'à l'aide et avec les signes de la psychologie proprement dite. Elle n'a de sens que par elle; elle représente tout au plus des caractères de l'alphabet, qui

ne s'éclairent et ne prennent une signification que sous la lumière de la pensée.

C'est donc un ensemble de résultats dogmatiques que nous avons maintenus sous l'apparence d'une perpétuelle controverse. A ceux qui nous reprocheraient d'apporter un parti-pris dans ces problèmes, nous répondrons que vraiment ce ne serait pas la peine d'avoir donné tant d'années à ce travail de la pensée, ne perdant pas de vue un seul instant ces grandes questions, les retournant sans cesse dans des méditations sincères, en poursuivant les solutions diverses à travers toutes les écoles et tous les livres, les comparant et les confrontant entre elles, tâchant de les estimer à leur juste valeur de probabilité ou d'évidence, si de tout ce travail, de cette agitation continue de la pensée, de cette application constante aux mêmes problèmes ne sortait pour nous le droit d'avoir une conviction et de nous y tenir. Qu'on nous réfute, soit; mais qu'on veuille bien reconnaître que ce n'est pas à la légère ni facilement que nous avons conquis cet ensemble d'opinions raisonnées que nous avons essayé de faire partager à nos auditeurs. Elle nous a coûté assez d'efforts et de peine pour que nous y tenions, cette doctrine où nous avons trouvé une lumière et une force. Si nous avons pu communiquer cette lumière et cette force à quelques esprits, pendant ces vingt années de parole publique, nous n'en demandons pas davantage, et notre vie n'aura pas été perdue.

E. CARO.

ÉTUDES SUR LE XVIIIe SIÈCLE

LES ROMANCIERS.

II[1].

PIERRE CARLET DE CHAMBLAIN DE MARIVAUX.

I. *Éloge de Marivaux*, par M. de Lescure. Paris, 1880. — II. *Marivaux et le Marivaudage*, par M. Jean Fleury. Paris, 1881 ; Plon. — III. *Marivaux, sa vie et ses œuvres*, d'après de nouveaux documens, par M. Gustave Larroumet. Paris, 1882; Hachette. — IV. *La Vie de Marianne*, précédée d'une notice par M. de Lescure. Paris, 1882; Jouaust.

Je ne sais si, dans le temps où nous sommes, *le Diable boiteux* et *Gil Blas* ont autant de lecteurs qu'ils en devraient avoir; mais, pour aussi peu qu'ils en aient, j'oserais bien répondre qu'ils en ont encore plus que *la Vie de Marianne* et *le Paysan parvenu*. Ce sont les romans de Le Sage qui ont consacré dans l'histoire de la littérature française le nom de l'auteur de *Turcaret*. Marivaux au rebours : c'est aux *Fausses Confidences*, c'est au *Legs*, c'est à *l'Épreuve*, c'est au *Jeu de l'amour et du hasard* que ses romans doivent de vivre ou, parlant plus exactement, de n'être pas tombés tout à fait dans l'oubli. N'y aurait-il pas là peut-être quelque injustice? Unique au théâtre, et de telle nature que, s'il ne l'y avait pas prise, personne, je crois, ne l'occuperait, la place de

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1883 : *Alain-René Le Sage*.

Marivaux est considérable encore dans l'histoire du roman; et, pour ne pas compter au rang de nos chefs-d'œuvre, *Marianne* et *le Paysan parvenu* ne laissent pas d'être, s'il en fut, des œuvres singulières, et singulièrement significatives. C'est une forme d'éloge que Marivaux eût sans doute aimée. Il faut seulement s'empresser d'ajouter que la même singularité qui fait pour l'historien le prix de ces deux romans explique aussi que ni l'un ni l'autre n'ait pu parvenir jusqu'à la foule.

C'est ce que je me propose ici de montrer. J'étudierai d'abord les origines et, en quelque manière, la composition successive du talent de Marivaux; je tâcherai de dire ensuite ce que ses romans ont ajouté d'enrichissement durable au fonds commun du roman français; enfin je rechercherai ce qui lui a manqué pour être placé plus haut dans l'histoire de notre littérature; et tout cela, si je ne me trompe, s'expliquera par un même principe. Ce même principe résoudra, d'autre part, l'énigme de sa réputation. On verra ce qu'il y a de juste dans les vives critiques que ses contemporains ne lui ont pas ménagées, ce qu'il y a d'équitable dans l'espèce de réparation que nous lui avons faite, et que, bien loin qu'il y ait par-dessous cette apparente opposition rien de contradictoire, il n'y a rien que d'aisément conciliable et de strictement conséquent. — Plus heureux que Le Sage, Marivaux a rencontré dans ces derniers temps de nombreux éditeurs ou biographes. Nous nous sommes surtout aidé, sans négliger pour cela les autres, des travaux de M. de Lescure, de M. Jean Fleury, et de M. Gustave Larroumet. C'est un devoir pour nous que de les en remercier sans tarder davantage, et c'est un plaisir que de leur rendre ce qu'il peut y avoir d'eux dans les pages qui suivent.

I.

Si l'on osait parler la langue de Marivaux, on dirait que le « marivaudage » était né depuis longtemps, et même qu'il était déjà « devenu grand garçon, » lorsque l'auteur de *Marianne* et du *Paysan* vint le prendre par la main pour le conduire à sa perfection, et lui donna son nom. En style plus simple, cela signifie que, pour bien comprendre et bien apprécier Marivaux, il importe avant tout de le replacer dans le milieu où il a vécu, où il s'est formé, pour lequel enfin il a écrit. Ses romans, en effet, comme d'ailleurs la plupart de ses comédies, tiennent en quelque sorte par tous les côtés à une petite société d'aimables femmes et de beaux esprits, dont leur pire malheur est justement de n'avoir jamais pu réussir à se détacher tout à fait. Cette petite société, c'est la société

précieuse du commencement du XVIIIe siècle : elle vaut la peine d'être connue.

Le dernier biographe de Marivaux, le plus copieux et le mieux informé, M. Gustave Larroumet, parlant du premier roman de son auteur, *Pharsamon ou les Folies romanesques*, et voulant y voir une dérision des romans de Mlle de Scudéri, s'est demandé si vraiment il restait, après Molière et Boileau, quelque chose à dire des précieuses, ou même si seulement il existait encore, aux environs de 1712, des Cathos et des Madelon? Le Sage lui avait répondu par avance. Il y a quelque lieu de croire, en effet, que, si dans *le Diable boiteux*, si dans *Gil Blas*, si dans *le Bachelier de Salamanque* enfin, Le Sage avait obstinément poursuivi les précieuses de ses mordantes épigrammes, c'est sans doute qu'il y avait des précieuses, et que ni Boileau ni Molière n'avaient si bien tué les Cathos et les Madelon qu'elles ne continuassent après eux de se porter toujours assez bien. En réalité, les dernières années du XVIIe siècle ont été marquées par un retour imprévu de l'esprit français à la préciosité. Tous n'en sont pas morts; quelques-uns en ont même vécu; presque tous en ont été certainement atteints. La seule école des Regnard, des Le Sage, des Dancourt y a presque entièrement échappé. J'ose dire que ni La Bruyère ni Fénelon lui-même n'en sont tout à fait exempts. L'auteur du *Petit Carême* et celui des *Lettres persanes* en ont été l'un et l'autre diversement touchés, mais touchés plus à fond que l'on ne le voudrait peut-être pour leur gloire; il y a des traces de préciosité dans les plus beaux, dans les plus éloquens sermons de Massillon; il y en a dans l'*Esprit des lois* lui-même. Enfin, quant aux La Motte et quant aux Fontenelle, il n'a pas tenu à eux de ressusciter la génération des Benserade et des Voiture, en attendant qu'ils eussent achevé de former celle des Moncrif et des Marivaux. Les plaisanteries de Voltaire ont perpétué jusqu'à nous quelques-uns de ces logogriphes où se complaisait l'ingéniosité de La Motte. Dira-t-on qu'il fût plus ridicule à Madelon d'appeler un fauteuil « la commodité de la conversation, » qu'à La Motte d'appeler une haie « le suisse du jardin » dont elle défend l'entrée? ou à cette pauvre Cathos d'appeler un miroir le « conseiller des grâces, » qu'au même La Motte encore d'appeler la violette « la grisette des fleurs? » Mais c'est peut-être surtout chez Fontenelle qu'il faudrait aller chercher ses preuves, non-seulement dans les *Madrigaux* et dans les *Pastorales*, mais dans les *Dialogues des morts* et dans les *Lettres galantes*, que dis-je? jusque dans les *Entretiens sur la pluralité des mondes* et jusque dans les *Éloges des académiciens de l'Académie royale des sciences*. On me pardonnera la longueur d'une ou deux citations nécessaires :

Vous eussiez été bien étonnée, Madame, et la vertu de Mlle votre fille vous eût été bien suspecte, si vous eussiez vu où nous étions hier, elle et moi. Voici quelles étaient nos attitudes. J'avais ôté mon justaucorps, j'allais achever de me mettre en chemise, et Mlle votre fille n'attendait que le moment de m'embrasser et de se jeter à corps perdu sur moi. C'est là le fruit de la sévère éducation que vous lui avez donnée. Si vous voulez pourtant que je vous dise quelque chose pour la justifier auprès de vous, nous passions la rivière, l'eau était fort émue, et Mlle votre fille l'était encore davantage. Du milieu de la rivière elle cria qu'on la remît à terre. Vous savez qu'elle n'est jamais si belle que quand elle s'anime, et jamais elle ne fut si animée. Ce n'est pas l'avoir vue que de l'avoir vue sur terre, l'eau agitée est bien plus favorable à sa beauté. Je tâchai pourtant de la rassurer et de diminuer ses charmes en lui disant que bien des personnes qui ne la valaient pas avaient été reçues par des tritons et des naïades quand elles étaient tombées à l'eau. Mais la peur lui avait tellement troublé l'esprit qu'elle n'en crut rien, et elle voulut que je me misse en état de la sauver du péril à la nage. Je me déshabillai donc à demi, et je me repens bien de ne pas lui avoir dit qu'elle se déshabillât aussi bien que moi, pour peser moins sur l'eau, car je suis sûr qu'elle l'eût fait.

On a reconnu le tour et le badinage de Voiture, ou « le baladinage, » comme disait nettement Voltaire ; voici maintenant le tour, déjà le style, et la subtilité de Marivaux :

Gigès. — Écoutez : il n'y a pas tant de vanité à tirer de l'amour d'une maîtresse. La nature a si bien établi le commerce de l'amour qu'elle n'a pas laissé beaucoup de choses à faire au mérite. Il n'y a point de cœur à qui elle n'ait destiné quelque autre cœur ; elle n'a pas pris soin d'assortir toujours ensemble toutes les personnes dignes d'estime ; cela est fort mêlé, et l'expérience ne fait que trop voir que le choix d'une femme aimable ne prouve rien ou presque rien en faveur de celui sur qui il tombe. Il me semble que ces raisons-là devraient faire des amans discrets.

Candaule. — Je vous déclare que les femmes ne voudraient point d'une discrétion de cette espèce, qui ne serait fondée que sur ce qu'on ne se ferait pas un honneur bien grand de leur amour.

Gigès. — Et ne suffit-il pas de s'en faire un plaisir extrême ? La tendresse profitera de ce que j'ôterai à la vanité.

Candaule. — Non, elles n'accepteraient point ce parti.

Gigès. — Vous ne songez pas que l'honneur gâte tout cet amour dès qu'il y entre. D'abord, c'est l'honneur des femmes qui est contraire aux intérêts des amans ; et puis, du débris de cet honneur-là, les amans s'en composent un autre, qui est fort contraire aux intérêts des

femmes. Voilà ce que c'est que d'avoir mis l'honneur d'une partie dont il ne devait point être.

N'était le dernier mot, — non pas plus léger, comme on verra, — mais plus impertinent peut-être, et peut-être aussi de plus de portée qu'il n'appartient à Marivaux, cette page à la fois très précieuse et très spirituelle pourrait certainement être signée de lui. Voilà bien jusqu'à ces tics de style, « cet honneur-*là*, ces raisons-*là*, » que l'on n'a pu croire particuliers à Marivaux que faute d'avoir assez lu Fontenelle. Voilà bien cette façon de jouer sur les mots dont on trouverait dans *Marianne* et dans *le Paysan* de si nombreux exemples : « Pour parvenir à être *honoré*, je saurai bien cesser d'être *honorable*, et, en effet, c'est assez le chemin des *honneurs*. » Voilà bien cette finesse très réelle et cette vérité d'observation mondaine qui ne laissent pas quelquefois de s'insinuer dans la prose des précieux, parce qu'après tout les mots ne sauraient cesser de représenter des idées, et que, de l'alliance nouvelle que l'on en fait il ne se peut pas qu'il ne sorte parfois une idée nouvelle. On pourrait ainsi chercher et retrouver Marivaux comme dispersé chez la plupart de ses contemporains. Que de façons de dire que La Motte lui eût enviées ! « Madame, mon amitié pour vous a commencé sur le Pont-Neuf; de là jusqu'à votre maison elle a pris vigueur et croissance; sa perfection est venue chez vous, et deux heures après il n'y avait plus rien à y mettre; en voilà le récit bien véritable. » Que de pointes qui ne sont guère plus savamment amenées par Massillon : « Il y eut un sermon qui fut fort beau; je ne dis pas bon : ce fut avec la vanité de prêcher élégamment qu'on nous prêcha la vanité des choses de ce monde, et c'est là le vice de nombre de prédicateurs : c'est bien moins pour notre instruction que pour leur orgueil qu'ils prêchent; de sorte que c'est presque toujours le péché qui prêche la vertu dans nos chaires. »

Bien loin donc de lui être aussi particulier que l'on croit et qu'il se figurait volontiers lui-même, le style de Marivaux est le style des coteries dont il est. Marivaux écrit comme il entend parler autour de lui, dans la société de Fontenelle, dans le salon de Mme de Lambert; et l'on y parle comme on parlait au commencement du XVIIe siècle dans le salon, ou plutôt dans l'alcôve, de la marquise de Rambouillet. Molière et Boileau disparus, les beaux esprits ont recouvré l'empire dont le bon sens et le génie les avaient un temps dépossédés. La marquise de Lambert, au palais Mazarin, locataire, voisine et amie du duc de Nevers, le protecteur déclaré de Pradon contre Racine, amie plus intime encore du marquis de Sainte-Aulaire, l'ennemi particulier de Boileau, goûtant elle-même très médiocrement Molière, et, qui sait? trouvant peut-être les *Fables* de La

Motte supérieures à celles de La Fontaine, tient école de marivaudage, fait profession de s'exprimer « avec une élégance admirable, » est écoutée comme un oracle, et achève enfin, dit Le Sage, — à qui nous empruntons la plupart de ces traits, — d'initier les débutans et les candidats à l'Académie française à toutes les délicatesses du « langage proconchi : » une langue admirable, ajoute-t-il, une langue vivante, une langue harmonieuse, et seulement chargée d'un peu plus de « métaphores » et de « figures outrées » que le biscaïen lui-même, lequel, comme chacun sait, brille surtout par la simplicité (1). Marivaux a-t-il fréquenté chez Mme de Lambert ? C'est probable. Les biographes le disent, et, s'ils ne le prouvent pas, il suffit qu'à défaut de raisons démonstratives nous en ayons la certitude morale. Marivaux est un des plus brillans élèves de Mme de Lambert, et, s'il n'a pas été du nombre des habitués de ce fameux salon, c'est le cas de dire qu'il était digne d'en être.

J'avais toujours été frappé, quand il m'arrivait de parcourir *Pharsamon* lui-même, et plus particulièrement le second des romans de Marivaux : *les Effets surprenans de la sympathie*, d'un certain air de ressemblance vague avec je ne sais quoi de déjà lu. Je connaissais ces aventures, j'avais rencontré ces personnages; cette conception du roman ne m'était pas nouvelle, ni cette métaphysique, ni cette langueur, ni même ce style. La ressemblance avait bien un corps, puisque je ne suis pas seul à l'avoir aperçue. *Les Effets surprenans de la sympathie*, c'est la *Clélie* de Mlle de Scudéri, c'est la *Polexandre* de Gomberville, c'est peut-être surtout l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé. L'œuvre est trop médiocre en elle-même pour qu'il soit utile, je ne dis pas de l'analyser, mais d'en rechercher plus curieusement les véritables origines. C'est seulement une preuve sans prix qu'en histoire aussi bien qu'en physique il est assez ordinaire aux mêmes causes d'opérer les mêmes effets; et rien n'explique mieux comment trois ou quatre « caillettes » ont eu finalement raison de l'auteur de *Gil Blas*, de celui des *Satires* et de celui des *Précieuses ridicules*. Tous les trois, en effet, — pour des raisons générales tirées de la nature de leur art, et pour des raisons personnelles tirées de leur façon de vivre, de leur tempérament, enfin de leur métier, — tous les trois dans leurs attaques ont passé la mesure et le but. Ils n'ont pas voulu voir ou peut-être ils

(1) Les éditeurs de *Gil Blas* ont généralement reconnu le salon de Mme de Lambert dans celui de la marquise de Chaves (*Gil Blas*, livre IV, chap. VIII); mais, non content de cette première atteinte, Le Sage est revenu à la charge dans *le Bachelier de Salamanque* (chap. LXII). Quant au langage « proconchi, » ce serait, en réalité, le langage de quelques tribus indiennes de l'Amérique centrale, s'il en fallait croire Thomas Gage, l'auteur d'une *Relation des Indes occidentales* où Le Sage a puisé amplement pour son *Bachelier de Salamanque*.

n'ont pas vu qu'il y avait autre chose dans la *préciosité* qu'une révolution du langage. Au commencement du XVIIe siècle, la société de l'hôtel de Rambouillet s'était formée comme d'un esprit d'opposition contre la grossièreté des mœurs environnantes. Précieux et précieuses avaient tenu vraiment, pendant un demi-siècle, il faut bien le savoir, école de morale autant que de bel esprit, morale mondaine, si l'on veut, et très mondaine, qui retardait, qui ne supprimait point,

Les bas amusemens de ces sortes d'affaires ;

morale cependant, s'il importe beaucoup de savoir que tout ce qui se pense ou se fait ne doit pas se dire, et que tout ce qui se dit ne peut pas s'écrire. Or cette même grossièreté du discours et des manières, on la vit reparaître dans les dernières années du règne de Louis XIV. « On parle d'une région, écrivait La Bruyère en 1688, où les vieillards sont galans, polis et civils, les jeunes gens au contraire durs, féroces, sans mœurs ni politesse. Ils se trouvent affranchis de la passion des femmes dans un âge où l'on commence ailleurs à la sentir, ils leur préfèrent des repas, des viandes et des amours ridicules. » C'est à quelques années de là que Mme de Lambert, jeune encore, veuve, et riche, ouvrait son salon comme un lieu de refuge et d'asile à cette civilité, cette galanterie, cette politesse enfin qui s'en allaient. Ne nous étonnons donc pas si Le Sage, si Boileau, si Molière n'ont remporté sur les précieuses qu'une demi-victoire. Le génie lui-même ne vient pas à bout de ce qui a sa raison d'être; et les précieuses avaient la leur; et elle était morale autant que littéraire. Ne nous étonnons pas non plus si les œuvres sorties, pour ainsi dire, de l'inspiration plus ou moins prochaine de Mme de Lambert offrent des traits frappans de ressemblance avec celles qu'avait autrefois dictées l'influence de Mme de Rambouillet, puisque l'influence de l'une et l'inspiration de l'autre s'efforçaient de diriger la littérature et les mœurs vers un même idéal social. Mais, après avoir noté la ressemblance, attachons-nous plutôt aux différences. A cinquante ou soixante ans d'intervalle, et dans un siècle comme le XVIIe, on se doute bien qu'elles sont considérables; je n'indiquerai que celles dont je crois voir la trace profondément marquée dans les romans de Marivaux.

Si l'on peut dire avec vérité que la littérature, confinée jusqu'alors entre pédans et savantasses, avait fait son entrée dans le monde par le salon de Mme de Rambouillet; la politique, la science, la philosophie même, y font la leur par le salon de Mme de Lambert. On doit supposer que, parmi les habitués de son salon, la liberté, « le désordre aimable » de la conversation, très diverse, nullement

guindée, permettait aux Valincour, aux Hénault, aux d'Argenson, à tous ceux qui étaient dans les charges, de causer quelquefois d'événemens plus considérables que le dernier madrigal de Sainte-Aulaire ou le dernier divertissement de la petite cour de Sceaux. Une longue lettre d'elle à son ami Saci, — sur la mort du duc de Bourgogne, — témoigne de la vivacité d'intérêt, toute nouvelle chez une femme, qu'elle prend pour la chose publique. Aux jours où la réunion, plus littéraire, affectait comme une physionomie de séance académique, Fontenelle y présidait, Fontenelle ou Mairan, demi-savans l'un et l'autre, l'un et l'autre éminemment propres à donner aux gens du monde cette légère teinture de science qui leur suffit, et qui suffit en même temps au besoin que la science peut quelquefois avoir de la curiosité, de l'intérêt, de la sympathie des gens du monde. Mairan, traité « d'illustre » par ses contemporains, est aujourd'hui bien déchu de sa gloire ; Fontenelle, en dépit de quelques ridicules, demeure l'auteur des *Entretiens sur la pluralité des mondes*, et, sous son air de galantin, un grand esprit, comme on l'a dit, très ouvert à toutes choses, souvent profond à force de subtilité, capable enfin avec la même intelligence, le même tact, la même aisance de louer Malebranche et Cassini, Vauban et Leibniz, d'Argenson et Newton. Tout cela provoquait, éveillait, excitait, nourrissait, remplissait, formait l'esprit. « Je ne saurais dire combien, en lisant quelques écrits peu connus de Marivaux, a dit quelque part Sainte-Beuve, j'ai appris à goûter certains côtés sérieux de son esprit; » et les biographes, survenant, ont peut-être outré ce qu'il y a de vrai dans cet éloge, ou du moins en l'adoptant n'y ont pas mis assez de restrictions. En tout cas, voilà l'école où s'est formé le Marivaux sérieux, le Marivaux du *Spectateur français* et du *Cabinet du philosophe*, le Marivaux « moraliste » et le Marivaux « socialiste ; » — puisque l'on a laissé échapper ce gros mot. Car c'est encore dans le salon de Mme de Lambert que commencent à se manifester les symptômes avant-coureurs de ce qui va devenir l'esprit du XVIIIe siècle. Sur bien des choses, sur l'éducation des femmes, par exemple, ou encore sur la conduite que doivent tenir avec leurs inférieurs les heureux de ce monde, — deux points où Marivaux, dans ses feuilles, reviendra fréquemment, — la maîtresse du logis elle-même a des idées qui sont en avance de son temps, et des mots qui semblent passer la portée ordinaire, celui-ci, par exemple : « J'appelle peuple tout ce qui pense bassement et communément : la cour en est remplie ; » ou celui-ci encore : « L'humanité souffre de l'extrême différence que la fortune a mise d'un homme à un autre homme. » Du haut de la chaire, vingt prédicateurs en avaient dit autant sans doute, ou davantage, mais c'étaient des prédicateurs. C'est une femme ici qui parle, et une femme qui donne le ton à la meilleure société de son temps.

Élargie, pour ainsi dire, par la préoccupation philosophique, la préoccupation littéraire, elle aussi, dans l'intervalle qui sépare le commencement de l'un et l'autre siècle, avait changé d'objet. A la querelle un peu puérile des *Jobelins* et des *Uranistes* avait succédé la querelle des anciens et des modernes. On était tout moderne autour de Mme de Lambert. A Dieu ne plaise que je veuille ici, vingtième ou trentième, retracer les luttes homériques de La Motte et de Mme Dacier ! Je ferai seulement observer que, semblable à tant d'autres, la controverse enveloppait, sans le savoir, quelque chose de plus grand qu'elle-même. Comme vers le même temps, et à l'insu des partis en lutte, la question de l'indifférence en matière de religion s'est trouvée posée par la querelle des constitutionnaires et des anticonstitutionnaires, ainsi, dans la querelle des anciens et des modernes, se trouvait engagée cette idée de progrès, d'où l'on sait ce que les encyclopédistes allaient bientôt tirer de conséquences. Ceci explique la présence, dans l'œuvre de Marivaux, de quelques phrases qui, lorsqu'on les isole, semblent le dépasser. La position qu'il prit dans la querelle peut jeter, d'autre part, un jour assez vif sur la nature de son talent. Tandis que Fontenelle et La Motte, chacun à sa manière, traitait la question sérieusement, Marivaux travestissait l'*Iliade* et publiait son travestissement. Il y avait au dedans de lui un instinct de parodiste. C'est un problème que de savoir s'il a parodié *Télémaque*. Il s'en est défendu si vivement que l'on éprouve en vérité quelque embarras à le contredire, et cependant il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de douter que cette platitude soit de lui. En tout cas, son *Pharsamon* est une parodie de *Don Quichotte*, et sa *Voiture embourbée* une parodie de ces romans d'aventures qu'il avait lui-même commencé par imiter. La lecture en est aujourd'hui franchement insoutenable : des grossièretés inattendues y jurent avec les idées de délicatesse, d'élégance, de préciosité que rappelle d'abord à l'esprit le nom de Marivaux ; c'est ce qui me ferait douter par momens qu'il fût un hôte régulier du salon de Mme de Lambert ; il fallait du moins, en dehors du palais Mazarin, qu'il ne vît pas toujours très bonne compagnie. Mais cet instinct de parodiste, épuré par le temps, devint plus tard chez lui, comme chez tous les parodistes qui valent mieux que leurs parodies, un goût très vif de la réalité prochaine, et ce que nous pourrions appeler de nos jours une tendance au naturalisme. Notons soigneusement le trait : il est essentiel à la définition du marivaudage. Un des procédés ordinaires de Marivaux consiste à tirer de l'usage familier, ou même vulgaire, les métaphores qui lui servent à diversifier les plus jolies nuances du sentiment. Si l'on dressait un lexique de la langue de Marivaux, elle apparaîtrait extrêmement riche, — bien plus riche peut-être que celle de Le Sage, — en dic-

tions communes, triviales, populaires. Elle apparaîtrait, comme l'on sait, non moins riche en néologismes. C'est encore qu'en sa qualité d'adversaire déclaré des anciens, il se pique d'être uniquement attentif aux choses de son temps. Ses imitateurs (car il a fait école, et jusque de nos jours bien des romanciers marivaudent bien plus que l'on ne le croirait) ont nommé précisément cette attention aux choses de la vie courante du nom bizarre, mais expressif de *modernité*. Le souci de la *modernité*, dans la littérature française, doit être daté du salon de Mme de Lambert.

Parmi toutes ces préoccupations, très diverses, comme l'on voit, et très propres à remuer les idées, l'amour, dans ces salons, comme jadis à l'hôtel de Rambouillet, ne demeurait pas moins la grande et principale affaire. Seulement, encore ici, sous l'apparente uniformité, la différence est profonde. Il suffirait, pour s'en apercevoir, de feuilleter les œuvres de Mme de Lambert, et d'y lire de près ses *Réflexions sur les femmes*. Tout ce que l'on peut dire de pis de l'hôtel de Rambouillet, c'est que la nature, en dépit des beaux sentimens, n'y perdait pas ses droits. Mais du salon de Mme de Lambert, et sur le témoignage de ses habitués eux-mêmes ou de ses historiens dévoués, il faut dire en toute vérité que le plaisir y a reconquis ses titres. M. Charles Giraud, dans un chapitre de son livre sur *la Maréchale de Villars*, et M. de Lescure, plus récemment, dans une intéressante préface qu'il a mise aux *Œuvres choisies* de Mme de Lambert, ont donné pour preuve de sa sévérité de mœurs que ni Mme de Tencin ni Mme du Deffand n'auraient jamais passé le seuil de son salon. Ils ont donc oublié qu'ils y rencontraient, entre autres personnes de mœurs assez libres, cette jolie Mme de Murat, que ses désordres avaient fini par faire exiler de Paris, et cette autre, chez qui l'acteur Baron oubliait volontiers son bonnet de nuit : la fameuse Mlle de La Force (1). En réalité, dans le salon de Mme de Lambert,

(1) On a peu de renseignemens sur Mme de Murat, quoiqu'elle ait beaucoup écrit, mais on sait avec certitude qu'elle appartenait au « monde galant » de la fin du XVIIe siècle. Pour Mlle de La Force, deux ou trois mariages, contractés dans des circonstances romanesques, consommés, et cassés, l'avaient singulièrement illustrée. Sa passion pour Baron était devenue la fable de la ville, et Voltaire nous en a conservé le souvenir dans les vers suivans :

> Telle autrefois, d'une loge grillée,
> Une beauté, dont l'amour prit le cœur,
> Lorgnait Baron, cet immortel acteur,
> D'un œil ardent dévorait sa figure,
> Son beau maintien, ses gestes, sa parure,
> Mêlait tout bas sa voix à ses accens,
> Et recevait l'amour par tous les sens.

comme dans le monde en général, on se contentait parfaitement d'une espèce d'honnêteté de surface, si peut-être même on n'y recherchait pas déjà ce que la délicatesse des manières donne de raffinement à la volupté. L'amour n'y était plus du tout, comme à l'hôtel de Rambouillet, une passion dont la noblesse épure le désir, mais bien tout simplement l'art de plaire; et l'art surtout d'y trouver soi-même son plaisir : « C'est un commerce si agréable, dit un personnage des *Dialogues* de Fontenelle, qu'on a bien fait de lui donner le plus de durée que l'on a pu. Que serait-ce si l'on était reçu dès que l'on s'offrirait? Que deviendraient tous les soins que l'on prend pour plaire, toutes les inquiétudes que l'on sent quand on craint d'avoir déplu, tous les empressemens avec lesquels on cherche un moment heureux, enfin tout cet agréable mélange de plaisirs et de peines que l'on appelle amour? *Rien ne serait plus insipide si l'on ne faisait que s'entre-aimer.* » Mme de Lambert n'hésite pas à tirer la conséquence : « Puisque ce sentiment est si nécessaire au bonheur des humains, il ne faut pas le bannir de la société, il faut seulement apprendre à le conduire et le perfectionner. Il y a tant d'écoles établies pour perfectionner l'esprit : *pourquoi n'en avoir pas pour cultiver le cœur?* C'est un art qui a été négligé. Les passions cependant sont des cordes qui ont besoin de la main d'un grand maître pour être touchées. Échappe-t-on à qui sait remuer les ressorts de l'âme par ce qu'il y a de plus vif et de plus fort? » Mais les romans de Marivaux sont précisément cette école de galanterie que demandait là Mme de Lambert: « Figurez-vous ce que c'est qu'un jeune rustre comme moi, dit quelque part le héros de son *Paysan parvenu*, qui, dans l'espace de deux jours, est devenu le mari d'une fille riche et l'amant de deux femmes de condition... Voyez que de choses capables de débrouiller mon esprit et mon cœur!.. *Voyez quelle école de mollesse, de volupté, de corruption, et, par conséquent de sentiment!* » Étrange théorie sans nul doute, mais caractéristique de l'homme et de son siècle, du salon de Mme de Lambert, du salon de Mme de Tencin, et à laquelle d'ailleurs il ne faut pas douter que Marivaux ait dû, sur tous ses devanciers dans le roman, sa réelle supériorité d'anatomiste du cœur et d'analyste du sentiment. L'amour, descendu des hauteurs où l'avait placé l'hôtel de Rambouillet, entre avec lui dans la vie réelle. Autre trait, non moins essentiel encore, du vrai marivaudage : l'art de déguiser « le mal de l'action, » comme disait Molière, sous l'élégance, la recherche, et l'obscurité voulues de l'expression. On le verra mieux quand tout à l'heure Marivaux lui-même nous développera ce que l'on pourrait appeler son esthétique de la licence.

Il ne me reste plus, pour avoir à peu près retrouvé les origines de ce talent complexe, qu'à dire ce qu'il apportait de sa personne dans ce milieu dont il a tant reçu. Deux mots ici suffiront : une rare ignorance et un grand contentement de soi. A-t-on bien assez remarqué ce que peuvent ces deux forces dans la littérature et dans l'art? Au lieu de croire que tout ait été dit, découvrir tous les jours la banalité même, qui sait si ce n'est pas, à défaut de génie, le plus sûr moyen de la renouveler? Marivaux, plus instruit, eût été certainement moins « moderne, » et, selon toute vraisemblance, moins entièrement original; mais, plus modeste, c'est-à-dire moins convaincu qu'il y avait des chemins tout nouveaux à ouvrir, il en eût certainement moins ouvert.

II.

L'histoire de sa vie, très imparfaitement connue, malgré les efforts de M. Larroumet, semble importer de peu de chose à l'histoire de ses œuvres. De ce que nous savons de sa naissance, de sa condition, de sa fortune, enfin de la part malheureuse qu'il prit aux spéculations de la rue Quincampoix, — et de sa naturelle paresse, — nous pouvons du moins conjecturer que la vocation ne s'éveilla guère en lui que sous l'aiguillon de la nécessité. En 1721, âgé déjà de trente-trois ans, il n'avait encore publié que ses parodies, ses *Effets surprenans de la sympathie*, quelques lettres dans le *Mercure*, de petits vers de société, deux pièces pour le Théâtre-Italien, et une tragédie en cinq actes et en vers : *Annibal*. Ruiné par le système, il demanda ses ressources au journalisme d'abord et fit paraître, au cours des années 1722 et 1723, une feuille imitée du *Spectateur* d'Addison, *le Spectateur français*, laquelle, paraissant à intervalles fort irréguliers, ne vécut pas au-delà du vingt-cinquième numéro. Ne nous en étonnons pas. Sans compter que Marivaux n'a rien écrit de plus alambiqué que certaines pages de ce journal, il ne se préoccupait pas assez d'y répondre à ce goût très vif d'information qui, seul ou presque seul, faisait déjà la fortune des feuilles. En revanche, il s'y exerçait à conter. *Le Spectateur français* peut être considéré comme le livre d'esquisses où Marivaux a successivement ébauché les sujets qu'il devait plus tard achever en romans. Deux autres feuilles qu'il donna plus tard : *l'Indigent philosophe* et *le Cabinet du philosophe*, eurent encore moins de succès. Il avait passé la quarantaine et, par conséquent, touché la maturité du talent quand il publia les deux premières parties de *la Vie de Marianne*, l'une en 1731 et l'autre en 1734. Le livre eut quelque succès, mais souleva plus d'une critique. Marivaux s'y attendait bien. Voici

comme, en effet, il s'était exprimé dans sa première préface, car, semblable en ce point à tous les auteurs que l'on conteste, c'est un grand préfacier que Marivaux : « Comme on pourrait soupçonner cette histoire-ci d'avoir été faite exprès pour le public, je crois devoir avertir que je la tiens moi-même d'un ami qui l'a réellement trouvée... Ce qui est de vrai, c'est que si cette histoire était simplement imaginée, il y a toute apparence qu'elle n'aurait point la forme qu'elle a... il y aurait plus de faits et moins de morale... on se serait conformé au goût général d'à présent, qui ne veut dans les *aventures* que les *aventures* mêmes. » Si le trait n'allait pas à l'adresse de l'auteur de *Gil Blas,* il allait certainement à l'auteur des *Mémoires d'un homme de qualité.* Le Sage n'a jamais aimé Marivaux, ni Marivaux jamais Prévost. Peut-être aussi n'était-ce là qu'une allusion générale. Il est toujours habile de se prémunir contre la critique, et de se parer, s'il est possible, de ses défauts eux-mêmes comme d'autant de qualités.

Une tradition constante au XVIIIe siècle veut que *Marianne* ait réussi bien mieux en Angleterre qu'en France. « M. de Marivaux est de tous les auteurs français, écrivait Diderot en 1749, celui que les Anglais aiment le plus, » et il en donnait des raisons très ingénieuses, qui devaient aller au cœur du romancier. « C'est que toute langue, en général, étant pauvre de mots propres pour les écrivains qui ont l'imagination vive, les situations qu'ils inventent, les nuances délicates qu'ils aperçoivent dans les caractères, la naïveté des peintures qu'ils ont à faire les écartent à tout moment des façons de parler ordinaires et leur font adopter des tours de phrase qui sont admirables toutes les fois qu'ils ne sont ni précieux ni obscurs, défauts qu'on leur pardonne plus ou moins difficilement selon que l'on a plus d'esprit soi-même et moins de connaissance de la langue. » Nous en pouvons aujourd'hui donner d'autres, moins subtiles, plus générales, et d'une vraisemblance plus voisine de la vérité. C'est d'abord que les grands romanciers de l'Angleterre, — Richardson, Fielding, Smollett, Sterne enfin, — n'avaient pas encore paru. Les deux chefs-d'œuvre de Daniel de Foë : *Robinson* et les *Mémoires d'un cavalier,* ne suffisaient pas à remplir complètement l'idée que l'on commençait, en Angleterre au moins, à se former du roman de la vie commune; et quant à ceux de Swift : *les Voyages de Gulliver* et *le Conte du Tonneau,* si ce sont bien des fictions, ce ne sont assurément pas des romans. *Le Spectateur* d'Addison avait préparé justement les voies à quelque chose de nouveau, mais qui n'était pas encore né (1). Rien donc de plus naturel, dans un temps

(1) Voyez, pour cette question, le chapitre de M. A. Beljame sur Joseph Addison, dans son livre sur *le Public et les Hommes de lettres en Angleterre au* XVIIIe *siècle*

« où rien de considérable ne paraissait à Paris qui ne passât aussitôt la Manche, » si les Anglais ont adopté *Marianne*. Ils y reconnaissaient quelque chose de ce qu'ils attendaient. Mais il est permis d'aller plus loin encore. Ce que les Anglais du XVIII[e] siècle, les futurs lecteurs de *Paméla,* de *Clarisse Harlowe*, de *Tom Jones*, d'*Amélia* devaient surtout apprécier dans Marivaux, c'était peut-être ce que les Français d'alors en ont presque le moins goûté : certaines peintures de la vie commune, et l'étendue, la diversité, la particularité, l'acuité de l'observation morale.

Il ne manquait certes pas dans *Gil Blas*, on l'a vu, de peintures de la vie commune ou des mœurs bourgeoises, comme on disait alors. Mais elles n'y avaient pas du tout le même caractère qu'elles allaient revêtir dans *Marianne* et dans *le Paysan parvenu*. Si l'intention d'imiter la réalité de très près n'y était pas douteuse, l'intention de s'en égayer et d'en égayer le lecteur n'y était pas moins évidente. L'auteur comique reparaissait toujours dans le roman de Le Sage, comme dans les pièces de Marivaux revient toujours l'observateur exact. En d'autres termes encore, les peintures de la vie commune, telles que *Gil Blas* nous les présente, sont toujours, en tant que peintures du réel, dans le goût de Molière : satiriques d'intention, larges de facture, brossées, non pas léchées, plus fortes, plus hardies, plus audacieuses que nature. Mais, dans *le Paysan parvenu* comme dans *Marianne*, elles sont au contraire successives, minutieuses, finies, traitées par touches imperceptibles, et déjà, par conséquent, dans le goût futur du roman de Richardson. C'était une grande nouveauté. Marivaux s'en rendait bien compte. La seconde partie de *la Vie de Marianne* débutait par cette espèce de déclaration : « Il y a des gens dont la vanité se mêle de tout ce qu'ils font, même de leurs lectures. Donnez-leur l'histoire du genre humain dans les grandes conditions, ce devient là pour eux un objet important ; mais ne leur parlez pas des objets médiocres, ils ne veulent voir agir que des seigneurs, des princes, des rois, ou du moins des personnes qui aient fait une grande figure. Il n'y a que cela qui existe pour la noblesse de leur goût. Laissez là le reste des hommes ; qu'ils vivent, mais qu'il n'en soit pas question. Ils vous diraient volontiers que la nature aurait bien pu se passer de les faire naître et que les bourgeois la déshonorent. » C'est à Diderot, c'est à Rousseau que l'on fait ordinairement honneur d'avoir introduit cette peinture des « conditions médiocres » dans le roman français, et d'avoir osé les premiers, dans la tragédie de la vie réelle, égaler les malheurs du « bourgeois » aux héroïques infor-

et quelques pages de M. Mézières sur *le Roman anglais au* XVIII[e] *siècle*, dans son livre récent : *Hors de France*.

tunes de la race d'Atrée et de Thyeste. Nous verrons que l'éloge, pour des raisons que nous essaierons de déterminer plus tard, est incontestablement mérité. Mais il faut cependant faire aussi sa part à Marivaux, et le louer du mérite au moins de l'invention. S'il n'est pas le premier qui ait fait figurer dans le roman des « cochers » et des « petites lingères; » il est le premier, — et c'est là le grand point, — qui se soit avisé d'étudier, comme il dit, « ce que c'est que *l'homme* » dans un cocher, et « ce que c'est que *la femme* » dans une petite marchande.

Car, on avait bien pu mêler, avant lui, dans les histoires, des laquais et des chambrières, et même les y faire parler conformément à leur état; on ne s'était pas proposé, comme lui, d'étudier en eux la réfraction particulière que subissent les sentimens généraux en passant pour ainsi dire par le milieu des conditions. Rencontre singulière, à coup sûr, qu'une telle idée appartienne en propre à l'homme que l'on considère plutôt comme le peintre achevé des élégances mondaines du XVIIIe siècle ! Ce n'est pas moins la vérité; et nous avons dit tout à l'heure comment Marivaux se trouvait préparé tout naturellement à la tâche. Son procédé de parodiste n'avait pas consisté comme celui de Scarron, par exemple, dans une exagération fantastique et caricaturale du trait de ses originaux, mais bien dans une espèce de réduction du noble et de l'héroïque aux conditions de la vie commune : le fils d'Ulysse devenu le fils de M. Brideron, capitaine de cavalerie dans un régiment allemand, et Pénélope une grosse fermière ou bourgeoise de village assiégée par « un tas de nobles campagnards ses voisins. » Otez maintenant le modèle, et ôtez l'intention de raillerie, il reste des petites gens dont les aventures peuvent, tout comme celle des plus grands, défrayer le roman. La nouveauté d'ailleurs, en son temps, fit presque scandale. Marivaux était mort depuis déjà plusieurs années, que d'Alembert, prononçant son *Éloge*, lui reprochait encore « d'avoir voulu mettre trop de vérité dans ses tableaux populaires » et d'avoir osé se permettre ainsi « des détails ignobles qui détonnaient avec la finesse de ses autres dessins. » Moins dégoûtés que d'Alembert, ou peut-être plus curieux, et tout en convenant que quelques détails sont effectivement quelquefois de trop, nous sommes aujourd'hui reconnaissans à Marivaux de cet excès de vérité même. Les peintures de la boutique de Mme Dutour, la maîtresse lingère, dans *Marianne*, et dans *le Paysan parvenu*, de la maison des demoiselles Habert, sont des peintures d'intérieurs bourgeois devenues pour nous sans prix : de véritables Chardin, si, — selon la comparaison que le nombre de ceux qui l'ont déjà faite ne nous embarrassera pas pour reproduire à notre tour, — des pièces comme *la Double Inconstance* ou *le Prince travesti* sont de véritables Watteau.

Le champ nouveau qui s'ouvrait dès lors à l'observation morale, on l'entrevoit. C'est ici surtout que la part de Marivaux est plus grande qu'on ne le dit, son œuvre plus instructive et son rôle plus considérable. Essayons d'en montrer l'importance. Il a représenté dans *Marianne* deux hypocrites, l'un que l'on connaît : M. de Climal, et l'autre que l'on connaît moins, parce qu'il paraît que l'on ne va pas souvent jusqu'au bout de *Marianne :* le baron de Sercour. Ni l'un ni l'autre, cela va sans dire, n'a la vigueur, le relief, la hideuse beauté du Tartufe de Molière, mais l'un et l'autre ne laisse pas d'avoir son genre de mérite, et,— ce qui est intéressant,— chacun son genre particulier. Aussi différens que possible, l'un, M. de Climal, homme du monde, « assez bien fait, d'un visage doux et sérieux, où l'on voyait un air de mortification qui empêchait qu'on ne remarquât tout son embonpoint; » l'autre, M. de Sercour, gentilhomme de campagne, « infirme, presque toujours malade, asthmatique, à la mine maigre, pâle, sérieuse et austère; » ce que Marivaux a démêlé supérieurement en eux, et admirablement rendu, c'est cette habitude de se composer qui finit insensiblement par faire de l'hypocrite lui-même sa première dupe et sa plus sûre victime. M. de Climal surtout, dont les manœuvres de séduction sur Marianne occupent les deux premières parties du roman, est si bien démonté, pour ainsi dire, pièce à pièce, la complexité de ses sentimens est si finement expliquée, ce qu'il y a de conscient et d'inconscient enfin dans son hypocrisie est si habilement débrouillé qu'à chaque instant on est tenté de l'excuser, et que, quoiqu'il soit impossible de ne pas le condamner, à peine peut-on s'empêcher de le plaindre pour ce qu'il y a de souffrance réelle dans sa déconvenue finale. Ailleurs, dans *le Paysan parvenu,* ce sont deux femmes du monde, galantes l'une et l'autre, que Marivaux nous a dépeintes, ou plutôt analysées. Mme de Fécour appartient « à la finance, » et Mme de Ferval « à la robe. » Il me paraît impossible de mieux distinguer, par des traits plus imperceptibles et cependant plus décisifs, avec plus de talent d'observation et de légèreté de main, ce que le « tempérament » et la « condition » peuvent mettre de différence entre deux femmes, à la première de qui les mœurs du temps laissent toute liberté de vaincre ses tentations, « en les satisfaisant; » tandis que l'autre est tenue, par les préjugés et par la tradition, d'un reste de sévérité dans son désordre même, d'un peu de décence au moins, et en tout cas de beaucoup de précautions. Les demoiselles Habert, encore, deux sœurs, toutes les deux dévotes, mais l'une par nature, et l'autre plutôt pour n'avoir pas trouvé le mari qu'elle eût voulu, sont admirablement portraiturées...

J'indique exprès des personnages dont le trait général est le même, afin que, si l'on s'y reporte, on voie mieux en quoi consiste

l'art particulier de Marivaux. Dans la ressemblance, il excelle à discerner la différence, et dans ce qui est de l'humanité tout entière à nous montrer ce qui est de l'individu. Ceci est remarquable, parce qu'il sait ce qu'il fait. Ce n'est pas d'instinct et de pratique seulement, c'est dans son principe aussi qu'il connaît cet art difficile de l'observation morale. Il s'est représenté lui-même, dans la première feuille du *Spectateur*, descendant l'escalier de la Comédie, lentement, en compagnie d'une vieille dame de ses amies : « Pendant les petites pauses que nous étions obligés de faire par intervalles, mon esprit pensif s'exerçait à son ordinaire. Je regardais passer le monde, je ne voyais pas un visage qui ne fût accommodé d'un nez, de deux yeux et d'une bouche, et je n'en remarquais pas un sur qui la nature n'eût ajusté tout cela dans un goût différent. » C'est précisément ainsi que, dans le monde moral, quelques traits généraux, différemment ajustés, diversifient à l'infini l'éternelle nature humaine, et que, comme il n'y a pas deux visages que nous puissions confondre au point de les prendre l'un pour l'autre, il n'y a pas deux physionomies morales qui n'aient chacune, pour qui sait y lire, sa réelle individualité. Reconnaître les individualités morales, tel est l'objet de Marivaux, et les reconnaître à travers leur visage, telle est sa prétention.

Il y a plus d'une fois réussi. « Cette prieure était une petite personne courte, ronde et blanche, à double menton, et qui avait le teint frais et reposé. Il n'y a point de ces mines-là dans le monde. » Voilà le portrait. Que veut dire cette mine-là ? Nous allons le savoir : « D'ordinaire, c'est ou le tempérament, ou la mollesse et l'inaction, ou la quantité de nourriture qui nous acquièrent notre embonpoint, et cela est tout simple; mais celui dont je parle, on sent qu'il faut, pour l'avoir acquis, s'en être saintement fait une tâche. Il ne peut être que l'ouvrage d'une délicate, d'une amoureuse et d'une dévote complaisance qu'on a pour le bien et l'aise du corps; il est non-seulement un témoignage qu'on aime la vie saine, mais qu'on l'aime douce, oisive et friande, et qu'en jouissant du plaisir de se porter bien, on s'accorde encore autant de douceurs et de privilèges que si l'on était toujours convalescente. » Autre exemple : celle-ci est exactement le contraire d'une religieuse. « Agathe n'était pas belle, mais elle avait beaucoup de délicatesse dans les traits, avec des yeux vifs et pleins de feu, mais d'un feu que la petite personne retenait et ne laissait éclater qu'en sournoise, ce qui tout ensemble lui faisait une physionomie piquante et spirituelle, mais friponne. » Voilà le masque. Mais que cache-t-il? C'est ce que Marivaux va nous apprendre : « Agathe avait du penchant à l'amour; on lui sentait de la disposition à être plutôt amoureuse que tendre, plus d'hypocrisie que de mœurs... C'était

la plus intrépide menteuse que j'aie connue. Je n'ai jamais vu son esprit en défaut sur les expédiens; vous l'auriez crue timide, et il n'y avait point d'âme plus ferme, plus résolue, point de tête qui se démontât moins; personne qui se souciât moins d'avoir fait une faute, personne en même temps qui se souciât plus de la couvrir ou de l'excuser, personne qui en craignît moins le reproche quand elle ne pouvait l'éviter; et alors, vous parliez à une coupable si tranquille que sa faute ne vous paraissait plus rien. » A-t-on jamais mieux montré le rapport ou la correspondance entre les traits du visage et la physionomie morale? a-t-on jamais mieux fait voir l'espèce de possession que nos habitudes prennent de notre figure? a-t-on jamais mis enfin, si vous avez égard au temps, plus de psychologie dans le roman, plus fine et plus subtile, mais aussi plus de nouveauté? car il faut se souvenir qu'en 1734, en l'année même où paraissait *Marianne*, les critiques nous sont garans que *Clélie*, que *Polexandre*, que le *Pharamond* même de ce Gascon de La Calprenède continuaient d'être comptés au nombre de nos meilleurs romans.

Mais où cette richesse et cette finesse en même temps de l'observation morale se déploient tout entières, c'est naturellement dans la peinture des passions de l'amour. Il faut faire encore honneur à Marivaux d'avoir introduit le premier dans le roman moderne l'analyse de l'amour. Assurément, dans nos plus anciens poèmes d'aventures comme plus récemment dans les romans des Gomberville, des La Calprenède et des Scudéri, l'amour avait joué son rôle, et ce rôle était même capital. Cependant, bien qu'il y fût le principal ressort des événemens et l'ouvrier plus ou moins caché de toutes les grandes catastrophes, c'étaient peut-être, à vrai dire, ces catastrophes et ces événemens eux-mêmes qui demeuraient la matière essentielle du roman et qui en faisaient le plus vif intérêt. Le seul auteur de l'*Astrée* avait essayé de discerner des nuances dans l'amour (1); pour tous les autres, l'amour était une passion que son nom seul définissait assez. Aimer, c'était aimer; l'on n'y cherchait guère d'autres raffinemens; et la plus diverse de toutes les passions était ainsi traitée comme la plus semblable à elle-même. Jusque dans les romans de femmes, et peut-être à aucune époque ne s'en publia-t-il plus qu'alors, — dans les romans de Mme de Villedieu, de Mlle de La Force, de Mme d'Aulnoy, de Mlle Bernard, de Mme de Gomez, de Mlle Durand, — la peinture de l'amour, ardente quelquefois et quelquefois licencieuse, n'a cependant rien que de toujours géné-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai 1874, les pages éloquentes que M. Émile Montégut a consacrées à l'*Astrée*.

ral et de toujours impersonnel. On sait qu'il n'en va pas autrement au théâtre. Dans la tragédie de Corneille, dans la comédie de Molière, tout le monde aime à peu près de la même manière; et telle est sur ce point la force de la tradition que, cinquante ans plus tard, Voltaire sera presque tenté de faire un reproche à l'auteur de *Bajazet* et de *Bérénice* d'avoir, seul en son temps, compris et représenté dans sa diversité la passion de l'amour. Ne doutons pas, après cela, que ce que le même Voltaire a raillé dans les « comédies métaphysiques » de Marivaux, ce soit précisément la métaphysique d'amour, et cette subtilité dont les personnages y font preuve pour démêler ce que leur amour a d'individuel, d'unique à chacun d'eux, « pour voir clair dans leur cœur, » selon le joli mot de la Silvia du *Jeu de l'amour et du hasard*. Mais, au contraire, c'en est pour nous aujourd'hui le mérite, et c'est le mérite aussi des romans de Marivaux. « L'amour? Eh! messieurs, le croyez-vous une bagatelle? répondait-il à ses détracteurs. Je ne suis pas de votre avis, et je ne connais guère de sujet sur lequel le sage puisse exercer ses réflexions avec plus de profit pour les hommes. » Avec plus de profit, c'est selon qu'on l'entend, mais avec plus d'intérêt, c'est ce qu'on ne saurait contester.

En effet, toute sorte de raisons conspirent pour faire des passions de l'amour les plus dramatiques, en dépit de Voltaire, et les plus romanesques de toutes. Quand les passions de l'amour ne seraient pas en quelque manière chargées de pourvoir à la conservation de l'humanité même, elles demeureraient encore le principe subtil dont la présence inaperçue donne aux autres passions leur force et leur profondeur. Si l'on ne reconnaissait pas qu'elles sont capables, à elles seules, de produire les effets de toutes les autres ensemble, — c'est un mot de Marivaux, — il faudrait avouer cependant qu'aucunes, en aucun temps, n'exercent plus universellement leur empire. Et quand on n'admettrait pas que le secret des caractères se révèle plus naïvement dans l'amour que dans l'avarice ou dans l'ambition, on accordera tout au moins qu'il y a bien plus de manières d'aimer qu'il n'y en a de poursuivre ou l'or ou le pouvoir. Je ne dis pas que l'auteur de *Marianne* ait distingué tout cela, mais certainement il en a distingué quelque chose. Plus ou moins nettement, il s'est rendu compte, le premier parmi les romanciers, de l'importance sociale des passions de l'amour, du rôle que les femmes jouent dans la vie de l'homme, ce rôle si souvent oublié par l'histoire, et il faut ajouter qu'il y a le premier deviné l'avenir du roman. Les forces ont pu lui manquer. D'autres que lui, l'auteur de *Paméla*, par exemple, et l'auteur de *la Nouvelle Héloïse*, ont eu l'honneur dans l'histoire d'avoir fait parler au roman moderne le langage de la passion. Mais l'honneur ou le bonheur des autres

ne diminue pas le mérite particulier de Marivaux. Il a ouvert la route où Richardson et Rousseau ont marché. Fondée ou non, la tradition n'a donc pas tort de prétendre que *Marianne* aurait inspiré *Paméla*; et il est bien remarquable que, de tous ses anciens protecteurs ou amis, le seul que l'atrabilaire citoyen ait épargné dans ses *Confessions* soit précisément Marivaux.

Esprit subtil et, sous une apparence tout extérieure de sensibilité, cœur très sec, ce qui faisait malheureusement défaut à Marivaux, et sans quoi personne jamais n'a su parler la langue de la passion, c'était la sympathie. On peut dire qu'à cet égard encore il est bien l'élève de ses maîtres. Il y a quelques traits en lui de l'égoïsme raffiné de Fontenelle, il y en a quelques autres de l'élégante corruption de M[me] de Tencin : un peu de cervelle à la place du cœur; et, puisque je fais tant que de parler comme eux : tout son cœur dans sa tête. S'il s'intéresse à ses personnages, il ne les aime pourtant pas; ce sont plutôt pour lui des sujets d'expérience que des êtres de chair et de sang, aux émotions de qui son cœur batte ou s'arrête, se dilate ou se serre; il ne vit pas enfin de leur vie, et ne met rien en eux de la sienne. C'est pourquoi, même dans son théâtre, dans les chefs-d'œuvre de son théâtre, les traces d'émotion sont rares; il y en a moins encore dans ses romans; et, pour la passion, nous pouvons dire qu'elle en est à peu près absente. Une fois cependant il y est presque arrivé. C'est dans ce long épisode que l'on pourrait, sous le titre de *la Religieuse*, détacher de *la Vie de Marianne*, et que ses derniers biographes ont eu grandement raison de mettre un peu plus en lumière que l'on n'avait fait jusqu'ici. — L'une des religieuses du couvent où l'on a pour quelque temps placé Marianne lui raconte son histoire, en y intercalant, pour ne pas dire en y emboîtant, selon le procédé de Marivaux, l'histoire d'une autre religieuse. Il y a là, dans ce nouvel épisode, cinq ou six pages plus éloquentes que Marivaux et dont il en faut détacher au moins une, celle où la religieuse se délivre entre les mains de M[lle] de Tervire d'un billet qui la brûle :

Elle tira alors de son sein un billet sans adresse, mais cacheté, qu'elle me donna d'une main tremblante. « Puisque je vous fais pitié, ajouta-t-elle, défaites-moi de cela; je vous en conjure, délivrez-moi de ce malheureux billet qui me tourmente, délivrez-moi du péril où il me jette, et que je ne le voie plus. Depuis deux heures que je l'ai reçu, je ne vis pas. — Mais, lui dis-je, vous ne l'avez point lu; il n'est point ouvert. — Non, me répondit-elle; à tout moment, j'ai envie de le déchirer, à tout moment, j'ai été tentée de l'ouvrir, et, à la fin, je l'ouvrirai, je ne résisterai pas. Je crois que j'allais le lire, quand, par bonheur pour moi, vous êtes venue. Eh! quel bonheur! Hélas! je suis

bien éloignée de sentir que c'en est un; je ne sais pas même si je le pense. Ce billet que je viens de vous donner, je le regrette; peu s'en faut que je ne vous le redemande; je voudrais le ravoir; mais ne m'écoutez point, et, si vous le lisez, comme vous en êtes la maîtresse, puisque je ne vous cache rien, ne me dites jamais ce qu'il contient, je ne m'en doute que trop; et je ne sais ce que je deviendrais si j'en étais mieux instruite.

Si j'ai cité toute la page, c'est qu'il importait de marquer le point le plus élevé que l'éloquence de la passion ait atteint dans l'œuvre entière de Marivaux. Mais cette éloquence ne se soutient pas longtemps, et la page est à peu près unique. Très expert à trouver des justifications, Marivaux, sur un pareil reproche, eût sans doute répondu que, s'il n'a pas peint plus souvent la passion, c'est qu'au fait il ne l'a pas plus souvent rencontrée dans la vie réelle. Ou plutôt il s'était défendu par avance en mettant cette vérité dans la bouche de son paysan, « qu'il y a bien des amours où le cœur n'a point de part, » qu'il y en a même « plus de ceux-là que d'autres, » que « dans le fond, c'est sur eux que roule la nature, » et qu'il ne saurait être tenu d'être plus réel que la réalité. La justification achève de limiter le cercle où se meut l'observation de Marivaux. Il est absolument de son temps, et il est uniquement de sa société. Tout ce que nous avons dit de sa science des passions de l'amour est vrai, mais seulement entre les bornes où son genre d'existence a comme confiné ses facultés d'observateur. « Français et contemporain des amans de son temps, » il n'a peint que l'amour tel qu'il le voyait faire autour de lui. Pour rencontrer la passion, il eût fallu qu'il sortît un peu de ses coteries, qu'il osât descendre plus bas, comme l'auteur de *Manon Lescaut*, ou qu'il montât plus haut, qu'il fût moins homme du monde et un peu plus poète. Aussi dans *Marianne* comme dans *le Paysan parvenu*, l'amour, après tout, n'est-il que la galanterie, et, comme il le dit, dans son langage ou dans son jargon : « l'utile enjolivé de l'honnête, » le désir sous le voile de l'élégance et de la politesse.

A ce point de vue, je ne connais guère de bréviaire de l'art de plaire qui soit plus instructif, mais moins moral que *la Vie de Marianne*. Toutes les mines, tous les manèges de la coquetterie, tout ce qu'il peut y avoir de moyens stratégiques, sans avoir l'air au moins d'y toucher, pour attirer l'attention sur soi, l'y fixer, l'y retenir, Marivaux est homme à en donner recette, et le charme subtil de la leçon ne réussit pas toujours à en déguiser la corruptrice naïveté. On devait s'y prendre à peu près ainsi chez Mme de Lambert; on ne s'y prenait certainement pas d'autre sorte dans le cercle de Mme de Tencin. C'est l'art de s'emparer des cœurs par

principes et par règles, ou même des sens, et quelquefois aussi des fortunes. Ce serait sans doute par trop de pruderie que de reprocher à la Marianne de Marivaux ce qu'elle dit d'ingénieux, ou plutôt de savant, sur l'esthétique de la parure féminine. « C'est moi qui vous le dis, qui le sais à merveille, qu'en fait de parure, quand on a trouvé ce qui est bien, ce n'est pas grand'chose, et qu'il faut trouver le mieux pour aller de là au mieux du mieux, et que, pour attraper ce dernier mieux, il faut lire dans le cœur des hommes et savoir préférer ce qui le gagne le plus à ce qui ne fait que le gagner beaucoup, et cela est immense. » Qui ne voit cependant que cet art de lire « dans le cœur des hommes » risque déjà de mener les femmes un peu loin? Elle dit ailleurs, au ressouvenir de ses succès de jolie femme : « Je me jouais de toutes les façons de plaire; je savais être plusieurs femmes en une. Quand je voulais avoir un air fripon, j'avais un maintien et une parure qui faisaient mon affaire; le lendemain, on me trouvait avec des grâces tendres; ensuite j'étais une beauté modeste, sérieuse, nonchalante. Je fixais l'homme le plus volage, je dupais son inconstance, parce que tous les jours je lui renouvelais sa maîtresse; et c'était comme s'il en avaitch angé. » Ceci est déjà plus grave; et nous voilà sur la pente jusqu'au bout de laquelle va bientôt rouler le roman du XVIIIe siècle. On s'est demandé si les héros de Crébillon fils et de Duclos avaient existé quelqu'autre part ailleurs que dans l'imagination libertine et dépravée de leurs auteurs. La Marianne de Marivaux répond clairement à la question. La coquetterie des femmes fait les hommes à bonnes fortunes. Quand l'art de plaire devient une science : la science de tout promettre et de ne rien accorder; l'art de vaincre en devient une autre : celle de ne rien donner et de tout obtenir. L'auteur de *Marianne* et du *Paysan parvenu* est ainsi beaucoup plus près qu'on ne le croit communément de l'auteur des *Égaremens du cœur et de l'esprit.* Il y a positivement déjà dans le roman de Marivaux, parmi toutes les finesses et toutes les subtilités, une veine de libertinage.

Elle est reconnaissable dès ses premières œuvres, dans *les Effets surprenans de la sympathie*, par exemple, et je regrette d'avoir à la signaler dans *la Vie de Marianne* elle-même. Lorsque Marianne s'est froissé le pied et qu'on la transporte chez Valville, un chirurgien est aussitôt appelé pour examiner et tâter le mal. « Le bonhomme, pour mieux en juger, se baissait beaucoup, parce qu'il était vieux, et Valville, en conformité de geste, prenait insensiblement la même attitude et se baissait beaucoup aussi, parce qu'il était jeune, car il ne connaissait rien à mon mal, mais il se connaissait à mon pied, et m'en paraissait aussi content que je l'avais espéré. Pour moi, je ne disais mot et ne donnais aucun signe des observations

clandestines que je faisais sur lui; il n'aurait pas été honnête de paraître soupçonner l'attrait qui l'attirait, et d'ailleurs j'aurais tout gâté si je lui avais laissé apercevoir que je comprenais ses petites façons. » Il me semble qu'il y a quelques rapports entre cette « ingénue » de seize ans, et ce que l'on pourrait appeler une « rouée. » Car, malheureusement pour elle et pour Marivaux, c'est qu'elle sait très bien l'espèce d'attrait qui attire ce Valville. « Qu'une femme soit un peu laide, il n'y a pas grand malheur, si elle a la main belle : il y a une infinité d'hommes plus touchés de cette beauté-là que d'un visage aimable ; et la raison de cela, vous la dirai-je? Je crois l'avoir sentie. C'est que ce n'est point une nudité qu'un visage, quelque aimable qu'il soit; mais une belle main commence à en devenir une, et, pour fixer de certaines gens, il est bien aussi sûr de les tenter que de leur plaire. » Je pourrais multiplier les exemples. Ils seraient plus nombreux et quelques-uns surtout plus démonstratifs que le lecteur ne les supporterait : ici la main, et là le pied, tantôt « la gorge, » tantôt « la jambe, » et, toutes les fois qu'il en trouve occasion, « ce charmant négligé si convenable aux aimables femmes, parce que, bien loin de distraire les regards par d'inutiles ornemens, il leur laisse la liberté de ne s'occuper que de la personne. » J'ai quelque peine au moins à reconnaître là des traits d'un moraliste, ou plutôt je ne comprends pas très bien comment on l'a pu lire pour vouloir faire à Marivaux, depuis quelques années, cette réputation étrangement usurpée. On me permettra d'insister; il s'agit de n'être pas dupe, et il s'agit surtout de fixer un point de l'histoire du roman français.

Que Marivaux ait affecté des prétentions de moraliste et qu'il ait peut-être cru sincèrement servir les mœurs en écrivant sa *Marianne* et son *Paysan*, je n'y veux point contredire. En tout temps, et notamment au XVIIIe siècle, la prétention a toujours été celle des auteurs dramatiques ou des romanciers à qui l'on reprochait la vivacité, pour ne pas dire la licence de leurs peintures. « Si l'on m'apprenait, disait Marivaux, que mes écrits eussent corrigé quelques vices ou seulement quelques vicieux, je serais vraiment sensible à cet éloge. » L'intention est louable; mais l'auteur de *Monsieur Nicolas*, Restif de La Bretonne, en a dit tout autant, sinon davantage, au point que l'on ne sait, quand on le lit, de quoi l'on doit s'indigner le plus : de l'énormité de ses peintures ou de l'impudence de ses déclamations. Ce qui demeure certain, c'est que les contemporains de Marivaux ne s'y sont pas trompés. Nous pouvons invoquer là-dessus le témoignage d'un homme qui fait autorité dans la matière; c'est Diderot que je veux dire. A deux ou trois reprises, Diderot n'a pas hésité à classer Marivaux (et de son vivant même) dans la compromettante société des Duclos et des Crébillon

fils. « La bibliothèque publique est composée de tout ce qu'on a écrit de l'amour et de ses mystères, depuis Anacréon jusqu'à Marivaux. Ce sont les archives de Cythère. L'auteur de *Tanzaï* en est garde. On y voit couronnés de myrtes les bustes de la reine de Navarre, de Meursius, de Boccace, de La Fontaine. On y médite les *Marianne*, les *Acajou* et mille autres bagatelles. » Composée en 1747, la *Promenade du sceptique*, d'où j'extrais ces lignes, n'a paru qu'en 1820; mais un autre roman de Diderot parut en 1748, et Marivaux y put lire le passage suivant : « L'auteur africain nous apprend ici que le sultan se précautionna d'un antisomnifère des plus violens,.. dont voici la recette : Prenez, de *Marianne* et du *Paysan*... quatre pages; des *Égaremens du cœur*... une feuille; des *Confessions*... vingt-cinq lignes et demie. » *Marianne* et *Acajou*, *le Paysan* et *les Égaremens*, on le voit, il ne sépare jamais Marivaux de Crébillon et de Duclos. Le compagnonnage est fâcheux... et significatif.

Ce qui probablement aura trompé les biographes, c'est que Crébillon fils, dans l'un de ses premiers romans, ayant très agréablement parodié la manière de Marivaux, Marivaux lui répondit, dans la quatrième partie du *Paysan*, et l'attaqua notamment sur les licences en effet assez grossières, dont *Tanzaï et Néardané* était déjà l'échantillon. Mais on n'a pas assez remarqué qu'il n'y trouve à reprendre que les licences « extrêmes, excessives, » comme il les appelle; et que, pourvu que l'on sache « apprivoiser la corruption du lecteur, » il semble bien qu'à ses yeux tout soit sauvé. Si, selon Marivaux, le lecteur « n'aime pas les licences extrêmes » cependant, selon Marivaux toujours, « il ne laisse pas d'aimer les licences. » Toute la question est donc de les envelopper si bien et de les présenter avec tant d'art, d'une façon si insinuante, qu'elles opèrent leur effet comme sans que l'on s'en aperçoive; et en se souvenant bien, selon le mot de Mme de Lambert, « que la pudeur n'est jamais plus utile ou plus avantageuse que dans les temps destinés à la perdre. » Que voit-on vraiment là qui ressemble à une protestation de Marivaux contre l'invasion de la licence dans le roman de son temps? Mais, plutôt, à le bien entendre, c'est une leçon de leur art à tous deux que l'auteur du *Paysan parvenu*, déjà célèbre, donne d'un peu haut à l'auteur de *Tanzaï et Néardané*, qui débute; ou bien encore, si l'on aime mieux, c'est une supériorité dans l'art de toucher ces matières délicates que Marivaux s'arroge à lui-même sur ce grand fou de Crébillon fils. Il prouve à ce jeune homme qu'il ne faut pas s'abandonner avec cette fougue à son goût de libertinage ou de volupté, mais apprendre à s'en servir et le faire valoir selon la formule et selon les règles de l'art. Nous ne serions donc pas éloigné d'accepter ici la supposition de M. Fleury, qui veut que *le Paysan parvenu* n'ait

été composé que pour joindre l'exemple au précepte et montrer à Crébillon comment se traite à peu près décemment la licence. Mais c'est toujours la licence; et c'est pourquoi nous maintenons ce point : dans l'histoire du roman français, *Marianne* et *le Paysan parvenu* sont les premières œuvres du genre galant et licencieux. C'est ce qu'il ne faut pas oublier quand, comme parfois, on compare Marivaux à Le Sage ou, plus exactement, *le Paysan parvenu* à *Gil Blas*. La manière franche et libre de Le Sage, pour ne pas dire un peu crue, peut bien effaroucher de loin en loin les oreilles délicates; mais si celle de Marivaux, entortillée, précieuse, et cauteleuse les épargne, c'est aux dépens de la vraie pudeur et de la saine nature.

La mémoire de Marivaux ne saurait s'offenser de la comparaison, puisqu'il l'a lui-même provoquée. Je la pousserai donc à bout pour bien montrer ce qu'il y a sinon d'absolument immoral, tout au moins de peu moral dans le roman de Marivaux. Or, ce n'en est rien moins que la conception fondamentale, la façon même de prendre et de comprendre la vie; et, sous ce rapport encore, *Marianne* ne diffère pas tant du *Paysan parvenu.* Si l'on peut, en effet, reprocher au seigneur Gil Blas, comme nous l'avons déjà dit, bien des friponneries un peu fortes, et si l'on n'oserait assurément le proposer à personne comme un modèle d'honneur, de probité, de conduite seulement, il n'en demeure pas moins vrai que sa fortune finale est l'œuvre de son industrie, c'est-à-dire, après tout, de son intelligence, de son activité, de son courage même. Mais dans l'œuvre de Marivaux, hommes et femmes, tous, tant qu'ils sont, tous leurs succès et toute leur fortune, c'est toujours uniquement à leur figure qu'ils les doivent. Passe encore pour Marianne; quoique l'on puisse dire, à notre avis, qu'elle aide un peu trop sa figure, et qu'elle ne s'en sert pas toujours très catholiquement. Marianne a pour elle cette excuse qu'il en allait dans ce temps-là comme dans le nôtre. Et, de fait, à moins que le monde quelque jour ne change de face, tant qu'il restera vrai que c'est le mariage qui classe la femme, il sera naturel, légitime et nécessaire que le mariage, par tout pays, soit la principale affaire et la constante préoccupation de la femme. *Ad augusta per angusta*; il faut d'abord atteindre le but. On n'en aimerait pas moins voir la Marianne de Marivaux faire concourir à ses fins quelques autres moyens ou quelques autres prestiges que celui de son minois, de sa parure et de sa coquetterie. A plus forte raison les hommes. Cependant il ne semble pas que Marivaux connaisse pour eux d'autre voie de parvenir, et, sous ce rapport, nous ne pouvons guère lire qu'avec embarras, presque avec dégoût, son *Paysan parvenu.*

Figurez-vous donc un beau gars d'une vingtaine d'années, débar-

quant de son village pour entrer au service d'un gros financier, son seigneur. Il n'y a pas plus tôt fait son apparition, que, du salon jusqu'à la cuisine, les filles de chambre de Madame, et Madame elle-même, tout le sexe de prendre feu. Jacob se décide pour Mlle Geneviève, lui fait accroire qu'il en tient pour elle, commence par empocher son argent, lequel provient des libéralités du maître, dont elle est quelquefois le caprice, et finit par la planter là : c'est son premier exploit. Monsieur meurt, Madame est ruinée; Jacob se retrouve sur le pavé. Comme il traverse le Pont-Neuf, il aperçoit une femme qui se sent mal; il y court, l'aide à se remettre, la considère, la trouve « fraîche et ragoûtante » en dépit de la « cinquantaine; » et s'offre à la raccompagner. Nouvelle conquête : Mlle Habert la cadette, en un tour de main, est devenue éperdument amoureuse de ce superbe laquais. Pour l'épouser, car elle est fille d'honneur, elle se brouille avec son directeur d'abord, le respectable M. Doucin, se sépare de sa cuisinière, la désagréable et revêche Catherine, se fâche enfin avec sa sœur, Mlle Habert l'aînée, comme on l'appelle, et s'en va, Jacob au bras, chercher un logement quelque part où ses fantaisies d'arrière-saison soient moins ennuyeusement contrariées. La nouvelle hôtesse de Jacob, Mme d'Alain, a une fille; c'est cette graine « d'impure » dont nous avons mis le portrait sous les yeux du lecteur, Agathe, la gentille Parisienne du XVIIIe siècle, qui deviendra, s'il plaît à un imbécile, marquise de Saint-Chamond, comme la Mazarelli, ou comtesse de Lagarde, comme la demoiselle de Saint-Phallier. Elle ne manque pas, comme les autres, à s'éprendre de Jacob; jeunes ou vieilles, Jacob n'a qu'à paraître. Cependant le mariage ne va pas aussi vite que l'avaient souhaité les vœux de Mlle Habert; divers incidens en retardent la conclusion; il faut invoquer tour à tour de hautes protections, celle de Mme de Ferval pour vaincre les oppositions; et quand elles sont vaincues, celle de Mme de Fécour pour placer le beau Jacob. Mme de Ferval est conquise par Jacob, un coup d'œil en a fait l'affaire, et Mme de Fécour après elle, il n'y a fallu qu'un sourire; quel homme que ce coq de village et quel bourreau des cœurs!!.. Voilà *le Paysan parvenu*, que Marivaux n'a pas pris la peine d'achever.

Il a bien fait; et je n'imagine pas que personne soit tenté de le lui reprocher. C'était assez, c'était même déjà trop. Un pareil sujet n'est pas seulement libertin, mais honteux. Je ne comprends donc pas que le dernier biographe de Marivaux ait pu laisser échapper cette phrase : « qu'il y avait plus d'élévation en dix pages du *Paysan parvenu* que dans tout *Gil Blas*, et que Jacob est une âme d'élite en comparaison de son émule. » — « Ame d'élite? » M. Larroumet veut rire! et voilà singulièrement placer l'âme! Où sont-elles ces dix pages? Est-ce l'histoire des amours de Jacob avec Mlle Geneviève? ou l'his-

toire du caprice de Mme de Ferval pour Jacob? Mais ce que je comprends encore moins, c'est qu'il ait loué les continuateurs du roman de ne s'y être point mépris, et dans les trois parties qu'ils ont ajoutées aux cinq de Marivaux de s'être montrés « logiques, en conservant à Jacob une honnêteté, chancelante au début, mais affermie par l'expérience. » Car, sans me donner ici le ridicule de moraliser sur cette façon de s'enrichir aux dépens du cotillon, et de faire son chemin dans le monde, comme dit Jacob, en « goûtant si délicatement le plaisir de vivre; » je ferai toutefois observer qu'il n'y a guère de moyens de parvenir qui dégradent plus sûrement un homme, et qu'en fait d'expériences, si celles du personnage de Marivaux conduisent quelque part, ce pouvait bien être à la ferme générale, en ce temps-là, mais non pas certes à l'honnêteté. J'ai déjà nommé plus haut Restif de La Bretonne : la vraie suite du *Paysan parvenu*, c'est *le Paysan perverti*. En refaisant l'œuvre de Marivaux, comme Marivaux avait lui-même tant de fois refait celle des autres, Restif a du moins compris que ce n'était point par les femmes que l'on s'élevait des vices de la domesticité jusqu'aux vertus du bourgeois, mais que c'était par les femmes, au contraire, que l'on descendait de la bassesse même de la valetaille à quelque chose de plus déshonorant encore.

Le choix lui seul du sujet et la manière de le traiter, gravement, sérieusement, sans ombre d'ironie ou de satire, expliquent assez pourquoi *le Paysan parvenu*, dont le succès au XVIIIe siècle semble avoir été plus vif que celui de *Marianne*, est aujourd'hui moins lu et moins cité que *Marianne*. Les qualités du romancier n'y sont pourtant pas moindres. Il y a plus d'aventures, comme on disait, partant plus de personnages; et s'il y a moins de réflexions, elles sont peut-être plus profondes et de plus de portée. Pourquoi maintenant Marivaux, qui vécut plus de vingt ans encore après avoir publié la onzième partie de *Marianne*, ne termina-t-il ni l'un ni l'autre de ces deux ouvrages? C'eût été sans doute un plus naturel emploi de ses loisirs que de publier entre temps *Pharsamon, ou les Folies romanesques*, cinq volumes qui pouvaient dormir dans l'oubli où il les avait laissés lui-même vingt ans durant (1). Toujours est-il que sa carrière littéraire se termine avec la onzième partie de *Marianne*, en 1741, et qu'à partir de cette date, ayant cessé d'écrire, il a vraiment cessé de vivre. L'un des plus grands chagrins qu'il puisse y avoir pour un homme de lettres ne lui fut pas épargné, le chagrin

(1) Je devrais dire vingt-cinq ans, si j'adoptais la date que MM. J. Fleury et G. Larroumet assignent à la publication de *Pharsamon*. Mais si la première édition du *Pharsamon* n'est, comme ils le veulent tous les deux, que de 1737, il resterait à expliquer comment Lenglet du Fresnoy l'a pu cataloguer dans sa *Bibliothèque des romans*, qui parut en 1734.

de voir sa réputation décroître, et soi-même durer plus qu'elle. Sauf Rousseau, comme nous l'avons dit, la génération des encyclopédistes ne devait pas être tendre à l'auteur de *Marianne*, et si d'Alembert, dans son *Éloge de Marivaux*, a parlé très convenablement d'un confrère, Grimm, dans sa *Correspondance*, a traité Marivaux avec une dureté presque outrageuse. Grimm entendait peut-être le français, quoiqu'il l'écrivît à coup sûr beaucoup moins bien qu'on ne l'a voulu dire, mais il ne sentait pas la littérature française. Or, par ses défauts comme par ses qualités, peu d'écrivains sont plus Français que Marivaux.

L'opinion des encyclopédistes fit pourtant autorité. Quelques voix plus équitables essayèrent en vain d'en appeler. Le procès de Marivaux, dûment atteint et convaincu d'avoir marivaudé, fut tenu pour jugé, jusqu'au jour où Sainte-Beuve s'avisa que c'était pourtant quelque chose à un homme d'être ainsi devenu proverbe, et que, si le marivaudage continuait d'exister, Marivaux n'était peut-être pas aussi mort qu'on le croyait. On est allé plus loin depuis lors; et peut-être trop loin. Ce n'est pas encore de l'enthousiasme que l'on professe pour Marivaux; il semble en vérité que ce soit plus que de l'admiration. Je viens d'en dire au moins l'une des raisons. Comme la plupart des défauts de Marivaux ne procèdent de rien autre chose que d'une transposition de l'esprit de conversation et de société dans le livre écrit et dans la pièce jouée, peu d'écrivains sont plus Français, et tant qu'il y aura des salons, il ne faut pas douter qu'il y ait des gens d'esprit, de beaucoup d'esprit, de bien plus d'esprit que de goût, pour lui faire de ses défauts mêmes autant de qualités. Mais il ira jusques aux nues toutes les fois que, comme dans le temps où nous vivons, la dépravation des mœurs ayant gagné, la mode sera d'envelopper dans un langage plus singulier des pensées plus libertines. — Indépendamment de cette raison générale, il y en a d'autres à donner, et que peut-être on n'a pas assez fait valoir, sans doute parce qu'elles sont trop simples. Pourquoi ne pas dire, en effet, tout uniment, que l'opinion commune, plus juste, mieux fondée qu'on ne se plaît à l'imaginer, loue dans Marivaux ce qu'il y a de louable, y blâme ce qu'il y a de blâmable, et qu'il n'y a pas d'autre mystère aux alternatives qu'après les avoir subies depuis plus d'un siècle sa réputation ne cessera probablement pas de subir? C'est ce qu'il me reste maintenant à montrer.

III.

Ce n'est pas céder, je crois, au vain plaisir de jouer sur les mots, c'est exactement rapprocher les choses que de dire qu'il en est des

genres en histoire comme des espèces dans la nature. Ni les uns ni les autres n'atteignent tout d'un coup toute leur perfection. Un Corneille même ou un Racine, dans notre littérature nationale, s'ils fussent nés cinquante ou soixante ans plus tôt, contemporains de la Pléiade, ne seraient sans doute ni Corneille ni Racine; et, en supposant que leur génie, malgré la confusion de la langue et malgré l'enfance de l'art, eût eu la force de se faire jour, leurs œuvres ne seraient assurément pas ce qu'elles sont : l'immortelle expression de la tragédie française. Pour porter un genre à sa perfection, ou pour le mettre seulement en pleine possession des moyens qui doivent plus tard l'y conduire, ce n'est pas trop d'une suite ininterrompue d'efforts et d'une longue succession d'écrivains. Les efforts sont diversement heureux, et il arrive aux écrivains de valoir mieux que leur œuvre. Tel fut un peu le cas de Marivaux. Si les chefs-d'œuvre de son théâtre sont de beaucoup au-dessus de ses meilleurs romans, l'une des causes en est que le théâtre français du XVIIIe siècle, tragique et comique, avait non-seulement atteint la perfection, mais à peu près épuisé la fécondité de son genre, tandis que le roman de mœurs en était à se chercher lui-même et ne réussissait pas encore à se trouver. Tout le monde sentait, comme on dit, qu'il y avait quelque chose à faire, mais personne encore ne l'avait fait; capable de le tenter, Marivaux n'était pas de force à le faire, et il ne l'a pas fait: voilà tout le mystère de ce qu'il y a de mêlé dans son œuvre, et voilà tout le secret des contradictions auxquelles son nom demeure en butte. Précisons par quelques exemples.

On avait pu reprocher à *Gil Blas*, non pas, à proprement parler, l'invraisemblance ni même la complication, mais à tout le moins l'accumulation et la quantité des aventures; on put reprocher à *Marianne* le manque de véritable intérêt romanesque et le fastidieux excès des réflexions. Lorsque parut la troisième partie de *Marianne*, quelqu'un fit observer que c'était beaucoup peut-être qu'un volume tout entier pour conduire l'héroïne depuis midi jusqu'à six heures du soir. Sur ce pied-là, disait assez plaisamment ce vilain abbé Desfontaines, Dieu nous garde qu'elle vieillisse! car la vie des autres, en vérité, ne suffira pas à lire l'histoire de la sienne. Mais on avait pu dire, avec tout autant de raison, que la durée normale d'une existence humaine aurait difficilement contenu tout ce qui se presse d'événemens dans celle de *Gil Blas*. Trop de faits donc dans *Gil Blas*, trop de métaphysique dans *Marianne*. Ferons-nous là-dessus un mérite propre à Le Sage de sa fertilité d'invention ou un grief à Marivaux de la pauvreté de la sienne? Mais nous dirons plutôt, et nous serons plus justes, qu'y ayant un équilibre à établir entre ce que le roman peut supporter d'aventures et ce qu'il doit enfermer d'observation morale, la gloire de l'avoir fixé

n'appartient ni à Le Sage ni à Marivaux. — Pareillement, on avait pu reprocher à *Gil Blas* la faiblesse ou le décousu de la composition; on put en blâmer l'absence dans *Marianne*. Si *Gil Blas*, et par deux fois, s'était trouvé, comme l'on sait, en grand danger de n'être pas fini, Marivaux ne paraît pas seulement s'être embarrassé d'achever *Marianne*. On n'ignore pas d'ailleurs la place qu'y tiennent les épisodes, et que de trois ou quatre histoires qu'il y a successivement introduites Marivaux n'en a terminé qu'une. Étant de ceux qui regrettent que le roman de Le Sage ne soit pas mieux composé, nous sommes de ceux qui voudrions que le roman de Marivaux eût un semblant au moins de dénoûment : n'eût-il pas pu tuer quelqu'un ou l'enterrer? Nous ajouterons seulement que, de leur temps, au témoignage de Voltaire, le roman n'étant guère considéré que comme « la production d'un esprit faible, écrivant avec facilité des choses indignes d'être lues par les esprits solides, » sa frivolité même et l'air de dédain dont il était jugé le dérobaient, pour ainsi dire, à l'ordinaire sévérité des lois de la composition. La perfection propre d'un genre dépend pour une grande part de ce que l'opinion du temps y réclame de qualités essentielles, tout de même que la perfection relative d'une espèce dépend étroitement de sa convenance avec le milieu dans lequel elle vit. Le Sage et Marivaux ont pu se croire dispensés de mettre dans le roman un effort qu'autour d'eux l'on n'y exigeait point. — Pareillement encore, on avait pu reprocher à *Gil Blas* la bassesse de quelques épisodes et le manque d'élévation morale; on put reprocher à *Marianne* le langage de Mme Dutour et au *Paysan parvenu* la grossièreté de Mme d'Alain. C'est sans doute que Le Sage, avec tout son esprit et toute sa verve, manquait lui-même un peu de délicatesse, et c'est sans doute que Marivaux, par-dessous toute sa préciosité, ne laissait pas, comme on l'a vu, d'avoir un fonds de vulgarité. Mais c'est peut-être aussi que le roman n'avait pas conquis le droit de s'occuper d'une petite lingère et d'une maîtresse d'hôtel, ou, si l'on aime mieux, le droit d'égaler la diversité de ses peintures à la diversité des manifestations de la vie. Combien de gens encore aujourd'hui, dans notre siècle démocratique, s'étonnent de bonne foi que le romancier prétende nous intéresser à de certains héros, ou nous arrêter sur de certains détails, plus ou moins justement réputés vulgaires, grossiers et bas? La plupart des reproches que l'on peut faire au roman de Marivaux s'expliqueraient ainsi l'un après l'autre, et en s'expliquant s'atténueraient, étant de l'époque encore plus que de l'homme. On ne saurait, en effet, en vouloir mortellement à quelqu'un pour avoir manqué de génie; et c'est de génie, tout simplement que Marivaux eût eu besoin pour porter, aux environs de 1725, le roman du XVIIIe siècle à sa perfection.

Il n'y a guère qu'une sorte de critiques dont il doive encourir et garder la responsabilité tout entière : ce sont celles que l'on adresse ordinairement à son style. Tout son siècle a blâmé d'une voix, dans ses romans et dans ses comédies, l'affectation soutenue du langage et l'abus impatientant de l'esprit. Le Sage et Voltaire, Grimm et Diderot, La Harpe et Marmontel, tous enfin, depuis Crébillon jusqu'à Collé, s'accordent à lui reprocher son verbiage obscur et brillant, son galimatias d'amour, ses métaphores prétentieuses, ses distinctions à l'infini, sa rage de parler autrement que tout le monde, « en empaquetant sa pensée dans les agrémens les plus rares, » et sa manie de ne pas quitter une idée, quand il en tient une, avant de l'avoir gâtée,

Pour la vouloir outrer et pousser trop avant.

Sa suffisance n'a pas manqué de chercher ici des justifications, et sa finesse d'en trouver d'aussi vaines qu'ingénieuses. « Le vice du style, disait-il, n'est qu'une conséquence bien exacte du vice des pensées. Qu'on nous montre donc le vice des pensées, et qu'on laisse là le style, qui ne saurait être autrement qu'il est... S'il y a un reproche à faire, il ne saurait tomber que sur les pensées... Car le style ne saurait être accusé d'être recherché que parce que les pensées qu'il exprime sont extrêmement fines et qu'elles n'ont pu se former que d'une liaison d'idées singulières, lesquelles idées n'ont pu être exprimées à leur tour qu'en approchant des mots ou des signes qu'on a rarement vus aller ensemble. » On avait raillé le style, on railla la justification. L'auteur de *Tanzaï* s'en amusa comme d'un ridicule, mais l'auteur de *Manon Lescaut* s'en indigna comme d'un blasphème. La parodie du premier, quoi qu'on en ait voulu dire, est extrêmement spirituelle; le second, dans un journal qu'il rédigeait alors, *le Pour et Contre*, écrivit avec plus de franchise que de courtoisie : « Croirait-on qu'il fût possible de faire l'apologie du style précieux?.. On établit dans un écrit nouveau qu'il n'y a point de différence entre bien penser et bien écrire. J'en conviens quant aux ouvrages d'esprit. Aussi, si je disais que le style de tel auteur est ridicule, je prétendrais en même temps qu'il pense ridiculement; » et là-dessus il citait une phrase de Marivaux (1).

Ils n'avaient assurément pas tort. Certaines façons d'écrire, qu'il

(1) C'était d'ailleurs sur ce ton qu'il fallait le prendre avec Marivaux, si l'on voulait qu'il entendît. Croirait-on qu'il vît d'abord dans les railleries de Crébillon l'hommage d'un élève à son maître? Il fallut qu'on lui ouvrît les yeux pour qu'il y reconnût l'intention de raillerie. Prévost y allait par des voies moins détournées.

plaît à Marivaux de croire originales, parce qu'elles lui sont devenues une seconde nature, mais qui lui sont communes avec tous les précieux, — comme la manie d'aller jusqu'au bout des métaphores et comme la manie d'épuiser les comparaisons, — sont bien incontestablement des façons d'écrire et non pas du tout des façons de penser. Et pourtant il y a dans ses apologies quelque air de vérité. Si certaines fibres plus ténues et cachées plus profondément ne peuvent être atteintes, isolées, mises à nu que par des instrumens très délicats et des mains très adroites, il est également vrai que certains sentimens, plus complexes et plus subtils, ne peuvent être eux aussi démêlés et exprimés qu'au moyen d'un style très délié. C'est la condition même de l'observation morale. Il faut pénétrer très avant dans le secret des consciences, et, comme disent les psychologues, il faut faire grande attention de ne pas détruire, en s'y prenant trop brutalement, le sujet même de l'observation. Une alliance inattendue de mots, un tour de phrase inaccoutumé, des expressions singulières ne sont alors souvent que « la conséquence bien exacte, » et pour ainsi dire la figure fidèle de ce que l'on a découvert de singulier, d'inaccoutumé, d'inattendu lui-même. Et s'il y faut quelquefois, à ce qu'il semble, beaucoup de mots pour assez peu de choses, c'est que l'on n'aurait pas confiance à la réalité de la découverte si le chercheur ne nous faisait refaire, avec lui, pas à pas, les chemins qui l'y ont mené. Quels que soient les défauts du style de Marivaux, on peut donc admettre avec lui qu'ils tiennent assez étroitement à la nature de son observation. Le marivaudage n'est quelquefois qu'une façon de s'exprimer, il est souvent, et plus souvent peut-être, une façon de sentir; seulement, il y a deux points dont Marivaux ne tient pas assez de compte.

Rien de plus légitime, en effet, que de l'attaquer d'abord sur la nature de cette observation. Ce qui ne se peut exprimer qu'aux dépens de la clarté du discours, du bon usage de la langue, et de la manière générale de parler vaut-il vraiment la peine d'être exprimé? Certaines nuances du sentiment, tantôt morbides, et tantôt artificielles, valent-elles la peine d'être étudiées? Mais surtout, si le moraliste, si le psychologue, si le philosophe y peuvent prendre intérêt, ou si même elles sont la matière propre de leur observation, sont-elles, et peuvent-elles être également la matière de la poésie pure, ou du drame, ou du roman? C'est une question qui n'est pas encore précisément résolue. Ou plutôt elle l'est, et elle l'est contre Marivaux, en ce sens que l'exemple des maîtres est là pour nous prouver que plus les nuances du sentiment sont fugitives et subtiles, plus les mots qui servent à les fixer ou les saisir au passage doivent être eux-mêmes généraux, abstraits et décolorés. D'autres que Marivaux, et dans son siècle même, ont scruté le

domaine de l'observation morale; mais, au lieu de raffiner comme lui leur langage à mesure que le sujet de leur observation se dérobait en quelque sorte à leurs prises, ils s'efforçaient au contraire de se rendre plus intelligibles, et pour cela d'écrire d'une manière plus approchée de l'usage ordinaire et de la façon commune de parler. Contentons-nous, pour fixer les idées, de mettre ici les noms de Vauvenargues et de l'abbé Prévost. Vauvenargues, à sa manière, n'est pas moins fin que Marivaux, et Prévost ne lui cède pas, dans la peinture au moins des passions de l'amour; mais les hardiesses mêmes du premier le ramènent, comme à chaque pas qu'il se sent tenté de faire vers la préciosité, dans le grand courant de la langue; et, entre beaucoup de qualités que *Manon Lescaut* a par-dessus *Marianne,* son absolue simplicité n'est pas celle qu'il y faut le moins admirer. Avouons-le donc. Les théories de Marivaux sur l'art d'écrire sont l'une des pires expressions qu'il y ait de l'*individualisme*, comme diraient les philosophes, et, comme nous dirons plus franchement, de la *suffisance* en littérature. Elles reposent, en effet, sur trois principes : le premier, que tout ce qui nous passe par l'esprit vaut la peine d'être noté; le second, que notre manière de le noter est toujours exactement conforme et pleinement coïncidante à notre manière de sentir; le troisième enfin, que la singularité de la notation fait preuve à elle seule de la nouveauté de la pensée; et ces trois principes sont également faux, sophistiques et dangereux.

Ils étaient neufs alors; et ce mot achève d'expliquer, selon nous, comment ce que les uns apprécient dans Marivaux est au contraire ce que les autres n'en peuvent supporter. Dans le fond comme dans la forme, c'est un inventeur que Marivaux; et l'abondance même de ses inventions fait encore aujourd'hui l'incertitude de sa réputation. On ne se doute pas, à moins de les avoir lues tout entières, depuis *les Effets surprenans de la sympathie* jusqu'au *Cabinet du philosophe*, de ce qu'il y a dans ses œuvres d'idées ou de germes d'idées qui n'ont porté leurs fruits que plus tard. Si nous ne le lisons plus, son siècle l'a lu, beaucoup lu, les plus fameux eux-mêmes dans son siècle, Diderot et Rousseau notamment. Dans des œuvres célèbres, et bien autrement célèbres que les siennes, son influence est visible. J'ai déjà dit que *Marianne* passait pour avoir inspiré *Paméla;* dans *les Effets surprenans de la sympathie,* qui sont de 1713, je connais une vingtaine de pages dont on dirait la première esquisse de *Robinson Crusoé,* lequel est de 1719. Il vaut mieux appuyer sur ce que Diderot et Rousseau doivent à Marivaux.

Il est bien difficile, comme l'a fait observer M. Larroumet, de ne pas voir dans les neuvième, dixième et onzième parties de *Marianne* le thème initial de *la Religieuse.* Ailleurs, dans son *Indigent philo-*

sophe, et sans compter que le style général de l'œuvre a véritablement quelque chose du nerf et de la fougue du *Neveu de Rameau*, Marivaux introduit un cynique dont le discours offre des ressemblances de détail frappantes avec le chef-d'œuvre de Diderot.

Tenez, je l'ai toujours dit et je le dis encore, et je le dirai tant qu'il y aura du vin, sans quoi je ne dis plus mot; c'est ma bouffonne de face qui m'a fait tort dans le monde; elle m'a coupé la gorge, tous les hommes s'y sont trompés, on ne m'a jamais pris que pour un convive. Regardez-la, cette face, si mes souliers n'ont point de semelle, c'est elle qui en est cause...

Or, par toutes les choses que je viens de vous expliquer, vous concevez, mon garçon, que c'est une face joyeuse qui est l'origine du dépit qui m'a conduit à la taverne, où je me suis brouillé avec la vanité de la belle chaussure, et où j'ai bu, de même que j'y boirai toutes les semelles qu'un autre aurait fait mettre à mes souliers. Qu'avez-vous à dire à cela? il n'y manque pas un iota. Voilà qui est clair et net; si je suis mal chaussé et mal peigné, ce n'est pas à moi qu'il faut s'en prendre, c'est aux hommes qui vous font perdre ou gagner votre procès sur la mine que vous portez. S'ils étaient aveugles, ils n'auraient fait que m'entendre, ils m'auraient admiré, car je parlais d'or; mais ils ont des yeux, ils m'ont vu, et ma mine a tout perdu; *ergo*, si leurs yeux n'y voyaient goutte, leur jugement y verrait clair. Race de dupes, je vous le pardonne, et à ma face aussi! Je lui en veux si peu de mal, que vous voyez tous les rubis dont je l'ai ornée, et j'espère qu'elle n'en manquera jamais : savez-vous qu'elle me vaut une pièce de crédit au cabaret? Tous les jours on me prête hardiment dessus, parce qu'on voit bien que celui à qui elle appartient ne manquera jamais de revenir dès qu'il aura de l'argent; il faut que ce drôle-là boive ou qu'il crève... A vous, de tout mon cœur, en vérité...

Où est-ce que j'ai laissé mon histoire? N'est-ce pas à Jupiter? Il valait bien une parenthèse! C'était un gaillard aussi, à ce que dit maître Ovide, qui en était un autre! Car, à propos, j'ai étudié, j'avais oublié de le dire, parlez-moi d'*hoc vinum, hujus vini;* voilà ce qui s'appelle un fier substantif; savez-vous le décliner au cabaret?.. Eh bien! ne suis-je pas un dru? Ah! ah! ah! Allons, mon ami, un peu d'*hujus vini* dans mon verre, et chapeau bas, s'il vous plaît, malgré mes haillons!

Qui n'en serait pas prévenu croirait-il d'abord que cette page fût de Marivaux? ces propos d'ivrogne et de dépenaillé, du maître même des afféteries? cette verve, presque cynique, du peintre

ordinaire des Dorante et des Lélio, des Araminte et des Silvia? Je n'établis sans doute, comme on le peut bien penser, aucune comparaison entre cette pochade et ce merveilleux, ou plutôt prestigieux *Neveu de Rameau*, le chef-d'œuvre de Diderot peut-être, et en tout cas l'un des chefs-d'œuvre de la langue française. Le rapprochement n'en a pas moins son intérêt, pour ne pas dire son éloquence. Diderot, dans sa *Religieuse*, n'a pas « imité » *Marianne*; il n'a pas davantage « imité » *l'Indigent philosophe* dans son *Neveu de Rameau;* cela va sans dire. Il reste pourtant vrai que, dans l'un comme dans l'autre cas, Marivaux a précédé Diderot, et qu'il a deviné, vingt-cinq ou trente ans avant lui, le parti que l'art tirerait un jour de l'un et l'autre de ces sujets : la religieuse cloîtrée malgré elle et le parasite éhonté, tel que l'offraient à l'observation les cafés plus ou moins littéraires du XVIIIe siècle : le café Procope ou le café Gradot. Il y a trois ou quatre générations de la décadence entre les joyeux fripons du roman de Le Sage et les « indigens » déjà « philosophes » de Marivaux. — Nous avons indiqué, d'autre part, ce qu'il avait d'identique dans les théories de Marivaux sur le roman, et celles que Diderot développera bientôt dans ses *Entretiens sur le fils naturel*.

Les rapports ne sont pas moins curieux entre quelques pages de Marivaux et quelques pages du citoyen de Genève. — On sait, par les *Confessions*, que Marivaux fut l'un des premiers hommes de lettres à qui s'adressa Rousseau, qu'il retoucha même la petite comédie de *Narcisse*, et que Rousseau n'en parla jamais qu'avec affection et respect. La bibliothèque de Neufchâtel possède le manuscrit d'une autre comédie de Rousseau, détestable d'ailleurs et heureusement inachevée. Elle est intitulée : *Arlequin amoureux malgré lui*, et les personnages s'y appellent Arlequin et Nicaise, Épine-Vinette et Fleur-d'Orange. C'est du Marivaux tout pur, moins la grâce et moins le bel esprit. Ailleurs, en un certain endroit des *Effets surprenans de la sympathie*, la désespérée Clarice, voulant à toute force poursuivre l'insensible Clorante, tient ce discours à sa suivante : « Mon dessein est de me déguiser, de manière qu'en changeant mon sexe, je puisse sûrement échapper à la curiosité de ceux qui me regarderont. *L'habit arménien m'a paru le plus convenable*, il faut donc dès à présent que tu tâches de m'en avoir un. » Il est difficile de ne pas rapprocher le passage bien connu des *Confessions*. « Peu de temps après mon arrivée à Motiers-Travers, ayant toutes les assurances qu'on m'y laisserait tranquille, *je pris l'habit arménien*. Ce n'était pas une idée nouvelle, elle m'était venue diverses fois dans le cours de ma vie. » Et nous aussi, diverses fois, l'idée nous est venue que Jean-Jacques était capable d'avoir *romancé* son existence avec les

souvenirs de ses lectures. Rassemblant maintenant tous ces traits, on sera frappé de ce qu'il y a déjà de Rousseau dans ce passage des *Effets surprenans de la sympathie*. Jeté sur une île que ses ennemis avaient crue déserte, l'un des personnages du roman y découvre des hommes encore sauvages et se fait leur éducateur.

Quand ils surent faire des cabanes, ils m'en travaillèrent une qu'ils ornèrent de tout ce qui peut lui donner de l'agrément. J'appris insensiblement une partie de leur langage... Alors je réglai leurs mariages... Ces mariages étaient sans cérémonie... Je leur dis que l'union de l'homme et de la femme devait durer toute la vie, que cette union devait se contracter du consentement des deux parties, parce que les femmes étaient, comme les hommes, douées d'une âme à qui l'Être souverain avait donné pour avantage une liberté de se déterminer qui ne relevait de personne. C'est cet Être, leur dis-je, qui a fait tout ce que vos yeux vous font voir... Ils écoutaient mes discours avec un sentiment intérieur qui leur faisait connaître que j'avais raison. Je leur dis après qu'ils devaient adorer cet Être et le craindre. Le culte que vous lui devez, ajoutais-je, consiste à le remercier des biens *dont* il vous partage, à ne point murmurer des maux dont souvent sa juste colère vous punit; il vous a faits pour lier ensemble une société, la paix en doit faire le fondement. Vous devez après cet Être vous aimer les uns les autres, éviter surtout les trahisons, les meurtres et toutes les actions violentes dont l'Être souverain est irrité. Chaque homme doit respecter son semblable et ne doit pas attenter à une vie dont l'Être souverain seul doit disposer, puisque c'est lui qui vous l'a donnée.

Entre Fénelon et Rousseau, ces quelques lignes, — qui parurent en 1713, il ne faut pas l'oublier, — ne marquent-elles pas la transition du christianisme déjà bien vague du *Télémaque* au déisme tout pur de la *Profession de foi du vicaire savoyard?*

On pourrait multiplier les exemples. Tel mot fameux de Chamfort, souvent cité, celui-ci, par exemple : « L'amour est un commerce orageux qui finit toujours par une banqueroute, et c'est la personne à qui on fait banqueroute qui est déshonorée, » appartient à Marivaux presque textuellement. Il compare, lui aussi, l'amour à un commerce, et il dit : « Si la femme consomme le paiement, serviteur à la débitrice, la chance tourne; c'est elle qui devient la créancière, *et le tout finit par une banqueroute qui la déshonore, quoique ce soit elle à qui on la fasse.* » Parmi les petits moralistes, Chamfort est d'ailleurs l'un de ceux qui doivent le plus à Marivaux. On ne supposera pas, au contraire, que Balzac, — l'auteur du *Père*

Goriot et d'*Eugénie Grandet*, — ait beaucoup lu *le Spectateur français*. La rencontre que voici n'en est que plus curieuse à noter. « Paris fourmille de beaux esprits; il n'y en eut jamais tant, mais il en est à peu près d'eux comme d'une armée; *il y a peu d'officiers-généraux, beaucoup d'officiers subalternes, un nombre infini de soldats*. J'appelle *officiers-généraux* les auteurs qu'en fait d'ouvrages de goût le public avoue pour excellens. Après eux sont les médiocres, comme les *officiers subalternes...* » Peu s'en faut qu'il ne propose l'institution des *maréchaux littéraires...* On n'en finirait pas si l'on voulait relever dans les œuvres de Marivaux tout ce qu'il y a de commencemens de ce qui l'a suivi. M. Larroumet n'a-t-il pas retrouvé dans *le Spectateur français* une substitution de personnes qui lui a rappelé *l'Aventure de Ladislas Bolski?* et M. J.-J. Weiss ne reconnaissait-il pas la situation psychologique de *Ruy Blas* dans *le Jeu de l'amour et du hasard?*

A voir tous ces rapprochemens, ceux qui font cas, dans la littérature et dans l'art, de l'invention par-dessus tout, n'en estimeront que davantage l'auteur de *Marianne*, et sentiront redoubler pour lui une admiration qu'ils pourront autoriser par des raisons nouvelles. Mais ceux qui savent combien un tel mérite est peu de chose se demanderont, au contraire, si ce ne serait pas pour avoir tant inventé que Marivaux demeure, au théâtre même, et surtout dans le roman, du deuxième ou du troisième rang. Car, tant et de si diverses inventions décèlent un esprit inquiet, qui cherche à mesure qu'il écrit, qui ne trouve pas toujours, et, en tout cas, qui ne compose pas pour exprimer ce qu'il pense, mais plutôt ce qu'il aurait voulu penser. On doit ajouter que, dans la littérature comme dans l'art, il n'a été donné qu'à bien peu d'hommes de conserver pour eux-mêmes au regard de la postérité le bénéfice et la gloire de leurs vraies inventions. *Tulit alter honores*.

Il y en a une raison profonde : c'est qu'aucune invention n'est parfaite dès sa naissance et que d'aucune nouveauté l'esprit humain ne semble capable de tirer d'abord tout ce qu'elle contient. Dans l'histoire même de la science, la célébrité des inventeurs n'est souvent que rétrospective ; elle dépend au moins pour une grande part de l'application que d'autres qu'eux ont su faire de leurs découvertes; et l'éclat de leur nom n'est assez communément qu'un reflet dont les illumine l'éclat du nom de ceux qui les ont suivis. Ce qui est à moitié vrai de l'invention scientifique l'est presque entièrement de l'invention littéraire. Un sentiment nouveau dans la poésie, une situation neuve au théâtre, une donnée originale dans le roman ne rendent presque jamais sous la main de celui qui les y a le premier introduites ce qu'elles contiennent de puissance ; et il semble

qu'il soit nécessaire que plusieurs hommes de talent aient traité cette donnée, cette situation, ce sentiment comme il ne fallait pas, pour que le génie réussisse à les traiter enfin comme il faut. Il n'est guère de chef-d'œuvre qui ne procède, en y regardant bien, d'un original à demi manqué, et, réciproquement, l'imitation d'un chef-d'œuvre est presque immanquablement une œuvre de la dernière médiocrité. « S'il est vrai, a dit Grimm, que les romans de Marivaux ont été les modèles des romans de Richardson et de Fielding, on peut dire que, pour la première fois, un mauvais original a fait faire des copies admirables. » Grimm se trompe, comme souvent, et, comme toujours, avec l'aplomb de l'homme dont les opinions ne cherchent pas la sanction du jugement public. Que de sottises il est permis de dire impunément dans une *Correspondance* secrète!

Mais il n'est pas vrai, d'abord, que *Marianne* et *le Paysan parvenu* soient de si « mauvais » originaux, il s'en faut seulement que ce soient des chefs-d'œuvre; et il n'est pas vrai, non plus, que *Paméla* tout au moins ou *Joseph Andrews* soient de si « admirables » copies, ce ne sont que des œuvres très remarquables. Et puis, il est si peu rare que des originaux médiocres, ou même mauvais, « fassent faire » d'admirables copies que c'est justement-là ce que les philosophes appelleraient « la raison suffisante » des originaux mauvais ou médiocres. En faut-il ici des exemples? La chronique d'Hollinshed ou de Saxo Grammaticus, l'*Aman* d'Antoine de Monchrestien, la *Véridique Histoire du docteur Faust,* » mauvais ou médiocres originaux; » *Hamlet* ou *Macbeth*, *Esther*, le *Faust* de Goethe, « admirables copies! » *La Verdad sospechosa* de Ruis de Alarcon, *la Précaution inutile* de Scarron, *le Chevalier joueur* de Dufresny: « mauvais ou médiocres originaux; » *le Menteur*, *l'École des femmes*, *le Joueur :* « admirables copies! » Le *Marcos de Obregon* de Vincent Espinel, *le Voyage dans la lune* de Cyrano de Bergerac, la *Marianne* elle-même de Marivaux : mauvais ou médiocres originaux; *Gil Blas, les Voyages de Gulliver* et *Paméla,* puisque Grimm y tient, « admirables copies! » Inversement, ce sont les originaux admirables qui font faire les mauvaises ou médiocres copies. *Othello*, drame admirable; *Zaïre*, copie médiocre! *Tartufe,* admirable original; *la Mère coupable,* mauvaise copie! *Les Confessions,* livre admirable; *la Vie de Monsieur Nicolas,* copie honteuse et détestable. Il en eût bien pris à Marivaux, tout particulièrement, de ne pas vouloir tirer de l'original de *l'École des femmes* sa copie de *l'École des mères,* et de l'original du *Misanthrope* sa copie des *Sincères*. Bien loin donc, comme le pense Grimm, qu'il y ait rien d'extraordinaire à voir d'un médiocre original sortir une admirable copie, c'est au contraire l'une des lois de l'histoire de l'art les mieux établies qu'il y ait. Plus admirables, pour parler

comme lui, les romans de Marivaux seraient moins « originaux; » et ils seraient moins « médiocres » s'ils étaient les copies de quelque chose de plus original qu'eux-mêmes. Si Marivaux eût moins « inventé, » son œuvre serait placée plus haut dans l'histoire de la littérature, mais ses « inventions » lui assurent une place considérable encore dans l'histoire littéraire.

Ce que le baron de la Grimallière, — comme l'appelait familièrement sa grande impératrice, — eût pu dire, c'est que des copies telles que *Clarisse* et telles que *Tom Jones* ayant, pour ainsi parler, dégagé visiblement des romans de Marivaux ce qu'ils contenaient d'indiscernable peut-être à tout autre œil que celui d'un Richardson ou d'un Fielding, les romans de Marivaux en prenaient aussitôt dans l'histoire du roman une valeur toute nouvelle. Il eût dû le dire, et, moins préoccupé d'être impertinent, plus soucieux d'être juste, il était capable de le dire. Par là se serait trouvée dès lors conciliée la diversité des appréciations dont l'œuvre de Marivaux a été, est encore, et, comme nous l'avons dit, sera longtemps l'objet. Car les uns, dans *Marianne* et dans *le Paysan parvenu*, reprochent à Marivaux, avec un peu de sévérité peut-être, de n'avoir pas mis toutes les qualités que la suite a prouvé que son genre comportait; et les autres, avec un excès d'indulgence, y admirent les commencemens de ce qui l'a suivi. Ceux-ci lui tiennent compte, avec un peu d'exagération, de ce qu'il a voulu faire; ceux-là n'y voient, avec un peu d'injustice, que ce qu'il a effectivement réalisé. Pour nous, en tout état de cause, nous devons conclure que l'on ne saurait traiter sans beaucoup de ménagemens l'homme qui, le premier, sachant ce qu'il voulait et ne manquant que de la force nécessaire pour y réussir, a dirigé le roman moderne dans la voie où il devait rencontrer ses chefs-d'œuvre. Tels de nos romans contemporains, en effet, s'ils étaient datés du XVIIIe siècle, passeraient certainement pour être, jusque dans la forme et la donnée principale, inspirés de *Marianne :* je citerai entre autres le chef-d'œuvre de Charlotte Bronte : *Jane Eyre;* et le chef-d'œuvre au moins de la dernière manière de George Sand : *le Marquis de Villemer*. Mais si j'ajoute là-dessus que, dans la littérature moderne, en France comme en Angleterre, il n'y a pas de roman de mœurs où l'on ne retrouve au fond quelque chose de Marivaux, c'en sera sans doute assez, — quelque opinion personnelle que l'on ait de *Marianne* et du *Paysan parvenu*, — pour que l'on ne me reproche pas d'avoir parlé trop longtemps de celui que j'appellerais volontiers le plus sérieux de nos auteurs légers.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

NISSÁ

I.

Gaston alluma une cigarette et dit :

— L'histoire n'est pas longue, mais elle est dramatique. Diable! quand je me la rappelle, il me vient un petit frisson. — Tu te souviens qu'il y a deux ans, le ministère des beaux-arts me confia une mission en Perse. Il s'agissait d'étudier et de décrire la province de l'Irak-Adjemi. Je commençai par m'installer à Ispahan. Au bout de trois mois, j'avais fini. Mais si j'étais revenu tout de suite, jamais au ministère on ne m'aurait pris pour un homme sérieux! Je m'ennuyais donc à périr, quand le gouverneur changea. Le shah envoyait, à la place de l'ancien, son cousin Malcom-Khan.

— Celui qui a voyagé en France?

— Oui. Et précisément tu as connu l'un de mes héros, Mehmed-Aga, qui était l'officier d'ordonnance du prince. Il a le grade de général, ou plutôt, comme on dit en Perse, de *sertip*.

— J'y suis. Un garçon d'une trentaine d'années, élégant et fin, qui soupait quelquefois avec nous?

— Tu comprends ma joie de le retrouver là-bas. D'autant que ces Orientaux, devenus à demi Parisiens, ont quelque chose de charmant. On dirait qu'en se mêlant à nos mœurs, leur sauvagerie primitive s'est affinée et comme doucement fondue. Au bout de huit jours, le sertip et moi, nous étions inséparables.

— Et le drame?

— Tu es trop pressé. Je n'en suis encore qu'à l'exposition. Un matin, je me promenais à cheval dans la ville, en rêvant, et, pour la centième fois, je me laissais prendre à son aspect féerique. Imagine-toi d'immenses avenues, bordées d'arcades, à droite et à

gauche, et tout cela semé de platanes gigantesques baignés par des ruisseaux d'eau courante ; plus loin...

— Une description! Mon cher, tu ne travailles pas pour le ministère. Tu m'as promis une histoire dramatique : raconte. Et surtout, pas de descriptions!

Gaston eut un soupir résigné. Il reprit :

— J'arrivais près du kiosque de Tchechel-Sutoun quand, au tournant d'une rue, je vis une femme en litière. D'ordinaire les Persanes ressemblent à des paquets, dans la rue. Elles sont voilées naturellement; ou plutôt elles portent sur la tête une sorte de rideau, avec des rayures, qui leur couvre le visage. Par exception la Persane que je rencontrais laissait voir une taille gracieuse et bien cambrée. J'apercevais ses yeux, très grands, luisans comme une braise. Mon cheval allait au pas et suivait très lentement la chaise à porteurs. Il me sembla que l'inconnue se retournait une ou deux fois. Mais, après tout, comme en Orient ces aventures-là sont assez invraisemblables, je n'y prêtai qu'une attention médiocre. J'avais presque oublié cette rencontre quand, deux jours après, je croisai de nouveau la litière. Cette fois je n'étais point seul. Mehmed-Aga m'accompagnait. Au premier coup d'œil, je reconnus la femme voilée, et surtout ces yeux extraordinaires, d'où sortait une flamme chaude. Comme l'avant-veille, elle se retourna, mais plus longuement. Je regardai le sertip; il feignit de n'avoir rien vu. Nous allions ainsi depuis dix minutes, à peu près, quand la litière tourna brusquement vers le pont de Djoulffa. Ce pont est une des plus belles choses qui existent au monde. Il a trente-trois arches énormes qui se baignent dans le Zend-Dehroud, — un fleuve capricieux. En été, tu le traverserais à pied sec; au mois de novembre, où nous étions, ses eaux sont rapides et violentes comme un torrent déchaîné des Alpes. Le pont de Djoulffa est un peu un lieu de rendez-vous où l'on vient prendre le frais tous les soirs. J'hésitais donc à suivre ouvertement mon inconnue, craignant de la compromettre, mais elle, elle n'hésita pas. Brusquement, elle se pencha à demi hors de la chaise à porteurs et laissa tomber son mouchoir sur le pavé.

— Eh! eh! elles sont vives, les Persanes!

— Et le sertip ne dit rien?

— Sur le moment, non. Pendant le reste de la promenade, il demeura silencieux; mais il mordillait sa moustache d'un air préoccupé. Comme nous arrivions devant le palais : « Entrez donc avec moi, me dit-il. » Et quand nous fûmes seuls dans son cabinet:

— Mon cher, reprit-il, je ne vous ai pas fait d'observations tout à l'heure. Mais, au lieu de garder ce fin mouchoir précieusement serré contre votre cœur, vous allez le jeter au feu.

— Vous voulez?..

— Je veux que vous ne vous fassiez pas égorger, ou assommer, ou jeter dans le Zend-Dheroud. Je suis chargé de la police de la ville, et je réponds de vous à la légation de France.

— Mais...

— Pas un mot. Vous êtes étonnans, vous autres, Parisiens! Vous vous croyez toujours sur le boulevard des Capucines! Nous sommes en Orient, mon cher, et en Orient, les maris ne plaisantent pas. A Paris, passe encore. Votre inconnue n'est pas une inconnue pour moi. Elle s'appelle Nissá.

— Nissá!

— Si le nom est charmant, le mari ne l'est guère. C'est un marchand fort riche des vieux faubourgs, célèbre par sa violence et sa jalousie. Sa mère était d'origine anglaise; mais il a bien des mœurs orientales. Il vous tuerait comme un chien.

— Et comment se nomme ce Barbe-Bleue d'Ispahan?

— Astoulla. Je ne vous souhaite pas de faire sa connaissance. Eh! mais vous savez où il demeure. C'est lui qui habite cette maison bâtie juste au bord du fleuve, à l'extrémité du pont.

— Et Nissá, que dit-on d'elle?

— O Parisien! on ne s'occupe pas des femmes, chez nous, ou celles dont on s'occupe... eh bien! on les coud dans un sac et on les jette à l'eau.

— Quelle horreur!

— Oh! nous sommes civilisés à présent, reprit froidement le sertip. Autrefois, on aurait ajouté un chat vivant dans le sac. Excité par l'eau, le chat déchirait le visage de la femme. Cela ne se fait plus, du moins couramment. L'influence de l'Europe!

Ce petit discours me refroidissait un peu. D'ailleurs, Mehmed-Aga eut le bon goût de ne pas insister. Je dînai avec lui, et le soir il fit venir des musiciens qui nous jouèrent des mélodies sur le mode zenghoule. Mais je restais préoccupé. Je voyais toujours le corps gracieux et cambré de la jeune femme qui se penchait hors de la litière, et la petite main qui laissait tomber le mouchoir. Une voix obstinée chantait à mon oreille, comme un refrain de ballade : « Nissá!.. Nissá!.. » Par exemple, toute la nuit j'eus le cauchemar. Je rêvai qu'on me présentait à un grand chat, nommé Astoulla, qui me déchirait le visage! Je m'éveillai à onze heures, le lendemain, tout à fait désenchanté.

II.

Le soir, je prenais le frais sur ma terrasse quand une affreuse vieille entra prestement par la porte basse de la maison. Elle vou-

lait me parler. Avant même qu'on lui répondît si je consentais à la recevoir, elle arrivait auprès de moi. Et quand elle nous vit seuls :

— Es-tu brave? me dit-elle dans un mauvais anglais que je comprenais à peine.

Je souris avec cette fatuité particulière à l'homme quand on lui adresse une pareille question. Elle reprit :

— Je te propose un marché. Il fait nuit : personne ne nous verra. Tu vas me suivre. A moitié chemin, je mettrai un bandeau sur tes yeux ; mais tu me jureras de ne pas chercher à savoir où je te conduirai.

— Je te le promets.

Elle faisait une grimace qui la rendait encore plus affreuse. J'avais accepté, comme cela, tout de suite, poussé par un irrésistible élan. C'est que la journée avait passé sur mes terreurs, le cauchemar s'effaçait peu à peu de mon esprit, et j'entendais toujours la voix obstinée qui chantait à mon oreille : « Nissá !.. Nissá !.. » La vieille venait de sa part, évidemment. Je montai vite dans ma chambre, et je pris un petit revolver. Cinq minutes après, nous étions en route. C'était fou, absurde : je le sais fort bien. Mais il y a des absurdités qu'on ne raisonne pas. Nissá, cette femme inconnue, exerçait sur moi je ne sais quel empire mystérieux. Je ne l'avais pas même vue, et je la désirais follement. Son regard luisant me brûlait le cœur. Arrivés au pont de Djoulffa, la vieille s'arrêta. Elle prit dans sa poche un foulard épais qu'elle noua fort habilement sur mes yeux. Je n'y voyais plus rien : alors, elle saisit ma main, et je me laissai conduire. A l'air plus frais, je devinais que nous traversions le fleuve ; puis j'entendais à droite et à gauche les voix des promeneurs. L'idée ne me venait pas qu'on pouvait me remarquer. Je marchais tout éveillé dans mon rêve, pensant au corps souple de la jeune femme, avec ses cambrures gracieuses de chatte, à sa petite main fine, à ses yeux fulgurans et endiablés. Au bout de quelques instans, la vieille tourna sur la droite ; mais nous ne quittions pas les bords du Zend-Dehroud. J'entendais rouler, pressés et tumultueux, ses flots un instant brisés par les arches du pont. Enfin, ma conductrice s'arrêta ; une clé grinça, et, tout bas, la vieille me dit :

— Monte !

Cinq marches seulement, et je sentis que mes pieds foulaient un tapis épais et moelleux. En même temps, elle arrachait mon bandeau. Je me trouvais dans une pièce assez petite, faiblement éclairée par une lampe de cuivre. De coutume, en Perse, les murailles sont nues. Ici, tout autre chose. Des parfums brûlaient dans une cassolette, sur une table de mosaïques vertes et rouges : ces parfums

irritans de l'Orient qui grisent comme une fumée de vieux vin. Sur les murs tendus en cachemire jaune, des instrumens de musique, le nefir, qui ressemble à notre hautbois, des timbales, deux kematchés, une espèce de viole, et çà et là, entremêlées, des armes au milieu de colliers suspendus. Au dehors, le grondement sourd et régulier du fleuve. En soulevant un peu la portière, je m'aperçus qu'il venait battre les murailles mêmes de la maison. Presque aussitôt, j'entendis un bruissement léger sur le tapis. Je me retournai : c'était Nissá. Je demeurai ébloui. Elle pouvait avoir dix-sept ou dix-huit ans. Les cheveux noirs, touffus, rappelaient ceux de la Salomé de Regnault, retombant sur la nuque puissante et les épaules. Le visage, légèrement ambré, avait des reflets de nacre changeans. Mais je fus frappé surtout par l'opposition étrange des dents très blanches et des yeux très noirs. Les cils, le tour des paupières et les lèvres étaient peints. Elle souriait en me regardant de ses yeux éclatans et tranquilles. Je me rappelais les paroles du sertip et je songeais que cette femme-là ne paraissait guère effrayée! Cependant, elle me prit la main, et me faisant asseoir sur le sopha :

— Mon mari est parti pour Téhéran, dit-elle; nous avons le temps de nous distraire.

Elle parlait anglais avec un accent guttural prononcé. Puis elle frappa sur un petit tambour avec une baguette de cuivre, et l'on apporta le café. Ensuite, elle se mit à parler d'une voix rapide, mêlant les mots, me disant qu'elle s'ennuyait beaucoup et qu'elle m'avait remarqué tout de suite. Et en même temps ses yeux se faisaient plus tendres, sa main serrait plus doucement la mienne. Elle se rapprocha encore de moi; soudain elle m'enlaça étroitement, collant ses lèvres sur les miennes. Sa fièvre me brûlait; une langueur excitante courait dans mes veines. Je commençais à perdre la tête quand un bruit se fit entendre dans la pièce voisine. Brusquement elle s'arracha de mes bras et se dressa, toute droite, frémissante. Son demi-abandon, ses caresses, sa crainte subite, s'étaient succédé si rapidement que je n'avais pas eu le temps d'analyser mes impressions. Toujours avec sa même vivacité gracieuse et féline, elle courut à la muraille; là, sans hésiter, elle prit un petit couteau effilé qui disparaissait à moitié dans sa manche. Elle se retourna vers moi et fit un geste énergique en disant : « Attends! » Puis elle disparut derrière la draperie lourde.

Une inquiétude vague me prenait. Je me rappelais les avertissemens du sertip. J'avais été peut-être un peu imprudent! Soudain, le bruit recommença dans la pièce voisine : c'étaient des éclats de voix, puis une courte lutte; enfin le silence. Tout à coup la por-

tière se souleva et Nissá reparut. Elle était toute pâle, si pâle que la nacre de son teint se fondait presque avec les perles de son collier. Elle se tenait à demi appuyée contre la muraille, comme une statue blanche appliquée sur le fond jaune de la draperie. Elle souriait toujours, et montrait dans le sourire ses dents aigües de jeune louve. Elle fit quelque pas dans la chambre : le couteau et les mains étaient rouges.

— Grand Dieu ! qu'y a-t-il?

— Rien, dit-elle.

Elle lança le couteau dans un coin, et, avec beaucoup de tranquillité :

— C'était mon mari. Il nous aurait tués : j'ai préféré prendre les devans. Viens m'aider à jeter le corps à l'eau.

Je restais immobile, la regardant avec épouvante. Alors elle me regarda, elle aussi, mais ses yeux exprimaient un mépris absolu. Et d'un accent que je n'oublierai jamais :

— Ces Français !.. quels nerveux (1) !

Elle haussa les épaules et appela une servante, à qui elle commanda d'ouvrir la fenêtre. Puis, comme si elles faisaient une chose toute naturelle, toutes les deux soulevèrent le corps et le jetèrent dans l'eau du fleuve, qui l'engloutit. Ma foi ! l'aventure devenait trop orientale pour un Parisien. J'avoue que je fus pris d'une terreur insensée. Et, sans demander mon reste, je me sauvai comme un fou. Par où ai-je passé? Je n'en sais absolument rien. Au bout de dix minutes, je me retrouvai dans la ville, que je traversai en courant, comme si j'étais poursuivi par une légion de diables. Arrivé chez moi, je m'enfermai à double tour, maudissant Nissá et toutes les houris de l'Orient !

III.

Quelle nuit ! Je ne m'endormis qu'au matin, d'un sommeil de plomb. Quand je m'éveillai, le soleil, déjà haut, entrait à flots dans ma chambre. J'étais brisé par une sorte de courbature morale. Qu'est-ce qui arriverait? Un homme ne disparaît pas sans que la justice s'en mêle. Nissá ne s'était pas même cachée ; la servante l'avait vue et aidée. Moi, je serais impliqué dans l'affaire, et, à la seule idée d'être mêlé à un pareil crime, je sentais mes cheveux se dresser d'horreur. Tout confier au ministre de France? Malheureusement il venait

(1) Littéralement : « *These Frenchmen! what nervousness!* » C'est, je crois, intraduisible.

de partir en congé, et le premier secrétaire était trop jeune pour que je pusse recourir à lui. En tous cas, c'était mon avenir brisé. Elle était jolie, la mission du ministère des beaux-arts!

Toute la journée je restai ainsi, n'osant pas sortir, dans une anxiété poignante. Le soir vint sans que j'eusse pris un parti. Et toujours pas de nouvelles de Nissá. L'avait-on arrêtée? Qu'était-elle devenue? Je me couchai de bonne heure, mais sans pouvoir dormir. Enfin le second jour, n'y tenant plus, je me décidai à aller voir mon ami le sertip. Je préférais tout à l'incertitude poignante où je vivais. J'étais sûr que Mehmed-Aga ne sortirait pas avant son déjeuner: j'arrivai donc au palais vers midi. On me dit qu'il était dans son cabinet comme d'habitude. Je me fis annoncer et j'entrai. Le sertip fumait paisiblement son chibouque, à demi-étendu sur un sopha.

— Ah! c'est vous, me dit-il en m'apercevant; vous allez bien?

— Très bien! merci.

— A propos, reprit-il, vous savez la nouvelle?

— La nouv... la nouvelle? Non, je... je ne sais rien.

— Vous vous rappelez Astoulla, ce riche marchand des vieux faubourgs?

— Si je me rap...

— Mais oui, le mari de Nissá, dont je vous ai parlé.

Je me sentais rougir jusqu'à la racine des cheveux. C'était fini, le crime était connu, et je n'osais prévoir la fin de l'aventure. Je balbutiai un « oui » presque inintelligible.

— Le pauvre diable! continua le sertip; mon cher, il a disparu subitement.

J'avais la gorge à demi étranglée. Je parvins cependant à répondre:

— Comment!.. il a... il a disparu?.. Bah!.. C'est très... très curieux.

— Oui, très curieux.

Et le sertip me regardait fixement. Je n'y tenais plus. J'allais tout avouer, quand il dit :

— Il devait partir pour Téhéran. Et tout à coup... envolé! On n'a plus eu de ses nouvelles.

Pour la seconde fois, le sertip me regardait bien en face. Il y eut un court silence. Puis, jetant un long jet de fumée, il ajouta avec une paisible tranquillité :

— Dieu est grand!..

ALBERT DELPIT.

L'ARMEMENT DE L'INFANTERIE

ET

L'INSTRUCTION DU TIR EN FRANCE.

Une agitation s'est créée dans l'armée sur la question du fusil, et l'opinion publique n'y est pas restée indifférente. Le gouvernement, de son côté, s'est occupé de donner satisfaction aux exigences formulées par la presse. Des commissions ont été instituées pour étudier les innombrables modèles d'armes proposés de toutes parts. Elles n'ont pas encore fait leur choix, qui reste d'ailleurs subordonné à la solution que recevront les questions de principe. Or, on est loin d'être fixé sur certains points qui sont de haute importance. Doit-on se contenter de transformer l'armement actuel, ou convient-il d'en créer un neuf de toutes pièces? Vaut-il mieux développer les qualités balistiques du fusil : — comme de porter loin, de frapper juste et de s'enfoncer profondément, — ou ce qu'on nomme les qualités de service : — comme d'être léger, de se charger vite, de n'exiger que peu de précautions dans le maniement et dans l'entretien? Doit-on approprier la tactique au caractère nouveau d'armées composées en grande partie de réservistes qui seront probablement de fort médiocres tireurs, ou doit-on chercher à conserver les principes d'autrefois en travaillant à répandre dans la population civile le goût et la pratique du tir? Arrivera-t-on à ce résultat de faire de tout citoyen un tireur exercé et pourra-t-on en conséquence compter sur les réservistes aussi bien que sur les soldats de l'armée active pour tirer bon parti de leurs armes?

Voilà de quoi l'on dispute, sans arriver à s'entendre, et il est incontestable que le problème est assez complexe. Ce n'est pas une raison pour ne pas chercher à l'énoncer et à le résoudre théoriquement. L'exposition de la question exigerait un historique complet; mais il ne s'agit pas ici de traiter le sujet à fond. En indiquer la nature, les difficultés spéciales, expliquer le caractère des solutions proposées, en mettre les avantages et les inconvéniens en relief : c'est déjà une tâche assez lourde et qu'il serait inutile d'aggraver à plaisir.

I.

Les qualités balistiques et les qualités de service réunies en une même arme en feraient le type complet, l'idéal de la perfection. Malheureusement ces qualités sont antagonistes : à développer les unes, on diminue les autres; et le mieux est de chercher, par des concessions et des sacrifices, à obtenir entre elles un équilibre harmonieux qu'on ne saurait trouver en envisageant un seul côté des propriétés requises. Cette sagesse de juste milieu, on l'a bien rarement : si on étudie, en particulier, l'histoire des armes à feu, on constate bientôt qu'on a toujours procédé par engouemens, en se jetant dans un extrême d'où l'on n'est revenu que pour se rejeter dans l'extrême opposé.

A telle époque, on a construit des fusils avec l'unique préoccupation de leur donner une grande portée; et il a fallu les faire puissans, massifs, aussi peu maniables que possible. A tel autre moment, on s'est surtout attaché à pouvoir les charger avec célérité, et c'est même dans ce travers qu'on serait près de tomber actuellement, si quelques écrivains ayant autorité en la matière ne prenaient soin de conseiller au ministre de la guerre une circonspection que n'ont pas les journalistes, et dont ils n'ont d'ailleurs pas besoin.

La puissance balistique du fusil se paie le plus souvent, soit par l'alourdissement de l'arme, soit par un recul exagéré qui s'exerce sur l'épaule du tireur. D'autres fois, c'est en employant de lourds projectiles qu'on est arrivé à leur permettre de conserver leur vitesse et leur force de pénétration. Mais alors le nombre de cartouches que le soldat pouvait porter était bien faible, et les approvisionnemens de munitions traînés à la suite des armées se trouvaient soit insuffisans, soit par trop encombrans. On a cherché encore à améliorer le tir en forçant la balle à l'aide de la baguette; mais on ralentissait ainsi le chargement, on le rendait plus pénible.

On voit donc bien qu'il y a quelque incompatibilité entre les qualités diverses exigées dans un bon fusil de guerre : en les analysant

une à une, on verrait mieux encore combien il est difficile de les obtenir toutes dans la mesure convenable. Mais la démonstration est inutile pour qui a été appelé jamais à prendre une décision : on sait qu'il y faut ménager des intérêts variés et contradictoires et qu'on ne saurait se flatter d'arriver à la perfection.

C'est ainsi que, dans la fabrication des armes de guerre, on a été amené à l'adoption d'un modèle dont le fusil Gras, actuellement en service chez nous, peut être cité comme le type. Sa portée est de deux kilomètres ; par conséquent, sa balle peut aller jusqu'où peut aller le regard du tireur. L'artillerie, qui a un champ de tir plus étendu, est obligée de recourir à tout un attirail d'instrumens d'optique, tels que télomètres et longues-vues, dont l'infanterie ne saurait se charger. Aux distances extrêmes du tir, la balle du fusil Gras est encore meurtrière. Il n'était pas rare autrefois d'être atteint par des balles mortes. On cite tel général qui, après une bataille, en trouvait dans ses vêtemens ou dans sa perruque. Au commencement de ce siècle même, il arrivait qu'elles ne fissent pas de blessures, mais de simples contusions. Le moindre obstacle amortissait le choc : il suffisait des buffleteries pour arrêter la trajectoire. On n'en est plus quitte à si bon marché avec les projectiles à tête pointue dont on se sert actuellement et qui, animés d'un mouvement en hélice, entrent dans les chairs comme un tire-bouchon dans du liège.

La précision du tir est assez grande pour que la moyenne des tireurs loge la moitié de ses balles, à la distance d'un kilomètre, dans un rectangle ayant environ $2^m,30$ de hauteur sur $1^m,90$ de largeur (*Règlement du 11 novembre 1882*) ; pour un bon tireur, la surface qui recevrait 50 pour 100 des coups, à la même distance, ne serait que de $1^m,20$ sur $1^m,70$, ce qui est à peu près la dimension d'une fenêtre. En se plaçant à un kilomètre d'une maison et en considérant les dimensions qu'offrent ses fenêtres vues d'aussi loin, on reconnaîtra que c'est là une belle justesse. La tension de la trajectoire est très grande : la balle qui atteint le front d'un cavalier à une distance d'un kilomètre, atteint aux pieds un autre homme placé 30 mètres plus loin, même sans ricocher. Le même projectile peut frapper deux fantassins placés l'un à 400 mètres en avant du tireur, l'autre à 530.

Le fusil Gras pèse $4^k,200$, sans baïonnette ; c'est, en somme, assez peu de chose par rapport au poids total de l'équipement du fantassin. Cette charge commodément placée serait insignifiante ; mais, dans la mise en joue et le maniement de l'arme, elle ne laisse pas d'être sensible.

La longueur totale, qui est de $1^m,30$, permet à la bouche du fusil de l'homme du second rang de dépasser sensiblement son chef de

file : on peut donc exécuter sans dangers ni gêne le tir sur deux rangs. Avec la baïonnette, la longueur est de 1m,80, ce qui suffit pour une arme d'hast.

La charge se fait en quatre temps au moyen d'un mécanisme de culasse simple, solide et ingénieux, dont la fermeture est hermétique. Il y a quelques années, des crachemens de gaz enflammés se produisaient par l'arrière au moment du tir, lorsque l'enveloppe des cartouches venait à se fendre. Des perfectionnemens introduits dans la fabrication de ces enveloppes ont rendu ces accidens extrêmement rares. Par surcroît de précaution, on a quelque peu modifié la culasse, de façon à ouvrir une issue aux gaz s'il venait à s'en échapper par les joints; ils sont dirigés en l'air et ne peuvent plus venir atteindre le tireur à la figure ou à la main, causant des blessures assez graves comme celles qu'on avait eu à constater à une certaine époque.

Le soldat a donc le sentiment de sa sécurité : les exercices à la cible lui montrent que son fusil est une bonne arme dans laquelle il peut avoir confiance. Les pièces en sont solides, leur assemblage est simple. Il suffit d'un tournevis pour démonter tout le mécanisme. A défaut de tournevis, on peut se servir d'une lame de couteau ou même d'une pièce d'un sou introduite par la tranche dans la fente d'une vis unique; le nettoyage est facile; la mise en place et le remontage des pièces de la culasse se font sans grands efforts, assez rapidement et sans qu'il soit besoin d'instrumens spéciaux.

La cartouche pèse à peu près 44 grammes : si on admet que le soldat puisse porter sur lui 4 kilogrammes de munitions, son approvisionnement sera de 90 cartouches (15 paquets de 6, à 270 grammes l'un). En Angleterre, pour le même poids, il n'en pourrait porter que 80, les balles qu'on y emploie étant relativement lourdes. Aussi, pour alléger la charge totale du fantassin anglais, a-t-on dû lui donner un fusil plus léger que le nôtre, ayant un fort recul. Dans une armée de volontaires recrutés avec un certain soin et constamment exercés, l'emploi de ces armes offre bien moins d'inconvéniens que dans une armée comme la nôtre, où les réservistes comptent pour une bonne part. En Italie, les cartouches sont assez légères : il en faut 105 pour faire un total de 4 kilogrammes. Mais l'air a plus de prise sur elles que sur de plus lourdes et, aux grandes distances, leurs effets sont incertains.

En résumé, les armemens récens des principales infanteries européennes sont à peu près équivalens. Le fusil Werndl, de l'Autriche (fermeture *à barillet*), le fusil Martini-Henry, de l'Angleterre (fermeture *à bloc*), les fusils Mauser, de l'Allemagne, — Gras, de la France, — de Beaumont, de la Hollande, — Vetterli, de l'Italie,

— Berdan, de la Russie — (ayant tous les cinq la fermeture *à verrou*), diffèrent extrêmement peu les uns des autres. Ceux qui s'en serviront combattront à armes égales : comme portée, comme effets meurtriers, comme justesse, ces fusils sont de même puissance. Leurs poids sont à peu près égaux. Leurs munitions se ressemblent : ce sont des cartouches complètes, c'est-à-dire composées d'une enveloppe métallique, — à la fois étanche pour assurer la conservation de la poudre, et hermétique pour empêcher l'échappement des gaz, — dans laquelle sont réunis la balle, le lubrificateur destiné à graisser après chaque coup les parois de l'âme, la charge de poudre et l'amorce qui produit l'inflammation. Leur poids oscille entre 36 et 48 grammes, l'approvisionnement porté par chaque homme variant, en conséquence, entre 80 et 100 cartouches environ, comme on l'a vu, pour une limite de 4 kilogrammes.

Il est maintenant question de modifier cet armement pour assurer une supériorité à la nation qui aura été assez riche ou assez entreprenante pour le doter de qualités qui manquent aux autres. On peut dire que chaque puissance étudie en ce moment les moyens d'améliorer considérablement son fusil. Le bruit qui se fait autour des armes à répétition n'est pas localisé en France. En Allemagne, les préoccupations ne sont pas moindres. Et l'on sait que la Suisse est déjà dotée d'armes à magasin, que la Suède et la Norvège sont près d'en être également armées, que les États-Unis en ont eux aussi.

Mais, tandis que le gros du public ne voit guère d'autre réforme que l'accroissement de vitesse du tir, les gens du métier songent plutôt à augmenter les propriétés balistiques, ou tout au moins à les conserver telles qu'elles sont aujourd'hui, mais en diminuant notablement le poids de l'arme et de la cartouche, car, — on a pu s'en convaincre, — la portée et la force de pénétration sont suffisantes, et, pour ce qui est de la justesse, on ne doit pas la rechercher avec trop de rigueur dans une arme qui doit être tenue par une main plus ou moins tremblante. Il n'en est pas du fusil comme du canon, qui repose sur un affût immobile, calme, inaccessible aux émotions du champ de bataille.

Les deux tendances distinctes des inventeurs et des théoriciens peuvent se résumer en ces deux termes : Rapidité du tir ou réduction du calibre.

II.

« La question de temps importe beaucoup pour l'effet pratique du fusil d'infanterie comme pour celui de toute machine. En effet,

une arme à feu idéale, avec une trajectoire parfaitement droite et sans aucune dérivation, mais qui ne tirerait qu'un coup tous les quarts d'heure, ne pourrait tenir contre des arcs et des frondes. » Ainsi s'exprime Rustow dans son *Traité de tactique générale*, et on ne manque jamais de citer son opinion sous cette forme quelque peu paradoxale, mais saisissante, lorsqu'on parle de la rapidité du tir. Rien n'indique mieux en effet l'impuissance d'une lenteur exagérée. L'histoire en donne, du reste, des preuves qui valent tous les raisonnemens du monde. Bien des fois l'infériorité a été aux armes qui avaient les qualités balistiques les plus grandes, uniquement parce qu'il leur manquait la vitesse. L'arbalète, qui était beaucoup plus précise que l'arc, et qui donnait à la flèche une force de pénétration plus grande, n'en lançait qu'une dans le temps qu'on en tirait quatre avec l'arc, et c'est à cette circonstance qu'on attribue la défaite des arbalétriers génois par les archers anglais à la bataille de Crécy.

De son côté, le mousquet eut, à l'origine, quelque peine à détrôner l'arc et l'arbalète, malgré l'effet moral considérable produit par sa détonation. Mais, en une minute, pendant qu'un archer lançait une dizaine de flèches avec un engin très portatif et très maniable, c'est à peine si le mousquetaire arrivait à riposter par une balle. Et il faut ajouter le temps nécessaire pour l'installation de l'arme, qui était lourde et difficile à transporter. Si bien que, lorsqu'un mousquet, dans un jour de bataille, avait servi dix fois, c'étaient des cris d'admiration et un émerveillement que nous avons quelque peine à nous expliquer. On citait comme très habiles, à l'époque de la guerre de Trente ans, des soldats qui avaient fait feu sept fois en huit heures de combat. L'arquebusier, qui tirait son arme à bras francs, ne portait sur lui que trente balles. Le mousquetaire, encore plus lent, puisqu'il avait à tenir son mousquet appuyé sur une fourchette, n'avait que douze ou quinze charges. La poudre était renfermée dans de petits cylindres en fer-blanc ou en bois, recouverts de cuir, fermés par un bouchon, et suspendus par étages à la bandoulière à l'aide de lanières assez longues pour que le soldât pût approcher le cylindre de sa bouche et arracher le bouchon avec ses dents. Les balles étaient dans une bourse en cuir, où se trouvait également un morceau de mèche.

On comprend combien un tel équipement devait être gênant : aussi les mousquetaires, pour tirer plus rapidement, avaient-ils pris l'habitude de vider leurs charges dans leurs poches de pourpoint et de mettre les balles dans leur bouche, d'où ils les crachaient, — il n'y a pas d'autre mot, — dans le canon du mousquet, au fur et à mesure des besoins. C'est de cette habitude qu'était venue une expression dont on s'est servi longtemps en parlant

d'une troupe qui, à la suite d'une capitulation, avait obtenu les honneurs de la guerre, c'est-à-dire le droit de défiler avec armes et bagages comme pour aller au combat : on disait qu'elle était sortie de la place « mèches allumées, balles en bouche. »

En 1683, une ordonnance royale substitua aux anciennes charges de bandoulière une poire à poudre ou fourniment. En 1734, on se servit de cartouches en papier pendant la campagne d'Italie : on s'en trouva bien et on les adopta. Quand le soldat voulait charger, il déchirait avec les dents le côté ou le bout de la cartouche qui devait se trouver en regard de la lumière ou du bassinet du fusil; il l'enfonçait jusqu'au fond de la chambre et n'avait plus qu'à amorcer. Cette innovation, et l'adoption de la platine à batterie au lieu de la platine à mèche, c'est-à-dire la substitution du fusil au mousquet, avaient déjà permis d'accélérer beaucoup la charge. L'emploi des baguettes en fer, introduites en 1730 dans l'armée prussienne, ne tarda pas à se généraliser. A la bataille de Mollwitz (1741), les Autrichiens, qui avaient d'abord l'avantage, ne purent répondre aux Prussiens par un feu aussi vif que le leur, parce que la plupart de leurs baguettes, — qui étaient en bois, — se cassaient dans le canon; les hommes, se trouvant ainsi hors d'état de faire feu, cherchèrent à se mettre à l'abri des feux continus de l'infanterie ennemie en se cachant les uns derrière les autres : l'ordre de bataille fut rompu, l'armée autrichienne ne se présenta plus qu'en bandes éparses, et le canon prussien ne tarda pas à les écraser.

On en était venu, grâce à ces perfectionnemens successifs, à une vitesse normale de trois coups par minute. La Prusse, qui presque toujours a pris l'initiative des améliorations de l'armement, devait, sous l'énergique impulsion du grand Frédéric, doubler cette vitesse de tir par suite de l'emploi de baguettes cylindriques qu'il n'y avait plus à retourner, suivant qu'on avait à bourrer sur la poudre ou sur la balle, et par suite aussi de l'adoption de lumières coniques qui s'amorçaient toutes seules avec la poudre versée dans le canon : il devenait donc inutile d'en mettre dans le bassinet, et un mouvement assez long se trouvait ainsi supprimé. On arrivait de la sorte à une vitesse de six ou sept coups par minute, au moins sur la place d'exercice.

Ce résultat atteint, on se tourna d'un autre côté : on chercha moins la rapidité et on s'attacha à perfectionner la carabine, c'est-à-dire le fusil rayé. La supériorité de cette arme sur le fusil à âme lisse était reconnue; mais son chargement, qui se faisait en forçant la balle à coups de maillet, était trop pénible et trop lent pour qu'on songeât à en doter la masse de l'infanterie. C'est le chargement par la culasse qui a permis d'employer, d'une manière pratique, les armes rayées. Au lieu d'avoir à écraser la balle intro-

duite par la bouche, de façon qu'en s'épanouissant elle vînt remplir l'âme et s'incruster dans les rayures, on n'eut plus qu'à introduire par la culasse des balles d'un calibre égal à celui de l'âme ou même plus fort.

C'est à Pauly, armurier (1) anglais établi en France, que paraît due la première construction d'une arme à culasse mobile avec système percutant. L'inflammation de la charge, au lieu d'être produite par l'étincelle jaillissant d'un briquet à silex (pierre à fusil), se produisait à l'aide d'une amorce fulminante qui était écrasée par une tige de fer mise en mouvement par la pression du doigt sur la détente. Au mois de janvier 1813, le duc de Rovigo écrivait à l'empereur :

Sire, il existe à Paris, rue des Trois-Frères, n° 4, un armurier nommé Pauly, qui est inventeur d'un fusil propre à l'usage des troupes, qui paraît une découverte extrêmement avantageuse.

Sur l'avis que j'ai eu que l'on cherchait à lui acheter son secret, je l'ai fait venir et lui ai fait apporter son arme. En ma présence, dans mon jardin, il en a tiré vingt-deux coups à balle dans deux minutes. J'en ai été si étonné que je lui ai demandé si le général Gassendi, du comité d'artillerie, avait vu cette découverte. Il m'a dit que oui, mais qu'il n'en entendait plus parler et qu'il était dans le besoin. J'ai pris alors sur moi de lui demander son fusil, que j'envoie au cabinet de Votre Majesté, parce qu'il m'a paru digne de sa curiosité.

... Je demande pardon à Votre Majesté, mais l'expérience que j'ai vu faire chez moi m'a rendu enthousiaste de cette arme, surtout pour les pistolets, qui sont si difficiles à recharger dans la cavalerie.

L'empereur fit examiner ce fusil par une commission, et lui-même le fit tirer en sa présence, à Gros-Bois, le 19 janvier 1813. Il était expéditif, comme on sait. Il se déclara, en principe, favorable au nouveau système : « Les essais, dit-il, n'ont pas encore satisfait complètement à toutes les conditions, mais tout porte à espérer un bon succès des progrès que font les arts chimiques et mécaniques ; lorsque les améliorations seront adoptées, le feu sera plus actif. » Il est probable que, si la guerre n'avait interrompu les études entreprises sur ce sujet, elles eussent abouti à l'adoption du chargement par la culasse. Mais il n'y a que les périodes de paix qui permettent de préparer et d'effectuer les transformations de matériel.

C'est ainsi que, dans cette longue retraite de la Prusse, qui dura d'Iéna à Sadowa, ou plutôt de 1815 à l'affaire du Schleswig-

(1) Certains disent colonel.

Holstein (1864), pendant cette ère de recueillement et de silence, de repliement et de concentration, Dreyse arriva à faire adopter son fameux fusil à aiguille. Il avait pris dans l'atelier de Pauly, chez lequel il avait travaillé vers 1809, l'idée du chargement par la culasse; mais la grande originalité, le caractère saillant de son invention est dans l'emploi d'une cartouche complète contenant, réunis dans une même enveloppe en papier, l'amorce, la charge et le projectile.

On obtenait ainsi une double économie de temps. Avec le chargement par la bouche, il fallait que le soldat plaçât l'arme en face du corps, la crosse entre les pieds, qu'il prît la cartouche, la balle et la capsule dans sa giberne, qu'il déchirât la cartouche et en versât la poudre dans le canon, qu'il retirât la baguette de son canal et la remît en place après avoir bourré, qu'il relevât son arme et qu'il plaçât la capsule sur la cheminée après l'avoir mise à découvert. Maintenant, il suffisait d'ouvrir la culasse, d'y introduire la cartouche et de la refermer. Il faut pourtant bien avouer que la rapidité du tir n'y gagna pas énormément. Les mouvemens du mécanisme de culasse étaient lents et durs. La vitesse normale de tir était fixée à cinq coups par minute seulement : il est vrai qu'on aurait pu facilement atteindre un maximum plus élevé. Mais ce n'était pas tant la vitesse, c'était surtout la justesse que Dreyse avait eu en vue d'obtenir. Avec le fusil se chargeant par la bouche, il arrivait que le soldat laissât tomber une partie de la poudre de la cartouche soit accidentellement, soit intentionnellement, pour éviter la violence du recul ; pour les mêmes raisons, la balle était plus ou moins enfoncée. De ces causes résultaient de grandes irrégularités dans le tir, et c'est en grande partie pour les éviter qu'on avait adopté en Prusse, en 1841, le chargement par la culasse (1).

La rapidité du tir, en effet, loin d'être recherchée à cette époque, était bien plutôt redoutée. « A côté des avantages du chargement par la culasse, disait le *Cours de tir de 1862*, ouvrage alors réglementaire, il existe un inconvénient qui ferait peut-être rejeter l'usage de ces armes, au moins pour l'infanterie, lors même que leur solidité et leur facilité d'entretien seraient reconnues incontestables; c'est que leur tir est susceptible d'une grande rapidité, et il est à craindre que des soldats peu aguerris ne brûlent mal à propos trop de munitions et ne se trouvent hors d'état de répondre au feu de l'ennemi au moment le plus critique. Pour conjurer autant

(1) La Norvège, — qui aujourd'hui encore, avec le fusil Jarmann récemment adopté, tient la tête du progrès, — fut la seule nation qui se décida à suivre cet exemple. Elle adopta le chargement par la culasse dès 1842. A la vérité, il avait été admis en France, mais seulement pour les fusils de rempart.

que possible ce danger, il faudrait doubler les approvisionnemens et mener en campagne une quantité considérable de voitures et de chevaux. » Telles étaient les appréhensions à cet égard, que la commission de tir de Vincennes se refusait à expérimenter les systèmes de culasse comportant des cartouches complètes. Elle exigeait que la capsule fût indépendante de la cartouche, disposition qui ralentissait la charge, puisqu'il fallait un mouvement particulier pour amorcer.

Toutes ces craintes devaient tomber après l'éclatante expérience de Sadowa. Les grandes puissances militaires de l'Europe adoptèrent immédiatement des systèmes de fermeture plus ou moins analogues à celui qui venait de faire si bruyamment et si brillamment ses preuves. La cartouche complète ne trouva plus d'opposition.

Les nouveaux fusils de la période 1866-1870 et même ceux qui ont été construits depuis, et avec lesquels on a encore réalisé de légers progrès comme vitesse de tir, — l'*armé* se faisant automatiquement, — permettent seulement de lancer normalement sept ou huit balles par minute. On serait, sans doute, surpris de constater combien peu ces nombres de coups diffèrent de ceux qu'on obtenait du temps du grand Frédéric, si on ne se rappelait qu'aujourd'hui on ajuste avec soin et précision, tandis qu'alors « on ne visait pas; l'art consistait à lancer dans une direction horizontale le plus de balles dans le moins de temps possible (1). »

Avec le fusil Gras, rien ne serait plus aisé que de tirer douze ou même quinze coups par minute, dans ces conditions, surtout si les cartouches, au lieu d'être en vrac dans la cartouchière, étaient disposées en ordre à portée de la main du tireur. C'est par des artifices de ce genre qu'on arrive dans les expériences du temps de paix à des vitesses vraiment surprenantes. On a même employé pareil expédient dans l'armée russe pendant la campagne de Bulgarie. Le soldat tenait dans sa main gauche, serrée contre le bois du fusil, à hauteur de l'échancrure par laquelle on charge, une sorte de boîte en carton contenant des cartouches culot en l'air. Il était beaucoup plus rapide de saisir le culot pour placer la cartouche dans l'échancrure que d'aller chercher au fond de sa giberne une cartouche qu'on saisissait parfois par la balle et qu'il fallait alors retourner avant de la mettre en place. Aussi a-t-on beaucoup préconisé l'emploi de ces *chargeurs*, qu'on a considérablement perfectionnés (et aussi compliqués, par malheur) en les rendant automatiques, en ce sens que l'ouverture de la culasse entraîne l'in-

(1) *Considérations sur la tactique de l'infanterie en Europe*, par le général Renard.

troduction de la cartouche et qu'il n'y a plus besoin d'un mouvement spécial pour aller la prendre et la présenter à l'échancrure.

En Allemagne, en France, il y a eu dans le monde militaire un vif engouement en faveur des chargeurs automatiques et en général pour toutes les mesures destinées à accélérer le tir au-delà de toutes les limites précédemment admises, et au risque de ne plus ajuster, de façon à couvrir de balles une étendue considérable de terrain jusqu'à l'extrême portée du fusil, au lieu d'accumuler ses coups sur un point déterminé, d'y concentrer ses efforts, et de le cribler. On ne saurait mieux comparer cette dernière méthode qu'à la façon dont s'y prennent les pompiers pour éteindre un incendie en dirigeant un violent jet d'eau sur la racine même de la flamme, pour ainsi dire, et n'attaquant un nouveau foyer qu'après s'être rendus maîtres du premier. Une pluie, pour si intense qu'on la suppose, ne produirait pas d'effets comparables. Pourquoi donc alors préférerait-on le tir en pluie au tir en jet? C'est que le soldat a une âme, si le feu n'en a pas; c'est que la pluie n'a sur le foyer qu'un effet matériel, tandis que la mousqueterie et la canonnade ont sur les troupes un effet moral. De tous les animaux l'homme est le plus peureux : le sifflement des balles, la vue des camarades qui tombent blessés agissent sur son esprit et le disposent aux découragemens.

Un officier supérieur de l'armée russe, le colonel Kouropatkine, a fort bien indiqué quels sentimens on éprouve en entrant dans une région de 2 kilomètres de profondeur où pleuvent incessamment les balles. Il en parle savamment, en ayant fait l'expérience dans la campagne de Plewna : « Une fois entrés dans la zone efficace de notre fusil, à 600 pas et plus près encore, nous utilisions fort peu les feux de mousqueterie et nous préférions nous porter en avant *sans tirer* et même *sans utiliser complètement les couverts du terrain.* Lorsque des pertes considérables, l'épuisement des forces physiques, l'ébranlement des nerfs, obligeaient nos troupes à s'arrêter en chemin avant d'avoir pu atteindre leur objectif, *elles se couchaient,* non pas sur les points qui eussent été les plus favorables, d'après la nature même du terrain et la position de l'adversaire, mais simplement *à l'endroit où elles étaient domptées par cette sorte de crise.* Des fractions étaient arrêtées, les unes à 100, les autres à 40 pas de l'ennemi, sur des terrains complètement exposés, quand elles avaient en avant ou en arrière d'excellens couverts où elles auraient pu s'abriter. »

Sous Plewna, en effet, on a vu aux prises les deux tactiques contraires du feu lent, méthodique, ajusté, « en jet, » et du feu précipité, désordonné, à la diable, « en averses. » Tous les témoins

s'accordent pour l'appeler feu infernal, feu à outrance, feu endiablé. Il s'est fait là une consommation de munitions qui passe tout ce qu'on a coutume d'imaginer. Dès que les Russes commencent à avancer, les lignes turques pétillent comme un fagot bien sec qu'on jette au four. Les tireurs sont commodément installés dans des tranchées, derrière des parapets. A côté d'eux se trouvent des caisses pleines de cartouches (1); ils n'ont qu'à allonger le bras et à prendre: les provisions sont inépuisables. Chaque soldat a en main un fusil Martini-Peabody, pour le tir aux grandes distances, mais il y a à sa portée un fusil Winchester à 7 coups, tout chargé : c'est sa réserve pour le cas d'un assaut. Ses chefs ne lui crient pas de ménager ses munitions, d'épauler, de viser avec soin. Le mot d'ordre est de tirer, de tirer toujours. D'épauler, il ne saurait être question : le recul serait trop pénible à supporter. De plus, l'ennemi est à 3,000 pas et la graduation de la hausse ne va pas jusque-là. Les Turcs tiennent leur fusil sous un angle de 20, 30 ou 40 degrés: on dirait qu'ils visent le ciel. Ils tirent « dans le bleu, » pour employer cette expression qui a fait fortune. Leurs balles, lancées sous de grands angles, vont à l'extrême limite de la portée. Toutes ne sont pas meurtrières, loin de là. Mais cette fusillade sans intermittence effraie, énerve, démoralise, anéantit l'assaillant. L'air est sillonné de balles lancées à tort et à travers, « au petit bonheur. » Les Russes se sont avancés avec calme, méthodiquement, courageusement; leurs chefs, qui sont de l'école de Souwarof, leur rappellent que la baïonnette est sage, mais que la balle est folle; gravement, l'arme sur l'épaule, ils s'approchent pour n'ouvrir le feu qu'à bonne portée, lorsqu'ils pourront utiliser leurs hausses et viser selon les règles. Ils n'ont pas de réserves indéfinies de munitions, eux, et ils ne veulent pas dépenser en pure perte le peu de cartouches qu'ils portent. Mais ils ne sont pas encore arrivés à la distance prescrite pour charger leurs fusils que déjà la démoralisation est dans leurs rangs. Pendant tout 1 kilomètre, ils ont été excités par ces incessans sifflemens courts et stridens qui cinglent l'air. Et il leur reste encore 1 kilomètre à franchir avant qu'ils puissent attaquer leur ennemi à la baïonnette, ce qui, leur a-t-on dit, est la partie décisive de l'action! On comprend qu'ils tombent alors dans cet état de prostration et d'hébétude que le colonel Kouropatkine a si bien décrit. On conçoit qu'une des plus braves armées de l'Europe ait reculé à plus d'une reprise, sans pourtant perdre grand monde. Mais on s'explique aussi facilement qu'on ait eu raison de cette disposition nerveuse. Du jour où les soldats ont compris que toute

(1) Chacun d'eux, dit le général Totleben, avait sur lui 100 cartouches et à côté une caisse qui en contenait encore 500.

cette « tirerie » faisait plus de bruit que de mal, du jour où ils se sont familiarisés avec ces procédés assez inoffensifs, mais dont l'inattendu les avait si fort intimidés, ce jour-là, ils ont fini par braver les Turcs, si bien abrités qu'ils fussent dans leurs retranchemens, si richement qu'ils fussent pourvus de munitions, et ils ont emporté la place à la baïonnette, en répétant avec Souwaroff qu'elle seule est sage, que la balle est folle.

Les adversaires du tir dévergondé ont assez justement dit que la pierre de David n'aurait pas tué Goliath si elle avait été réduite en poussière. — Assurément non, mais elle aurait suffi à l'aveugler. Il ne s'agit pas de tuer beaucoup de monde, mais simplement de paralyser l'attaque en mettant l'assaillant en état de stupeur magnétique pour ainsi dire. C'est presque un procédé philanthropique de combat et qui mériterait une place dans la reconnaissance des peuples, s'il était efficace. Mais les tirs, comme les lois qui n'ont pas de sanction, finissent par ne plus effrayer s'ils ne font pas de mal. Il est donc à supposer que la fusillade à outrance ne pourra rien contre des troupes aguerries. Il est probable, au contraire, qu'elle aura sur des troupes novices, sur des réservistes qui n'auront jamais vu de champs de bataille, un effet moral considérable. Et c'est en même temps le genre de tir le plus facile à exécuter, celui que des soldats inexpérimentés ou déshabitués des exercices pourront fournir sans instruction préalable. On a donc été tout naturellement conduit à penser que les armées modernes se trouvaient dans les meilleures conditions possibles pour en faire utilement usage. Par leur composition hétérogène, elles seront en état de l'exécuter mieux qu'un tir ajusté, et l'effet produit sur les armées adverses sera d'autant plus grand que leur composition, à elles aussi, est plus hétérogène.

Déjà avant la guerre de 1870, un officier hessois qui a conquis une grande réputation auprès des spécialistes par ses études sur les armes portatives et qui, sur bien des points, a devancé son époque, le lieutenant-colonel Wilhem de Plœnnies, a fait remarquer « que de grandes masses d'infanterie peuvent sans grandes difficultés mettre en joue sous des angles de 25 à 40 degrés, et qu'on peut facilement contrôler un tel pointage. » Il ajoute qu'on pourrait en bien des cas obtenir ainsi des « effets surprenans, » même s'il ne tombait qu'un dixième des projectiles sur le terrain à battre. Il avait deviné la surprise qu'ont éprouvée désagréablement les Russes devant Plewna.

C'est un peu pour produire des effets de ce genre qu'on avait imaginé d'employer les mitrailleuses. Quoiqu'elles n'aient pas eu grand succès en 1870-1871 et qu'elles aient trompé les espérances que, dans sa crédulité superstitieuse, le public avait mises en elles, on doit avouer qu'elles trouvent encore des défenseurs. Elles

en trouvent même plus que jamais depuis qu'on a reconnu l'efficacité du tir à outrance, car, ce tir, elles peuvent l'exécuter et même d'une façon bien plus terrible que les fusils. Une batterie de six canons à balles (c'est le nom officiel de ces engins), dont chacun lance vingt-cinq projectiles, équivaut à 150 fusils, c'est-à-dire à plus d'une demi-compagnie. Mais ces 150 fusils-là ont une grande portée, leur trajectoire est tendue, en d'autres termes, elles rasent le sol sur un plus long espace, leur tir peut être réglé. L'affût qui les porte est inaccessible à l'émotion, il ne bronche pas, il ne se fatigue pas, au lieu que le tireur tremblant, nerveux ou simplement fatigué, ne peut maintenir la fixité de son arme. Chacune des six mitrailleuses lançant ses vingt-cinq balles horizontalement, en éventail, à des hauteurs différentes, balaie le terrain par nappes de feu bien étagées qui ne peuvent manquer de rencontrer l'ennemi dans leur zone d'action. Le pointage, réglé une fois pour toutes, n'est pas dérangé par le recul, attendu que les percussions produites sur l'affût sont insensibles. Les colonnes d'attaque seront donc fauchées à coup sûr.

Il est incontestable que les choses ne se sont point passées ainsi en 1870 et qu'après avoir été épouvanté par le crépitement terrible des mitrailleuses on s'est fort enhardi en reconnaissant qu'elles étaient assez inoffensives. Mais, a dit le prince de Ligne, « tout ce qui regarde les mathématiques mécaniques doit dépendre des expériences et de leur accord avec la tactique. » Le tout n'est pas que l'instrument soit bon, il faut encore savoir s'en servir. Nulle part on n'éprouve plus que dans les choses militaires cette vérité usuelle qu'un bon ouvrier avec un mauvais outil fait plus de besogne qu'un mauvais ouvrier avec un excellent outil. Or on a mal employé les mitrailleuses : on avait mal compris les nécessités tactiques spéciales de cette nouvelle arme. On ne commençait pas le feu d'assez loin. On ne cherchait pas à utiliser les extrêmes portées du tir. On ne songeait pas à fouiller les revers des plis du terrain en employant les feux indirects, ni à profiter de ce que la trajectoire courbe s'accommode mieux de la convexité des croupes que de l'horizontalité des plaines. Enfin et surtout, cette méthode si judicieuse des hausses échelonnées et surtout des nappes de feu superposées, bien peu d'officiers la connaissaient : aucun ne l'avait pratiquée. On avait fait tant de mystère autour de la nouvelle invention que ceux-là même en ignoraient les secrets et les particularités qui étaient appelés à les employer. On a, en ce pays-ci, l'habitude de laisser toutes choses dans l'ombre, parce qu'on sait que l'ombre grandit les objets. On ne les met au grand jour qu'au dernier moment, à l'heure du besoin, et on est tout étonné que les uns disent : « Je n'y vois rien, » et les autres : « Ce n'est que cela. » Pareil mécompte n'a-t-il pas été con-

staté en Tunisie lorsque les canons de montagne ont fait leurs débuts contre les Kroumirs d'une manière assez piteuse, paraît-il?

Peut-être en reviendra-t-on à la mitrailleuse, comme à l'instrument par excellence de la fusillade à grande distance, car c'est bien une arme d'infanterie, et non, comme on l'avait cru d'abord, d'artillerie. On ne voit pas pourquoi elle ne rendrait pas des services dans la défensive, dans la guerre de siège, en particulier. Sur le champ de bataille il en va tout autrement. Une batterie de canons à balles ne peut se faufiler partout, s'embusquer sous bois, gravir des escarpemens, passer par d'étroits sentiers, s'abriter derrière une haie, comme font les tirailleurs. Il lui faut tout un train de chevaux, de voitures, de caissons pour ses transports et ses ravitaillemens : elle forme un ensemble lourd et massif qui se cache mal et se déplace difficilement. Mais sa valeur balistique est bien supérieure à celle d'une compagnie d'infanterie, et cette compagnie, si on doit recourir au tir à outrance, sera bien alourdie par les réserves de munitions qu'elle sera obligée de transporter. Déjà le ravitaillement sur le champ de bataille présente des difficultés qui effraient certains officiers ; la distribution des cartouches, portées dans des bissacs depuis les caissons de bataillons jusqu'à la ligne de combat, le réapprovisionnement des caissons de bataillons aux sections de munitions, tout cela ne laisse pas que de paraître compliqué. Lorsque, dans leurs sorties, les Turcs ont voulu appliquer leur tactique de tir à outrance, leurs compagnies étaient suivies d'un interminable convoi de bêtes de somme. On comptait par *tabor* jusqu'à soixante mulets, chevaux ou ânes.

C'est surtout avec des armes à balles lourdes, comme le martini-henry des Anglais, qu'on doit voir de longues files de caissons à la suite des colonnes expéditionnaires. L'armée du général Robert, en Afghanistan, ne comptait pas moins de 8 valets d'armée pour 9 combattans.

Si donc on veut produire une fusillade nourrie, infernale, il faut s'attendre à traîner derrière soi un interminable charroi, et, à cause des difficultés de réapprovisionnement, il sera sage d'emporter sur soi le plus de cartouches possible. Mais le fantassin est déjà bien surchargé. Il est devenu moins résistant à la fatigue qu'il ne l'a jamais été. L'introduction d'élémens d'inégale valeur dans les rangs a ce fâcheux effet qu'il faut compter avec les plus faibles et se régler sur eux. La vitesse de l'allure dépend des petites jambes : on règle le pas de façon à ne laisser personne en arrière. Le fardeau doit être aussi ramené à un minimum d'autant moins élevé que les épaules qui auront à porter le havre-sac ont perdu l'habitude de ce genre de charge. Un même effort ne fatigue pas également, suivant qu'il est supporté par telle partie du corps ou telle autre. Si dures que

soient les occupations journalières de tel réserviste, le port du sac, s'il n'y est plus accoutumé, lui paraîtra plus dur encore.

Aussi est-on amené à alléger le plus possible la cartouche, et, comme la partie prépondérante de la cartouche, c'est la balle, on est conduit à la faire la moins lourde ou la moins grosse possible. En d'autres termes, la réduction du calibre s'impose.

III.

Cette réduction du calibre est d'ailleurs demandée aussi par les théoriciens, qui songent aux qualités balistiques beaucoup trop négligées depuis nombre d'années. Quand on a adopté le chargement par la culasse, on a fait valoir bien des raisons : celle-ci, entre autres, qu'il rendait la manœuvre commode en supprimant le bourrage à la baguette très gênant pour les petits hommes et surtout lorsqu'on était sur deux rangs ou derrière des parapets. Plus tard, quand on a remplacé la cartouche combustible du Chassepot par la cartouche à enveloppe métallique du gras, on s'est presque exclusivement proposé de rendre le transport des munitions plus facile et leur conservation mieux assurée, la poudre étant soustraite à l'action décomposante de l'humidité atmosphérique. On se préoccupait en outre d'éviter les ratés, de diminuer l'encrassement et de supprimer les crachemens.

Mais on ne se mettait guère en peine d'améliorer les qualités balistiques de l'arme. A la suite d'une enquête faite après la guerre de 1870 sur la façon dont le chassepot s'était comporté pendant la campagne, le comité d'artillerie déclarait qu'il ne laissait rien ou presque rien à désirer « au point de vue du calibre, du poids, de la forme générale, de la portée, de la justesse et de la rapidité du tir. » Aussi, au lieu de faire en 1874 un fusil neuf de toutes pièces, se prononça-t-on simplement pour une transformation. On modifia la culasse en conservant le canon. Or, comme on l'a dit, c'était améliorer le manche d'un couteau en se gardant bien de toucher à la lame. Et la lame était médiocre.

De même, en adoptant la cartouche métallique, on ne s'attacha guère à en étudier les différentes parties ; qu'elle fût métallique, c'est là tout ce qu'on demandait, sans trop s'inquiéter de savoir comment il était le plus avantageux de la construire. Aussi a-t-on de ce chef éprouvé de nombreux mécomptes. Des expériences faites un peu partout, dans les commissions techniques, dans les cartoucheries, les poudreries et les manufactures d'armes, aussi bien que dans les écoles de tir, ont montré que la poudre, bien que soustraite à l'influence de l'air par son enveloppe en laiton, était décomposée par ce laiton même, — que de plus l'enveloppe n'était pas hermétique

et que l'humidité pouvait y pénétrer, — que la poudre enfermée dans une capacité trop étroite était souvent écrasée, mais inégalement, d'où résultaient des irrégularités dans sa combustion, — que cette poudre était trop vive, — que le lubrificateur employé prenait trop de place dans la cartouche, mais qu'il n'en occupait pas assez dans l'âme du canon, et qu'il y laissait un *vent* préjudiciable à la justesse, — que les dispositifs employés en vue de diminuer l'emplombage avaient précisément pour effet de le produire, — que la balle, trop libre dans la chambre, pouvait s'introduire de travers dans l'âme au lieu de s'y engager normalement et qu'il arrivait, en conséquence, qu'elle en sortît dans une mauvaise direction, — que...

Mais il suffit : on n'en sortirait pas s'il fallait énumérer tous les graves défauts qu'on a trouvés réunis en la cartouche. Aussi le modèle primitivement adopté en 1874 a-t-il été complètement modifié en 1880, et, depuis cette époque, il a subi de nouvelles améliorations. Au contraire, l'Angleterre n'a rien eu à changer à son armement depuis son adoption, parce que, au moment où elle l'a refait, elle s'est attachée à en développer au plus haut degré les qualités balistiques. Pour y arriver, on a confié les études à deux commissions distinctes dont l'une ne devait étudier que le mécanisme de culasse, la commodité de chargement, la facilité du démontage et de l'entretien, etc., l'autre n'ayant à s'occuper que de ce qui constitue la puissance balistique de l'arme, c'est-à-dire du canon avec ses rayures, et de la cartouche. Après avoir travaillé séparément, les deux commissions ont rapproché leurs résultats et associé leurs efforts pour arriver par la combinaison d'un mécanisme excellent, d'un canon excellent, et d'une cartouche excellente, à un type qu'on s'accorderait à trouver parfait s'il n'avait été construit en vue d'une armée d'élite, armée permanente, sans réservistes, composée de volontaires vigoureux et résistans.

C'est même à cause du caractère particulier de leur recrutement que les Anglais ont eu à s'occuper de donner au tir beaucoup de tension et de justesse. On sait la différence qu'il y a entre les armées modernes, dont l'Allemagne fournit le plus remarquable spécimen, et celles d'autrefois, que l'Angleterre est à peu près la seule à représenter aujourd'hui. Personne n'a oublié les luttes de M. Thiers, partisan du service à longue durée, et du général Trochu, partisan de sa réduction : ici, la quantité ; là, la qualité. Le tir « en qualité » ne peut convenir qu'à des troupes exercées et triées ; le tir « en quantité » est la ressource des hordes plus ou moins disciplinées et plus ou moins aguerries que fournit le système des milices, des gardes nationales, des réserves. Il est assez naturel que les puissances continentales adoptent cette pratique. Il était encore plus naturel que, par-delà la Manche, on cherchât à s'assurer le

bénéfice du tir en qualité et, pour cela, qu'on développât au plus haut degré la valeur balistique de l'arme, tandis qu'ailleurs, et notamment en France, on la négligeait quelque peu.

Est-il, en effet, bien utile de confier une arme de précision à des hommes plus ou moins soigneux, surtout pour le service de guerre? Est-il utile pour le tir en quantité qu'elle soit excellente? A un travail grossier convient un outil grossier : on rirait de voir peser une livre de beurre dans une balance de laboratoire donnant le milligramme. Mais qu'on s'entende : en parlant d'armes de précision, il ne s'agit pas des carabines perfectionnées qu'on trouve dans certaines vitrines d'armuriers et qui sont munies de tout un attirail de lorgnons, de guidons à tunnel, de niveau d'eau, de doubles détentes, etc. Il est clair qu'on ne peut demander qu'une perfection relative à une arme de guerre ; des appareils délicats et d'un entretien difficile ne peuvent être mis qu'entre des mains exercées. Autrefois, en France, et encore aujourd'hui dans certains pays (Allemagne, Suisse, Belgique), on a donné à une troupe spéciale, aux chasseurs, des carabines plus sensibles que les fusils ordinaires du reste de l'infanterie. Cette sensibilité est telle qu'un peu trop de graisse, que l'introduction d'un grain de poussière enraie ou dérange le fonctionnement ou le réglage de l'appareil, et il faut le remettre au point à l'aide de vis de rappel. Aussi beaucoup d'officiers n'admettent-ils pas que même une élite en soit pourvue.

L'arme de guerre de précision est celle qu'on aurait si on avait heureusement calculé et combiné tous les élémens balistiques des armes actuellement en service. Un fusil Gras dont la poudre serait moins vive, la chambre mieux disposée, le calibre plus faible, aurait le degré de perfection requis : il n'exigerait de la part du soldat aucun soin de plus et son prix de revient ne serait pas plus élevé : il n'en coûte pas plus pour bien faire une cartouche rationnelle que pour bien faire une cartouche vicieuse. Le fusil Martini-Henry est une arme de guerre de précision, malgré son fort calibre, parce qu'il a été étudié dans toutes ses parties. En France, les études, qu'on poursuit fiévreusement aujourd'hui, n'ont été entreprises que depuis peu d'années, lorsqu'on a reconnu qu'il aurait été facile de doubler la puissance balistique du gras par une meilleure disposition de ses parties et par une plus judicieuse détermination des élémens de sa cartouche. On a bien essayé d'y remédier après coup, mais il était trop tard : quand un habit a été fait pour une personne et qu'il sert à une autre, toutes les retouches du monde ne feront pas qu'il aille.

Peut-être, à la vérité, pourrait-on se proposer de fabriquer, non plus une arme de précision pour l'élite, mais, au contraire, le fusil le plus grossier possible pour la masse des troupes, en renversant

les termes du problème qu'on se pose habituellement. Mais l'économie obtenue par ce moyen serait faible; les sentimens égalitaires de l'armée seraient péniblement froissés, et non sans raison; enfin l'unité d'armement si désirable, — car nulle part la simplicité n'importe plus que dans les choses de la guerre, — et peut-être aussi l'unité d'approvisionnement seraient compromises.

Il ne faut pas se dissimuler que le tir déréglé des premières rencontres finira par se régler de lui-même lorsqu'on n'aura plus besoin de s'étourdir pour être brave, lorsqu'on aura reconnu que l'ennemi s'est enhardi par suite de l'inefficacité du tir, lorsqu'on se sera familiarisé avec son armement, lorsqu'on aura appris à ménager ses munitions. On se formera sur le champ de bataille. Les soldats actuellement ne sont pas prêts à entrer en campagne, mais ils sont rendus aptes à se former rapidement après quelques jours de marche et quelques combats. Ils sortent du régiment comme un collégien sort du lycée : il ne connaît pas la vie, mais il a acquis un bagage de connaissances suffisant et assez de philosophie pour en affronter l'épreuve et pour devenir rapidement un homme, du moins si son éducation a été bien conduite et s'il a su en profiter. Les us d'autrefois maintenaient le troupier en haleine, toujours sur le qui-vive; il ne s'endormait que tout armé, comme au corps de garde. Le réserviste de notre époque ne ceint le ceinturon et ne prend son fusil qu'au moment où il lui faut venir compléter son instruction pratiquement. Il sera donc un peu emprunté au début, mais il s'améliorera vite. A forger, on devient forgeron. A force de tirer, il finira par devenir tireur : son impétuosité se calmera, et progressivement le tir en quantité se transformera en tir en qualité. Il faudrait donc à ce moment lui reprendre son fusil grossier et lui donner une arme plus parfaite. C'est à quoi on ne saurait guère songer.

Ainsi l'arme moderne doit avoir à un haut degré deux qualités distinctes : la vitesse et la précision. On utilisera la première dans les commencemens d'une campagne et l'autre plus tard, lorsque les troupes auront pris un peu d'aplomb. Il est clair d'ailleurs que la réunion de ces deux qualités sera toujours avantageuse : il est bien des cas où on pourra tirer parti à la fois de l'une et de l'autre.

Or, pour l'une et l'autre, il est désirable que le calibre soit faible : c'est, en effet, le seul moyen d'avoir la vitesse, qui ne va pas sans une grande consommation de munitions, et c'est l'un des meilleurs moyens d'avoir, — indépendamment de la portée, — les deux principales qualités balistiques : la justesse, qui donne la certitude d'atteindre si on a bien visé, et la tension de la trajectoire, qui donne le plus de chance d'atteindre si on a mal visé.

Il y a théoriquement deux solutions du problème : l'emploi des balles lourdes et grosses lancées sans trop de force ou celui de balles légères et fines lancées violemment. En Angleterre, on a adopté franchement les balles lourdes : le fusil Martini-Henry a un calibre de 11 millimètres 1/2 environ et donne à la balle une vitesse de 416 mètres; le fusil allemand (Mauser), ainsi que la plupart des autres, a un calibre de 11 millimètres et donne une vitesse de 440 mètres au projectile. Seul le fusil italien a un calibre de 10 millimètres 1/2 environ; mais, comme il donne une vitesse de 430 mètres, son tir n'a pas beaucoup de portée, sa trajectoire est peu tendue et sa précision est faible aux grandes distances.

On préconise aujourd'hui l'adoption d'un calibre de 9 à 10 millimètres, auquel correspondrait une vitesse initiale comprise entre 500 et 600 mètres. Dans ces conditions, le soldat pourrait porter 100 cartouches pesant moins que 80 d'aujourd'hui. Il est même probable qu'on arriverait à alléger son fusil en le raccourcissant, par exemple, et en le réduisant à la longueur d'une carabine ou d'un mousqueton, à condition de renoncer au tir sur deux rangs et au combat à la baïonnette, à condition aussi d'atténuer le recul beaucoup plus violent avec une arme légère qu'avec une arme pesante. On a proposé d'absorber en partie le choc par des ressorts ou par des plaques élastiques interposés entre la crosse et l'épaule du tireur.

Dans l'état actuel de la balistique, les deux termes extrêmes sont le calibre de *onze millimètres et demi* (11.1/2) avec une vitesse de 400 mètres (nombre rond) ou le calibre de *neuf millimètres* (9) avec une vitesse de près de 600 mètres. Les termes intermédiaires auxquels la plupart des nations se sont arrêtées ne correspondent à rien : leur adoption a été quelque chose comme une affaire de mode. Ce que la Prusse a fait, l'Autriche l'a voulu faire, et la France, et la Hollande, et la Russie, et il s'est trouvé que c'est par un de ses moins bons côtés qu'on lui a ressemblé.

IV.

Le terrain, ce semble, est un peu déblayé. Des considérations forcément arides qui précèdent doit ressortir la nécessité de deux principales qualités bien distinctes : la rapidité de chargement, d'une part, et, de l'autre, un ensemble de propriétés balistiques comprises sous le mot un peu vague de précision. La précision se compose, comme on l'a vu, de deux élémens : de la justesse qui permet d'atteindre le point qu'on a visé, et de la tension qui permet d'en atteindre d'autres.

De ces deux ordres de qualités qu'on doit chercher à développer

dans le fusil, quel est celui qui a le plus d'importance? Faut-il préférer l'un à l'autre? Faut-il essayer de les porter tous deux à la fois au maximum réalisable? Et quels moyens y employer?

Ici un nouvel élément intervient : la puissance budgétaire du pays. La question d'argent est de celles qui se retrouvent partout, et, si elle n'a pas pris sa place dans la discussion de principes, la voici qui fait son apparition au moment où il s'agit de se décider pour une solution applicable dans la pratique. On dit bien que la France est assez riche pour payer sa gloire, mais elle préfère souvent le moyen le plus économique au moyen le plus parfait, et elle n'a pas tort.

C'est pourquoi nous n'hésiterons pas à affirmer que toute modification vraiment coûteuse de l'armement, que toute transformation importante sera mauvaise si elle ne fait qu'accélérer le tir, par exemple, sans améliorer les qualités balistiques. Ce n'est pas à cette conclusion, il faut bien le dire, que pousse l'engouement public en faveur des systèmes à répétition. La vitesse de chargement séduit exclusivement les gens qui ne sont pas du métier, et, parmi ceux qui en sont, il s'en trouve peu pour réclamer contre cet exclusivisme. Le courant est tel que le ministre de la guerre s'y est laissé entraîner, et qu'en mettant à l'étude des mécanismes à répétition, il a spécifié qu'on conserverait les principales parties du fusil Gras, les mêmes qui provenaient des Chassepot. On aurait une fois de plus changé le manche du couteau sans toucher à sa lame.

Le comité de l'artillerie a fait entendre de sages remontrances; il a protesté d'une façon discrète, mais énergique. « On ne doit pas, dans la recherche d'une arme à tir rapide, a-t-il insinué, se restreindre à expérimenter seulement une transformation du fusil modèle 1874. Il peut se faire que, dans les essais futurs de la commission de tir de Versailles, on se trouve en présence d'une arme à répétition donnant des résultats supérieurs à ceux que l'on a obtenus jusqu'à présent, mais qui ne se prêterait pas à une transformation de notre fusil actuel. Dans ce cas, il semble qu'on ne devra pas hésiter. » Autant dire nettement et crûment que l'adaptation d'un système à répétition à notre fusil actuel est inadmissible. Car elle exigerait qu'on jetât l'ancienne culasse à la ferraille et l'ancienne monture au feu : on ne conserverait donc que la crosse, par exemple, et le canon, qui est déjà la partie défectueuse à cause de son calibre trop fort pour une arme tirant coup par coup; que serait-ce donc pour un fusil à répétition? Ainsi on est assuré que la transformation coûterait cher et qu'elle ne donnerait que demi-satisfaction aux exigences qu'on est en droit de formuler.

Faut-il mettre hardiment au rebut les quelques millions de fusils qui sont dans nos arsenaux et les centaines de millions de cartou-

ches qui sont dans nos magasins pour créer un armement neuf de toutes pièces, répondant aux conditions imposées? Assurément non; en l'état actuel, l'énorme dépense qu'entraînerait une telle mesure serait hors de proportion avec les résultats. Le fusil à répétition n'est pas, en effet, de beaucoup supérieur au fusil ordinaire. On sait qu'il n'en diffère que par un point : un certain nombre de cartouches sont portées par l'arme même. Elles sont contenues dans la crosse ou dans le fût : un mécanisme spécial les amène dans le canon lorsque le tireur ouvre la culasse; l'arme se charge donc toute seule pour ainsi dire. Lorsque le magasin est vide ou lorsqu'il est plein, mais qu'on ne veut pas s'en servir, on charge coup par coup, comme dans les fusils ordinaires. Il n'y a donc aucun bénéfice à ce moment : on a entre les mains une arme qui ne diffère du fusil ordinaire que désavantageusement, en ce qu'elle a coûté plus cher, qu'elle est plus compliquée et d'un entretien plus difficile, qu'elle est plus lourde, — si le magasin est rempli, — et, en tous cas, plus mal centrée, moins bien en main.

Tout l'avantage qui résulte de l'emploi d'armes à répétition réside dans la précipitation avec laquelle on peut, — à un moment donné, — épuiser le contenu du magasin. Un fusil Henry-Winchester peut tirer en quatorze ou quinze secondes les douze balles qu'il contient, tandis qu'il faut une minute, c'est-à-dire quatre fois plus de temps, pour les lancer avec un fusil ordinaire. Mais cet avantage est transitoire, passager, accidentel. Et on peut se demander s'il se présentera beaucoup d'occasions à la guerre où on aura à exécuter ce feu d'une célérité effrayante de douze coups en un quart de minute. Ce feu assurément ne saurait être ajusté et on ne pourra l'exécuter qu'à bout touchant. Il ne saurait être question de l'employer aux grandes distances. L'épuisement des munitions serait trop rapide, la fatigue de l'épaule et des bras trop grande. Le canon s'échaufferait trop vite, l'air se remplirait d'une fumée qui rendrait le pointage impossible et dont on ne tarderait pas à se griser. Le bruit, la précipitation des mouvemens suffiraient pour mettre le tireur en état d'agitation fébrile et pour lui enlever cette « faculté de réflexion, » comme a dit le général Trochu, qui est nécessaire pour ajuster. L'expérience a prouvé qu'après un tir ininterrompu de deux minutes (soit une trentaine de coups), la plupart des soldats ne peuvent absolument plus continuer le feu. Les plus vigoureux seuls sont en état d'épauler, mais on ne peut compter sur l'efficacité de leur tir. Dans de telles conditions, en effet, on l'a dit avec raison, « le meilleur tireur manquerait un bataillon à 100 mètres. »

C'est donc pour être en état de faire face à des situations exceptionnelles qu'on entreprendrait une réforme du matériel qu'on ne

saurait évaluer à moins de 50 millions. C'est assurément inadmissible. On ne peut consentir à de tels sacrifices que dans des circonstances extrêmement rares : quand une découverte inattendue bouleverse absolument l'état des choses, comme le fit en son temps l'invention de la poudre; quand, à la suite de défaites, ou plutôt d'un anéantissement complet, une nation peut se recueillir et qu'il lui faut créer un matériel complet pour remplacer celui qu'elle a perdu ou dont elle n'a pu faire bon usage : tel fut le cas de l'Autriche après Sadowa ou de la France en 1871; quand on dispose d'une forte contribution de guerre comme celle qui a été prélevée sur nous par nos vainqueurs. Il est encore un cas où une nation peut songer à refondre son armement, c'est celui où, préoccupée des progrès faits par les puissances voisines ou rivales, elle cherche à les imiter en tout. Il est venu à la connaissance de certains journalistes que la garde impériale expérimente des armes à répétition à Spandau. Ce n'est qu'un cri : Ne nous laissons devancer par personne. Une violente pression est exercée par l'opinion publique : le parlement relance le ministère et réclame de lui la mise à l'étude d'armes à tir rapide.

Ce que la presse a fait, la presse peut le défaire. Elle peut dire au public qu'il n'y a pas péril en la demeure et le rassurer sur la valeur de son armement. Elle doit même le faire, car il importe de ne pas ébranler chez le citoyen et, par conséquent, chez le soldat, la confiance dans son arme, confiance qui, disait le grand Frédéric, « fait une partie de sa bravoure. » Elle doit proclamer que l'armement n'a pas la valeur intrinsèque, à proprement parler : qu'il n'y a pas de bons outils, mais qu'on peut appeler bons ceux qui conviennent le mieux aux meilleurs ouvriers. On a démontré en toute rigueur que, si le Dreyse valait mieux que le fusil autrichien, le Chassepot valait encore beaucoup mieux que le Dreyse. « L'infériorité de l'infanterie prussienne, par rapport à l'infanterie française, est plus grande que celle qui existait à Sadowa entre l'infanterie autrichienne et l'infanterie prussienne. » Telle est l'affirmation que proclamait hautement la commission militaire de l'exposition universelle de 1867, et on sait quel foudroyant démenti a été infligé à ces pronostics optimistes.

Peut-être peut-on regretter que la France n'ait pas adopté en 1874 une arme à répétition de petit calibre. Mais il faut bien dire qu'à ce moment personne n'y a songé. Ce qui est fait est fait, et ce serait peine inutile que de le refaire à grands frais. Tout au plus peut-on chercher à y apporter quelques palliatifs à bon compte. On en propose de deux sortes qui satisfont plus ou moins à cette condition.

C'est d'abord d'employer de ces magasins mobiles ou chargeurs dont les Russes ont fait usage. Les systèmes perfectionnés ou automatiques qu'on a proposés sont d'un fonctionnement plus ou moins défectueux et n'ont pas été admis. On a cherché à démontrer qu'en principe ces appareils ont une foule d'avantages que n'ont pas les mécanismes à répétition, mais, au vrai, ils ne semblent en avoir incontestablement qu'un, c'est de coûter moins cher; il n'en reste pas moins pourtant que leur adoption entraînerait une dépense de plusieurs millions (une vingtaine, au bas mot) et qu'on n'a pas encore trouvé de modèles qui ne fussent pas fragiles, encombrans, lourds et, par surcroît, irréguliers dans leur fonctionnement.

L'autre moyen est assurément plus économique et plus simple; malheureusement il n'est pas très efficace. Il consiste dans l'adoption par l'infanterie du chargement à mitraille déjà en usage dans l'artillerie. On l'a déjà essayé à plusieurs reprises : les tromblons, les espingoles, les mortiers à main ne lançaient autre chose que de la mitraille. Mais ces armes n'avaient aucune portée. Presque toujours les balles, soit qu'elles se heurtent à la sortie de l'âme, soit pour d'autres raisons, partent dans toutes les directions, sauf la bonne. Avec un fusil Gras chargé de chevrotines, on manquerait infailliblement une maison à 200 mètres. Il reste pourtant bien vrai qu'il est fort illogique d'employer des balles pesantes aux petites distances. Pourquoi, en effet, recherche-t-on les projectiles lourds? Uniquement pour avoir une grande portée; si on n'avait qu'à tirer sur des buts rapprochés, des projectiles relativement légers suffiraient. — Mais ils n'auraient pas de précision ! — Soit; eh bien ! en en mettant deux, trois ou quatre dans le canon, on augmentera le terrain battu : tout ce qui se trouvera dans la gerbe de dispersion sera atteint et le soldat n'aura même pas besoin de viser dans le tir rapproché, où il est le moins capable de le faire. C'est donc encore là un mode de chargement qui convient aux armées inexpérimentées de notre époque.

Déjà, pour donner aux fusils de munition se chargeant par la bouche une puissance égale à celle du fusil à aiguille prussien, le lieutenant-colonel W. de Ploennies avait proposé des cartouches contenant une pile de quatre projectiles. C'est pour rendre les fusils ordinaires se chargeant par la culasse équivalens aux armes à répétition qu'on reprend ces propositions avec des perfectionnemens de nature à les faire prendre en considération. Si elles étaient adoptées, il suffirait de munir le soldat d'un certain nombre de cartouches à mitraille qu'on n'emploierait qu'aux petites distances, lorsqu'on serait pressé par un ennemi par trop entreprenant. La commission de Versailles, paraît-il, n'admet que le chargement à deux balles,

qui est expérimenté en ce moment dans les écoles normale et régionales de tir (1).

Si on l'adopte, au risque de manquer au principe de l'unité des approvisionnemens, on n'en restera pas moins, au point de vue de la rapidité du tir, en état d'infériorité par rapport aux nations qui, déjà armées de fusils à répétition, se décideraient à y employer également des cartouches à balles multiples. Aux yeux de certains auteurs, c'est véritablement là la solution de l'avenir.

Et, assurément, c'est peut-être celle qu'on pourrait conseiller à la France de choisir, en l'état actuel de la science, si, — par un cataclysme, — tous les approvisionnemens de ses arsenaux venaient à être détruits. Mais, en dehors d'une telle hypothèse, il ne semble aucunement urgent de faire grands changemens au matériel. Qu'on s'occupe de l'ouvrier plutôt que de l'outil.

V.

Il n'est pas un écrivain parmi ceux qui ont étudié avec compétence la question des armes portatives qui n'arrive à cette formelle conclusion : l'instruction du personnel importe plus que la perfection du matériel.

On s'est attaché à l'envi à perfectionner le chargement du fusil, à tirer une plus grande quantité de coups par minute, c'est-à-dire à augmenter le bruit et la fumée, écrivait Guibert; mais on n'a travaillé ni à simplifier l'ordre dans lequel ces feux devaient être faits, ni à déterminer la meilleure posture du soldat pour bien ajuster, ni à augmenter son adresse sur ce point, ni à faire connaître aux troupes la différence des portées et des tirs, ni enfin à leur enseigner jusqu'à quel point il fallait compter ou ne pas compter sur le feu; comment il fallait l'employer et le ménager relativement au terrain, aux circonstances, à l'espèce d'armes qu'on a vis-à-vis de soi...

Concluons que le feu de mousqueterie des troupes peut être soumis à une théorie; cependant, bien loin de l'être, il s'exécute au hasard et machinalement. C'est qu'il n'y a peut-être pas dix officiers d'infanterie qui connaissent la construction du fusil et qui aient réfléchi sur le jet des mobiles qu'il peut lancer. Aussi ne donne-t-on au soldat aucun principe sur la manière d'ajuster; il tire comme il veut, quelle que

(1) On y étudie et avec succès un troisième mode d'amélioration, — rationnel celui-là, — du fusil Gras, consistant simplement dans la substitution d'un canon de 9 millimètres au canon de 11. Tout le reste : bois, mécanisme, garnitures, serait conservé. Les résultats balistiques ont été très probans : mais l'adoption du moyen proposé entraînerait, — entr'autres inconvéniens, — la destruction de tous les approvisionnemens de cartouches existans.

soit la distance et la situation des objets. C'est particulièrement aux exercices de tir, déjà beaucoup trop rares, que cette ignorance et ce défaut de principes sont bien sensibles.

Napoléon ne réclame pas moins énergiquement. A différentes reprises, il insiste sur cette vérité : « Il ne suffit pas que le soldat tire, il faut qu'il tire bien. » Il veut assister en personne aux exercices à balle : on le voit (6 avril 1807) faisant venir les vélites de la garde dans son jardin, où il a fait dresser une cible dont il a donné lui-même les dimensions. Ce soin minutieux des détails qu'il portait partout, il l'applique à déterminer les distances exactes auxquelles il conviendra d'exercer la troupe. Au retour d'une visite qu'il venait de faire à l'École de Saint-Cyr, il témoigne au ministre de la guerre le mécontentement qu'il a éprouvé en constatant qu'on ne s'y exerçait pas au tir : « J'entendais qu'un élève sortant de l'École militaire tirât comme un chasseur baléare, écrit-il. Il faut que chaque élève use dix cartouches à balle par jour en tirant au but et apprenne à manier son fusil... Qu'une cible soit établie sous quarante-huit heures. » « Il faut s'attacher à faire tirer beaucoup, individuellement, dit-il ailleurs, et donner un léger encouragement aux plus adroits. » Aussi, le 23 juillet 1813, prescrivait-il au prince de Neufchâtel et de Wagram, major-général de la Grande Armée, de donner des ordres en conséquence et d'attribuer des gratifications de 3, 6, 12 et 20 francs aux meilleurs tireurs des compagnies, des bataillons, des divisions et enfin des corps d'armée. Les maréchaux devaient prescrire tout ce qui était nécessaire pour transformer ces concours en autant de petites fêtes.

Les généraux de l'empire s'accordent également sur ce point. Le général Morand insiste tout particulièrement sur la nécessité d'un bon enseignement du tir. Pour arriver à ce résultat, dit-il, « qu'importe la dépense? En effet, il faut ou n'avoir point d'armée ou n'en avoir qu'une bonne capable de défendre le pays et d'intimider ses ennemis. » On pourrait prolonger les citations à perte de vue. Nous nous contenterons d'en ajouter une seule, parce qu'elle est topique, émanant d'un contemporain qui a autorité en la matière autant par ses fonctions spéciales que par les études de toute sa vie et aussi par sa nationalité. Le colonel suisse Rodolphe Schmidt, directeur de la fabrique fédérale d'armes, termine par ces mots le livre capital qu'il a consacré à l'étude des armes portatives :

A cette question : « Quel est le meilleur des modèles de fusils qui ont été adoptés récemment? » on doit répondre que tous ils répondent aux conditions exigées pour le fusil d'infanterie de l'époque actuelle, les uns présentant des avantages plus marquans dans un sens, les autres dans un autre. L'impossibilité de réunir dans un seul

modèle toutes les qualités supérieures permettra naturellement d'avoir sur l'arme par excellence une opinion différente selon qu'on donnera plus de valeur à tel avantage qu'à tel autre.

Il ne faut pas attribuer trop d'importance, comme on l'a fait souvent, à certains élémens, à ce que, — par exemple, — la vitesse du tir d'un fusil se chargeant en trois mouvemens soit de plus de 20 coups par minute (le fusil suisse à répétition a atteint 34 coups par minute). En effet, il y a pour employer chaque modèle des gens particulièrement exercés à son maniement et qui, avec lui, atteindront un maximum. Il faut prendre pour base l'effet normal. Celui-ci dépend du nombre et de la nature des mouvemens de la charge. A nombre égal, la vitesse se balance à peu près. De même aussi, pour ce qui est de la précision, il y a peu de différence entre des armes ayant des canons rayés, approximativement identiques au point de vue du calibre et de la cartouche.

Mais on peut admettre en toute sûreté que le fusil qui remplira le mieux les services qu'on est en droit d'en attendre sera le fusil porté par un homme connaissant à fond les propriétés d'une arme à feu de précision et de vitesse de tir et qui comprendra le plus complètement la manière de les utiliser.

L'écrivain suisse souligne cette dernière phrase pour appuyer sur ce devoir qui s'impose impérieusement, de développer au plus haut point possible l'adresse et la science des tireurs. Il lui sied d'en parler, car il appartient à un pays où on ne néglige rien pour maintenir et accroître encore un goût séculaire pour les exercices de tir. Déjà, en 1474, un édit du gouvernement de Genève institue des prix pour les concours. En 1499, pour stimuler le goût des armes à feu auxquels on continuait à préférer la pique, la hallebarde et l'arbalète, le conseil de Berne accorde une haute paie à tout propriétaire d'arquebuse. Dès 1563, le même gouvernement réglemente des concours à la carabine (arme rayée) et décide que des prix spéciaux leur seront attribués. En 1605, un grand tir de société à l'arquebuse et au mousquet a lieu à Bâle (2-17 juin). Y sont convoqués, outre les confédérés, les tireurs d'Autriche, du Wurtemberg, du margrave de Bade et des villes libres de l'Empire. Le premier prix était de 300 florins pour le mousquet et de 133 florins pour l'arquebuse. Voilà comment s'est développée en Suisse la pratique du tir. Il serait assurément « ridicule de dire que tout Suisse soit un tireur, » — c'est le colonel Schmidt qui s'exprime ainsi, — mais nulle part la connaissance des armes portatives et de leur emploi n'est plus répandu. En France, au contraire, le nombre des citoyens qui s'y exercent en dehors du régiment est presque insignifiant. Il y a pourtant eu de réels progrès faits en ces dernières années. On comptait 37 sociétés de tir en 1870, on en comptait 232 au commencement de 1883.

En la seule année 1882, il en a été fondé 38. Malgré cette extension, il reste encore trop de départemens (une trentaine) qui n'en possèdent pas une seule. Le Midi, le Centre, l'Ouest, n'en renferment qu'un nombre insignifiant. Ce n'est guère que dans les régions frontières du Nord et de l'Est que ces associations abondent et que les *stands* sont fréquentés assidûment par les sociétaires.

Il faut souhaiter que ces institutions se généralisent : non-seulement tout homme valide devrait suivre régulièrement les exercices de tir, mais les adolescens eux-mêmes devraient se faire un devoir d'honneur d'y assister ponctuellement, de ne pas manquer aux séances du dimanche et de prendre part aux concours. Pourvu que ces réunions ne dégénèrent pas en stations au cabaret, pourvu que l'idée patriotique qui les inspire soit toujours présente, on ne saurait trop encourager l'établissement de nouveaux *stands*. Que l'état y contribue, qu'il donne des terrains, qu'il abaisse le prix des munitions, qu'il alloue des récompenses et qu'il dépense à ces exercices une partie de ce que lui coûtent les inoffensifs fusils scolaires et l'équipement des bataillons enfantins des écoles, ce ne sera pas de l'argent perdu, car le régiment ne peut donner qu'une instruction fort insuffisante aux hommes de recrue. On n'acquiert pas en trois ans l'assurance automatique qui est nécessaire à des soldats. Il faut que, malgré la surprise et l'émotion, les hommes qui se présenteront pour la première fois sur le champ de bataille chargent, visent et fassent feu en quelque sorte machinalement. Cet automatisme ne peut provenir que d'exercices répétés et commencés, s'il est possible, dès l'enfance.

On sait ce qui s'est passé dans la guerre de sécession des États-Unis et quels mécomptes sont résultés du trouble éprouvé par les soldats improvisés dont on disposait. On lit dans le rapport publié par le ministre de la guerre américain que sur 27,000 fusils ramassés sur le champ de bataille de Pettysburg, un vingtième (1,200 environ) contenait 2 cartouches, — il s'agissait d'armes se chargeant par la bouche, — plus de 500 contenant de 3 à 10 charges. Dans quelques-uns, la balle était placée en arrière de la poudre. Dans une carabine rayée même il y avait 23 charges placées régulièrement.

Pour éviter semblables bévues, il faut non-seulement instruire les troupes, mais les instruire assez pour qu'elles conservent au milieu de la lutte et au plus fort de l'émotion la pratique machinale et instinctive de la charge et du pointage. Ce n'est qu'en fréquentant les *stands* que les réservistes pourront entretenir leur habileté au tir, péniblement acquise au régiment, s'ils n'ont pas été exercés avant d'arriver sous les drapeaux. A l'âge de vingt ans, on n'est plus très apte à se former. Les allocations réglementaires de cartouches, bien

qu'on les augmente chaque année avec une très louable sollicitude, sont encore insuffisantes. Les séances de tir se font presque partout avec une précipitation fâcheuse. On ne peut développer l'adresse individuelle que par un enseignement individuel. Malheureusement le temps laissé aux instructeurs est généralement trop faible. Le capitaine amène sa compagnie sur le terrain, à une heure qui lui est imposée par le tour de roulement, car le polygone ne lui appartient pas. Le champ de tir est la propriété commune de toute la garnison : toutes les troupes qui en font partie y viennent à tour de rôle, dans un ordre de succession déterminé, pour un nombre d'heures limité. Pour faire tirer six balles à chacun des hommes de la compagnie, sans parler des retardataires auxquels il faut encore consacrer une partie de la séance, on n'a pas de temps à perdre en observations, qui seraient pourtant profitables. Aussi l'instruction est-elle souvent défectueuse. En Prusse, chaque régiment a son champ de tir qui lui appartient en propre. Les capitaines y vont à leur heure, car s'il est utile de savoir tirer quel que soit le temps, on n'apprend fructueusement que par des temps favorables. Il en est de même en toutes choses : quand on saura nager, on bravera les fortes mers; mais, pour apprendre, on doit profiter des momens de calme. Les officiers allemands n'emmènent sur le terrain que de petits détachemens : des fractions de six à huit hommes, par exemple, et, de cette façon, ils les instruisent individuellement.

La création de champs de tir régimentaires en France compléterait heureusement l'ensemble des mesures prises pour développer les qualités de notre infanterie. L'établissement d'une école normale de tir et de trois écoles régionales fortement constituées, la rédaction récente d'un règlement sur l'instruction de tir (11 novembre 1882), toutes ces innovations, excellentes en elles-mêmes, ne serviront de rien si la pratique laisse à désirer, si les *stands* militaires et civils ne se développent pas.

Avec notre fusil tel qu'il est, moyennant que nous apprenions à nous en servir, nous pouvons affronter la rencontre de n'importe quelle infanterie européenne, dans l'état actuel de l'armement. Si même nous voyons quelque puissance adopter un fusil plus perfectionné, nous n'aurons rien à redouter si nous continuons nos exercices; nous aurons même lieu de nous réjouir si, à la suite de cette adoption, l'armée voisine, — confiante dans la supériorité intrinsèque de son armement, — vient à négliger la pratique du tir et à déserter les *stands*. Pour nous, à l'heure où nous sommes, il y a certainement beaucoup à faire encore, mais il n'y a rien de compromis.

* * *

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *Severo Torelli*, drame en 5 actes, en vers, de M. François Coppée. — Comédie-Française : *Bertrand et Raton* (reprise).

M. François Coppée triomphe à l'Odéon. La fortune a permis que son ouvrage de maîtrise, *Severo Torelli*, fût représenté sur cette scène où parut son premier ouvrage, *le Passant*. Les voies de la fortune sont mystérieuses : faut-il admirer la gratitude de l'auteur ou la négligence de la Comédie-Française ? Après quinze années, c'est à l'Odéon que le drame en cinq actes se fait applaudir, sur ces mêmes planches où la précieuse et légère petite pièce gagna d'abord au poète la faveur du public.

De quelle sorte est ce drame ? On aura tôt fait de l'appeler romantique : la recherche de la couleur locale, la libre ordonnance des scènes, — au moins dans le premier et le troisième actes, — l'éloquence lyrique du discours, enfin, dans quelques incidens et dans le tour de quelques vers, des réminiscences de Victor Hugo, excuseront cette erreur. Pourtant que l'on regarde au fond des choses : on verra que ce drame n'est pas un conflit d'événemens, mais une crise d'âme ; on s'apercevra, d'ailleurs, que, s'il s'y trouve peu de matière, assurément c'est par choix, et non par indigence ; on reconnaîtra que l'auteur, après avoir institué avec force une expérience sur un caractère, n'a eu soin que d'étudier les changemens de ce caractère dans cette épreuve jusqu'à l'acte final qu'ils déterminent : alors on avouera que c'est ici l'œuvre originale d'un poète, faite des élémens les plus purs que puisse employer l'art, et non le produit tardif de la fabrique romantique. — Un jeune homme jure de tuer le tyran de sa patrie ;

il découvre que ce tyran est son père; il hésite à le tuer; il s'y décide: voilà, ou peu s'en faut, en deux lignes, tout *Severo Torelli*, Je défie qu'on réduise en un pareil argument *les Burgraves*, dont quelques-uns, à propos de cette nouveauté, ont évoqué le souvenir, Racine, que l'amas de « matière » des *Burgraves* eût proprement assommé, tenait que c'est assez « d'attacher durant cinq actes les spectateurs par une action simple, soutenue de la violence des passions, de la beauté des sentimens et de l'élégance de l'expression : » selon ces principes, l'auteur de *Bérénice* n'eût pas méprisé *Severo Torelli*.

Jurer de tuer un tyran, hésiter à le tuer et s'y décider, est une action simple; encore faut-il que le temps et le lieu y soient propices : quel pays et quelle époque y conviendront mieux que l'Italie et la fin du XVe siècle? Aussi bien, à Pise, en 1494, on ne niera pas que les passions ne puissent être violentes. Si le héros, avant de savoir que le tyran est son père, s'est engagé à le tuer par un serment religieux, s'il est placé entre le parricide et le sacrilège, s'il a horreur de l'un presque autant que de l'autre, ses sentimens seront beaux. Pour l'élégance de l'expression, M. Coppée, sans forfanterie, peut prendre confiance en lui-même: que tels soient donc le cadre et le sujet de son drame, et qu'il commence de l'exposer.

Depuis quatre-vingt-dix ans, Pise gémit sous le joug de Florence, et, depuis vingt ans, ce joug est maintenu sur elle par un gouverneur féroce, l'ancien condottière Barnabo Spinola. Naguère, pour son avènement, Spinola voulut donner au bourreau trois des premiers parmi les citoyens qui se souvenaient de la liberté. Deux têtes avaient déjà roulé sur la place; c'était le tour de Gian-Battista Torelli, le plus pur parmi les plus nobles; tout à coup le tyran leva la main : « Je fais grâce! » dit-il. Satiété, peur d'une émeute, quelle fut la cause de cette clémence, on l'ignore. Mais, de l'échafaud même, s'adressant au gouverneur monté sur son cheval, Torelli déclara qu'il n'acceptait pas sans le rendre ce bienfait infamant d'une grâce; il annonça qu'il désarmait contre l'oppresseur, mais que son serment n'engageait que lui: « S'il me naît un fils, tyran, prends garde à toi! » Depuis ce mécompte, Spinola n'a plus eu de pitié. Exactions, proscriptions, supplices, voilà ses moyens de gouvernement ordinaire; la terreur règne longuement sur la ville. Cependant, comme si le ciel avait écouté Gian-Battista, quelques mois après ce jour fameux, un fils lui est né. Severo a grandi dans l'idée qu'il accomplirait la menace de son père; tout le peuple de Pise le croit avec lui; ce jeune homme est marqué par le ciel et destiné au tyrannicide. C'est de lui que parlent ces adolescens qui s'arrêtent sur le Lungarno et nous apprennent toute cette vieille histoire; c'est en lui qu'espère cette pauvre femme, dont le barigel traîne le mari en prison, parce qu'il n'a pu payer un impôt trop lourd;

c'est par lui que jure ce petit orfèvre gibelin qui, tout à l'heure, quand Spinola, escorté de sa maîtresse, la belle courtisane Portia, viendra lui acheter des bijoux et des armes, répondra si fièrement que rien n'est à vendre dans sa boutique.

Le voici lui-même, le Severo, avec son père, et chacune des paroles qu'ils échangent ne peut qu'entretenir dans l'âme du jeune homme le feu de sa seule idée. Gian-Battista est sorti de son palais, à la prière de son fils, pour faire quelques pas au soleil; il a hâte d'y rentrer et n'en passera plus le seuil tant que Pise ne sera pas libre; il a trop grande pitié de cette ville écrasée par tant de misères et trop grande honte de lui-même dans ces rues qui naguère l'ont vu revenir vivant du supplice. La porte du palais se referme sur le vieillard; Severo va prier dans la chapelle voisine. Il reparaît; une femme du peuple le prie d'embrasser son enfant; un pros rit, avant de se mettre en route, vient baiser sa main; il donne sa chaîne d'or pour récompense au petit orfèvre Sandrino. Enfin les jeunes gens qui, tout à l'heure, le nommaient, l'abordent et l'interrogent; il se déclare prêt à frapper quand l'heure favorable aura sonné. « Elle sonne! » s'écrie l'un d'eux, qui arrive de voyage; le roi de France, Charles VIII, passe les Alpes et va tomber sur Florence. Severo, à cette nouvelle, tressaille; à peine s'il tourne la tête et salue la belle Portia, qui vient quêter de lui un remercîment pour avoir sauvé Sandrino de la colère de Spinola : voué à son idée, Severo est chaste. D'ailleurs elle le saisit, maintenant, cette idée maîtresse, et lui commande d'agir; rien, à présent, ne le saurait distraire de sa tâche. Il propose à ses compagnons de s'engager par un serment : il frappera le premier; s'il échoue et succombe, chacun, à son tour, ramassera le poignard. Quel serment, pour la garantie d'un tel acte, serait trop solennel? Justement fra Pâolo, bon citoyen de Pise et détestant les guelfes, gravit les marches de la chapelle, le viatique dans les mains. Severo l'arrête : les quatre jeunes gens jurent sur l'hostie.

Dès ce premier acte, se révèlent à plein le dramaturge et le poète. N'est-il pas « homme de théâtre » pour employer le jargon à la mode, celui qui trouve cette série de scènes d'une ordonnance shakspearienne, où les personnages se succèdent sans que les sortans prennent la peine d'accueillir les entrans et d'échanger avec eux le mot de passe, où le spectateur sent néanmoins une suite et un progrès, où le terrain du drame se déroule aussi uniment que dans une exposition classique? Mais il fallait un poète pour animer chacune de ces scènes, et toutes ensemble, de la vie particulière d'un temps et d'un pays; assurément, ces personnages respirent et se meuvent, et ne respirent pas dans un autre siècle que le XVe, ni ne se meuvent sur un autre sol que l'italien. Par le caractère et par la couleur, observés avec plus de sobriété, plus d'honnêteté, plus de justesse que dans

le drame romantique, ils sont bien de leur pays et de leur époque; sans cette ressource du tumulte qu'avait l'auteur de *la Haine*, choisissant un temps de guerre, pour donner l'illusion de la vie, M. Coppée a cette gloire de rappeler ici l'auteur de *Lorenzaccio*.

Par un contraste heureux, après cette galerie de scènes qui se développent au plein soleil de la place publique, après ce premier acte éclatant et varié, le second acte est ramassé dans un triptyque d'intérieur, composé simplement et d'un coloris sévère. C'est dans une salle du palais Torelli. Gian-Battista cause avec sa femme, donna Pia; par ce tendre et grave entretien, nous devinons quelle a été la vie des deux époux : lui, plus âgé qu'elle de bien des années, la remercie d'avoir été, depuis le jour de sa terrible aventure, la consolation de ses douleurs et l'intime parfum de sa retraite; elle, avec une humilité où l'on soupçonne quelque humiliation secrète, lui rappelle qu'il l'épousa, simple contadine, quand il pouvait se faire un jouet de sa beauté : — « Ah ! reprend-il, si tu me devais quelque chose, tu t'es bien acquittée en me donnant notre fils! » Notre fils ! Elle répète ces deux mots tout bas et frémit. Il rentre justement, ce bien-aimé Severo : elle le laisse avec son père. Aussitôt le jeune homme annonce au vieillard la résolution qu'il a prise, son serment, le meurtre prochain, la liberté presque présente. Gian Battista reçoit ces nouvelles sans lâche émoi; n'a-t-il pas de tout temps, et dès avant qu'il naquit, voué l'enfant à cette œuvre juste? — Mais, lui dit-il, ta mère a droit à cette confidence et, pour le péril que tu vas courir,

Ma bénédiction ne vaut pas son baiser!

Donna Pia reparaît. Aux premières paroles de Severo, elle jette un grand cri : « Ah! jamais!.. Pas cela ! » Gian-Battista, sans s'étonner, la reprend doucement de cette faiblesse; pour décider son assentiment, Severo lui déclare qu'il a juré sur l'hostie. Son horreur redouble; elle supplie le vieillard de la laisser seule avec son fils; il y consent et s'éloigne pour que l'enfant, par ses caresses, puisse charmer en paix la terreur de la mère.

Alors, dans un récit dont la décence tragique est admirable, donna Pia découvre à Severo la vérité. La grâce de Gian-Battista, jadis, fut achetée par elle d'un prix infâme : elle subit, pour sauver son mari, le caprice du tyran, et Severo est né de ce caprice. Pendant cette confession, le jeune homme demeure confondu. Il éclate ensuite en un discours étincelant de beautés dramatiques et lyriques. C'est que son désespoir comme son malheur va d'un seul coup jusqu'à l'extrême. Non-seulement il n'est plus le fils de Torelli, mais il est le fils de Spinola : — Ah! s'écrie-t-il,

mon sang me dégoûte et mon corps me fait honte !

A cette explosion, la pauvre femme va défaillir. En tombant, elle se justifie d'avoir descellé ses lèvres sur l'horrible secret qu'elles avaient tenu clos pendant vingt ans : elle a voulu, au prix du respect de son fils, au prix de leur repos à tous les deux, lui épargner le parricide. Mais, pendant qu'elle s'affaisse, lui, debout et le regard tendu comme une épée, prononce d'une voix lente : « J'ai juré sur l'hostie ! »

Avant d'aller plus loin, il faut examiner certaines critiques, les plus spécieuses du monde, qui volontiers trancheraient ce drame dans le nœud même ou, du moins, le dénoueraient à peine noué, s'attachant à lui dès qu'il paraît l'être, et le gourmandant soit parce qu'il ne se précipite pas à leur gré, soit parce qu'il ne s'attarde pas à des obstacles assez forts.

Et d'abord, disent quelques-uns, par quelle révélation, donna Pia, en l'état de mariage, est-elle sûre que Severo ne soit pas le fils de son mari ? A ceux-là, qui nous paraissent des plaisans, nous répondrons qu'une femme peut avoir sur ces choses des lumières naturelles, que leur critique de vérificateurs ne possède pas ; nous ferons grâce à l'héroïne du détail de ses synchronismes ; nous ferons crédit là-dessus à l'auteur, sans crainte que notre discrétion soit une duperie.

Mais une autre objection est plus forte. Severo est le fils de Spinola, soit ! Le meurtre d'un père, qui fut père dans ces conditions, est-il bien un parricide ? Engendrer ainsi, est-ce acquérir des droits au respect de la mère, à la piété de l'enfant ? Au contraire, donna Pia ne peut qu'éprouver de l'horreur pour le tyran qui lui a imposé cet ignoble pacte ; la vie de cet homme, depuis vingt ans, doit peser à son honneur ; lorsqu'elle apprend que Severo va le tuer sans savoir qu'il la venge, elle devrait se sentir délivrée ; elle devrait garder le secret et laisser son fils agir innocemment. Si même elle s'est trahie par surprise, ne doit-elle pas encore, cette Italienne du XV[e] siècle, animer ce justicier suscité par le crime même ? Ne doit-elle pas presser le coup par lequel l'auteur de sa honte et presque sa honte même seraient abolis ? Et lui, Severo, lorsqu'il apprend son infâme naissance, ne doit-il pas, au lieu de faiblir, sentir redoubler sa haine ? N'est-ce pas une raison de plus qu'il acquiert de se précipiter au meurtre, et qui fait sa cause plus juste ? Enfant de ce pays et de ce temps tragiques, ne doit-il pas, au lieu de s'amollir par des scrupules, raidir soudain son bras pour un tel parricide ? Sommé d'agir par la vérité qui se révèle, peut-il hésiter, et surtout hésiter longtemps ? S'il doute, et si l'auteur n'a que ce doute pour remplir une bonne partie du drame, cette partie ne sera-t-elle pas vide ? Chaque nouveau discours du héros ne sera-t-il pas une répétition du premier ? S'il se décide à la fin, s'il lève le bras, si sa mère le prévient et frappe le coup, n'eussent-ils pas mieux fait l'un et l'autre de ne pas s'attarder en des embarras chimériques ? Pour finir ainsi, ne valait-il pas mieux finir plus tôt ?

Voilà qui semble assez fort contre le drame de M. Coppée; on ne m'accusera pas d'avoir diminué une objection capitale ni célé aucune de ses conséquences. L'une de celles-ci pourtant peut nous mettre en garde contre les autres et le parti qu'on en tire : j'ai désigné la dernière. « Pour finir ainsi, ne valait-il pas mieux finir plus tôt? » C'est une question ou plutôt un reproche que le spectateur impatient peut faire à beaucoup de héros de tragédie. S'ils avançaient le dénoûment jusqu'au second acte, ils s'épargneraient les trois cinquièmes de leurs tourmens. Il faut examiner cependant s'ils pourraient, en effet, l'avancer, ou s'il est nécessaire que certaines délibérations et certaines épreuves justifient la fin. On nous permettra, dans l'espèce, de faire loyalement cette enquête.

Severo, dit-on, en tuant Spinola, ne serait pas un franc parricide. — Mais, s'il devait l'être, il ne pourrait même pas penser à ce meurtre, et M. Coppée ne l'eût pas choisi pour héros! Combien de francs parricides aperçoit-on sur la scène antique ou moderne? Œdipe? Mais Œdipe ignorait que Laïus fût son père, comme Gennaro ignore que Lucrèce Borgia est sa mère, comme Otbert, des *Burgraves*, méconnaît Fosco. Oreste? Mais Oreste obéit aux dieux; il faut que Pylade, au moment de l'action, lui rappelle qu'il est l'exécuteur de leur justice, et lui-même signifie l'arrêt à Clytemnestre, comme prononcé par une puissance qui leur est supérieure à tous deux : « Le destin a décidé votre mort! » Hamlet? Mais, en lui commandant de le venger, son père lui défend de rien entreprendre contre sa mère; il outrage cette mère dans ses fureurs, mais cependant il l'épargne, et même, à la fin, c'est elle presque autant que son père qu'il venge sur Claudius. J'ai beau tourner mes regards, je ne découvre guère que deux parricides : le Brutus de Voltaire et la Béatrix Cenci de Shelley (1). On se rappelle que Voltaire s'est avisé de tirer parti du mot fameux : « Et toi aussi, mon enfant! » et de feindre que Brutus est né d'un « hymen secret » de César; ainsi a-t-il renchéri sur le pathétique de l'histoire et de Shakspeare! Mais son Brutus n'est qu'une ombre d'avocat, laquelle dispute sur la politique avec une ombre de tyran : on ne saurait le compter parmi les vivans héros de théâtre. Y faut-il admettre Béatrix Cenci? Mais c'est une créature symbolique, une personnification de l'innocence et de la justice : supérieure à son père, elle porte une sentence contre lui et l'exécute; elle est, aussi bien, supérieure à l'humanité; elle est l'ange exterminateur qui rend à l'enfer ce qui est à l'enfer. Ainsi, de francs parricides, il ne s'en trouve point à la scène, — sauf peut-être en quelque mélodrame judiciaire; — il ne peut s'en trouver, et par une raison toute simple : c'est que leur crime ne saurait avoir de causes suffisantes et qui éveillent l'intérêt.

(1) *Les Cenci*, drame de Shelley, traduction de Tola-Dorian; Lemerre, éditeur, 1883.

La paternité de Spinola n'est que toute physique et accidentelle : en effet! Elle est criminelle et outrageuse : d'accord! Si elle n'était de cette espèce, Severo ne pourrait songer à tuer son père, et celui-ci ne pourrait périr à la fin. M. Coppée ne s'est pas trompé sur la qualité de ce lien qui unit ses deux héros : la preuve, c'est qu'il pense à le faire rompre et le fait rompre en effet.

Mais donna Pia doit haïr Barnabo! Elle est une Italienne, et une Italienne du xve siècle! — Hé! qui donc va là contre? Si donna Pia n'avait que des sentimens amicaux pour le père de son fils, j'imagine que, même à la fin, elle ne lui enfoncerait pas un couteau dans la poitrine; elle ne se résoudrait pas, même après trois actes, à ce meurtre, si elle était une Française d'époque tempérée, une marquise de la cour de Louis XV ou une bourgeoise du règne de Louis-Philippe. Étant du siècle et du pays dont elle est, elle pourrait être plus féroce; elle pourrait se taire ou crier : « Tue! » sans que l'histoire protestât; nous y consentons. L'histoire, cependant, peut-elle se fâcher contre ce caractère? Défend-elle d'admettre qu'une Pisane, en 1494, ait pu s'émouvoir en apprenant que son fils allait frapper à mort l'homme dont il était né? Non, assurément : l'un et l'autre caractère de femme, l'atroce et le sensible, même à cette époque, même en ce pays, sont vraisemblables : et, s'ils le sont, qui peut contester que le second ne soit plus tragique? Un personnage déchiré par des sentimens contraires et qui d'ailleurs s'oppose aux sentimens d'un autre, excitera chez le spectateur plus d'émotion qu'un personnage qui se porterait tout d'une pièce dans le même sens que l'autre, si bien que les deux ensemble, du premier geste, toucheraient le but.

D'autre part, Severo, en apprenant de quel outrage il est né, sent bien redoubler son horreur pour le tyran; un peu plus tard, lorsqu'il sait que Barnabo le connaît pour son fils, il déclare lui-même que sa haine s'en augmente. Un tel coup cependant ne peut-il pas faire chanceler même un Pisan du xve siècle? Tout en exaspérant son âme, ne peut-il pas faire hésiter son bras, et la colère du héros ne s'irritera-t-elle pas encore, pour le plus beau profit du drame, de cette gêne qu'elle ressent à se manifester par un acte? C'est, en effet, ce qui arrive; Severo ne s'attendrit pas niaisement sur ce père imprévu; mais comment ne serait-il pas embarrassé de le frapper? La paternité du corps a besoin, pour mériter la piété filiale, d'être continuée et consacrée par la paternité de l'âme : si elle demeure seule, pourtant, n'est-elle pas déjà quelque chose? Si elle ne compte pour rien, combien de pères, même dans le mariage, ne seront pas reconnus comme pères par leurs fils! Ils se sont donné le plaisir d'engendrer des petits, et n'ont pas pris la peine de former des hommes : ils n'auront pas le droit, si leur enfant les menace, de l'arrêter par le mot de

parricide ! La théorie des délicats sur cette matière pourrait mener loin. Il faut accorder que l'assassin, en apprenant que l'homme qu'il va frapper est son père, est troublé au moins, et, comme nous disions, gêné; il faut avouer que ce trouble est pathétique plus que ne serait l'indifférence, et reconnaître que cette gêne même, au lieu d'affaiblir les sentimens du héros, peut les renforcer; si pourtant elle en retarde l'effet, il faut convenir que les péripéties morales qu'elle produit ne sont pas les beautés les moins nobles du drame.

D'ailleurs, pour être Pisan, et du xve siècle, — s'il était Tourangeau, et du xixe, il renoncerait à son dessein ! — Severo n'est pas la première brute venue qu'on ait pu tirer des chroniques italiennes. Il a grandi, pour le service d'une idée, à l'ombre d'un héroïque vieillard qui, depuis vingt ans, ne vit que par l'esprit, qui l'a élevé, comme son fils, dans la lecture de Plutarque et de Tacite. Il a médité, sinon comme Hamlet sur la destinée humaine, du moins sur la liberté, sur la patrie, sur l'honneur, comme Lorenzaccio dans la première fleur de sa jeunesse, — alors qu'il « commençait à jouer son rôle de Brutus moderne et marchait comme un enfant de dix ans dans l'armure d'un géant de la fable. » Severo Torelli sait penser et discourir; il n'agira pas sans avoir pensé et discouru. Son âme ne se jette pas grossièrement à l'action; elle ne s'y décidera que par de délicates épreuves dont elle confessera l'effet. Sommes-nous si déshabitués de la vue des causes morales au théâtre que nous déclarions un drame vide parce qu'il n'est rempli que de matière toute spirituelle? A cette crise de conscience, dont le poète fait voir les momens divers, si quelques-uns préfèrent la vue d'un bras qui se lèverait et retomberait aussitôt, ou, s'ils regrettent que, du commencement à la fin de cette crise, au lieu de nous en montrer toute la suite, l'auteur n'ait pas rempli l'intervalle par des combinaisons d'aventures, je conviens que je ne suis pas de cette école et ne partage ni ces préférences ni ces regrets; je me tiendrai content si le héros me découvre en de beaux vers un progrès naturel de sentimens.

Il est vrai que d'aucuns nient ce progrès et prétendent que Severo médite sur place et déclame sans avancer. Que leur répondre, sinon qu'ils ont eu l'esprit distrait? Je dis l'esprit plutôt que l'oreille ou les yeux, car il se peut que telle expression, dans le monologue du cinquième acte, paraisse l'écho d'un monologue du troisième; il se peut que telle scène entre Severo et sa mère, au quatrième acte, figure à peu près, pour le regard, une scène remarquée au second, et peut-être il eût été plus sage, pour éviter un malentendu, de la sacrifier. Mais se peut-il qu'on ne prenne pas garde à la variété des sentimens et qu'on ne rende pas justice à l'ingénieux choix des occasions qui les font éclater?

D'abord, quand Severo a découvert qu'il est le fils de Spinola, il a

pris en horreur aussitôt non pas son crime, mais lui-même, ou du moins il a désespéré de lui. Ne s'est-il pas tout d'un coup senti dépouillé de sa personne morale, de ce patrimoine d'idées et de sentimens qu'il avait hérité du vieux Gian Battista et cultivé par sa volonté? Ce patrimoine volé, il s'est demandé avec angoisse s'il ne fallait pas le résigner, si la race des Torelli ne le réclamait pas, si le bâtard du monstre pouvait encore le porter. Lorsqu'il reparaît au troisième acte, après une nuit passée à rouler ce scrupule, il n'hésite pas devant son crime; il hésite plutôt s'il en est encore digne; c'est de lui-même qu'il est ennemi autant que du tyran. Aussi, comme avant l'aurore les lions florentins dressés sur la place de Pise ont été salis par des inscriptions factieuses, comme Barnabo déclare que dix prisonniers périront à moins que le coupable ne se déclare, Severo s'avance pour fuir la vie par cette porte : il s'accuse; et ce n'est qu'après que Barnabo lui-même l'a démenti, après qu'il lui a soufflé à l'oreille l'injurieuse raison de sa pitié, ce n'est qu'alors que Severo aperçoit l'horrible alternative : « Parricide ou parjure ! »

Des deux termes de ce dilemme, j'ai montré par quels vains efforts on voulait affaiblir le premier; on a tâché de même de ruiner le second. Severo, a-t-on dit, s'effraie du parjure comme d'un sacrilège, parce qu'il a juré sur l'hostie : mais un Italien de la renaissance ne s'embarrasse pas d'un tel serment, comme ferait au XVIIe siècle un janséniste. — La chicane a de la finesse; mais le chicaneur oublie que Severo, l'austère jeune homme, le pur élève de Gian-Battista, n'est pas présenté comme un de ces gaillards en cotte de mailles et pourpoint de velours qui renouvellent aux abords du XVIe siècle la libre vie du paganisme. Aussi bien la critique perd toute autorité lorsqu'elle insinue que cette pensée catholique est introduite dans le drame pour plaire à « la droite de l'Académie. » Le caractère de M. Coppée, toute sa vie publique d'artiste démentiraient cette hypothèse bizarre si l'ouvrage ne suffisait à se justifier lui-même; M. Sardou, dans *la Haine*, n'a-t-il introduit un évêque et ne lui a-t-il prêté des sentimens chrétiens que pour s'attirer un titre de comte du pape? Soutenir cette fable-ci ne serait guère moins puéril que celle-là.

D'ailleurs, s'il est parjure, Severo ne sera pas seulement traître à la religion, mais à la patrie, à lui-même, dont la foi civique ni la haine n'est dissoute par la crainte du parricide. Ainsi le dilemme garde contre lui toute la force qu'il peut avoir et l'étreint jusqu'à lui faire de nouveau souhaiter la mort. Dans une lamentation touchante, le jeune homme fait ses adieux à la nature, aux espérances d'amour, à ce monde qui lui souriait hier et maintenant lui paraît infecté de venin. Cependant le poète imagine de lui redonner un instant le goût de la vie, par un répit après lequel il retombera plus bas. Une femme se glisse auprès de Severo et lui murmure de douces paroles : l'amour

va-t-il charmer pour lui cette heure nocturne, qui touche peut-être à sa dernière? La femme se dévoile : c'est Portia, la maîtresse de Barnabo. Pour consoler la veillée du parricide, horreur! qui se présente? C'est presque l'inceste.

J'ai dit que le quatrième acte pourrait être allégé. Pourtant cette nouvelle scène entre Severo et le vieux Torelli n'est-elle pas un expédient délicat pour encourager le jeune homme contre Barnabo, en lui montrant qui des deux est vraiment son père? Gian-Battista, maintenant que l'instant décisif approche, pleure sur Severo; à sentir la douceur de la paternité morale, le mépris de la paternité physique ne peut que se fortifier chez le meurtrier. Mais de nouveau il se trouve seul avec sa mère; tout à l'heure, défaillante, elle avait à peine entendu sa réponse : « J'ai juré sur l'hostie! » Elle croit qu'il a renoncé à son projet; elle découvre que non; elle l'adjure de s'y soustraire. Vainement! Voici qu'un des compagnons de Severo vient l'avertir que, ce soir, il sera enfermé seul avec Spinola désarmé dans une chapelle du dôme. Voici que Sandrino lui apporte un poignard dont le pommeau figure la tête de Brutus; hommes et choses, tout conspire à le pousser vers l'acte : il se résout, il agira.

Pas avant, toutefois, d'avoir tenté un moyen suprême de concilier l'intérêt de la patrie et l'instinct de la nature. Jusqu'au bout, malgré le progrès de sa volonté, le caractère de Severo persiste; son « état d'innocence » lui demeure encore cher. Dans cette chapelle close, face à face avec Barnabo, qu'il appelle « mon père, » il le presse de lui remettre son anneau, insigne du pouvoir, et de fuir ensuite. La péripétie est fort belle; en bon soldat, le condottière refuse; il raille même cette offre, il provoque le poignard, si bien que la bienveillance du spectateur se retourne presque pour lui et demeure au moins en suspens. Alors, par un coup de théâtre imprévu des esprits, mais pour lequel tous les cœurs sont prêts, la mère, donna Pia, la seule qui vraiment ait le droit de se venger et de faire justice, décidée à l'affreuse action pour épargner à son fils le parricide déjà présent, intervient et frappe l'homme. « Soyons damnés tous deux! » s'écriait Severo en levant la main : « Non! dit-elle, apparue subitement, lui seul! » Elle tue, et aussitôt elle retourne l'arme contre elle : dévouée à son fils jusqu'au meurtre et jusqu'à la mort, elle le délivre à la fois d'un père infâme et d'une « mère sanglante. » Elle expire en lui recommandant le silence; elle dédie noblement sa dernière pensée à l'époux qu'elle n'a trahi naguère que par un dévoûment d'amour.

Les énergiques beautés de ce cinquième acte, en rappelant celles du premier et du second, après les charmes plus secrets du troisième et du quatrième, prouvent que l'auteur connaît le théâtre, aussi bien que toute l'œuvre atteste qu'il connaît le cœur de l'homme. Toute l'œuvre aussi est le témoignage le plus éclatant peut-être et le plus

considérable, à coup sûr, du talent d'écrivain de M. Coppée. D'un bout à l'autre de ce drame, — si nous réservons quelques taches, — le style de M. Coppée, nourri de substantifs et de verbes, défie pour la probité celui des grands prosateurs. Et cependant, quel autre qu'un poète ferait sonner et briller de tels vers, des plus beaux qui aient ému et illuminé la scène! Les acclamations des lettrés ont salué *Severo Torelli;* tout le public les répète, et nous avons cette joie rare de reconnaître un juste succès.

La troupe de l'Odéon a bien servi cette victoire. Un débutant, M. Albert Lambert fils, prête une physionomie intéressante, une chaleur sincère, une diction juste au personnage de Severo; Mme Tessandier, M. Paul Mounet, M. Duflos, se font applaudir auprès de lui.

Cependant la Comédie-Française reprenait *Bertrand et Raton*... S'il était vrai que M. Coppée, dans le troisième et le quatrième actes de son drame, se fût relâché des règles en laissant se détendre l'action, je ne serais pas étonné que ce fût par une coquetterie de poète, dédaigneux des lois trop chères aux vaudevillistes. Toujours est-il que, pour l'excuser, *Bertrand et Raton* viendrait à point. A classer parmi les chefs-d'œuvre de la scène cette fameuse comédie de Scribe, on risquerait de justifier l'aversion que professent pour le bel art du théâtre certains littérateurs trop délicats. Notez que je ne regarde pas au détail du style, manifestement incomparable pour la barbarie; je ferais grâce aux caractères, dont quelques-uns, — le politique, le marchand, la mère bourgeoise, le commis, — sont esquissés avec justesse; je ne penserais pas à leur reprocher leur peu de profondeur ou de relief : non, c'est plus haut que je vise! C'est justement à cet art si vanté du manège scénique, de la conduite d une pièce, de l'intrigue, des préparations, des oppositions que je m'attaque. Et je suis d'accord sur les faits avec ceux-là mêmes qui le prônent; mais je diffère de goût et partant d'opinion. Je vois bien ici la perfection de cet art; mais la perfection m'en irrite, car elle m'en paraît l'extrême bassesse. Ni dans le comique, ni dans le pathétique, d'un bout à l'autre de cette pièce, aucun effet n'est douteux; aucun ne l'est, du moins, selon les prévisions de l'auteur, qui suppose le public d'esprit et de sentiment médiocres et prend soin de ne lui offrir qu'un facile exercice. Cette perpétuelle complaisance au spectateur me paraît un métier servile; et plus elle est parfaite, plus elle me dégoûte. Je consens que ce soit le dernier degré de l'art : — il me paraît, en effet, qu'on ne peut descendre davantage; — mais je me refuse à suivre l'auteur : ses prévenances me paraissent autant de marques d'un mépris que je suis un peu tenté de lui rendre.

LOUIS GANDERAX.

LES
LIVRES D'ÉTRENNES

Il est bien difficile qu'une revue des livres d'étrennes, de quelque façon que l'on essaie de la passer, ne tourne pas toujours promptement au catalogue. Aussi le mieux est-il d'en prendre bravement son parti, de s'en consoler en songeant qu'elle a cela de commun avec un *Salon*, par exemple, et de ne pas s'attarder aux considérations générales. Bornons-nous donc à dire qu'indépendamment du plaisir que l'on éprouve à feuilleter la plupart d'entre eux et du profit que l'on trouve à en lire quelques-uns, les livres d'étrennes ont toujours ce grand intérêt de nous permettre de mesurer d'année en année le progrès des arts si nombreux et des procédés si divers qui concourent aujourd'hui tant à la confection qu'à l'illustration du livre;.. et résignons-nous à l'énumération.

Mettons en premier lieu les publications de luxe, et en tête le *Quatrième Récit des temps mérovingiens* (1), illustré, comme les précédens, de six compositions de M. J.-P. Laurens. Le *Quatrième Récit*, on se le rappelle sans doute, est l'histoire du jugement, de la déposition, et de l'assassinat de l'évêque Prætextatus. Nous avons ici même, plus d'une fois, suffisamment loué le grand caractère et l'effet saisissant des compositions de M. J.-P. Laurens. Engageons-le cependant à se défier toujours un peu des accessoires. Je ne dirai pas précisément qu'il les prodigue, mais il leur laisse prendre quelquefois plus de place qu'il ne faudrait, et diminuer ainsi celle des personnages. Trois ou quatre de ces compositions sur six ne sont pas moins au nombre des plus vivantes et des plus belles que nous ait données le grand artiste.

(1) 1 vol. in-f°; Hachette, éditeur.

En dirons-nous autant de celles de Gustave Doré pour le poème fameux d'Edgar Poë, *le Corbeau* (1)? Sans méconnaître ce qu'il y a là, dans ces vingt-cinq grandes pages, de puissance incontestable et de mysticité fantastique, — assez conformes au goût de l'original, — nous aurions bien quelques critiques à formuler et plus d'une réserve à faire. A quoi bon, puisque le maître illustrateur n'est plus là pour les discuter? Disons donc seulement qu'en dépit de tout, on ne peut guère s'empêcher, quand on a fermé ce bel album, de le rouvrir. Il ne plaît pas d'abord, mais il étonne; et tout le monde sait que l'étonnement est le commencement de l'admiration.

Où l'on peut louer plus franchement la verve de Doré, c'est dans cette nouvelle édition du *Rabelais* (2), dont on nous donne aujourd'hui le premier volume. Je ne crois pas, en effet, qu'il ait jamais été plus heureux que dans cette interprétation des mirifiques aventures de Pantagruel et des dits éternellement mémorables de Panurge; à moins que ce ne soit dans son illustration des *Contes drôlatiques* d'un autre illustre Tourangeau. C'est aussi bien la même veine. Il y a peut-être de plus belles pages dans l'œuvre considérable, mais malheureusement trop hâtive et trop précipitée de Gustave Doré : je doute qu'il ait fait preuve nulle part ailleurs de la même abondance et continuité d'inspiration que dans ce *Rabelais*.

Une des belles publications de l'année sera certainement la *Mireille* (3) de Frédéric Mistral, traduite par l'auteur, accompagnée du texte, admirablement imprimée, et enfin illustrée de vingt-cinq eaux-fortes et de cinquante-trois dessins de M. Eugène Burnand. Rien à dire des dessins que pour en louer de grand cœur l'ingéniosité, la finesse et la remarquable légèreté d'exécution. Les eaux-fortes sont plus inégales. Il y en a de bien venues, d'heureusement imaginées, où les plaines poudroient sous l'aveuglant soleil de Provence; mais il y en a de moins bien venues. Je ne dirai rien de ces dernières. Parmi les premières, je signalerai tout particulièrement *la Cueillette, la Ferrade, Mireille au puits* et *la Mort de Mireille*.

Sous le titre de : *Directoire, Consulat et Empire* (4), le nouveau volume du bibliophile Jacob complète et termine cette longue et curieuse enquête patiemment poursuivie pendant bien des années sur ce que l'on pourrait appeler l'histoire privée de l'ancienne France. Dans cet ouvrage comme dans les précédens, on trouvera bien des renseignemens, de ceux dont on a si souvent à regretter le manque dans la grande histoire. On y trouvera surtout de ces renseignemens parlans, que l'image est seule capable de donner sur la vraie physionomie d'un

(1) 1 vol. in-f°. Londres; Rivington. Paris; Terquem.
(2) 1 vol. in-4°; Garnier frères.
(3) 1 vol. in-4°; Hachette.
(4) 1 vol. in-8°; Firmin Didot.

temps. A un autre point de vue, si l'on a pu se montrer étonné, cette année même, à *l'Exposition des portraits du siècle*, de ce qu'avaient valu ces peintres tant décriés de l'époque de la révolution et de l'empire, on fera connaissance ici avec une école de dessinateurs et de graveurs comme il est permis de croire que nous n'en avons plus assez. Dix grandes chromolithographies et quatre cent dix gravures sur bois illustrent ce bel ouvrage.

Entre autres livres que recommande également le bonheur et l'originalité de l'illustration, nous ne saurions oublier *les Contes de fées* (1), — ces contes immortels de Perrault, — précédés d'une préface de M. Émile Legrand et ornés de nombreuses compositions de M. Adrien Marie. Fort belles en elles-mêmes, d'une distinction rare, d'une grâce spirituelle, les compositions de M. Adrien Marie, tirées en couleur, les unes en rouge, les autres en bistre, d'autres encore en bleu, si elles font honneur au talent bien personnel de l'artiste n'en font guère moins à l'habileté de l'éditeur. Après avoir si longtemps imprimé pour les autres, M. Lahure a voulu, cette fois, imprimer en son nom; ce sera sans doute assez louer les productions qu'il signe que de dire qu'elles sont dignes de toutes celles qu'il n'avait pas signées. Ne le quittons pas sans mentionner les deux autres volumes qu'il nous donne. Le *Voyage de Paris à Saint-Cloud*, réédition d'un jeu d'esprit du dernier siècle, et le *Conte de l'Archer* (2), de M. Armand Silvestre, — conte ou récit d'un goût un peu bien rabelaisien et d'un style souvent par trop enluminé, — sont surtout remarquables pour l'exécution typographique et les très jolies impressions en couleur dont ils sont illustrés. Il y en aurait long à dire sur tous ces procédés, sur l'esprit de recherche et d'invention dont ils témoignent; mais nous ne pouvons que regretter de n'avoir pas ici le droit de nous y étendre.

Avec les deux beaux volumes que M. Louis Gonse vient de consacrer à *l'Art japonais* (3) nous n'avons garde de dire que nous sortions de la catégorie des publications de luxe, mais nous entrons déjà dans la catégorie des grandes publications relatives à l'histoire de l'art. Collectionneur bien connu, critique d'art éprouvé, M. Gonse nous a du même coup, dans ces deux beaux volumes, libéralement fait les honneurs de sa collection, et donné une histoire de l'art japonais. Si nous avions déjà quelques publications sur cet art japonais, où toute la liberté de la fantaisie personnelle se marie à un sentiment très vif, très curieux, très plaisant de la réalité, si l'on nous en prépare, ce dit-on, de nouvelles encore, nous n'avions rien toutefois qui ressemblât au livre de M. Gonse, et nous ne craignons pas que l'on s'avise de le recommencer. La peinture, la sculpture, l'architecture, la

(1) 1 vol. in-4°; Lahure.
(2) 2 vol. in-8°; Lahure.
(3) 2 vol. in-4°; Quantin.

ciselure, les laques, les tissus, la céramique, les estampes, — tels sont les chapitres que l'auteur y a parcourus tour à tour, ou pour mieux dire approfondis. Les amateurs trouveront dans le livre de M. Gonse ces renseignemens généraux sans lesquels un collectionneur n'est guère qu'un maniaque, et ces indications précises sans lesquelles on risque d'avoir quelques rapports avec une bonne dupe. Les historiens y trouveront, de leur côté, l'histoire particulière d'un art qu'il faudra bien finir quelque jour, — avec celui de la Chine, de l'Inde, de la Perse, — par faire entrer dans l'histoire générale de l'art.

Si ce n'est pas d'art indien ou chinois, c'est pourtant d'art oriental que nous entretiennent MM. George Perrot et Charles Chipiez dans le second volume de leur *Histoire de l'art dans l'antiquité* (1), consacré tout entier à l'histoire de l'art chaldéen et assyrien. Nous avons signalé ce grand ouvrage à sa première apparition; quelques chapitres en ont été publiés ici même; enfin M. Gaston Boissier en a dit la valeur scientifique. Pour nous, ce que nous ne saurions laisser échapper l'occasion de louer, ce sont les larges et majestueuses proportions du plan que les auteurs poursuivent avec autant de patience et de courage que de talent. Ceux-là seuls en effet rendront justice entière à MM. Perrot et Chipiez qui savent ce que le demi-siècle qui vient de s'écouler a vu de bouleversemens successifs dans le champ des antiquités asiatiques, et ceux-là surtout qui réfléchiront que, depuis bien des années déjà, cette *Histoire de l'art dans l'antiquité*, tout le monde la demandait, et personne n'osait s'y mettre.

Le livre de MM. Cavallucci et Émile Molinier : *les Della Robbia, leur vie et leur œuvre* (2) fait partie de cette grande *Bibliothèque internationale de l'art* que dirige M. Eugène Müntz. C'est un beau volume, sévèrement illustré, comme il convenait à cette dynastie d'artistes originaux dont le fondateur, Luca della Robbia, selon le mot de ses nouveaux biographes, mérite une place à part aux côtés des trois grands sculpteurs de la première partie du XV[e] siècle : Ghiberti, Donatello et Jacopo della Quercia. C'est en même temps un livre d'érudition et de science, une de ces monographies comme on les aime aujourd'hui, riches de faits, abondantes en documens nouveaux, mais d'où la précision n'exclut pas l'agrément. Si nous avons cru jadis devoir formuler quelques réserves sur le choix de quelques ouvrages qui figurent ou figureront dans cette *Bibliothèque*, elles tombent devant le livre de MM. Cavallucci et Émile Molinier, comme devant celui de M[me] Marck Pattison sur *Claude Lorrain* (3).

Le livre de M. Victor Fournel : *les Artistes français contemporains* (4)

(1) 1 vol. in-8°; Hachette.
(2) 1 vol. in-4°; librairie de l'Art, Rouam, éditeur.
(3) 1 vol. in-4°; librairie de l'Art, Rouam, éditeur.
(4) 1 vol. in-8°; A. Mame.

nous ramène au XIXe siècle. C'est un intéressant recueil de biographies critiques où se retrouve, avec toute la modération et l'ordinaire solidité des jugemens de M. Victor Fournel, toute cette précision et cette sûreté qu'il tient de ses habitudes d'érudit. Les noms seuls des artistes dont il est parlé dans ce livre, — depuis Ingres jusqu'à Henri Regnault, — rempliraient ici plusieurs lignes. Un chapitre sur « la dynastie des Vernet » rattache l'ouvrage au XVIIIe siècle; un chapitre sur « la caricature contemporaine » le conduit jusqu'à notre temps. De fort belles eaux-fortes, autant de portraits que de biographies, et de nombreuses illustrations dans le texte achèvent de classer ce livre parmi ceux qu'il y a plaisir à recommander, et obligation même.

Nous passons aux livres d'histoire. S'il en est un dont la juste réputation soit depuis longtemps faite, c'est l'*Histoire des Romains* (1), de M. Victor Duruy, dont voici le sixième volume. Quelque réputation cependant que ce grand ouvrage se soit acquise, lui rend-on bien assez ample justice? On se lasse enfin, quand, par hasard, on nous offre la traduction de tant d'ouvrages allemands ou anglais, de les trouver si fort au-dessous de l'estime que l'on en faisait naïvement, sur la parole de certains érudits. Mais l'*Histoire des Romains* de M. Victor Duruy vaut celles de Mommsen et de Merivale mises ensemble, ou plutôt ajoutées bout à bout, avec quelques autres par-dessus; — et tous ceux qui ne se sentiraient pas disposés à nous en croire à notre tour n'ont tout simplement qu'à la lire.

Nous ne demanderions pas mieux que de louer également le livre de M. l'abbé Vidieu sur *Sainte Geneviève, patronne de Paris, et son influence sur les destinées de la France* (2). Mais, sans compter que ce sous-titre a déjà quelque chose qui met en défiance de l'esprit critique de l'historien, on n'en appelle pas aux *Souvenirs de la marquise de Créquy*, pour insérer en pareil sujet un récit fantastique de la mort de Voltaire. Le livre, après cela, ne se lit pas sans intérêt; le nom de la sainte est lié à l'histoire même de Paris, et de cette solidarité de la ville et de la sainte, M. l'abbé Vidieu, dans la disposition même de son ouvrage, a tiré un heureux parti. L'illustration surtout nous a semblé bien entendue. On y retrouvera les belles peintures murales dont MM. Puvis de Chavannes et J.-P. Laurens ont orné le Panthéon.

Si l'illustration du premier des deux ouvrages que voici maintenant: *les Chroniqueurs de l'Histoire de France* (3) est, elle aussi, vraiment heureuse et bien entendue, celle du second: *la Chevalerie* (4), n'est que suffisante, mais de l'un comme de l'autre, le texte est singulièrement intéressant. Le premier continue la série que Mme de Witt avait

(1) 1 vol. in-8°; Hachette.
(2) 1 vol. in-8°; Firmin Didot.
(3) 1 vol. in-8°; Hachette.
(4) 1 vol. in-8°; Palmé.

inaugurée l'an dernier; l'histoire des croisades en occupe la plus large part.

Quant au livre de M. Léon Gautier, nous croyons devoir le recommander, comme on dit, tout particulièrement. S'il n'éclaircit pas le problème, plus d'une fois proposé par les académies et jamais résolu, de l'origine de l'esprit chevaleresque et de la chevalerie, c'est du moins, sur la chevalerie une fois passée à l'état d'institution militaire et sociale le traité le plus curieux et le plus savant. On pourrait reprocher à l'auteur d'abuser du témoignage des *Chansons de geste*, s'il n'avait pris lui-même la précaution de nous dire que la chevalerie fut bien moins une « institution » qu'un « idéal. » C'est encore une question que de savoir s'il avait le droit d'éliminer du « chevaleresque » et de la chevalerie le sentiment de l'amour, ou plutôt c'est le problème même; et dire de la chevalerie « qu'elle est la forme chrétienne de la tradition militaire » c'est l'avoir ingénieusement tourné, non pas tranché. Mais, après ces réserves faites, cet excellent livre est indispensable à quiconque désirera se faire une juste idée du moyen âge, et qui n'aura pas peur, en l'admirant pour ce qu'il eut d'effectivement admirable, d'être accusé de vouloir y ramener la démocratie française.

Peut-être aurions-nous dû classer parmi les livres d'art, en raison de la forme sous laquelle il reparaît aujourd'hui, l'ouvrage de M. Charles Yriarte : *la Vie d'un patricien de Venise au XVI*e *siècle* (1). Mais si les dessins de Palladio et les fresques du Véronèse, comme ils en ont jadis été le point de départ, sont devenus en quelque sorte le thème de l'illustration du livre, ceux qui connaissent les travaux de M. Charles Yriarte savent assez que la valeur proprement historique de l'ouvrage est égale pour le moins à ce qu'il peut avoir d'intérêt artistique. Cette restitution de la vie, non-seulement publique, mais intime, d'un patricien de Venise au XVIe siècle, est l'un des livres les plus curieux et les plus instructifs à tous égards que l'on puisse lire. Ce serait en même temps, pour le caractère tout artistique de l'illustration, un des plus séduisans volumes d'étrennes que l'on pût feuilleter, — si l'exécution n'en laissait un peu à désirer.

C'est presque encore un livre d'histoire que le second volume du grand ouvrage de M. Victor Guérin sur *la Terre Sainte* (2). Nous l'avons déjà dit : cette description de la Palestine et des régions avoisinantes n'est pas le carnet d'un voyageur qui passe, ou le journal d'un simple touriste; c'est vraiment un « état des lieux » dressé par un explorateur consciencieux et compétent. On sait qu'il n'est pas donné à tout le monde de voyager utilement; et surtout en pays oriental. Je crois que les simples curieux liront avec plaisir le nouveau

(1) 1 vol. in-8° ; Rothschild.
(2) 1 vol. in-8° ; Plon et Nourrit.

volume de M. Victor Guérin, et je crois que les hébraïsans eux-mêmes ne le liront pas sans profit. Il convient d'ajouter que les *bois* sont parmi les plus beaux, — quoique toujours un peu noirs, — que nous ayons rencontrés dans les livres de cette année.

Quant aux vrais récits de voyages, en voici trois au moins qui méritent une mention spéciale, à défaut d'une analyse que nous ne pouvons leur consacrer. *La Russie et les Russes* (1), d'abord, de M. Victor Tissot, voyageur infatigable et conteur toujours amusant, très habile à choisir parmi ses impressions, et très adroit à les mettre en scène. Abondamment illustré, comme tous les autres, le livre de M. Tissot aura sur quelques-uns l'avantage de l'être d'après les dessins d'artistes russes : MM. F. de Haenen et Pranichnikof. Un autre genre d'intérêt, dans les circonstances présentes, recommande au lecteur français le livre du docteur F. Piassetsky : *Voyage à travers la Mongolie et la Chine* (2). N'est-il pas étonnant que l'on ait tant écrit sur la Chine et les Chinois pour qu'au total, à ce qu'il semble bien, nous les connaissions si mal ? Mais connaissons-nous beaucoup mieux la Suède ou la Norvège ? Je suis persuadé du moins que, dans le livre de M. Paul du Chaillu, *un Hiver en Laponie* (3), le lecteur français ne laissera pas d'apprendre bien des choses encore. C'est un livre intéressant, dont le titre promet beaucoup moins qu'il ne donne, abondant de renseignemens de toute sorte, et riche surtout en détails précis.

Nous arrivons aux ouvrages de vulgarisation scientifique, un bien vilain mot, qu'on ne saurait cependant se dispenser d'employer, et qu'il ne s'agit que de prendre dans un bon sens. L'intérêt du sujet, la remarquable beauté des gravures, mais le nom surtout de son auteur, mettent au premier rang *les Mammifères* (4), de M. Carl Vogt. Une large introduction, telle qu'on pouvait l'attendre du savant naturaliste, pose les principes d'une classification dans laquelle il s'est efforcé de résumer les résultats des dernières recherches biologiques, ontogéniques et géographiques. En tête de chaque monographie, une courte formule exprime les caractères différentiels de chaque famille ou chaque groupe par rapport aux autres. Un premier chapitre décrit à larges traits les caractères communs de tout le groupe, sans négliger les caractères intellectuels, ou même en y insistant. De là l'auteur passe à la description détaillée des sous-groupes. Enfin, la monographie se termine par un intéressant chapitre sur « la descendance » et la « distribution géographique » de la famille. — Si c'est aux savans à dire la valeur scientifique exacte du livre de M. Carl Vogt, nous pouvons répondre au

(1) 1 vol. in-8°; Plon et Nourrit.
(2) 1 vol. in-8°; Hachette.
(3) 1 vol. in-8°; Calmann Lévy.
(4) 1 vol. in-4°; Masson.

moins de l'intérêt qu'il offre même à ceux qui ne se piquent pas autrement de science et aux amis des belles illustrations.

Un autre bon ouvrage, dont le quatrième volume ne saurait manquer de recevoir le même accueil que les trois premiers, c'est *le Monde physique* (1) de M. Amédée Guillemin. Il y est traité de la chaleur. Ce qu'il y a de remarquable dans les livres de M. Guillemin, c'est l'aisance et la clarté parfaites avec lesquelles, sans formules ni calculs, il sait conduire le lecteur des principes généraux de la science à ses applications pratiques les plus usuelles. — Le livre de M. Louis Figuier sur *les Nouvelles conquêtes de la science* (2) vise un autre but. Supposant les principes connus, M. Figuier se donne pour tâche d'en exposer les plus récentes et saisissantes applications. Ce premier volume est uniquement consacré aux progrès nouveaux de l'électricité. Très attentif, depuis longues années, au mouvement scientifique, les nombreux documens amassés par M. Figuier lui permettaient de vivifier par le détail biographique et anecdotique un ouvrage de ce genre. Il a même l'art d'y mettre l'émotion, et presque le drame, en y suivant pour ainsi dire jour à jour les déceptions ou les triomphes des inventeurs, et nous faisant toucher au doigt de combien d'expériences manquées et d'espérances trahies se composent parfois les découvertes.

Tandis que M. Figuier nous raconte les dernières applications de la science, c'en sont les premières que M. de Rochas nous retrace dans son livre sur *les Origines de la science* (3). Il y traite successivement de l'origine du feu, de la statue de Memnon, des prestiges des temples, des automates d'Héron, des miroirs ardens, des machines de guerre chez les anciens. Le sujet est fécond en rapprochemens curieux. On est tenté parfois, en contemplant les œuvres des anciens, de se demander si nous n'avons pas « retrouvé » depuis eux bien des choses qu'ils connaissaient et dont la tradition se serait, on ne sait trop comment, perdue. A ceux qui seraient curieux de ce petit problème, le livre de M. de Rochas fournira d'utiles indications. Il fait partie de cette *Bibliothèque de la nature* que M. Gaston Tissandier dirige, et pour laquelle il vient de publier lui-même un très intéressant recueil « d'Études météorologiques » sous le titre de : *l'Océan aérien* (4).

A la suite de tous ces ouvrages, sa forme humoristique ne nous empêcherait pas de placer le livre de M. E. Calvet : *Dans mille ans* (5), si toutefois l'auteur y avait mieux tenu la promesse de son titre. Ce n'est décidément pas, il faut en convenir, un art facile que de prolonger en quelque sorte la science par un jeu de l'imagination; et le nombre de

(1) 1 vol. in-8°; Hachette.
(2) 1 vol. in-8°; Marpon et Flammarion.
(3) 1 vol. in-8°; Masson.
(4) 1 vol. in-8°; Masson.
(5) 1 vol. in-8° Ch. Delagrave.

ses imitateurs n'aura véritablement servi qu'à mieux faire éclater le mérite particulier de M. Jules Verne. Le livre de M. Calvet ne laisse pas d'être amusant à lire, et d'une verve quelquefois heureuse; mais c'est le fond qu'il en aurait fallu renouveler plus ingénieusement. Si dans mille ans la science n'a réalisé que le peu de progrès imaginés par M. Calvet, ce sera bien peu de chose et nous osons attendre mieux d'elle. Après cela, l'auteur nous répondra qu'il s'adressait à la jeunesse, et peut-être aura-t-il raison.

Il est bien certain qu'il y a une manière d'écrire pour la jeunesse. On ne la connaît nulle part mieux qu'au *Journal de la jeunesse* (1), ou au *Magasin d'éducation et de récréation* (2). Les lecteurs à qui vont l'une et l'autre de ces deux publications ne s'inquiètent pas tant du fond que de la forme des choses, et il s'agit surtout de les intéresser adroitement aux choses que, plus tard, ils étudieront de plus près. Il importe beaucoup moins de remplir leur jeune esprit de notions disparates et indigestes, que de l'éveiller et de le provoquer à se porter de lui-même au-delà de ce qu'on lui propose. C'est ce qui fait le prix de ces jolis volumes que l'on en tire tous les ans : *Caline*, par Mme Zénaïde Fleuriot; *les Millions de la tante Zézé*, par M. J. Girardin; *Pour la muse*, par Mme Colomb; *la Peau du tigre*, par M. Rousselet. Ajoutons-y trois volumes nouveaux de la *Bibliothèque des merveilles*, et, pour un âge moins avancé, cinq volumes de la *Bibliothèque rose*, dont nous avouerons que nous n'avons lu, pour notre part, qu'un seul, à savoir : *le Petit Comte*, cinq nouvelles signées du nom d'Ouïda, mais que nous recommandons hardiment sur la foi des bons souvenirs que nous ont laissés tous ceux que nous lisions si avidement jadis (3).

Nous avons gardé pour la fin, en raison de son espèce d'individualité continuée d'année en année, la collection Hetzel. Passons rapidement sur les *Albums Stahl* et sur la *Petite Bibliothèque blanche*, non pas pourtant sans y signaler, par acquit de conscience, *la Vie des fleurs*, de M. E. Noël, le *Petit Théâtre de famille*, de M. Gennevraye, et disons quelques mots de quatre ou cinq volumes choisis. — Dans son *Année de collège à Paris*, M. André Laurie continue de décrire ces *Scènes de la vie de collège dans tous les pays*, dont nous avons déjà signalé les deux premiers volumes. C'est habilement composé, suffisamment exact, et très vivant. Peut-être, par une crainte légitime de troubler la sécurité des familles, les choses y sont-elles représentées plutôt en beau. M. André Laurie ne touche que d'une main bien discrète à ce que nos internats ont de parfois inhumain. Il a raison, après tout, puisque c'est un mal nécessaire et qu'aussi bien plus d'un avantage y compensent assez les incon-

(1) 2 vol. in-8°; Hachette.
(2) 2 vol. in-8°; Hetzel.
(3) Hachette, éditeur.

véniens. M. Henri Cauvain nous donne sous ce titre : *le Grand Vaincu*, un émouvant récit de la dernière campagne du marquis de Montcalm. Si nous ne possédons plus aujourd'hui ce magnifique empire dont nous fûmes un moment les maîtres, la faute n'en a pas été à ceux qui, par-delà les mers, avec une poignée d'hommes, soutenaient en Amérique ou dans l'Inde l'honneur du drapeau national. Montcalm comme Dupleix est du nombre de ces hommes qui auraient sauvé l'empire colonial de la France, s'il avait pu être sauvé. Était-il toutefois bien utile à M. Cauvain de mêler tant de roman à l'histoire ? *Jack et Jane* est un de ces aimables récits comme sait les traduire, les réduire et les arranger la plume habile de Stahl. Il ne s'agit que de les raccourcir, « de les expurger, comme disaient nos pères, de leurs moralités superflues » et enfin de les équilibrer; peu de chose, comme on voit; seulement peu de gens sont capables de ce peu de chose; et c'est pourquoi lorsque Stahl se repose, il fait singulièrement défaut à son public familier. L'aimable, délicat et poétique romancier de *Mademoiselle de la Seiglière* ne sera pas témoin du succès que l'une de ses œuvres de prédilection rencontrera sous sa forme nouvelle. Parmi les œuvres de Jules Sandeau, si *Mademoiselle de la Seiglière* ne tient pas le premier rang, il ne s'en faut de guère, et je ne vois que *la Maison de Penarvan* qui pût le lui disputer. D'autres peuvent préférer *Madeleine*, et d'autres *Marianna*. Nous osons croire, pour nous, que s'il a mis quelque part le meilleur de son originalité, c'est dans *la Maison de Penarvan* et dans *Mademoiselle de la Seiglière;* et que ce sont surtout ces récits d'histoire en même temps que de mœurs qui feront durer le nom de Jules Sandeau. — Si nous ajoutons à cette liste déjà longue le nom de M. Jules Verne pour son dernier volume : *Kéraban le Têtu*, celui de M. Lucien Biart, pour son *Voyage de deux enfans dans un parc*, celui de M. Eugène Muller, pour ses *Animaux célèbres*, on conviendra que la collection Hetzel s'est présentée rarement à son public ordinaire sous un meilleur aspect et qu'elle méritait bien la place que nous avons cru devoir lui faire (1).

Voilà bien des noms, et des titres, et des volumes, et cependant nous en avons encore à signaler quelques-uns dont la place n'était marquée dans aucune des catégories qui précèdent.

Tel est le très élégant volume dont M. Alfred de Lostalot s'est fait l'introducteur, — et le traducteur, — auprès du public français : *la Cruche cassée* (2), d'Henri de Kleist, une bagatelle, comme l'on dit, mais bagatelle classique en Allemagne, et admirablement illustrée par Adolphe Menzel. Si nous ne suivons pas M. de Lostalot jusqu'au bout

(1) Hetzel, éditeur.
(2) 1 vol. in-4°; Firmin-Didot.

de son enthousiasme, et si nous n'appelons pas, comme il le fait, Adolphe Menzel « le premier illustrateur du monde, » nous dirons du moins, avec lui, très volontiers que l'illustration de *la Cruche cassée* valait vraiment la peine d'être elle-même interprétée par un texte français; et nous le remercierons très sincèrement d'en avoir accepté la tâche.

Un bien joli volume encore, et d'une exécution typographique tout à fait remarquable, c'est *la Chanson de l'enfant* (1), de M. Jean Aicard, illustrée de cent vingt-huit compositions de MM. Lobrichon et Rudaux. Mais quelle manie bizarre ont donc ainsi les poètes de nous mettre éternellement leur portrait sous les yeux! Est-ce qu'ils croient que leurs vers en deviennent meilleurs? Ce qui est certain, c'est que le portrait de M. Jean Aicard est ici très bien gravé, que les compositions, vignettes et culs-de-lampe de MM. Lobrichon et Rudaux sont d'une invention généralement heureuse, d'une exécution très soignée, — un peu lisse peut-être, — et que les vers de M. Jean Aicard sont toujours agréables à lire. Nous en dirions davantage si la plupart de nos lecteurs ne connaissaient déjà *la Chanson de l'enfant.*

Est-ce tout? Non, pas encore, et cependant la place va nous manquer. Nommons donc sans ordre, pour en finir, — un fort bel album : *du Nord au Midi*, avec texte de M. Jules Gourdault (2); — trois volumes nouveaux de ce *Walter Scott* illustré, que nous avons déjà signalé plus d'une fois à nos lecteurs (3); — l'*Histoire d'un petit homme* (4), de Mme Marie Robert Halt, touchante histoire, contée simplement (5); — les *Souvenirs maritimes*, de l'amiral Werner, traduits de l'allemand, illustrés, cela va sans dire, par un crayon facile et souvent spirituel; — une belle édition des *Œuvres poétiques d'André Chénier*, précédée d'une notice de Sainte-Beuve et annotée par M. Louis Moland, dont on sait la conscience et l'érudition, et une édition nouvelle de *Paul et Virginie* (6); — enfin, les almanachs et les calendriers de Kate Greenaway, publiés par la maison Hachette, et qui nous serviront du moins, après nous avoir réjoui les yeux, pour porter aux lecteurs qui nous auront suivi à travers cette longue énumération de livres et d'albums l'expression de tous les souhaits que comporte communément l'apparition des almanachs et des calendriers.

F. B.

(1) 1 vol. in-8°; G. Chamerot.
(2) 1 vol. in-f°; Librairie de l'art, Rouam, éditeur.
(3) 3 vol. in-8°; Firmin-Didot.
(4) 1 vol. in-8°; Marpon et Flammarion.
(5) 1 vol. in-8°; Delagrave.
(6) 2 vol. in-8°; Garnier frères.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

Ce qu'il y a de plus dangereux en politique, ce n'est pas de se tromper, — les meilleurs gouvernemens se trompent parfois, — c'est de se faire comme un système ou une habitude de l'erreur et de l'équivoque, de s'accoutumer à tout confondre et à tout déguiser, à dérober aux autres et à se dérober à soi-même la vérité des choses. Avec ces procédés, on croit parfois éluder la difficulté du moment en la voilant à demi ou en l'ajournant : on n'évite rien, on ne résout rien, on finit par tout embrouiller, par rendre toutes les solutions impossibles, du moins singulièrement difficiles ; on amasse à plaisir les obscurités et les incohérences, jusqu'au jour où des explications inévitables, le plus souvent tardives, viennent montrer qu'on n'a réussi qu'à créer une de ces situations fausses, où les plus graves affaires peuvent être compromises, où les gouvernemens ont usé leur crédit, — une de ces situations d'où il faut sortir à tout prix.

Comment a-t-on procédé avec ces affaires de l'Indo-Chine, qui sont devenues par degrés une obsession pour l'opinion, un embarras pour la politique de la France ? Depuis un an déjà, cette question du Tonkin a commencé à être un objet de préoccupation publique et a fait son entrée dans le parlement. Elle a pris surtout une forme saisissante et poignante par cette échauffourée d'Hanoï, où ont péri quelques-uns de nos soldats, conduits par un chef à l'esprit brillant et au cœur intrépide, tombé lui-même victime de son héroïsme. A plusieurs reprises, avant et depuis ce cruel incident, au sénat comme à la chambre des députés, on a pressé le gouvernement de dire ce qu'il voulait, ce qu'il poursuivait, d'associer les chambres à ses desseins, d'éclairer l'opinion

sur ce qui se passait réellement au Tonkin, sur l'état de nos relations avec la Chine qu'on voyait vaguement s'aggraver. Quand le gouvernement a été interrogé, il a toujours répondu d'une manière évasive ou insuffisante; quand on lui a réclamé des documens, il les a mesurés avec une méticuleuse parcimonie. Lorsque le ministère a lui-même demandé des crédits, il a prolongé l'équivoque en réduisant les crédits à des proportions, à un chiffre dont l'insuffisance sautait aux yeux. Lorsqu'il a touché à nos rapports avec la Chine, il a parlé de façon à laisser croire alternativement, — tantôt que la Chine était une « quantité négligeable, » qu'il n'y avait pas à s'occuper des Chinois, — tantôt qu'on pouvait bien, d'un instant à l'autre, se trouver en guerre avec le Céleste-Empire. Bref, on a éludé, on a équivoqué, on s'est abusé et l'on a abusé l'opinion tant qu'on a pu, comptant un peu sur l'imprévu pour se tirer d'embarras. Le jour est venu cependant où il n'y a plus eu moyen de reculer devant des explications plus décisives, parce que les événemens devenaient trop pressans, parce que, de toute façon, il y avait un parti à prendre, parce qu'enfin une commission parlementaire, nommée pour examiner une nouvelle demande de crédits, a tenu à voir plus clair dans une entreprise où sont engagés les plus sérieux intérêts de la France. Il a fallu s'exécuter; on a vidé les portefeuilles, et c'est à la lumière de ces documens livrés avec une sorte de profusion que s'est ouverte cette discussion qui a occupé quelques jours de la semaine passée et même de la présente semaine. Cette question du Tonkin, elle a été cette fois manifestement serrée de plus près dans ce débat auquel ont pris part, et M. le président du conseil et le président de la commission des crédits, et le rapporteur, M. Léon Renault, et les adversaires du gouvernement. Les explications ont été certes aussi étendues qu'animées. Le malheur est que, lorsque tant d'obscurités ont été amassées, on ne remet pas aisément la clarté dans une telle histoire et que même après cette discussion, qui s'est d'ailleurs terminée par un vote favorable au ministère, la situation, telle qu'elle reste encore aujourd'hui, se ressent forcément de tout un passé de fautes, d'équivoques, de dissimulations.

Il y a deux choses dans cette discussion qui s'est récemment engagée et dont le dénoûment est, après tout, moins décisif qu'on ne le croirait. Il y a ce qu'on peut appeler la question même de la politique de la France dans l'Indo-Chine, aux bords du Fleuve-Rouge, et il y a la question ministérielle, qui a aussitôt envahi le débat, qui n'était pas peut-être la moins importante pour la chambre. Ce n'est point évidemment d'aujourd'hui que s'est élevée pour notre pays cette question d'une politique orientale dont le point de départ, maintenant assez lointain, a été la prise de possession de la Cochinchine. Il y a dix ans, un nouveau pas était fait dans cette voie par le traité de 1874,

qui liait jusqu'à un certain point le royaume d'Annam à la France. On peut bien dire cependant que c'est seulement dans ces derniers temps que s'est dégagée par degrés la pensée d'une politique d'action ou d'expansion dans ces régions lointaines de l'extrême Orient. Ce n'est guère que dans ces années récentes qu'on en est venu à considérer comme une politique possible et utile pour la France de reprendre ou de poursuivre l'œuvre commencée par le traité de 1874, de resserrer les liens avec l'Annam, d'arriver enfin à établir notre protectorat sur les bords du Fleuve-Rouge, dans une certaine partie du Tonkin. Que cette politique eût ses avantages ou ses inconvéniens, c'est désormais une question tranchée. Ce n'est plus que le passé; voici où commence le présent. Il est bien clair que le jour où l'on se décidait à faire une figure et à prendre position dans ces contrées de l'extrême Orient, il fallait se dire que cette politique avait ses conditions, qu'elle imposerait nécessairement des sacrifices, qu'elle nécessitait autant d'esprit de suite que de fermeté, et que, de plus, on était exposé à rencontrer la Chine, qui ne cesse de revendiquer des droits de suzeraineté sur l'Annam et sur le Tonkin. S'est-on bien rendu compte de tout cela? Y a-t-il eu un instant dans le gouvernement une idée à peu près juste et précise? Nous avons beau chercher dans tous ces faits que la discussion a remis en lumière, nous ne voyons guère que deux hommes qui, dans des sphères différentes, aient jugé nettement les choses. L'un de ces hommes est M. l'amiral Jauréguiberry, qui était ministre de la marine dans un moment où il y avait un parti décisif à prendre sur le Tonkin. Le vaillant et intelligent amiral était d'avis qu'il fallait agir, mais qu'il fallait proportionner les moyens d'action à l'œuvre qu'on allait entreprendre, qu'on devait surtout éviter de s'engager avec des forces insuffisantes. C'était un système. De son côté, notre représentant dans le Céleste-Empire, M. Bourée, d'accord en cela avec quelques autres de nos agens, a cru à un certain moment que, si l'on voulait éviter un conflit, il fallait négocier avec la Chine, que le mieux était d'aller chercher à Pékin la solution de l'affaire du Tonkin, et c'est ce qui l'avait conduit à cet acte qu'on a traité trop légèrement, qui n'était, si l'on veut, qu'un projet, un mémorandum, qui restait dans tous les cas un commencement de négociation. C'était un autre système.

Si l'on voulait agir promptement, résolument, de façon à prévenir toutes les complications, il fallait suivre les conseils de l'amiral Jauréguiberry et ne pas lui refuser les forces qu'il demandait; si l'on voulait éviter, nous ne disons pas les périls, mais les ennuis d'un conflit avec la Chine, il fallait accepter cette ébauche de négociation qu'offrait M. Bourée. Dans les deux cas, c'était une conduite simple, logique, probablement efficace. Ce qui n'était point vraiment de la politique, c'était de tout brouiller, de ne prendre à l'ancien ministre de la marine

qu'une partie de son système en envoyant des forces insuffisantes, et de commencer par désavouer M. Bourée, pour reprendre bientôt plus ou moins, dans des conditions aggravées, l'œuvre qu'il avait entreprise. Avec ces procédés à quoi est-on arrivé? Depuis six mois, on est sur les bords du Fleuve-Rouge avec le dessein avoué de venger l'honneur de nos armes, de prendre les deux places de Bac-Ninh et de Sontay, qu'on représente sans cesse comme la garantie de notre protectorat, et toutes les fois qu'on veut avancer, on est réduit à attendre de nouveaux renforts. D'un autre côté, depuis des mois, on négocie à bâtons rompus avec l'empire chinois, à qui on a laissé le temps de faire ses démonstrations, d'envoyer peut-être des troupes, de profiter de nos contradictions et de nos incertitudes. On s'est laissé conduire à une situation extrême, qui se résume dans cet étrange dialogue entre la France, prétendant qu'il lui faut deux places, peut-être trois, et la Chine, déclarant que ces places seront défendues par ses soldats. On en est là, et c'est ainsi qu'une affaire qui, mieux conduite, serait vraisemblablement déjà résolue, se trouve à l'heure qu'il est jusqu'à un certain point compromise. Par elle-même, cette question de notre politique au Tonkin n'est donc pas dans les meilleurs termes, et s'il y a une moralité à dégager de cette discussion qui vient de se clore, comme de l'ensemble des faits, c'est qu'il faut enfin sortir de là sans plus de retard. Il faut en sortir par la diplomatie si on le peut, par la guerre si c'est nécessaire, et le vote qui a été émis l'autre jour a particulièrement, avant tout, cette signification de mettre le gouvernement en mesure d'agir, sans lui fixer d'ailleurs ni moyens ni limite.

Après cela, nous en convenons, cette délibération de la chambre, qui a remis au jour une longue et peu brillante histoire, ne s'est pas bornée à mettre à la disposition du gouvernement les crédits qu'il demandait, qui ne pouvaient pas être refusés, qui seront probablement encore une fois fort insuffisans; elle laisse le ministère chargé du soin de la défense de nos intérêts au Tonkin. En d'autres termes, la question ministérielle s'est trouvée tranchée du même coup. Rien de mieux; ce n'était pas, il faut l'avouer, le moment de soulever avec une si violente impatience une question de compétition ministérielle. Seulement, en serrant de près cet ordre du jour, qui, sans prononcer le mot de confiance, exprime la conviction que le gouvernement saura déployer l'énergie nécessaire, on peut se demander si c'est là un vote bien clair, s'il en résulte pour le cabinet une force réelle. C'est au moins assez douteux. Assurément cette discussion a été sous plus d'un rapport des plus instructives. M. le président du conseil, qui, à défaut de l'expérience diplomatique, qu'il n'a pas encore, qu'il acquerra sans doute, a déjà la bonne volonté de ne se laisser arracher les communications qu'à la dernière extrémité, M. le président du conseil a dit une parole vraie. Il a prétendu que, s'il fallait tout dire et répondre à chaque

instant à toutes les interpellations, si l'on devait, à la première sommation d'un député, livrer toutes les dépêches, le secret des négociations, la république devait « faire son deuil » de toute politique extérieure. Oui, sans doute, si avec la responsabilité un gouvernement n'avait pas la liberté de ses délibérations intimes, les droits et les obligations d'une complète discrétion, il ne compterait plus ; il ne pourrait plus ni suivre une affaire, ni nouer une négociation sérieuse, ni inspirer confiance aux cabinets étrangers. C'est une vérité vieille comme le monde. Qu'est-ce à dire cependant? M. le président du conseil ne s'est pas aperçu qu'il déplaçait la question. Un gouvernement, en effet, a et doit avoir les droits, les facultés, les pouvoirs qu'il réclame pour lui à la condition première d'avoir mérité par ses actes, par sa politique, la confiance complète du parlement qui le soutient; il a d'habitude la liberté qu'il a su conquérir et il a d'autant plus d'autorité devant le pays qu'il s'est montré le gardien fidèle de tous les intérêts nationaux, extérieurs ou intérieurs. Voilà la question, — et c'est ici que la discussion récente devient réellement instructive, curieuse, par les aveux et les commentaires qui se sont succédé, qui ont été les préliminaires au moins bizarres d'un vote en faveur du ministère.

Disons la vérité. On a eu pendant quelques jours un bien singulier spectacle. Tout le monde s'est plu à faire le procès de la politique de ces dernières années. M. le rapporteur, avec une habile réserve, s'est fait un devoir de ne considérer que le présent, en jetant un voile sur le passé. M. le président de la commission des crédits a tenu à dégager sa responsabilité en déclarant qu'il était loin d'approuver la politique qui a été suivie « depuis le début de cette affaire jusqu'à l'heure présente. » De toutes parts, on a dit, on a répété, que depuis quelques années les fautes ont succédé aux fautes, qu'on n'a su ni agir à propos ni négocier au moment opportun, qu'on a eu tort de n'envoyer que des forces insuffisantes, et tort encore de désavouer M. Bourée, que le gouvernement a manqué à ses devoirs en usant sans cesse de subterfuges, en montrant une certaine défiance envers la chambre, trop tardivement consultée. On a dit tout cela et bien d'autres choses encore. Et après? Quelle est la conclusion? Le dernier mot est le vote remettant au gouvernement le soin de « déployer l'énergie nécessaire pour la défense des droits et des intérêts de la France au Tonkin. » De sorte que, par une étrange logique, un vote de confiance s'appuie sur la constatation de toutes les fautes qui ont été commises et que le procès fait à une politique a pour corollaire une sorte de blanc-seing donné au ministère qui a pratiqué cette politique. Fallait-il donc alors, direz-vous, renverser le ministère à une heure où nos soldats vont à l'ennemi sur le Fleuve-Rouge, où la France est en face de la Chine et où d'autres négociations sont peut-être engagées entre les chancelleries? Fallait-il recommencer ce qui est arrivé l'an

dernier à propos des affaires d'Égypte, à ce moment où une crise ministérielle a été suivie aussitôt d'une humiliante abdication de la politique française? Non, assurément, ce qu'il y avait de plus pressé, ce n'était pas de renverser le ministère, d'autant plus qu'on ne voit pas bien comment on le remplacerait, comment on passerait mieux le gué en changeant de chevaux pendant l'opération, pour emprunter l'image d'Abraham Lincoln, rappelée par M. Léon Renault. Il n'est pas moins assez singulier, même assez pénible, d'en être réduit d'un commun aveu à soutenir un cabinet parce qu'on ne peut pas agir autrement, et c'est ce qui fait que cette question ministérielle qui s'est jointe à la question même de notre politique dans l'extrême Orient ne paraît pas résolue d'une manière bien victorieuse, surtout bien durable. On a donné un vote au ministère, et si on n'a pas tout à fait ruiné son crédit, comme on l'a prétendu, on ne lui a sûrement pas donné une autorité bien établie. Voilà la vérité!

M. le président du conseil, après tout, a la situation qu'il s'est faite par une politique qui ne peut guère l'aider à réaliser son ambition de reconstituer un gouvernement. Comment retrouverait-il l'autorité d'un gouvernement sérieux avec le système de perpétuelles équivoques qu'il suit dans nos affaires intérieures? Il y a en ce moment à Lodève une élection qui vient de se faire, où se sont trouvés en présence deux candidats. L'un est un homme de talent, un économiste de premier ordre, nullement adversaire de la république, mais républicain sensé et libéral, c'est M. Paul Leroy-Beaulieu; l'autre est un préfet démissionnaire qui s'est empressé de souscrire au programme radical, à tout ce que le gouvernement a l'air de repousser. Auquel des deux candidats croit-on que le ministère ait donné ses préférences? Il les a données tout bonnement au candidat radical, qui a eu à son service toutes les forces de l'administration, toutes les ressources de la candidature officielle. M. le président du conseil se figure-t-il faire longtemps illusion avec des déclarations toujours démenties par les actes? Croit-il se créer ainsi une situation où il puisse avoir l'autorité nécessaire pour diriger utilement, honorablement les affaires extérieures et intérieures de la France?

Le chapitre des combinaisons ou des mystères diplomatiques, des visites princières et de l'imprévu reste, à ce qu'il paraît, toujours ouvert en Europe. On le dirait du moins, à voir l'importance attribuée à ce voyage, que le prince Frédéric-Guillaume de Prusse vient de faire en Espagne et qui est suivi d'un autre voyage tout aussi inattendu, tout aussi énigmatique du prince en Italie, à Rome même. Ce n'est point qu'il y ait rien d'extraordinaire dans cette excursion de l'héritier de l'empire d'Allemagne au-delà des Pyrénées, d'une visite rendue au jeune roi d'Espagne; à un autre moment, c'eût été tout simple. Il est bien certain cependant que, par les circonstances dans lesquelles il

s'accomplit, après tout ce qui s'est passé depuis quelques mois, ce voyage a pris ou a paru prendre une signification qui a pu être exagérée, qui n'existe pas moins; il n'est point douteux que, pour ceux qui l'ont conçu ou provoqué et pour l'opinion européenne toujours prompte à s'émouvoir, il a été quelque chose de plus qu'une partie de plaisir ou un échange de courtoisies. Seulement, l'inconvénient des manifestations de ce genre est souvent de dépasser le but, de mettre beaucoup de mirages dans la politique, de ne pas répondre, en un mot, à la vérité des situations, des rapports entre les peuples.

C'est donc un fait accompli aujourd'hui. Le prince Frédéric-Guillaume a fait son voyage en Espagne en allant aborder à la côte de Valence, et depuis son débarquement il a été fêté partout sur son passage. A Madrid, il a trouvé tout l'éclat et les pompes de l'hospitalité espagnole. Le jeune roi Alphonse a fait à son hôte les honneurs de son royaume avec une vivacité d'empressement qui ressemblait à de la reconnaissance. Banquets de famille, banquets diplomatiques et militaires, brillantes revues passées au Prado de Madrid, manœuvres à Carabanchel, visites aux musées et aux casernes, à l'Escurial et à Tolède, télégrammes chaleureux du vieil empereur Guillaume survenant au milieu de toutes ces fêtes, rien n'a manqué. Le prince allemand a même été reçu membre d'une académie de jurisprudence espagnole et on lui a fait des discours de circonstance. Puis, quand les plaisirs de Madrid ont été épuisés, le prince est allé visiter l'Andalousie, Séville, Grenade, Cordoue, pour revenir par Valence à Barcelone, où il s'embarque pour l'Italie. Tout cela s'est fort bien passé, quoique avec un peu d'affectation. Et maintenant que les feux d'artifices sont éteints, que reste-t-il pour l'Espagne de cette représentation de quelques jours? Quelle influence pourrait avoir ce voyage sur les affaires extérieures ou sur les affaires intérieures de la Péninsule? C'est là justement la question. Le fait est que rien n'est changé et ne peut être changé dans la politique extérieure de l'Espagne. Que des esprits légers ou aventureux aient cru voir dans des incidents désavoués par notre gouvernement une occasion d'entraîner la politique espagnole dans des voies nouvelles et que le voyage du prince impérial d'Allemagne ait paru répondre en partie à cette préoccupation, qu'il ait en un mot ressemblé un moment à une manifestation contre nous, c'est possible. Il s'en faut pourtant que ce soit là une politique si facile, puisque, depuis le commencement du voyage tout le monde paraît se faire un devoir d'éviter tout ce qui pourrait éveiller les susceptibilités de la France. Le prince Frédéric-Guillaume lui-même aurait été, dit-on, le premier à montrer une courtoisie particulière à notre ambassadeur, à parler dignement de notre pays, et au moment même où se déroulaient les fêtes de Madrid, le nouveau représentant du roi Alphonse à Paris, M. le maréchal Serrano, duc de La Torre et M. le président de la république échangeaient les

plus vifs témoignages de cordialité; ils affirmaient l'un et l'autre la nécessité de la paix et de l'amitié entre les deux nations. C'est qu'en définitive là est la vérité. Quelques incidens, quelques fantaisies ne détruisent pas des liens que de vieilles traditions, des intérêts permanens ont formés, et le jour où des hommes à l'esprit hasardeux croiraient pouvoir briguer pour leur pays on ne sait quelle place équivoque dans une coalition contre la France, ils seraient désavoués par tous les partis sérieux au-delà des Pyrénées. C'est le sentiment qui perce jusque dans l'accueil courtois fait par l'opinion espagnole au fils de l'empereur Guillaume, et voilà pourquoi ce voyage, en dépit de toutes les apparences et de tous les commentaires, ne semble pas de nature à modifier sensiblement la direction des affaires extérieures de la Péninsule.

Le moment serait d'ailleurs singulièrement choisi pour l'Espagne, qui aujourd'hui a des affaires intérieures assez obscures et assez laborieuses. Le roi Alphonse XII, qui ne manque ni de sagacité ni de hardiesse, joue à l'heure qu'il est une assez grosse partie. Il s'est décidé, à son retour d'Allemagne, à tenter une expérience peut-être un peu aventureuse en appelant au pouvoir un ministère qui se compose de quelques-uns des représentans de la démocratie monarchique et dont le programme ne tend à rien moins qu'à reviser la constitution, à rétablir le suffrage universel, à remettre dans les lois le mariage civil. Ce ne sont là que les points principaux, il y en a bien d'autres dans ce programme adopté et soutenu par des hommes d'ailleurs habiles et éloquens comme le ministre de l'intérieur, M. Moret, comme le ministre de la guerre, le général Lopez Dominguez, sous la direction du chef du cabinet lui-même, le vieux M. Posada Herrera. Quelle sera l'issue de cette expérience? On ne peut certes encore le dire. Les cortès, qui se réunissent demain, et les discussions qui vont s'ouvrir, mettront peut-être quelque lumière dans cette situation passablement obscure, — à moins qu'elles n'ajoutent à la confusion, ce qui n'est point impossible. Ce qu'il y a de certain, c'est que le ministère ne peut vivre, accomplir ses desseins qu'avec l'appui des amis du dernier cabinet présidé par M. Sagasta, et que cette majorité qui a soutenu M. Sagasta, qui est dévouée à sa politique, n'est jusqu'ici rien moins que favorable à la revision de la constitution de 1876, au rétablissement du suffrage universel. On négocie, dit-on, pour arriver à une entente des diverses fractions libérales, des amis de M. Sagasta et des amis du nouveau cabinet. Cette entente, se réalisât-elle un moment, ne sera, selon toute apparence, ni bien sérieuse ni bien durable. Si le ministère de M. Posada Herrera trouve une résistance invincible dans le parlement et s'il a d'avance reçu du roi l'autorisation de dissoudre les cortès, soit, c'est un moyen de se tirer d'affaire, de gagner du temps. On fera des élections; seulement il y a bien des

chances pour que des élections ainsi faites jettent encore une fois l'Espagne dans une redoutable aventure. Si le ministère ne peut vaincre ces résistances et s'il n'a pas assez d'autorité pour obtenir la dissolution, si, en un mot, il est obligé de se retirer, c'est peut-être un autre danger. Le roi lui-même peut se trouver compromis pour s'être prêté à une expérience qu'il refusera de laisser aller jusqu'au bout, pour avoir enhardi des espérances auxquelles il infligera, au demeurant, un périlleux mécompte. De toute façon, la situation risque de devenir plus difficile que jamais, et ce n'est point, dans tous les cas, avec l'influence allemande qu'on peut songer à dénouer cette crise nouvelle. Bien mieux, si un ministère ou un parti se laissait aller à se servir de cette influence, il verrait probablement aussitôt tous les autres partis se coaliser contre lui, il soulèverait le sentiment national. De sorte que le voyage du prince allemand, qui n'est, en réalité, d'aucun secours pour l'Espagne dans ses affaires extérieures, peut encore moins l'aider à débrouiller ses affaires intérieures.

Aujourd'hui le prince impérial quitte l'Espagne, qu'il laisse à ses embarras ministériels et parlementaires; il cingle vers l'Italie, et comme, à ce qu'il semble, ce voyage doit être de toute façon fertile en surprises, on va avoir ici un nouveau coup de théâtre plus imprévu encore que la visite à Madrid. Le prince Frédéric-Guillaume se rend, en effet, à Rome, on n'en peut plus douter. S'il n'allait dans la ville éternelle que pour visiter le roi Humbert, pour le remercier de l'accueil gracieux qu'il a reçu à son premier passage à Gênes, ce serait un fait assez simple, qui n'aurait rien de surprenant, qui ne ferait pas surtout un si grand bruit; mais il est bien clair que, pour le moment, ce qui fait l'importance de ce nouveau voyage, ce qui lui donne cette apparence d'un vrai coup de théâtre, ce n'est pas la visite au roi Humbert, c'est la visite que le prince allemand va faire au pape Léon XIII dans son palais du Vatican. C'est, dit-on, la réalisation d'une pensée de l'empereur Guillaume lui-même. Vainement les catholiques du centre parlementaire poursuivent encore aujourd'hui de leur opposition les ministres prussiens dans la chambre de Berlin; pendant qu'ils font la guerre, l'empereur Guillaume suit son programme de pacification religieuse, persévérant plus que jamais dans une politique dont le voyage de son fils à Rome est évidemment une manifestation préméditée et significative. L'empereur Guillaume a d'ailleurs fait précéder cette visite au Vatican de quelques actes de déférence envers le saint-père. Il vient notamment de relever d'une ancienne condamnation l'évêque de Limbourg, et on pourrait remarquer aujourd'hui bien d'autres signes de cette volonté d'en finir avec les querelles religieuses. Chose curieuse! on aurait pu croire que, si le prince Frédéric-Guillaume se décidait à faire ce voyage, c'était pour resserrer ce qu'on

appelle la triple alliance, pour rattacher plus que jamais l'Italie à l'Autriche et à l'Allemagne. Il aura peut-être l'occasion de parler de cela au Quirinal; mais il fait surtout le voyage pour voir le pape, c'est bien visible. M. de Bismarck n'aura pas besoin d'aller à Canossa; le prince impérial va au Vatican. Ce n'est point, sans doute, que le fils de l'empereur Guillaume aille au Vatican avec cette bizarre pensée que les esprits inventifs lui attribuent de sceller une sorte de sainte alliance des monarchies sous les auspices du souverain pontife. Le spectacle n'est pas moins curieux, et le voyage de l'héritier de l'empire d'Allemagne, bien que n'ayant pas probablement toute la signification qu'on lui prête, reste à coup sûr un incident original dans ce mouvement perpétuel des princes au moment présent.

Sans vouloir, en effet, diminuer l'importance de toutes ces visites et de tous ces voyages princiers qui ont occupé l'Europe depuis quelques mois, on pourrait peut-être dire cependant qu'il y a dans tout cela plus de bruit que de résultats bien décisifs. Il peut y avoir profit pour les puissans, pour ceux qui conduisent le monde et manœuvrent en maîtres sur l'échiquier européen; les états qui ne peuvent aspirer aux premiers rôles risquent d'avoir plus de satisfactions de vanité ou d'illusions que d'avantages réels. Les pays les plus heureux sont encore ceux qui restent tout simplement dans leur condition, sans se mêler aux grandes combinaisons, sans chercher les alliances dont ils n'ont pas besoin; ils ne sont pas exposés aux aventures et aux mécomptes, ils font leurs affaires et c'est assez pour eux. La Hollande, au milieu du brouhaha des voyages princiers, n'a eu cet été que le paisible et intéressant spectacle de l'exposition d'Amsterdam, et, en fait de visites princières, elle n'a eu que celle du roi des Belges, dont la présence fêtée partout a été comme le signe visible d'une amitié naturelle et désormais invariable entre les deux peuples aussi bien qu'entre les deux maisons régnantes. La Hollande ne s'en est pas plus mal trouvée. Elle a maintenant ses affaires intérieures et elle a eu récemment des incidens parlementaires assez sérieux pour mettre à l'épreuve le ministère de M. Heemskerk, qui n'a pourtant encore qu'une courte existence, qui est à peine depuis quelques mois au pouvoir.

C'est dans la dernière discussion du budget et à propos de questions coloniales, toujours graves en Hollande, que ces incidens se sont produits. La seconde chambre a rejeté le chapitre le plus important du budget des Indes orientales, et le ministre des colonies, M. van Bloemer Vaanders, s'est cru obligé de donner immédiatement sa démission. À dire vrai, la majorité ne demandait peut-être pas mieux que de provoquer cette démission. Le ministre des colonies, M. Vaanders, n'inspirait qu'une médiocre confiance aux partisans d'une politique libérale aux colonies, et, d'un autre côté, il n'était pas moins suspect

aux conservateurs, qui lui reprochent d'avoir déserté ses opinions anciennes, d'avoir renié son passé. Pour tenir tête à cette double opposition toujours menaçante, M. Vaanders manquait complètement d'expérience parlementaire, et ses adversaires ne laissaient échapper aucune occasion de lui créer des difficultés, de lui tendre des pièges. Ce vote qui l'a frappé toutefois n'était pas exclusivement dirigé contre lui. Si l'on se méfiait du ministre, on était plus animé encore contre le gouverneur-général des Indes, M. Jacob, que le cabinet a refusé de rappeler malgré une vive manifestation parlementaire provoquée l'an dernier par une certaine convention conclue avec la société des mines de Blitong. Le gouverneur et le ministre ont été atteints du même coup. Puis enfin, comme pour le moment l'état des finances n'est favorable ni aux Indes ni dans la métropole, comme les déficits ne font que s'accroître, la chambre n'a trouvé rien de mieux que de couper court par son vote à toute dépense nouvelle pour prévenir des augmentations d'impôts qu'on redoute. Elle a voulu imposer d'autorité la plus stricte économie. Depuis que la ratification du budget des Indes est soumise au parlement, c'est la première fois qu'il s'est trouvé une majorité disposée à user de ce moyen extrême d'un refus partiel du budget. L'incident ne manque pas d'une certaine gravité, et, comme l'esprit d'économie qui a inspiré le dernier vote doit inévitablement se manifester dans la discussion de toutes les autres affaires financières, la difficulté peut devenir sérieuse ; le ministère, qui a déjà eu de la peine à se former il y a quelques mois, se trouve dans une situation assez critique avec toutes ces questions de finances, qui inquiètent les esprits prévoyans en Hollande, et un projet de réforme constitutionnelle qu'il s'est chargé de proposer.

Les majorités ministérielles ne sont pas plus faciles à rallier dans le parlement de La Haye que dans les autres parlemens. Si le chef du cabinet, M. Heemskerk, échoue dans l'œuvre qu'il a entreprise, il est bien possible que la direction des affaires passe à des conservateurs plus accentués, à ceux qu'on appelle là comme ailleurs des cléricaux. Il se peut aussi cependant que M. Heemskerk, qui, depuis son dernier retour au pouvoir, a déployé de sérieuses qualités politiques, réussisse à raffermir la situation et à sauver le ministère en sacrifiant quelques-uns de ses collègues. La Hollande, par sa sagesse, par son caractère tranquille, est un des pays les mieux faits pour donner l'exemple d'une certaine stabilité ministérielle, que les partis supportent toujours impatiemment, dont les intérêts ne se plaignent jamais.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La dernière liquidation a présenté le même caractère que celles qui l'avaient précédée. Elle s'est effectuée en baisse, et elle a été suivie de réalisations précipitées indiquant que quelques spéculateurs à la hausse qui, jusqu'alors, avaient obstinément maintenu contre vent et marée d'anciennes positions, renonçaient définitivement à continuer plus longtemps une lutte désastreuse. C'est principalement sur les rentes françaises, sur les valeurs de la Compagnie de Suez et sur les titres de la dette ottomane que s'est opéré ce travail de déblaiement; de grosses différences sont restées impayées, et les pertes ont atteint surtout le marché libre.

La politique a contribué, comme auparavant, à maintenir le marché dans des dispositions peu favorables à un relèvement des cours. Le ministère a bien obtenu son vote de confiance. Mais le monde financier a vainement attendu la nouvelle d'un succès militaire; on redoute de voir se prolonger indéfiniment la situation actuelle, qui comporte le développement parallèle d'une action militaire et d'une action diplomatique, et l'on suppute les nouveaux sacrifices en hommes et en argent que le ministère va demander au pays avant même la fin de l'année.

La rente 4 1/2 pour 100 a baissé de 0 fr. 50; le 3 pour 100 et l'amortissable ont été plus atteints et perdent de 0 fr. 70 à 0 fr. 80. Au contraire, les obligations de chemins de fer, qui avaient un peu fléchi avant l'émission du Crédit foncier, se sont relevées rapidement à leurs anciens cours. C'est vers ces titres que se porte surtout l'épargne. Il est vrai qu'elle ne dédaigne point nos fonds publics, et que la baisse de ceux-ci est exclusivement l'œuvre de la spéculation.

Les fonds étrangers, après avoir été fortement atteints au commencement du mois pour la raison indiquée plus haut, ont été relevés par des rachats du découvert et par suite de la meilleure tenue du marché anglais et des places allemandes. L'Italien, qui avait reculé de 91.25 à 90.70, a repris à 91.20; l'Extérieure d'Espagne, après avoir oscillé depuis la liquidation autour du cours de 56 francs, a regagné brusquement une unité à 57 sur des nouvelles de Madrid annonçant la conci-

liation entre les diverses fractions du parti libéral. Les informations de plus en plus graves communiquées d'Égypte sur le désastre du Soudan avaient précipité l'Unifiée à 308. L'annonce de l'envoi prochain de troupes anglaises dans la vallée du Nil l'a relevée à 320. Le Turc a fléchi de 9.25 à 8.50, puis a repris à 8.80. La menace de la conversion des titres pèse sur le marché de cette valeur, qui paraît avec raison trop chère pour le revenu qu'elle donne actuellement. La Banque ottomane a suivi les oscillations des autres valeurs orientales.

Le Crédit foncier a subi de nombreuses fluctuations entre 1,190 et 1,205, ainsi que la Banque de Paris entre 805 et 820. Les titres des autres établissemens de crédit ont été toujours aussi négligés.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer ont subi des variations de cours moins étendues depuis la dernière liquidation que dans les mois précédens. Nous devons toutefois noter encore un recul de 10 à 15 francs sur le Lyon et sur le Nord. Le premier de ces titres a eu contre lui les diminutions constantes des recettes de la compagnie depuis quelques semaines, le second a souffert de l'élévation de son prix. L'action du Nord est, après celle de la Banque de France et celle du Suez, la valeur la plus lourde du marché, en ce sens qu'elle est celle qui exige le plus fort débours.

Tous les titres de Suez ont fortement baissé pendant cette quinzaine, l'Action de 125 francs; la Part civile, de 100 francs; la Part de fondateur, de 50 francs, et la Délégation, de 40 francs. Tel a été l'effet de la première impression produite par la publication de l'arrangement conclu à Londres entre le comité des armateurs anglais et M. Ch. de Lesseps, représentant de la compagnie. Nous devons ajouter que la baisse a été surtout le résultat de la liquidation d'opérations à la hausse où la spéculation était restée engagée, dans l'espoir qu'on verrait bientôt se reproduire ces mouvemens violens de reprise qui paraissaient le régime habituel du marché du Suez.

Voici, résumées, les principales clauses de l'arrangement :

1° La compagnie, ou agrandira le canal actuel, ou construira un second canal; une commission mixte d'ingénieurs et d'armateurs anglais et français décidera ce point;

2° En addition aux trois administrateurs désignés par le gouvernement anglais, sept nouveaux administrateurs, choisis parmi les armateurs et négocians anglais, seront immédiatement admis comme membres du conseil;

3° Il sera établi à Londres un comité composé des administrateurs anglais, et les droits pourront être acquittés à Londres;

4° La compagnie augmentera le nombre des employés parlant anglais;

5° La dernière surtaxe de 0 fr. 50 disparaîtra définitivement à partir du 1er janvier 1884;

6° Les dépenses résultant des échouages ou des accidens dans le canal seront supportées par la compagnie, sous réserve de certaines exceptions;

7° La taxe de pilotage sera supprimée à partir du 1er juillet 1884;

8° A partir du 1er juillet 1885, le droit de transit sera réduit de 10 francs à 9 fr. 50. Si le dividende des actions, en 1883, dépasse 18 pour 100 (c'est-à-dire 90 francs), la taxe de 9 fr. 50 sera encore réduite à partir du 1er janvier 1885 sur la base de la moitié de l'excédent du dividende au-dessus de 18 pour 100. Chaque année suivante, il sera effectué une nouvelle réduction de la taxe de transit dans la proportion de moitié des bénéfices excédant le montant de ceux qui auraient servi de base à la réduction antérieure. Par exemple, 1883 ayant produit 18 pour 100, si les comptes de 1884 accusent un bénéfice de 20 pour 100, une réduction de tarif aura lieu pour l'année commençant le 1er janvier 1886, réduction égale à moitié de l'excédent de bénéfices, soit à 1 pour 100, et qui sera déterminée sur la base du tonnage qui aura transité par le canal en 1884;

Ce système de réduction fonctionnera jusqu'à ce que le dividende des actionnaires atteigne 25 pour 100, soit 125 francs. Au-dessus de ce bénéfice de 25 pour 100, tous les bénéfices nets de la compagnie seront appliqués en réductions de droits jusqu'à ce que ces droits soient réduits à 5 francs;

9° Le bénéfice sur lequel doit être calculée la réduction des droits comprendra l'intérêt à 5 pour 100 payé en premier lieu aux actionnaires;

10° La réduction déjà consentie en faveur des navires sur lest est confirmée;

11° Lorsque la réserve aura atteint 5 millions, il ne sera plus prélevé pour cette réserve que 3 pour 100 des bénéfices nets;

12° Dans le cas où le capital-actions serait augmenté, la base de la réduction des droits sera réajustée de façon que la diminution du tarif ne soit pas défavorablement affectée.

L'arrangement a été soumis par le comité des armateurs anglais à l'approbation du gouvernement britannique en même temps qu'il va faire à Paris l'objet d'un examen approfondi dans les conseils de la compagnie. Les opinions sont encore très partagées à cet égard, et nous aurons occasion de revenir sur ce sujet de controverse, qui ne paraît pas épuisé.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIII[e] ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1883

Livraison du 1[er] Novembre.

Livraison du 15 Novembre.

Livraison du 1er Décembre.

Livraison du 15 Décembre.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.